

Budget primitif

2018

l'esprit grand ouvert



Région

PAYS DE LA LOIRE

INTRODUCTION

Le vote du budget primitif 2018 intervient dans un contexte de reprise économique, plus marquée en Pays de la Loire qu'au niveau national et dans la plupart des régions françaises. C'est ainsi que le PIB des Pays de la Loire progresse plus rapidement que celui de l'ensemble de la France, prévu pour 2017 à 1,7%.

Par ailleurs, selon l'INSEE, le taux de chômage en Pays de la Loire s'établit à 7,9% de la population active, soit le plus bas niveau depuis 2012. La région affiche ainsi le taux de chômage le plus faible des régions françaises. En 2016, l'emploi salarié a progressé de 1,5 % en Pays de la Loire, soit un niveau nettement supérieur à la moyenne nationale qui est de 0,9%. Les Pays de la Loire comptent désormais plus de 30 200 apprentis, avec une hausse de + 7%, qui s'est accélérée en 2017. Fin 2015, le nombre d'apprentis était de 26 700 en Pays de la Loire. En moins de 2 ans, le nombre d'apprentis a donc progressé de 3 500 dans notre région.

La région se distingue aussi par son dynamisme économique avec une augmentation de 11% des créations d'entreprises en 2017 contre 4,2% pour la France métropolitaine. Sur les 9 premiers mois de l'année 2017, 3 200 créations d'entreprises ont été enregistrées en Pays de la Loire. Parallèlement, les défaillances d'entreprises poursuivent leur diminution (-3,5 % sur un an) : 520 défaillances ont été enregistrées au troisième trimestre 2017, niveau le plus bas niveau depuis 10 ans.

L'accompagnement de cette reprise économique reste cependant pénalisé par les décisions du Gouvernement qui multiplie les désengagements financiers (baisse des dotations en 2018 de la DCRTP et des allocations compensatrices ; suppression du fonds de soutien au développement économique de 450 M€ ; fin brutale des contrats aidés sans concertation ; fin du versement par Pôle Emploi de la rémunération des stagiaires de la formation professionnelle, que la Région devra désormais prendre en charge ; augmentation de la charge des bourses sanitaires et sociales pour la Région, etc.) et fragilisé par les attermoissements de l'État qui pénalisent les grands projets du territoire ligérien :

- le transfert de l'aéroport de Nantes Atlantique vers Notre-Dame-des-Landes, dont la décision annoncée comme imminente, n'est toujours pas connue au moment de la rédaction du présent rapport ;
- les décisions de financement des grandes infrastructures ferroviaires et routières (franchissement de la Loire ; A831 ; Clisson-Cholet ; Nantes-Bordeaux, etc.), qui se font attendre ;
- le développement du Grand Port Maritime de Nantes-Saint-Nazaire avec la baisse de la dotation de dragage et le prélèvement des dividendes par l'État, en contradiction flagrante avec les engagements pris par le Gouvernement ;
- les incertitudes sur le financement des aides à l'agriculture biologique ;
- la menace d'une recentralisation au niveau des branches professionnelles de la compétence apprentissage, au moment même où la stratégie initiée par le Grenelle régional de l'apprentissage porte ses fruits.

Dans ce contexte d'incertitude provoqué par l'État, la majorité régionale, quant à elle, à travers les orientations proposées dans ce budget primitif 2018, reste fidèle à sa volonté d'agir vite et efficacement au service des ligériennes et des ligériens. C'est ce qui lui a permis de voter au cours des dix-huit premiers mois du mandat 90% des engagements de campagne de la majorité, ce qui a donné de la visibilité aux acteurs du territoire sur l'ensemble de la mandature (SRDE2I ; programme routier régional ; pacte pour la ruralité ; aménagement numérique ; feuille de route pour la transition énergétique ; plan de relance

de l'apprentissage ; stratégie agri-alimentaire ; nouvelle politique contractuelle avec les territoires ; nouvelle ambition culturelle ; plan pour la santé partout et pour tous ; stratégie européenne, etc.).

Le budget primitif 2018 permet de poursuivre cette dynamique par le vote de trois politiques structurantes :

- **La stratégie d'investissement dans les lycées 2018 - 2024 (SIL) ;**
- **La stratégie régionale pour l'emploi, la formation et l'orientation professionnelle (SREFOP) ;**
- **La convention TER** entre la Région et la SNCF pour la période 2018 - 2023.

Elles seront complétées dans le courant 2018 par le Plan régional pour l'orientation et le plan de mobilisation pour l'emploi, qui seront présentés à la session du mois de mars ainsi que par le plan ambition maritime qui sera proposé au vote lors du budget supplémentaire 2018.

Le budget 2018 démontre ainsi la détermination de la Région à construire l'avenir en relevant les trois défis qui s'imposent à notre territoire :

- **Accompagner la reprise économique** avec des dispositifs efficaces et adaptés aux besoins locaux avec pour ambition le développement sur le long terme des entreprises ligériennes. Il s'agit notamment de les aider à surmonter les difficultés de pénurie de main d'œuvre et de compétences qui commencent à se faire jour dans plusieurs secteurs économiques et/ou géographiques, d'accompagner leur trajectoire vers l'international et de leur permettre de mobiliser de nouveaux relais de développement (industrie du futur, croissance verte, croissance bleue, etc.).
- **Relever le défi démographique.** L'attractivité des Pays de la Loire conduit à une hausse sensible de la population ligérienne, qui exprime des besoins nouveaux pour l'éducation, l'enseignement supérieur ou les transports (11 000 lycéens nouveaux d'ici 2024 et 20 000 étudiants supplémentaires d'ici 2020).
- **Innover et renforcer l'efficacité et la proximité du service public régional.** L'innovation et les technologies numériques doivent désormais faire partie intégrante des outils déployés par la collectivité régionale dans tous les domaines :
 - **L'action régionale en proximité :** réseau des développeurs économiques de l'Agence régionale ; services de transports routiers de voyageurs ; équipes territoriales de la Région situées dans des locaux départementaux ; tournée de l'ApprentiBus dans les collèges.
 - **La simplification de l'accès au service public :** dématérialisation progressive de l'ensemble des demandes d'aide, déclinaison dans les départements de la plateforme d'instruction commune initiée avec le département de la Vendée.
 - **L'amélioration de la qualité du service pour les usagers :** qualité de service imposée à la SNCF dans le cadre de la nouvelle convention pluriannuelle TER ; nouvelle application TER pour signaler le niveau de service effectif ; Destineo 4 doté d'une fonction d'achat de titres ; application Gigalis pour mesurer la qualité du réseau mobile ; Pass culture sport dématérialisé ; e-lyco 3^e génération pour encourager les nouveaux usages numériques dans les lycées...
 - **Le fonctionnement interne de la collectivité :** déploiement du BIM 3D pour la conception des bâtiments, inauguration d'un lab numérique d'innovation, le « Labsolu », Système d'information géographique plus performant...

LE PROJET DE LOI DE FINANCES 2018 ET LE PROJET DE LOI DE PROGRAMMATION DES FINANCES PUBLIQUES 2018-2022

Des collectivités à nouveau mises à contribution pour le redressement des finances publiques à hauteur de 13 milliards d'euros dans un cadre imprécis

Le gouvernement souhaite contraindre les dépenses des collectivités territoriales en les encadrant, par des dispositions réglementaires et une nouvelle contractualisation. Cette démarche semble porter atteinte à la libre administration des collectivités territoriales et pourrait ainsi se révéler contraire à la Constitution et notamment son article 72-2.

Cet effort devrait se traduire par un double objectif au niveau national :

- La limitation de l'évolution des dépenses réelles de fonctionnement à +1,2% par an, inflation comprise.
- L'encadrement du ratio d'endettement fixé entre 8 et 10 ans pour les Régions.

Cet objectif d'encadrement de la dépense publique serait réalisé via la conclusion d'un contrat avec les 319 collectivités les plus importantes : Départements, Régions, Métropole de Lyon, EPCI de plus de 150 000 habitants et communes de plus de 50 000 habitants.

Au regard des dernières informations, ces contrats seraient applicables à compter de 2019 et devraient être signés avant le 30 juin 2018 pour une durée comprise entre 3 et 5 ans. Par ailleurs, l'Etat pourrait instaurer des dotations d'investissement pour les Départements et les régions dont le versement serait conditionné à la signature de ce contrat.

En parallèle, l'article 24 du PLPFP prévoit un renforcement des règles d'équilibre des budgets locaux avec l'instauration d'un ratio d'endettement plafond à respecter, fixé pour les Régions entre 8 et 10 ans. Néanmoins, lors du Congrès des Maires du 23 novembre, le Président de la République a proposé que « *la trajectoire de désendettement soit adaptée aux situations spécifiques sans devenir une double règle d'or* ».

En d'autres termes, ce montant d'endettement, qui ne tenait pas compte du niveau de désendettement déjà acquis d'une collectivité, ou d'un besoin exceptionnel de financement pour financer un projet structurant, pourra être négocié.

La prudence reste donc nécessaire quant aux orientations définitives du Gouvernement alors que les discussions sont encore en cours et que la loi de finances ne sera adoptée définitivement que fin

décembre. Ainsi, le Premier ministre s'est déjà fixé pour objectif d'amender à la mi-décembre l'article 10 du projet de loi de programmation des finances publiques pour les années 2018-2022, qui instaure le mécanisme de contractualisation sur les dépenses des collectivités territoriales.

La poursuite de la baisse des concours financiers de l'État

Durant les quatre dernières années la baisse des dotations s'est traduite pour la Région des Pays de la Loire par une importante perte de recettes. Elle atteint 172 M€ en cumulé pour la DGF. Au regard du Projet de Loi de finances pour 2018, la baisse des dotations se poursuit en 2018, sur les composantes suivantes :

- La Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle, qui s'élèverait ainsi à 11,6 M€ en 2018 pour les Pays de la Loire, contre 12,4 M€ au BP 2017 et 15,9 M€ au BP 2016.
- Les allocations compensatrices avec un montant estimé à 5,7 M€ au BP 2018 pour les Pays de la Loire contre 6,9 M€ en 2017 et 7,24 M€ en 2016.

L'État s'était engagé à compenser les nouvelles dépenses économiques des régions pour un montant national plafonné à 450 M€ ce qui représente un plafond de 27,6 M€ pour les Pays de la Loire. Le PLF 2018 ne prévoit pas le maintien de ce fonds de soutien à l'économie, contrairement aux dispositions adoptées par le PLF 2017. Or, ce fonds de soutien ne représentait qu'une compensation de la montée en puissance des régions en matière de développement économique, mise en place par le législateur.

L'impact de la poursuite des transferts de charges par l'État vers les régions

Au-delà des mesures du PLF 2018 et du PLPFP, plusieurs décisions du gouvernement actuel mettent les régions en difficulté :

- L'annonce brutale de la fin des contrats aidés conduit la Région Pays de la Loire à prendre ses responsabilités en renforçant les équipes permanentes dans les lycées pour assurer la continuité et l'amélioration de la qualité du service. **Cette charge supplémentaire représente 4,6 M€ en année pleine ;**
- En raison d'instructions financières nationales, la direction régionale de Pôle emploi a annoncé à la Région qu'elle ne verserait plus aux stagiaires de la formation professionnelle la rémunération prévue par le code du travail qui devra être prise en charge par la Région pour un montant de 8,2 M€ par an environ. Une subvention de Pôle emploi à la Région d'un montant de 6,16 M€ vient partiellement réduire cette dépense, mais **la charge nette nouvelle pour la collectivité est élevée et représente plus de 2 M€.**
- Le montant des bourses sanitaires et sociales a été aligné sur celles de l'enseignement supérieur. Cette décision nationale entraîne un surcoût significatif de près de 50% pour la Région qui n'a pas encore reçu de compensation à ce stade. Pour les Pays de la Loire, cette mesure provoque **une dépense supplémentaire de l'ordre de 0,9 M€ par an.**
- Les indemnités de stage des étudiants en IFSI ont été revalorisées de 25%, cette évolution à la charge de la Région et non compensée à ce stade **génère une dépense supplémentaire d'environ 0,6 M€ par an.**

Par ailleurs, l'impact négatif des décisions prises par le gouvernement précédent se poursuit en 2018 :

- les mesures adoptées en matière de revalorisation du point d'indice pour l'ensemble des catégories A, B et C, dont le coût pour la collectivité est d'environ 1,1 M€.
- la mise en place des accords PPCR qui augmentent la progression de la masse salariale de 800 000 euros environ ;
- l'augmentation des charges patronales pour un montant estimé à 300 000 euros.

L'ensemble de ces décisions génère des dépenses nouvelles contraintes pour la Région.

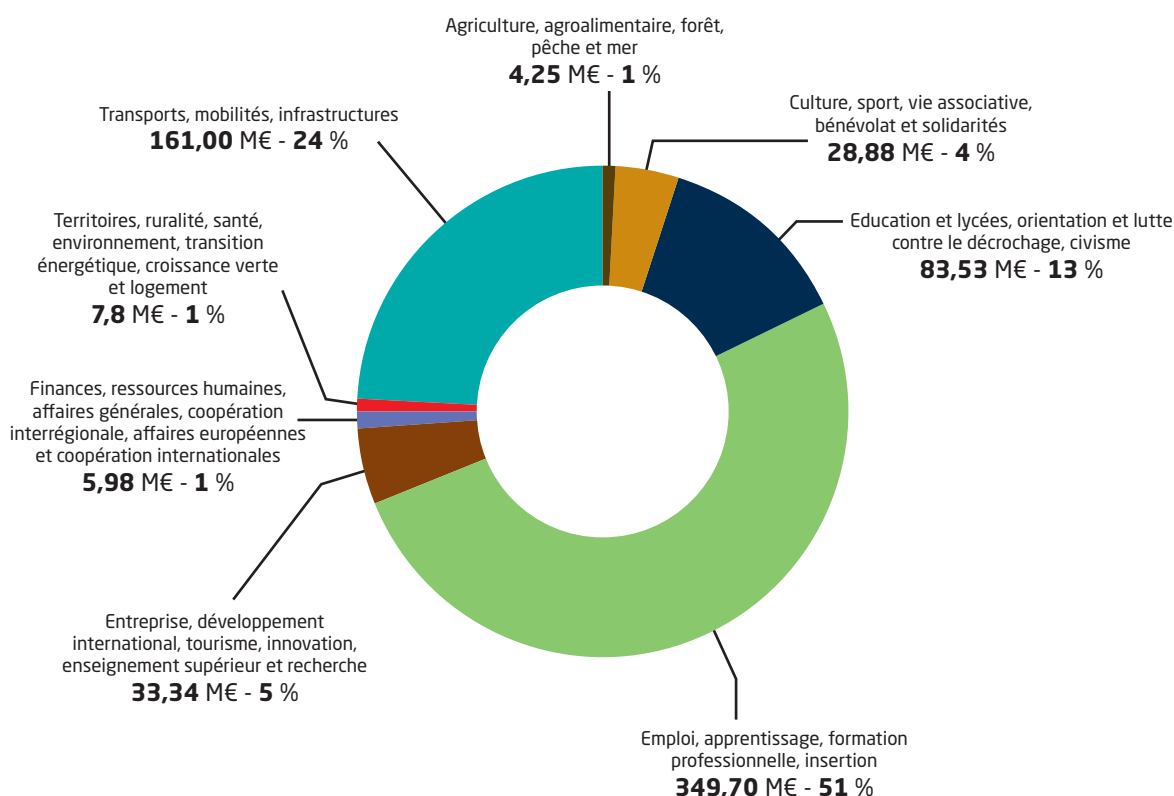
LES GRANDS ÉQUILIBRES BUDGÉTAIRES DU BUDGET PRIMITIF 2018

Les dotations budgétaires en 2018

Les autorisations pluriannuelles

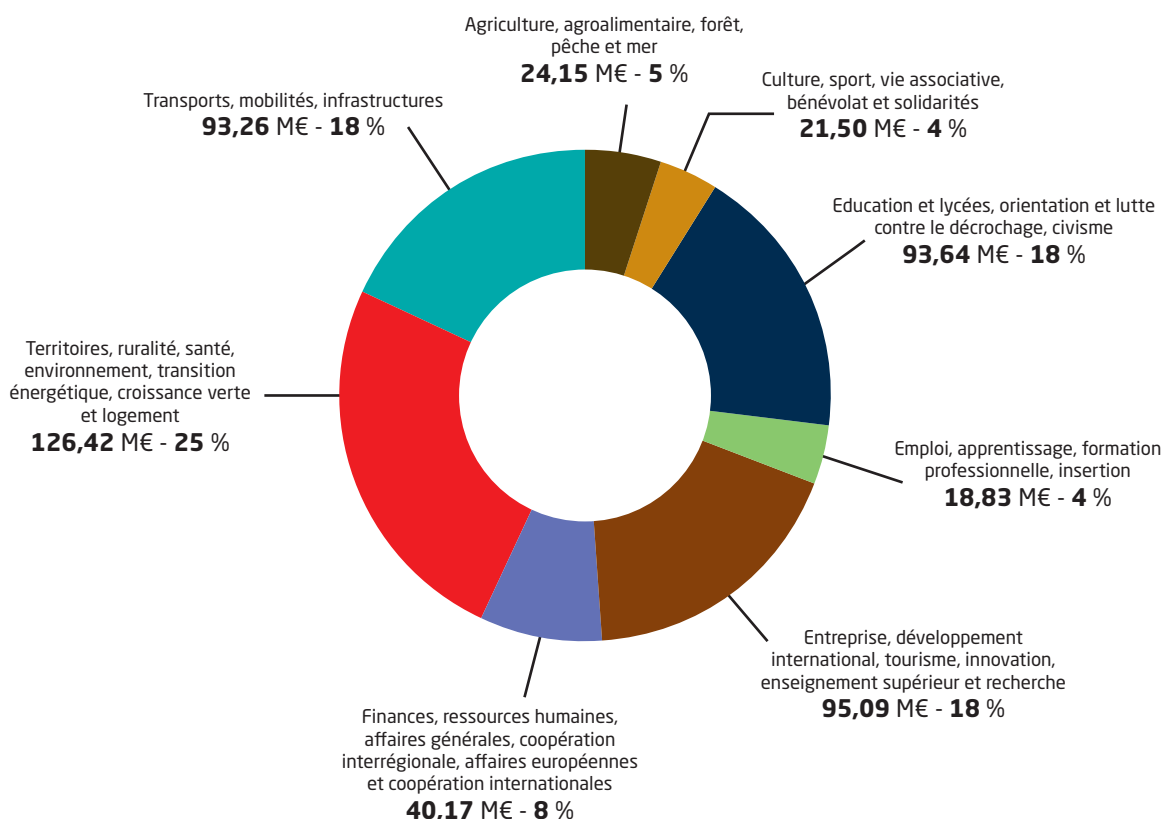
S'agissant de la section de fonctionnement, **le montant des autorisations d'engagement prévues en 2018 s'élève à 679,48 M€** contre 643,76 M€ au BP 2017.

RÉPARTITION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENTS PAR COMMISSION en millions d'euros



Au titre de l'exercice 2018, **513,07 M€ d'autorisations de programme sont prévues**, contre 582,6 M€ au BP 2017. Hors fonds européens, les AP en 2018 s'élèvent à 484,02 M€ contre 533,06 M€ en 2017, soit une baisse de près de 49 M€.

RÉPARTITION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME PAR COMMISSION en millions d'euros



La maîtrise des dépenses de fonctionnement et d'investissement pour le BP 2018

Au total, les crédits de paiement de fonctionnement s'élèvent à 1 103,6 M€. Hors frais financiers, les dépenses réelles de fonctionnement augmentent de 46,2 M€ entre le BP 2017 et le BP 2018. Cette augmentation est en très grande partie liée à trois effets de périmètre :

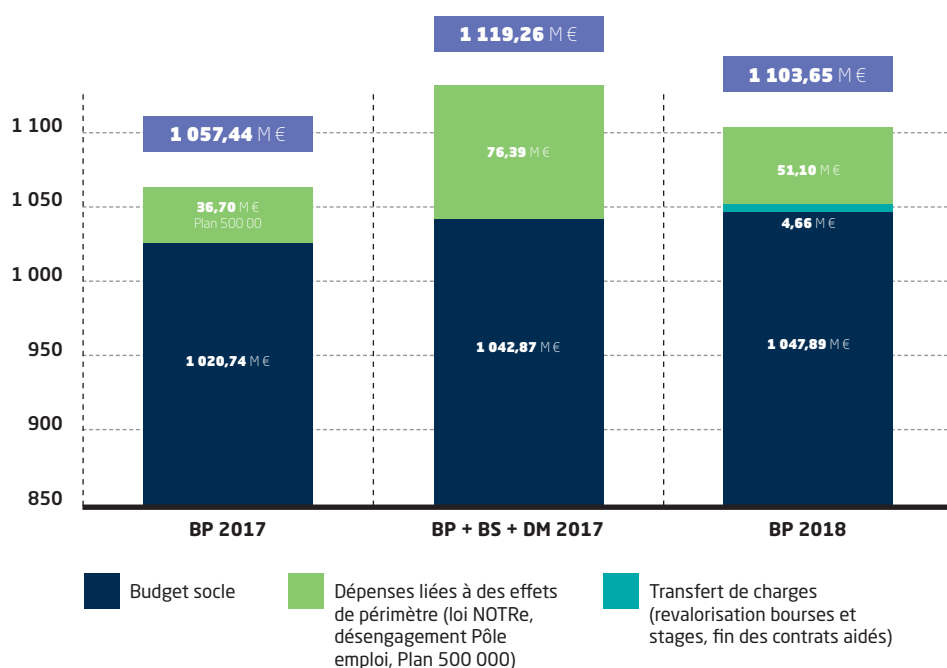
- **Au titre de la loi NOTRe**, 38,7 M€ de dépenses supplémentaires sont inscrites à l'occasion de ce Budget primitif par rapport au BP 2017. **Une fois l'effet de périmètre neutralisé, l'augmentation de la dépense n'est que de 3,1 M€ entre le budget total 2017 et le BP 2018.** Cette situation est liée aux facteurs suivants :
 - la fin du système de contraction des dépenses et des recettes sur les transports interurbains et scolaires lié au caractère transitoire de l'année 2017, qui a eu pour effet de minorer les inscriptions en dépenses.
 - la prise en compte des dépenses et recettes supplémentaires inscrites à la Décision modificative n°2 2017 (21 M€ en fonctionnement).
- Le plan 500 000 formations dont les inscriptions en dépenses passent de 36,7 M€ en 2017 à 3,2 M€ en 2018. Les recettes sont en parallèle diminuées puisqu'elles s'élevaient à 33,7 M€ au BP 2017 et à 3,5 M€ en 2018.

- **Le désengagement de Pôle Emploi** pour la rémunération des stagiaires de la formation professionnelle continue et des élèves du sanitaire infra Bac, qui ne permet plus la prise en charge directe par Pôle emploi de la rémunération associée aux places financées conduit la Région à inscrire 8,2 M€. Cette nouvelle dépense devrait être partiellement compensée à hauteur de 6,16 M€.

À ces effets de périmètre s'ajoutent des transferts de charge vers la région :

- La création de 70 postes nouveaux dans les lycées suite à la suppression des emplois aidés représente une charge de 3,16 M€ pour la Région en 2018.
- La revalorisation des bourses du sanitaire post bac (+0,9 M€) et des indemnités de stage des étudiants infirmiers (+0,6 M€), conduisent ainsi à l'inscription d'1,5 M€ de charges nouvelles.

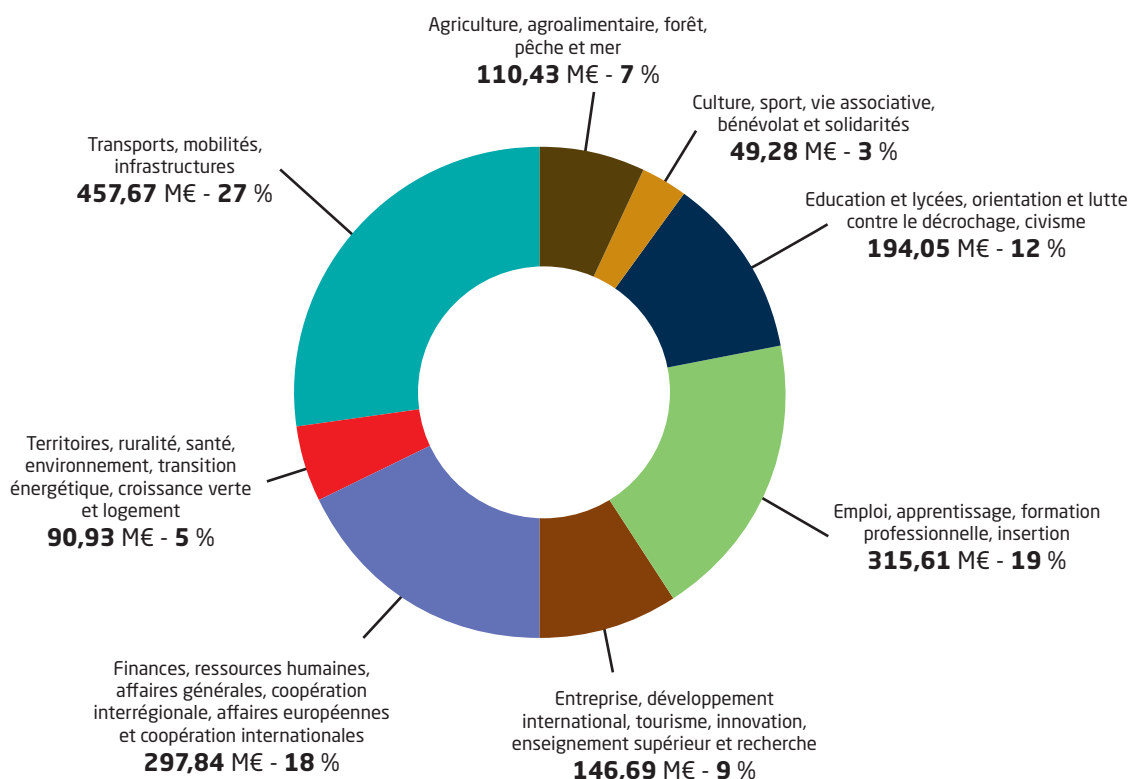
COMPARATIF BP 2017 / 2018
crédits de fonctionnement



Les crédits de paiement d'investissement s'élèvent à 730 M€ et hors amortissement de la dette et fonds européens, ils s'établissent à 463,55 M€. Ainsi, conformément aux engagements de la majorité, le volume des dépenses d'investissement est ramené à un niveau soutenable pour les finances régionales.

RÉPARTITION DU BP PAR COMMISSION HORS FRAIS FINANCIERS ET AMORTISSEMENT

en millions d'euros



Malgré les nouvelles contraintes qui pèsent sur les finances régionales, le Budget Primitif 2018 s'inscrit dans le cadre de la stratégie budgétaire de la collectivité :

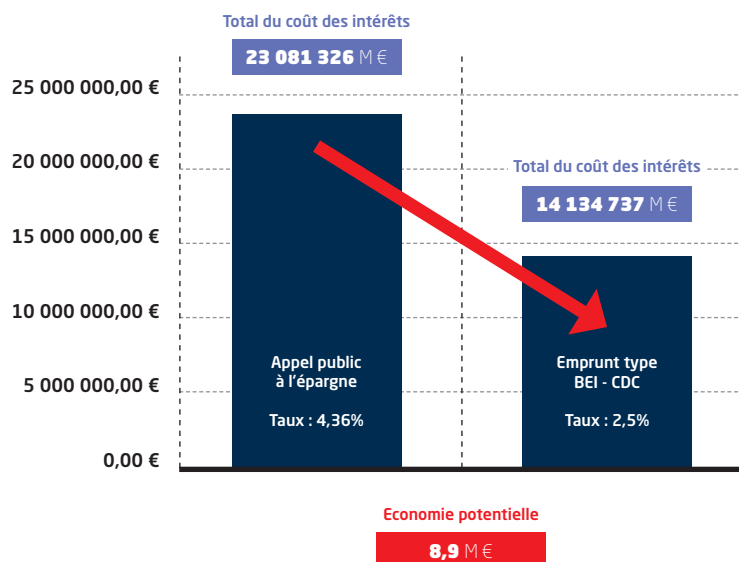
- **Le budget total de la Région s'élève à 1 833,5 M€ ;**
- **l'épargne brute est prévue à hauteur 224,23 M€**, niveau légèrement inférieur à la cible de 250 M€ qui reste toutefois atteignable au compte administratif ;
- **l'emprunt d'équilibre prévisionnel s'élève à 265,16 M€**, soit un niveau supérieur à celui de 2017.

L'importance de l'emprunt d'équilibre 2018 s'explique au demeurant par l'échéance de remboursement du capital de l'emprunt obligataire de 86,9 M€ contracté en 2012 par l'ancienne majorité à des conditions financières, nettement moins favorables à celles du marché.

Celui-ci, a été emprunté au taux excessif de 4,36%, qui en fait un instrument de communication particulièrement onéreux pour les Ligériens et sans réel intérêt financier pour la Région. Ainsi, le choix a été fait d'augmenter significativement le coût du financement de la Région au mépris de la bonne gestion des deniers publics. Le surcoût supporté par la Région atteint près de 9 millions d'euros par rapport à un prêt de la Banque européenne d'investissement (BEI) contracté en 2012 dont le taux de 2,5% était alors nettement inférieur.

En conséquence, l'épargne nette pour 2018 se trouve réduite de manière significative.

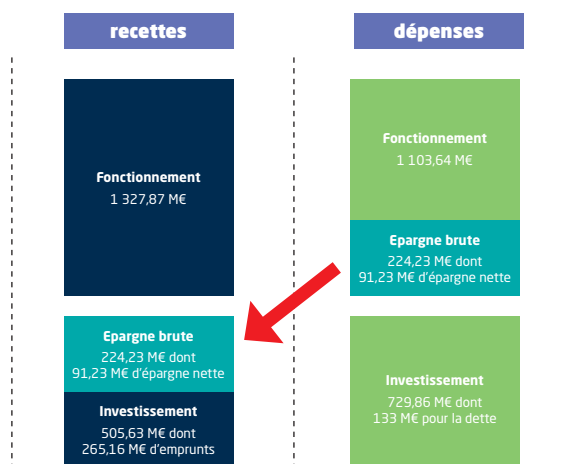
COMPARAISON DU COÛT DES INTÉRÊTS D'UN EMPRUNT DE 86,9 M€ réalisé en 2012 sur une durée de 6 années



Pour autant, la majorité régionale n'a pas souhaité réduire son effort d'investissement car celui-ci est nécessaire pour préparer l'avenir des Ligériens. Conséquence logique ce pic d'amortissement de dette, l'emprunt d'équilibre prévu au BP 2018 est donc en augmentation.

L'équilibre du budget primitif 2018 s'établit de la façon suivante :

BP 2018 : 1 833,5 M€



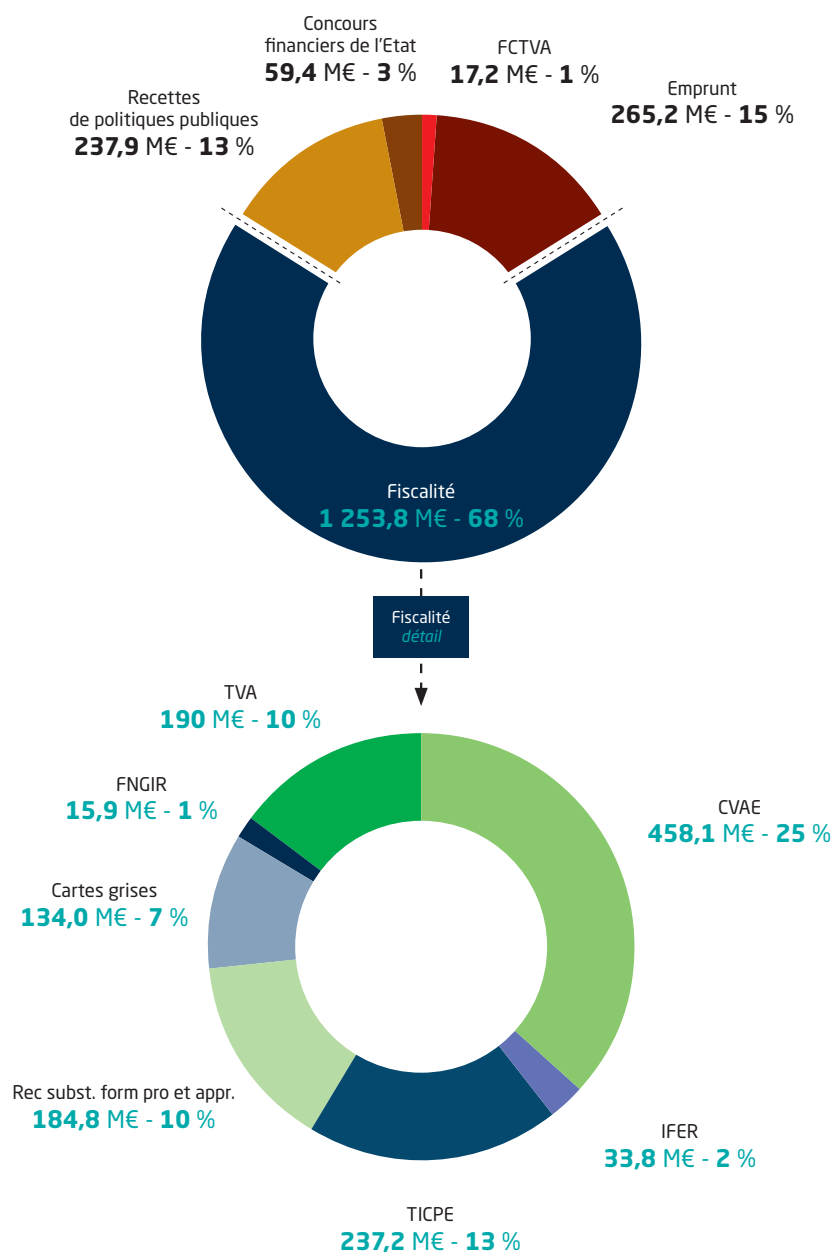
LES RECETTES DU BUDGET PRIMITIF 2018

Il est proposé d'inscrire au budget primitif 2018 un montant de recettes réelles totales de 1 833,50 M€ dont 1 327,87 M€ au titre de la section de fonctionnement et 505,63 M€ au titre de la section d'investissement (dont 265,16 M€ d'emprunt) soit une évolution de + 4,36% par rapport au budget primitif 2017.

Hors emprunt, par rapport au BP 2017, les recettes réelles augmentent de + 2,08%, soit + 31,98 M€ :

- en section d'investissement, l'évolution des recettes est de + 3,08% (soit + 7,19 M€) ;
- en section de fonctionnement, le dynamisme est de + 1,90 % (soit + 24,79 M€).

BUDGET PRIMITIF 2018 RECETTES TOTALES : 1 833,50 M€



Le budget primitif 2018 révèle des mouvements contraires sur l'évolution des recettes qui tendent à se neutraliser. Ils viennent limiter le dynamisme global des ressources régionales.

Les principales évolutions des recettes régionales en 2018

L'attribution d'une fraction de Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)

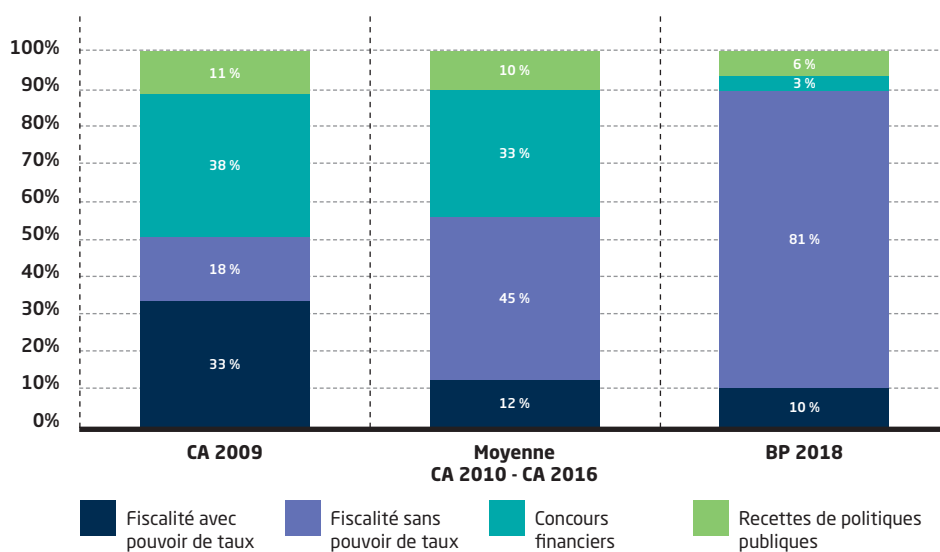
Depuis 2010 et la réforme de la taxe professionnelle, l'architecture des recettes régionales reposait essentiellement sur les dotations de l'Etat provoquant un phénomène de dépendance croissante de la Région à l'égard de celui-ci.

En 2015, la réforme du financement de la formation professionnelle et de l'apprentissage a permis de réduire, une première fois, ce phénomène de dépendance en octroyant aux Régions une nouvelle fiscalité dynamique (la taxe d'apprentissage) qui s'est substituée à une ancienne dotation.

A travers l'article 149 de la Loi de Finances Initiale pour 2017, le législateur a souhaité renforcer l'autonomie financière des Régions en décidant de leur octroyer, à compter de 2018, une fraction de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) qui se substitue à la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), la plus importante dotation d'Etat perçue par les Régions.

Cette substitution constitue un changement de paradigme important puisqu'elle conduit à la réduction progressive de la dépendance de la Région aux concours financiers de l'Etat. Il convient ainsi de noter une évolution substantielle de l'architecture des ressources de fonctionnement de la Région. Alors qu'entre 2010 et 2016 les dotations de l'Etat représentaient, en moyenne, 33% des recettes réelles de fonctionnement, elles ne représenteraient plus que 3% en 2018 tandis que le poids de la fiscalité régionale évoluerait de 57% à 91%.

EVOLUTION DE L'ARCHITECTURE DES RESSOURCES RÉGIONALES DE FONCTIONNEMENT



Le dynamisme de la fiscalité régionale

Indépendamment de l'octroi de la nouvelle part de TVA, la fiscalité régionale évolue de +5,44%. Ce dynamisme est essentiellement lié à celui anticipé sur la CVAE (+6,68%) et sur les ressources régionales de l'apprentissage (+10,30%). En effet, ces recettes sont respectivement assises sur la valeur ajoutée des entreprises et l'évolution de la masse salariale, indicateurs dynamiques en période de reprise économique.

En revanche, il est nécessaire de rappeler que deux évolutions négatives viennent dégrader le dynamisme des recettes régionales :

- La suppression du fonds de soutien à l'économie.
- La poursuite de la baisse de certaines dotations allouées à la Région.

Présentation détaillée des recettes régionales en 2018

Les concours financiers de l'État

En complément des évolutions évoquées précédemment, les concours financiers pour l'année 2018 seront les suivants :

- S'agissant de la Dotation Générale de Décentralisation (DGD), il est proposé d'inscrire une recette de 19 M€.
- S'agissant de la section d'investissement et de la Dotation Régionale d'Équipement Scolaire (DRES) il est proposé d'inscrire au budget primitif 2018, un montant de 23,12 M€ soit un montant identique à celui des exercices précédents.

Synthèse des concours financiers en fonctionnement	BP 2017	BP 2018	EVOLUTION
TOTAL	223,33	36,25	-36,25%
DGF forfaitaire	185,44	0	-100%
DCRTP	12,37	11,56	-6,58%
DGD	18,60	19,00	2,15%
Allocations compensatrices	6,90	5,69	-17,54%

Les ressources fiscales

La fiscalité directe sans pouvoir de taux

Le produit attendu au titre de la fiscalité directe devrait s'établir à 507,79 M€ soit une augmentation de 6,01 % par rapport au budget primitif 2017.

- La Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE)
Jusqu'en 2016, les Régions bénéficiaient de 25 % du montant total de la CVAE collectée au niveau national. Depuis 2017, comme évoqué plus haut, elles perçoivent 50 % du produit de CVAE collecté. La notification prévisionnelle des services de l'Etat, s'agissant du produit 2018 fait état d'un montant de 458,1 M€, en augmentation de + 5,6% par rapport à la notification 2017.
- L'Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux (IFER)
Cette contribution indirecte qui se décompose en 2 recettes complémentaires, d'une part, l'IFER ferroviaire et, d'autre part, l'IFER télécom, est particulièrement atone. S'agissant de l'IFER ferroviaire, il est proposé d'inscrire une recette de 12,10 M€. Pour l'IFER télécom, il est proposé de reconduire un montant identique au BP 2017 soit 21,70 M€ compte tenu de l'absence de dynamisme de son assiette.
- Le Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR)
Ce reversement est non indexé, par conséquent, il est proposé de le reconduire à un montant identique à celui définitivement notifié par l'Etat en 2017 soit 15,89 M€.

La Fiscalité indirecte avec pouvoir de taux : la TICPE et la taxe sur les cartes grises

Depuis la réforme de la taxe professionnelle, la capacité de la Région à agir sur ses recettes fiscales, tant sur le taux que sur l'assiette, s'est fortement réduite. Ainsi, la fiscalité à pouvoir de taux regroupe exclusivement des taxes indirectes que sont la Taxe Intérieure sur la consommation des produits énergétiques (TICPE) et la Taxe sur les Certificats d'Immatriculation des Véhicules (TCIV) dite taxe sur les cartes grises. S'agissant de la TICPE, la Région des Pays de la Loire, à l'instar des autres régions, applique le taux maximum autorisé par le législateur. Par ailleurs, la Région des Pays de la Loire a choisi de ne plus lever la taxe sur les permis de conduire depuis 2004.

Le montant global estimé pour 2018 au titre de ces 2 taxes est de 371,24 M€ (dont 42 M€ s'agissant de la section d'investissement) contre 359,78 M€ au budget primitif 2017 soit une progression de 3,19%.

Pour la TICPE, il est proposé d'inscrire un montant de 195,24 M€ au titre de la section de fonctionnement et de 42 M€ au titre de la section d'investissement, et pour la taxe sur les cartes grises, il est proposé d'inscrire un montant de 134 M€.

La Fiscalité indirecte sans pouvoir de taux : la TVA

L'article 149 de la Loi de Finances Initiale pour 2017 octroie à compter de 2018, une fraction de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) qui se substitue à la DGF.

L'Etat a confirmé que les Régions percevront dès 2018 le dynamisme constaté sur la TVA qui est estimé, selon le Ministère de l'Economie, à + 2,5%. Il est donc proposé l'inscription d'une recette de 190 M€ qui correspond au montant de la DGF 2017 augmenté de ce dynamisme.

Les ressources de substitution des recettes de la formation professionnelle et de l'apprentissage

Les ressources de substitution des recettes de formation professionnelle et de l'apprentissage sont un panier fiscal qui se compose de diverses contributions telles que la taxe d'apprentissage, la TICPE ou des frais de gestion.

Son dynamisme global est attendu à + 8,57% pour atteindre un montant de 184,81 M€, contre 170,22 M€ au BP 2017.

- **Les recettes de formation professionnelle** : il est proposé l'inscription d'une recette de 44,75 M€, en légère hausse par rapport au BP 2017 (43,45M€)
- **La part régionale de la nouvelle taxe d'apprentissage** : elle comprend une part fixe qui s'élève à 98,4 M€ et une part variable d'un montant de 18,6 M€ soit un montant total de 117,0 M€ (contre 106,07 M€ au BP 2017)
- **La compensation des primes aux employeurs d'apprentis** : deux dispositifs augmentent de 2,4 M€ au total avec des inscriptions s'élevant à 16,4 M€ pour les primes aux employeurs d'apprentis pour les entreprises de moins de 11 salariés, et de 6,7 M€ pour la nouvelle aide au recrutement d'un premier apprenti ou d'un apprenti supplémentaire pour les entreprises de moins de 250 salariés.

Les recettes liées aux politiques régionales

Les recettes liées aux politiques régionales sont inscrites en légère baisse au Budget primitif 2018 par rapport à 2017 (-0,41%).

En section de fonctionnement, les recettes attendues en 2018, sont inférieures aux prévisions 2017 de 4,82% et représentent 77,78 M€. Cet effet est principalement lié à la fin du plan 500 000 formations. En neutralisant cette participation, les autres recettes de politiques régionales de fonctionnement augmentent de près de 54% par rapport à 2017, grâce aux recettes tarifaires liées aux transports loi NOTRe qui seront perçues par la Région en 2018 sur une année pleine.

Les recettes d'investissement tendent à diminuer l'impact de la baisse globale des recettes de fonctionnement. En hausse de 1,92% par rapport à 2017, ces recettes sont proposées à hauteur de 157,63 M€.

Participations

Les participations reçues en section de fonctionnement baissent de 75% entre 2017 et 2018 et sont inscrites à hauteur de 11,45 M€ au titre du BP 2018. La fin du plan 500 000 formations explique à elle seule, cette diminution. Le versement du solde de la participation de l'Etat au plan 500 000 formations est évalué à hauteur de 3,51 M€ contre 33,678 M€ en 2017.

Les autres financements reçus en matière de formation professionnelle continue représentent 6,66 M€, regroupant les participations AGEFIPH et celles du conventionnement avec Pôle emploi. Les participations à portée culturelle, inscrites pour un montant de 470 000€ découlent des actions de la Région menées en partenariat avec les centres nationaux du Cinéma et du Livre. Enfin, quelques participations reçues au titre des charges de structure, de gestion ou de personnel sont inscrites à ce budget primitif 2018.

Les participations reçues au titre des investissements progressent nettement par rapport à 2017 (+37,5%) et sont inscrites à hauteur de 11,80M€. 60% de ces inscriptions, soit 7,13M€, sont dédiées à l'enseignement supérieur.

Elles viennent abonder les premiers financements déjà reçus sur d'anciennes opérations :

- l'extension de l'Agrocampus à Angers, inscrit dans la stratégie de développement du Campus du végétal ;
- les rénovations de l'IUT et de l'ISTIA à Angers, pour renforcer les conditions d'accueil des étudiants et l'attractivité des établissements, l'ensemble représente 1,69 M€.

En matière d'enseignement supérieur, de nouvelles participations sont proposées en inscription :

- la rénovation et la modernisation de l'IUT du Mans (3,5M€) ;
- la réalisation de l'opération du Campus de Saumur, projet immobilier mutualisé entre le Campus universitaire et les instituts de formation en soins infirmiers et aides-soignants, qui génère en 2018 des financements participatifs à hauteur de 1,24 M€ ;
- les opérations de restructuration de l'IUT d'Angers engagées par la Région dans le cadre d'une maîtrise d'ouvrage et dans un objectif de rénovation et de modernisation des locaux, qui engendre en 2018, 600 000€ de participations à recevoir des partenaires.

En matière de recherche, 750 000€ sont prévus en 2018 pour l'opération de construction de l'Institut de recherche en ingénierie de la santé (IRIS 2, anciennement dénommé Institut Montclair). Ce nouveau bâtiment accueillera notamment deux nouveaux laboratoires.

Enfin, dans le cadre de sa politique de développement territorial, la Région en tant que maîtrise d'ouvrage déléguée, percevra 3,77M€ pour le règlement des prestations relatives à l'aménagement des zones dites de solidarité à la Faute-sur-Mer (85).

Gestion des fonds structurels européens

Seules les actions du programme 2014-2020 généreront des recettes en 2018. Le précédent programme de fonds européens portant sur la période 2007-2013 devrait être soldé à l'horizon 2020. En section de fonctionnement, ces ressources sont inscrites à hauteur de 11,74 M€ soit en augmentation de 82,13% par rapport à 2017, grâce au rythme croissant des remboursements effectifs du FSE pour la période 2014-2020. Une enveloppe relative à l'assistance technique est également intégrée en 2018 pour les programmes FEDER, FSE et FEADER.

En section d'investissement, les fonds structurels européens présentent une baisse de 7,70% par rapport à 2017. Malgré l'augmentation du remboursement effectif FEDER (35,24 M€ en 2018 contre 10,80 M€ en 2017), les recettes FEADER ont été réévaluées fixées à 88,81M€ en 2018 contre 121,78 M€ en 2017. Toutefois, le montant des recettes FEADER (et FEAMP inscrites en 2018 à hauteur de

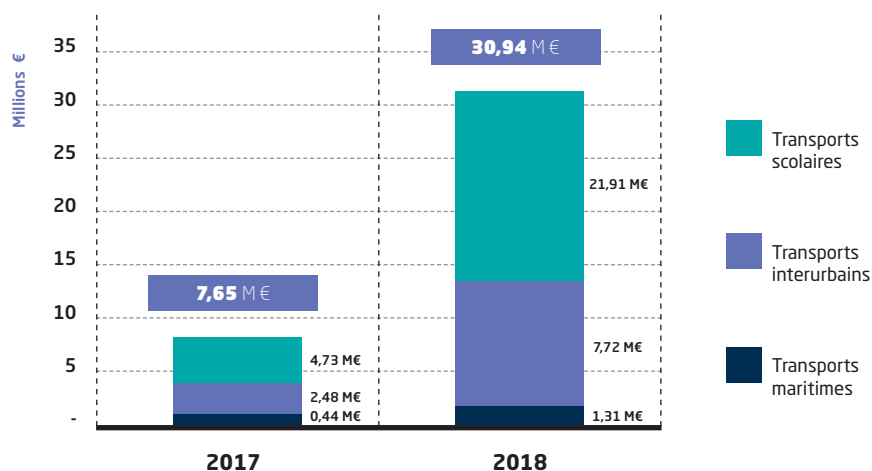
1,7M€) sont intégrées au budget régional en contrepartie d'un montant équivalent en dépenses. Ces opérations s'avèrent donc neutres pour l'équilibre du budget.

Recettes tarifaires et de gestion

Les recettes tarifaires et de gestion en section de fonctionnement, augmentent de 76,91% par rapport à 2017. Elles sont inscrites à hauteur de 51,28 M€ au Budget primitif 2018, contre 28,99 M€ en 2017. Ce phénomène s'explique largement par les nouvelles recettes de transports routiers et maritimes issues du transfert de compétences.

La région exerce, depuis le 1^{er} septembre 2017, les compétences en matière de transport de voyageurs interurbains sur lignes régulières et à la demande ainsi qu'en matière de transport scolaire et de transport maritime. Cette dernière a été déléguée au département de la Vendée jusqu'au 31 décembre 2017 et sera prolongée jusqu'au 31 décembre 2022. Les recettes tarifaires ainsi générées par les transferts « loi NOTRe » sont multipliées par 4 entre 2017 et 2018, puisqu'elles n'ont été perçues en 2017 que sur la période de septembre à décembre.

EVOLUTIONS DES RECETTES PERÇUES AU TITRE DES TRANSPORTS LOI NOTRE



Les autres recettes de gestion principalement alimentées par le fonds académique de rémunération des personnels d'internat (FARPI), les divers remboursements de charges de personnel ou recettes tarifaires générées par la politique régionale culturelle (Pass culture Sport, Folles Journées) par exemple, ou celle en faveur des agents régionaux représentent au total 14,71 M€ et progressent de 9,44% en un an.

Un montant de 5,63 M€ est proposé en inscription au titre des loyers et redevances perçus par la Région. Les ajustements techniques rendus nécessaires en 2017 conduisent à diminuer le montant des inscriptions budgétaires sur 2018. Néanmoins, cette enveloppe tient compte des différentes redevances générées par les politiques régionales en matière de développement industriel et d'innovation (loyers Technocampus Océan pour un montant de 1,34 M€ et EMC2 de Bouguenais pour 1,23 M€), de formations sanitaires et sociales (l'Institut de formations multifilières en travail social Marion Cahour de Rezé), de PRI et développement technologique (PRI Design, Smart Factory...) ou de la politique orientée vers le patrimoine (Hôtellerie et pôle énergétique de Fontevraud).

En section d'investissement, des recettes tarifaires et de gestion sont inscrites à hauteur de 0,3 M€ au titre des recettes FEDER E-lyco.

Remboursement de prêts et d'avances

En section de fonctionnement, les produits des intérêts liés aux différents prêts et avances attribués par la Région aux opérateurs économiques du territoire présentent un léger recul par rapport à 2017 (-6,08 %) et sont inscrits pour un montant de 973 472 euros.

En revanche, les remboursements en capital s'accroissent de 24% par rapport à l'an dernier, et génèrent 8,02 M€ de recettes d'investissement pour 2018. Elles portent en grande partie sur les fonds d'investissement en Pays de Loire et sur les nouveaux prêts « Contrat de croissance entreprise ».

A noter par ailleurs, l'inscription de 3,35 M€ de remboursement de l'avance versée pour des opérations d'infrastructures ferroviaires concernant les lignes Nantes-Saint Gilles-Croix-de-Vie et Nantes-Pornic qui portent ainsi **les recettes de remboursement d'avances et de prêts en investissement à 11,37 M€.**

Recettes exceptionnelles

En 2018, les recettes exceptionnelles seront constituées de trois éléments principaux :

- la cession du site de l'ancien lycée Eric Tabarly aux Sables d'Olonne actée en Commission permanente du 29 septembre 2017 pour un montant d'1,4 M€ ;
- les reversements d'indemnités d'assurance liés principalement au sinistre déclaré dans le lycée Rabelais de Fontenay-le-Comte en janvier 2017. Le montant attendu atteint 0,8 M€ ;
- la seconde échéance de paiement, par la Région Centre-Val de Loire, de la cession des 7 rames ZGC et 2 rames Regio2N V200, pour un montant de 7,49 M€.

Ainsi, les recettes exceptionnelles attendues en 2018, s'élèvent à 2,33 M€ en fonctionnement et 8,41 M€ en investissement.

Le Fonds de compensation pour la TVA (FCTVA)

Au BP 2018, l'inscription d'une recette d'investissement d'un montant de 17 M€ est proposée. Pour la section de fonctionnement, il est proposé d'inscrire un montant de 0,2 M€ au titre de cette recette.

Les opérations financières

Au titre des recettes liées aux opérations financières, 2,51 M€ de recettes sont inscrites au budget primitif 2018, un montant en progression de 23,70 % par rapport à 2017.

Les inscriptions en recettes de fonctionnement sont proposées à 1,8 M€ et les recettes d'investissement à 0,71 M€.

LES CONDITIONS DE L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE

L'équilibre formel du budget et de chacune de ses deux sections de fonctionnement et d'investissement fait intervenir des crédits de dépenses et de recettes destinées aux opérations dites d'ordre. Ces dernières sont cependant exclues des calculs financiers déterminant l'épargne et l'emprunt de l'exercice.

Les opérations d'ordre

Les opérations d'ordre, généralement équilibrées en dépenses et en recettes, sont destinées à affiner l'information comptable relative au résultat de l'exercice et au patrimoine de la collectivité.

Elles sont imputées sur des chapitres budgétaires spécifiques et ne donneront pas nécessairement lieu à exécution budgétaire.

L'amortissement des immobilisations

La dotation aux amortissements des immobilisations s'élève à **330 M€** à inscrire en dépenses de fonctionnement et en recettes d'investissement.

Les dispositions adoptées pour atténuer l'impact budgétaire de ces mouvements sont proposées à hauteur de **280 M€** (recettes de fonctionnement / dépenses d'investissement). Egalement, **35 M€** de recettes de fonctionnement et dépenses d'investissement sont nécessaires à la reprise comptable de subventions d'investissement, ce mécanisme concernant principalement la Dotation Régionale d'Équipement Scolaire (DRES).

Les opérations patrimoniales

Les opérations patrimoniales sont des opérations d'ordre impactant la seule section d'investissement. Il s'agit le plus souvent de modifications d'imputations faisant suite à des changements de nature des éléments constitutifs du patrimoine régional. **15 M€** sont proposés à ce titre, en dépenses et recettes d'investissement.

L'ajustement du virement entre sections budgétaires

Les dépenses de fonctionnement budgétées au titre du virement entre sections budgétaires constituent la variable d'ajustement de cette section ; il s'agit d'un résultat prévisionnel ne donnant pas lieu à la passation d'écritures comptables.

Recettes et dépenses réelles et d'ordre de la section de fonctionnement faisant ainsi apparaître un excédent de **209,23 M€**, ce montant fait l'objet d'un transfert en section d'investissement matérialisé par une dépense de fonctionnement complémentaire et une recette d'investissement équivalente.

Les opérations de gestion active de la dette

Les opérations neutres de gestion active de la dette inscrites à hauteur de **150 M€** en dépenses et en recettes, sont constituées d'opérations réelles et d'opérations d'ordre. A ce titre, **75 M€** sont inscrits en mouvements réels et **75 M€** en mouvements d'ordre, en dépenses comme en recettes.

Au total, les opérations d'ordre s'établissent comme suit :

en €	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	539 229 921	315 000 000
Amortissement des immobilisations / neutralisation	330 000 000	280 000 000
Reprises de subventions (DRES)		35 000 000
Virement entre sections	209 229 921	
Investissement	405 000 000	629 229 921
Gestion active de la dette	75 000 000	75 000 000
Amortissement des immobilisations / neutralisation	280 000 000	330 000 000
Reprises de subventions (DRES)	35 000 000	
Virement entre sections		209 229 921
Opérations patrimoniales	15 000 000	15 000 000
TOTAL	944 229 921	944 229 921

Après intégration des opérations d'ordre, l'équilibre comptable du budget primitif 2018 est donc obtenu dans les conditions schématisées comme suit :

en €	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	1 642 870 463	1 642 870 463
Opérations réelles	1 103 640 542	1 327 870 463
<i>Opérations d'ordre</i>	539 229 921	315 000 000
Investissement	1 209 855 543	1 209 855 543
Opérations réelles	729 855 543	505 625 622
Gestion de la dette	75 000 000	75 000 000
<i>Opérations d'ordre</i>	315 000 000	539 229 921
<i>Gestion de la dette -Ordre-</i>	15 000 000	15 000 000
<i>Opérations patrimoniales</i>	75 000 000	75 000 000
TOTAL	2 852 726 006	2 852 726 006

Épargne et emprunt

Les propositions budgétaires permettent de dégager une épargne brute de **224,23 M€** qui viendra ainsi autofinancer l'effort d'investissement annuel.

Déduction faite de l'amortissement de la dette, l'épargne nette s'établit à **91,23 M€**.

	en €	BP 2017	BP 2018
Recettes de fonctionnement		1 303 083 222	1 327 870 463
- Dépenses de fonctionnement		1 057 449 713	1 103 640 542
= Epargne brute		245 633 509	224 229 921
- Amortissement de la dette		107 000 000	133 000 000
= Epargne nette		138 633 509	91 229 921

La préservation d'un haut niveau d'autofinancement des investissements, par l'épargne et diverses recettes de la section d'investissement, conduit à maîtriser l'emprunt à **265,16 M€**.

	en €	BP 2017	BP 2018
Dépenses d'investissement (hors amortissement de la dette)		592 702 481	596 855 543
- Epargne nette		138 633 509	91 229 921
- Recettes d'investissement		233 268 811	240 461 756
= Emprunt de l'exercice		220 800 161	265 163 866

LES TROIS COMBATS DU REDRESSEMENT RÉGIONAL : L'EMPLOI LOCAL, L'ÉQUITÉ TERRITORIALE, L'EFFICACITÉ RÉGIONALE

MISSION 1 Le combat pour l'emploi local

ACTION 1 Faire émerger les PME du futur

Comme elle s'y était engagée lors de l'adoption en décembre 2016 du Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII), la Région déploiera en 2018 le Contrat de Croissance Entreprises, pierre angulaire d'une nouvelle relation avec les PME, fondée sur la confiance et la simplification.

Concrètement, les PME ont maintenant un accès simplifié aux aides : site unique, interlocuteur de proximité via les développeurs de l'agence et surtout un éventail de dispositifs répondant à chaque étape clef de la croissance de l'entreprise.

En 2018, la Région poursuivra son soutien aux réseaux de la création d'entreprise, avec un effort particulier autour de l'enjeu de la transmission, via le nouveau dispositif Pays de la Loire Transmission qui a remporté un franc succès en 2017 (75 bénéficiaires en 6 mois). Le nouveau Parcours entrepreneurs, issu de la reprise du dispositif NACRE, entrera en vitesse de croisière.

Pour les PME ayant besoin de conseils et d'accompagnement, clef du succès d'un accompagnement financier, la Région met en œuvre le dispositif unique Pays de la Loire conseil (97 dossiers soutenus en 2017), mais aussi les boucles DINAMIC opérées par la CCIR ou encore l'école des entrepreneurs « Pays de la Loire Accélérateur », dont la deuxième promotion sera lancée mi 2018 (la première promotion s'achèvera en 2019).

S'agissant des prêts sur mesure, de Pays de la Loire redéploiement (ex-P2RI), l'enveloppe proposée au BP2018, en légère baisse, reflète la demande moindre constatée en 2017, probablement du fait de la reprise ; le même phénomène frappe le fonds régional de garantie, géré par Bpifrance et qui ne nécessite pas de ré-abondement en 2018. Le recours à des subventions directes à l'investissement reste possible mais les prêts seront privilégiés. En matière de fonds propres, la création d'un fonds de fonds est à l'étude, qui devrait permettre d'accroître la lisibilité et l'effet de levier des fonds existants. La poursuite de l'outil régional de co-investissement dans Pays de la Loire Participations est proposée.

Les TPE ligériennes pourront en 2018 accéder au récent prêt totalement dématérialisé géré par Bpifrance (Pays de la Loire Prêt TPE/PME). Lancé lors du Pacte pour la Ruralité, Pays de la Loire Commerce Artisanat (PLCA) a permis d'aider une trentaine de commerces en 2017 ; il sera poursuivi en 2018, bien qu'il n'implique pas le même niveau d'abondement que l'an dernier. L'accompagnement des entreprises artisanales restera animé par la Chambre des Métiers, ainsi que les métiers d'art. Enfin, la région a été retenue pour l'appel à projet Territoires Fragiles de l'Agence France entrepreneurs, qui devrait à terme permettre à 400 TPE d'être soutenues dans leurs initiatives de proximité (1M€ de budget total, dont 50% Région).

En particulier pour l'industrie, la région poursuivra la mise en œuvre du plan industrie du futur, avec le lancement d'actions collaboratives entre acteurs d'une même filière (mode, construction nautique, etc.) et le lancement de nouveaux appels à manifestations destinés à faire bénéficier 70 entreprises d'un parcours individualisé de modernisation en 2018.

De plus, en 2018, le budget confié à l'Agence régionale pour l'animation économique et l'accompagnement des filières stratégiques est en hausse, afin de lui permettre de traiter les nombreuses sollicitations nées du travail de terrain des développeurs économiques présents dans les départements.

En matière d'innovation, le dialogue de gestion avec les pôles et les technopoles sera systématisé en 2018 afin de les inciter à avoir une action la plus régionalisée possible et à se rapprocher des PME. Le concours Résolutions, véritable appel à solutions pour rapprocher start-up, laboratoires et PME/ETI, sera poursuivi compte tenu du succès des 5 premières éditions. Un véritable réseau régional des Technocampus sera lancé, afin de mettre en tension le paysage de l'innovation. D'un point de vue budgétaire, la baisse apparente du budget innovation s'explique par le choix de passer par l'agence régionale et de monter des structures de type SAS pour les bâtiments du CEA Tech et des nouveaux Technocampus. In fine, la valeur produite pour les entreprises et les structures d'innovation est la même et cela permet à la Région de consacrer les marges de manœuvre budgétaires à de nouveaux projets sur l'ensemble des territoires.

Enfin, force est de constater que les performances à l'export de économie ligérienne restent limitées. C'est pourquoi la Région a décidé en 2018 de préserver le budget international avec 6,11 M€ contre 6,95 M€ l'an dernier. Une refonte du dispositif PRIM'EXPORT est prévue, afin de favoriser le « chasser en meute » sur quelques salons stratégiques et éviter les effets d'aubaine et d'abonnement. Suites aux demandes remontées du Hub International, sera lancé en 2018 un dispositif d'accompagnement des PME qui décident de recruter pour structurer leur politique export (assistant, commercial export...). Quant aux Envoyés spéciaux régionaux présents en Asie, en Afrique et en Amérique du Nord, ils seront chargés en 2018 de mettre en œuvre la feuille de route par région qui sera validée dans les prochaines semaines. S'agissant des actions de solidarité et de rayonnement international, le choix a été fait de stabiliser ce budget en AP/AE (appels à projets thématique, Afrique, Réseau régional multiacteurs).

ACTION 2 Faire des grandes mutations un moteur de production

De grands secteurs économiques sont particulièrement concernés par des mutations majeures. Parmi eux figurent l'économie numérique, le tourisme, l'économie sociale et solidaire, l'agriculture, la transition énergétique et la recherche. En 2018, les opportunités ouvertes par la croissance bleue figureront parmi les enjeux centraux de l'ambition maritime régionale.

2018 sera l'année de pleine mise en œuvre du plan régional en faveur de l'économie numérique. Par le nouveau dispositif d'aide à l'investissement numérique, centré sur les logiciels et leur intégration, davantage que sur l'acquisition de matériel, la Région prévoit d'aider les PME à réussir leur mutation digitale. Parallèlement, la région développera sur le territoire une offre d'accompagnement à partir d'une rénovation des activités du centre international pour la réalité virtuelle situé à Saint Nazaire. Parmi les nouveautés 2018 que la région a prévu d'accompagner : l'implantation d'une antenne du NUMA à Angers, le développement du nouveau Laval Virtual Center, etc.

Parallèlement, le tourisme restera en 2018 un secteur clé de la politique économique régionale (+33% de CPI). La mise en œuvre du SRDTL sera poursuivie. La maturité des infrastructures relatives aux voies cyclables ne nécessite plus le même niveau d'intervention publique, désormais focalisé sur le gros entretien et les boucles de raccordement (1M€ par an). Cela permet, en cohérence avec les objectifs du schéma régional de développement touristique et des loisirs, de renforcer les outils d'aides à l'investissement touristique, à hauteur de 2,6M€ par an. À cet égard, le lancement du dispositif Pays de la Loire Investissement touristique, qui privilégie les prêts aux subventions, permettra un recyclage du soutien régional et ainsi une pérennisation de l'action régionale en faveur des professionnels.

Par ailleurs, le soutien à l'économie sociale et solidaire sera poursuivi en 2018, conformément à la stratégie régionale adoptée fin 2016. Le principal objectif reste de renforcer la robustesse des entreprises de l'ESS en les dotant des outils de la croissance des entreprises dites classiques.

De plus, la trajectoire budgétaire en matière agricole s'inscrit dans la continuité du BP 2017, qui avait déjà intégré les orientations nouvelles de la stratégie Agri-alimentaire 2016-2020 « de notre Terre à notre Table », votée en décembre 2016, avec quelques évolutions budgétaires à périmètre constant. Avec 24M€ d'AP et 4M€ d'AE, ce budget est basé sur le consommé 2017 (prévisionnel). La mise en paiement des dossiers du PDRR (ARIAA, PCAE) implique une dynamique soutenue des CP d'investissement (16M€).

La Région accompagnera en 2018 la création d'emplois en facilitant l'installation et la transmission, en innovant et en formant. Afin que les filières alimentaires rayonnent au niveau national et international, la Région les accompagnera du local au grand export. En 2018, la Chambre d'agriculture animera un programme sélectif sur 8 salons internationaux prioritaires. La modernisation des exploitations agricoles reste une priorité (PCAE végétal et animal). Le soutien actif aux investissements nécessaires à la modernisation de l'industrie agroalimentaire sera poursuivi.

En 2018, une attention particulière sera apportée au soutien à l'agriculture biologique. L'agriculture biologique fait partie de l'agriculture plurielle que soutient la région dans sa stratégie agri-alimentaire votée en décembre 2016, avec un objectif clair : le renforcement de la viabilité et de la compétitivité de tous les types d'agriculture, avec notamment un soutien à la production bio et aux démarches de qualité. Ceci dit, la très forte dynamique de l'installation en bio depuis 2015 entraîne des besoins financiers beaucoup plus élevés que ce que permettait la programmation 2014/2020 du FEADER pour la conversion et le maintien. L'Etat doit clarifier début 2018 sa position quant à sa capacité d'accompagner la conversion et le maintien conformément aux règles du PDR. Sur cette base, la Région, en lien avec l'Etat et l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, pourra ajuster au Budget supplémentaire ses orientations pour l'accompagnement des aides à l'agriculture biologique.

En matière d'innovation, le paysage sera simplifié, avec l'aboutissement du rapprochement du Pôle agronomique de l'ouest (PAO) avec les pôles Valorial et Végépolys. Le technocampus Alimentation (ex Cap Aliment) sera inauguré début 2018 et il intégrera le réseau régional des technocampus. Le recours à des projets européens sera facilité (Horizon 2020).

S'agissant de la pêche et de l'aquaculture, le soutien régional est globalement stable, en dehors du plan d'urgence mytilicole qui prend fin.

En 2018, les filières cheval et bois bénéficieront d'un soutien renforcé.

La transition énergétique sera également un défi majeur du XXI^e siècle. C'est une troisième révolution industrielle, rendue possible par les énergies renouvelables et les technologies numériques. Chef de file sur l'énergie et le climat, la Région entend être le chef d'orchestre de la politique de transition énergétique dans le cadre de l'émergence d'une croissance verte. Face à l'épuisement des ressources fossiles et au changement climatique, il s'agit de dépasser un discours écologique culpabilisant pour favoriser une écologie positive porteuse d'innovations et d'emplois.

Les mesures de la feuille de route adoptée au BP 2017 connaîtront une montée en puissance en 2018. Des actions régionales seront menées dans le domaine de la transition énergétique avec 15,5 M€ d'AP et 1,33 M€ d'AE :

- **La création du fonds d'investissement pour les énergies renouvelables**, prévu dans le cadre de la feuille de route ;
- Le soutien aux projets réseaux intelligents dans le cadre de SMILE ;
- la poursuite du dispositif d'aide aux particuliers très modestes pour la rénovation énergétique de leurs logements, ainsi qu'à la rénovation des bâtiments publics ;
- le démarrage du soutien aux plateformes territoriales de rénovation énergétique.

Dans le domaine de la recherche, plusieurs axes prioritaires sont développés afin de répondre aux enjeux majeurs de ce secteur. En premier lieu, **le renforcement du développement et de l'attractivité des pôles de recherche d'excellence de la Région en matière d'enseignement supérieur et de recherche constituent une de nos priorités**. Notre objectif est d'améliorer l'attractivité du territoire en attirant des chercheurs à la renommée internationale, capables d'enclencher de nouvelles dynamiques de développement grâce à l'appel à projets « *Connect Talent* » qui se poursuivra en 2018.

Par ailleurs depuis 2017, **avec le nouveau dispositif « Étoiles montantes », la Région accompagne également les trajectoires de jeunes chercheurs ligériens prometteurs, capables de devenir les meilleurs européens de leur domaine**. Un nouveau dispositif de soutien à ces mobilités nationales, permettant aux chercheurs statutaires qui arrivent en Pays de la Loire d'engager rapidement leurs travaux de recherche dans des conditions optimales, sera défini en lien avec les établissements pour une mise en place au cours du premier semestre 2018.

Il convient ensuite de donner aux chercheurs les moyens d'une recherche qui s'appuie sur les filières régionales majeures, tout en étant ouvertes aux nouvelles opportunités. Les investissements immobiliers et d'équipements scientifiques, notamment dans le cadre du CPER, seront poursuivis pour donner les moyens aux chercheurs ligériens d'une recherche performante aux standards internationaux. Les thématiques associant Recherche, Formation et Innovation (RFI) seront poursuivies avec la volonté d'optimiser les financements au profit de projets opérationnels. Cette

priorité se traduira également par **un soutien affirmé aux projets du Programme Investissements d'Avenir tels que « NExT »** de l'appel à projets ISITE ou le projet IHU à venir dans le cadre du PIA3. Dans l'optique de veiller à l'émergence des filières de demain, **le programme de « paris scientifiques » qui accompagne la prise de risque pour développer des secteurs à fort potentiel, sera poursuivi.**

Le troisième axe est celui de l'accroissement des liens avec les entreprises pour mobiliser les compétences académiques au bénéfice de l'innovation et du développement de l'économie et de l'emploi. Dans un contexte de concurrence entre les territoires et de renouvellement, les priorités de la Région seront de participer au pilotage des structures chargées de la valorisation de la recherche, soutenir la maturation des compétences académiques vers le marché, encourager le développement de coopération entre les laboratoires de recherche et les entreprises locales.

ACTION 3 Faire de la formation la garantie des emplois de demain

Pour permettre aux ligériens un accès facilité à l'emploi, il est nécessaire d'adapter l'ensemble de nos actions de formations, du lycée à l'enseignement supérieur et de l'apprentissage à la formation professionnelle.

L'année 2018 sera tout d'abord marquée par la poursuite du déploiement du Plan de relance de l'apprentissage dont les premiers résultats se traduisent par une hausse significative des effectifs apprentis lors de cette rentrée. Au 15 novembre 2017, **les 54 CFA de la Région accueillent 30 200 apprentis et pré-apprentis** soit une évolution de 6,6% qui concerne tous les niveaux de formation, tous les départements et presque tous les secteurs professionnels. Avec une évolution de 4,5% en 2016, en deux ans, **les effectifs d'apprentis de la région auront fait un bond de plus de 11%.**

Il est non moins important de rappeler le rôle pivot joué par la Région pour articuler les différents acteurs intervenants sur ce dossier. Au-delà même des enjeux de péréquation budgétaire ou d'équilibre territorial, il s'agit plus fondamentalement de donner confiance aux jeunes, aux familles et aux entreprises dans l'excellence de cette voie de formation professionnelle initiale.

En 2018, les investissements sont maintenus au niveau de ceux de 2017 avec 18 M€ de crédits de paiements qui concerneront notamment la réalisation des travaux de modernisation et d'extension des cinq CFA de l'Université Régionale des Métiers (URMA) et la construction d'un nouvel internat au CFA du BTP de Loire Atlantique à Saint-Brévin. Ces investissements seront également consacrés à la poursuite de la modernisation des équipements des CFA, en lien notamment avec les mises aux normes en matière d'accessibilité et de sécurité, et la nécessaire prise en compte du numérique dans la pédagogie. Une autorisation de programme de 15,4 M€ permettra également d'assurer la programmation de nouvelles opérations de modernisation, comprenant notamment la rénovation des locaux du CFA du lycée agricole du lycée du Fresne et une nouvelle implantation du CESI à Saint Nazaire

Pour les dépenses de fonctionnement, 134 M€ sont inscrits en crédits de paiement. Cette évolution maîtrisée par rapport à l'évolution des effectifs prend en compte la bonne collecte de taxe d'apprentissage des CFA, tout en continuant d'accompagner une évolution forte de l'offre de formation. Pour rappel, ce sont 98 nouvelles ouvertures de formation qui ont été réalisées en 2016, 90 en 2017 et 84 qui sont présentées dans le cadre du budget 2018, ce qui fera un total de 272 ouvertures en 3 ans.

Par ailleurs, en cohérence avec les engagements de stabilité affirmés lors du Plan de relance, la Région poursuit ses dispositifs d'accompagnement des aides aux apprentis et aux employeurs, intégrant notamment **le Pass Permis pour les jeunes et l'aide à la professionnalisation pour les employeurs**.

Le budget de fonctionnement prend également en compte la mobilité européenne et internationale des apprentis ainsi que toutes les actions de valorisation des métiers et de l'apprentissage. **L'année 2018 sera marquée par les 45^{es} Olympiades des métiers, les 15 et 16 mars au Parc des Expositions d'Angers**. Plus de 250 jeunes y seront en compétition sur 50 métiers. 20 000 visiteurs (collégiens et grand public) y sont attendus. **L'ApprentiBus démarrera sa tournée pour aller au-devant des collégiens en janvier**.

La professionnalisation des acteurs, personnels de CFA et maîtres d'apprentissage, sera également poursuivie afin d'offrir un service de qualité à l'ensemble des jeunes et des entreprises qui ont fait le choix de l'apprentissage, « le plus court chemin vers l'emploi ».

La politique régionale des lycées concerne aussi bien les travaux de constructions, de rénovation ou d'entretien que le fonctionnement quotidien des lycées. L'année 2018 sera notamment marquée par la création de 70 postes régionaux supplémentaires dans les établissements. L'enjeu est de prendre en compte la fin des emplois aidés, décidée par le gouvernement sans concertation préalable, et de faciliter les remplacements, ce qui constitue un axe majeur de renforcement du service et d'amélioration des conditions de travail.

Après une année 2017 de transition au cours de laquelle plus de 80 M€ ont été consacrés aux investissements dans les lycées, la nouvelle Stratégie d'investissement dans les lycées (SIL) est présentée à l'occasion du BP 2018. Elle couvrira la période 2018-2024. Elle porte l'ambition de créer les meilleures conditions de réussite possibles de tous les jeunes en Pays de la Loire, par la qualité des bâtiments et des lieux de vie, et des conditions d'accueil optimisées, au service de tous les parcours de formation, et sur l'ensemble du territoire.

La Région rencontre en particulier un formidable défi démographique, **la prévision du nombre de lycéens par l'INSEE en 2014 ayant été dépassée dès 2016 avec neuf ans d'avance. On estime à 2 000 le nombre d'élèves supplémentaires** à la rentrée 2017-2018 en voie générale et technologique, dans des zones en forte tension de Loire-Atlantique et de Vendée principalement. Dans ce contexte, deux études ont été lancées pour objectiver de manière inédite les flux démographiques et la capacité réelle d'accueil des établissements.

Dans les 7 prochaines années, la Région consacrera **780 M€ aux investissements dans les lycées, dont 74,75 M€ dès 2018**. Ceci permettra à la fois d'assumer les engagements pris par la collectivité, de répondre aux besoins prioritaires des territoires, tout en s'inscrivant dans une trajectoire financière soutenable.

Ces investissements programmés sont répartis en quatre priorités :

1. Répondre à l'urgence démographique et améliorer les conditions d'accueil pédagogique et fonctionnel sur tout le territoire ligérien, qui représentera 40% de l'effort régional. En 2018, cette priorité se traduira par la poursuite de la construction des nouveaux lycées de Nort-sur-Erdre,

St-Gilles-Croix-de-Vie, Aizenay et Pontchâteau, par le lancement d'une étude de besoin pour la création d'un nouveau lycée en sud-Loire.

2. Promouvoir des lycées bien entretenus, sobres, sûrs, accessibles et exemplaires en matière de transition énergétique et écologique. Cette priorité représentera également 40% de l'effort régional qui bénéficiera à tous les territoires, même en l'absence de tension démographique. L'excellence environnementale souhaitée pour la SIL se traduira par des opérations de performance énergétique visant à surpasser la réglementation et obtenir les labels « Energie positive et bas carbone » et « bâtiment biosourcé » pour les lycées neufs.

3. Améliorer l'environnement de travail des agents régionaux dans les lycées (10% de l'effort régional). En cohérence avec la feuille de route managériale dans les lycées, il s'agira de travailler sur le champ de la restauration, des locaux de travail, des vestiaires, ateliers et lieux de vie.

4. Rester agile et soutenir les formes d'innovations éducatives (10% de l'effort régional). L'enjeu est de répondre à des évolutions potentielles du cadre pédagogique national, mais aussi de soutenir des projets territoriaux innovants, dont pourront faire partie les « établissements tricolores - les couleurs de la réussite ».

La Région poursuivra par ailleurs le plan de modernisation des équipements des lycées publics. Tout en veillant à l'amélioration des conditions de vie et de formation des lycéens, la Région apportera une attention particulière à l'adaptation des équipements aux besoins des formations notamment professionnelles sur le territoire régional.

L'ambition régionale pour le numérique se concrétisera à travers la politique de renouvellement d'équipements informatiques, le développement des nouveaux usages (BIM, poursuite du déploiement du wifi...) et le lancement de la 3ème génération de l'espace numérique de travail e-lyco qui devra concilier qualité des usages et maîtrise des coûts.

Par ailleurs, la Région soutiendra les établissements privés sous contrat, dans le cadre du conventionnement avec les têtes de réseau UNRADEL, FRMFR et UNREP. La collectivité poursuivra son accompagnement aux projets d'investissement de ces établissements, qui doivent également prendre leur part à la résolution des enjeux démographiques de notre territoire.

De plus, le budget primitif 2018 propose une revalorisation des forfaits obligatoires d'externat des lycées privés sous contrat d'association afin de remédier aux écarts constatés par rapport à l'application des textes. L'année 2018 sera également la dernière des trois années de rattrapage en matière d'aides éducatives et sociales afin d'assurer l'équité de traitement entre les élèves du public et ceux du privé.

Les différents dispositifs d'aides sociales directes visant à l'allègement du budget « rentrée » des familles seront reconduits en 2018 (Gratuité des manuels scolaires, Dotation de crédits d'équipement professionnel, Fonds social lycéen régional, Bourse au mérite dont les critères d'éligibilité ont été élargis à la dernière rentrée).

Le Pacte Educatif régional, adopté en 2017, dont l'ambition est de favoriser la réussite et l'insertion professionnelle des lycéens et apprentis ligériens, sera proposé à l'ensemble des lycées publics et privés. En 2018, les deux dispositifs de crédits délégués : « Crédits éducatifs » et « Crédits Mobilité »,

seront maintenus mais fusionnés pour d'une part simplifier les procédures et d'autre part renforcer l'autonomie de choix des établissements.

Par ailleurs, pour lutter contre le décrochage scolaire, la Région a notamment fait le choix de soutenir dès 2016 le développement d'un réseau d'Écoles de Production en Pays de la Loire comme une offre alternative de formation. Ce dispositif montera en puissance durant l'année 2018. Il vient compléter plusieurs appels à projets et actions de soutien en termes d'information/orientation, soutien et accompagnement des jeunes en difficulté.

La politique en faveur de l'emploi et de la formation professionnelle continue a fait l'objet, dès le BP 2017, d'ajustements importants pleinement effectifs en 2018. La refonte complète de l'offre de formation de la Région en faveur des demandeurs d'emploi se structure désormais en trois programmes complémentaires formant le « continuum » d'un parcours vers l'emploi :

- Programme PREPA pour aider les demandeurs d'emploi les plus en difficulté à définir un projet professionnel et se remettre à niveau ;
- Programme VISA pour qualifier les demandeurs d'emploi dans les métiers où des besoins de recrutement sont signalés ;
- Programme ACCES pour accompagner les demandeurs d'emploi à accéder directement à un emploi repéré, ou à créer / reprendre leur entreprise.

Pour la réalisation de ces programmes, des crédits de paiement à hauteur de 160,2 M€ sont proposés en fonctionnement, complétés par 3,3 M€ en investissement. Des autorisations d'engagement et de programme à hauteur respectives de 213,1 M€ et de 3,4 M€ sont proposées en fonctionnement et en investissement.

Ainsi, ce sont plus de 30 000 ligériens qui devraient être formés en 2018 grâce à l'intervention de la Région.

Par ailleurs, la Région poursuivra son soutien aux formations courtes d'adaptation à l'emploi, dont les dernières évaluations confirment la performance en matière de retour à l'emploi, et cela en partenariat étroit avec Pôle Emploi et les OPCA. De plus, pour les formations achetées sur ses nouveaux marchés, la Région a mis en place un forfait « Accompagnement et performance » qui vise à inciter les organismes à travailler au placement en emploi de leurs stagiaires à l'issue des formations.

À cet égard, les enquêtes de placement à 6 mois réalisées par le CARIF-OREF montrent que 59% des stagiaires ayant suivi une formation qualifiante sont en emploi. Ce taux se monte à 73% s'agissant des formations courtes d'adaptation à l'emploi et à 87% pour les formations sanitaires et sociales.

Les présentes propositions budgétaires tiennent compte du désengagement confirmé de Pôle Emploi en matière de prise en charge, à hauteur d'environ 8 M€ en année pleine, de la rémunération de stagiaires de la formation professionnelle continue. Afin de sécuriser les parcours des stagiaires et éviter des abandons de formation, la Région a prévu de prendre le relais et de verser ces rémunérations. Une subvention de l'opérateur national est prévue en compensation partielle.

Les présentes propositions intègrent également les revalorisations réglementaires des indemnités de stage des étudiants infirmiers et des bourses du sanitaire post bac, à hauteur respective de 0,6 M€ et 0,9 M€, pour lesquelles les compensations attendues de l'État ne sont pas encore déterminées.

Il convient enfin de préciser que la mise en œuvre du Plan Investissement Compétence (PIC) annoncé par le Gouvernement n'est pas intégrée dans les présentes propositions, puisqu'aucune information n'était disponible au moment de la rédaction de ce rapport.

Enfin, l'année 2018 sera celle de la mise en œuvre de la Stratégie régionale pour l'emploi et la formation professionnelle (SREFOP), ainsi que du Schéma des formations sanitaires et sociales qui lui est annexé. Ces deux schémas stratégiques ont été très largement concertés avec l'Etat et les Partenaires Sociaux. Après l'adoption de la SREFOP en CREFOP plénier le 23 octobre 2017, la session du budget primitif doit être l'occasion de son approbation par le Conseil régional. Pourront ensuite s'envisager, au printemps 2018, l'approbation du plan régional de l'orientation ainsi qu'un plan en faveur de l'emploi, qui viendront en déclinaison de cette nouvelle stratégie. En 2018, la Région aura ainsi adopté, en étroite concertation avec ses partenaires, l'ensemble des cadres stratégiques permettant d'agir sur l'orientation, la formation et l'emploi.

Dans le domaine de l'enseignement supérieur, l'investissement pour la réussite des jeunes et leur insertion professionnelle constitue un défi majeur, les autorisations de programme et d'engagement pour 2018, représentent ainsi 15 M€.

Dans ce domaine aussi, les Pays de la Loire font face à un défi démographique sans précédent, plus marqué qu'au niveau national. **Toutes formations post-bac confondues, les effectifs étudiants passeront de 120 000 en 2015 à 140 000 en 2020. Les dépenses prévues sur la période 2018-2021 accompagnent donc les investissements structurants pour amortir le défi démographique et améliorer la qualité de l'enseignement supérieur.**

MISSION 2 Le combat pour l'équité territoriale

ACTION 4 Développer les infrastructures et les réseaux de demain

L'équité territoriale, c'est d'abord l'accès aux infrastructures routières, ferroviaires et portuaires mais aussi l'accès à la téléphonie mobile et au Très Haut Débit.

Disposer d'infrastructures et de services de transport de qualité et performants constitue un enjeu fondamental pour notre Région, afin d'assurer la mobilité au quotidien, favoriser le développement économique et combattre l'enclavement de certains territoires.

2017 a constitué une année historique en matière de transport régional avec la mise en place du cadencement généralisé sur le réseau ferroviaire régional, la création d'un nouvel axe structurant reliant Laval à Angers et Nantes avec des trains TER empruntant la LGV via la virgule de Sablé-sur-Sarthe, ce qui constitue une première mondiale.

Parallèlement, la mise en place du transfert de compétence prévu par la Loi NOTRe a rendu la Région **responsable en matière de transports interurbains, scolaire et maritimes.**

En 2018, la Région continuera à s'affirmer comme l'acteur incontournable des transports et des mobilités en Pays de la Loire. La nouvelle convention Région-SNCF pour l'exploitation et le financement du réseau régional TER 2018-2023 portera **une exigence accrue de qualité de service vis-à-vis de l'exploitant.** La contribution financière régionale est fixée 155 M€ en 2018, ce qui représente un engagement considérable.

En accompagnement de cette nouvelle convention, une réflexion est en cours afin de **proposer une nouvelle tarification TER en 2018**.

Les lignes autocars interurbaines et scolaires représentent 191 M€ d'euros de dépenses pour la Région suite au transfert. De plus, 4,7 M€ sont prévus au titre de la nouvelle compétence maritime pour le transport des biens et des personnes vers l'Île d'Yeu qui sera déléguée au Conseil départemental de la Vendée dans le cadre d'une convention renouvelée en 2018.

En ce qui concerne **le matériel roulant**, 26,6 M€ d'AP sont prévus au BP 2018.

En matière **d'infrastructures ferroviaires**, le budget 2018 est de 21,4 M€ en AP et de 17,5 M€ de CP.

Dans le cadre du projet de **modernisation de la section ferroviaire Clisson-Cholet**, qui représente un investissement de 50 M€, la disponibilité des crédits de l'État, d'un montant d'environ 7 M€, reste incertaine à ce jour. La Région a pris ses responsabilités pour faire aboutir cette opération en affectant, dès la Commission Permanente du 17 novembre 2017, la totalité du montant de sa participation de 33,25 M€. Si les crédits de l'État peuvent être débloqués, les travaux pourront être engagés dès 2018, suite à la signature de la convention.

Concernant **le contournement de la raffinerie de Donges**, en 2018, 10 M€ d'AP et 5 M€ de CP sont nécessaires pour financer le déplacement des entreprises et les études PRO.

Le comité de pilotage du projet Nantes-Bordeaux, réuni le 8 novembre dernier sous l'égide de la Préfète des Pays de la Loire, a choisi **une signalisation ferroviaire plus moderne et moins coûteuse** que celle qui avait été envisagée. Celle-ci permettra l'ajout d'un deuxième point de croisement des trains à Marans qui améliorera la robustesse de l'exploitation et les capacités de trafic. En conséquence, des études complémentaires sont nécessaires avec un report de quelques mois du calendrier.

Le budget 2018 intègre également le financement de **pôles d'échanges multimodaux**, dont la gare de Nantes, pour environ 1,7 M€ en AP et 8 M€ de CP, ainsi qu'**une enveloppe en faveur d'investissements dans les gares** (1 M€).

Parallèlement, 2018 verra la poursuite du **programme routier d'intérêt régional adopté en décembre 2016** avec un montant d'AP de 37,1 M€ et un montant de CP de 10 M€, en forte hausse par rapport aux 28 M€ d'AP et 5 M€ de CP en 2017.

Avec les professionnels et les collectivités concernées, la Région souhaite faire du Grand port Maritime de Nantes Saint-Nazaire **un outil de développement économique régional à vocation internationale**, notamment à travers les opérations programmées dans le volet portuaire du CPER 2015-2020. La baisse de dotation de 47% proposée en 2018 ne repose pas sur des efforts d'économie en tant que tels, mais correspond à l'avancement opérationnel des projets identifiés dans le CPER. D'ailleurs, en crédits de paiements, est proposée une hausse de 31% (à 7,6 M€)

L'année 2018 sera marquée par l'engagement des opérations suivantes :

- études sur le pôle logistique aval (site du Grand Tourteau),
- phase 2 des études du projet de chantier de transport combiné de Montoir,

- réalisation de travaux de quais pour le développement du service fluvial,
- lancement du réaménagement de la zone de Cheviré.

Plus généralement, **la Région veillera en 2018 à ce que l'État respecte les engagements pris envers le GPMNSN** (dotation de dragage, non-versement de dividendes). Dans l'affirmative, elle s'engagera activement dans la réflexion lancée par le Gouvernement sur l'avenir de la gouvernance des grands ports maritimes.

L'équité dans l'accès aux opportunités ouvertes par le numérique est une priorité de la majorité régionale, qui **souhaite que l'aménagement numérique puisse bénéficier à tous les Ligériens**. L'accès à la téléphonie mobile et à une connexion Très Haut Débit fixe est aussi indispensable au développement économique des territoires qu'aux besoins de la vie quotidienne. La nouvelle majorité a adopté des mesures fortes en faveur du déploiement du très haut débit et de l'amélioration de la couverture en téléphonie mobile qui permettront de réelles avancées en 2018 dans les territoires ruraux.

Le soutien de la Région aux projets de déploiement de la fibre optique va être amplifié en 2018 avec 14,1 M€ de CP d'investissement : trois des cinq départements sont désormais en phase de travaux, la Mayenne et le Maine-et-Loire vont débiter leurs études techniques en 2018. De plus, la Région fait le choix de **reconduire en 2018 la mesure relative au soutien pour le raccordement de sites touristiques**, soit 0,25 M€ en AP.

Au-delà des projets actuellement mis en place par les Départements avec un soutien régional à hauteur de 118,8 M€, une étude sur les modalités d'atteinte du 100% FttH dans la Région sera aussi lancée en 2018 afin de **définir les modalités potentielles futures d'accompagnement** par la Région.

En ce qui concerne la téléphonie mobile, de nombreuses actions se sont concrétisées en 2017 et se poursuivront en 2018 :

- l'appli Gigalis a permis la réalisation par les ligériens de plus de **89 000 mesures en un an** ;
- les premiers résultats de l'étude sur l'amélioration de la couverture mobile ont été présentés lors de la Commission Régionale de Stratégie Numérique d'octobre dernier, consacrée exclusivement aux problématiques de téléphonie mobile ;
- **500 communes ligériennes ont été sélectionnées** afin que des mesures soient réalisées pour affiner la connaissance de la qualité des réseaux des quatre opérateurs.

Dans les centres-bourgs en « zones blanches » les premiers pylônes ont été édifiés et **la mise en service des réseaux des quatre opérateurs sera effective dès les premiers mois de 2018**.

La Région, le Département de la Mayenne et Laval Agglomération accueilleront en septembre 2018, les Universités d'été du Très Haut Débit. Cette manifestation annuelle mobilise plus de 500 participants, sur deux jours, autour des enjeux d'infrastructures et d'usages du numérique. Le Laval Virtual center a ainsi été choisi comme lieu de **cet évènement qui sera soutenu à hauteur de 30 000 € en au BP 2018**.

ACTION 5 Agir au plus près des habitants

Agir au plus près des habitants, c'est à la fois, développer les projets portés par les élus locaux et défendre les projets des ligériens au niveau européen. Les Pays de la Loire tirent leur force d'un modèle

d'aménagement territorial équilibré entre un maillage serré de communes rurales, une solide armature de villes moyennes auxquels s'ajoutent de grandes agglomérations et la métropole nantaise.

Ce modèle est aujourd'hui bousculé par une nouvelle donne institutionnelle, budgétaire et territoriale qui risque de créer une fracture profonde entre les territoires et alimente le sentiment de déclassement chez beaucoup de nos concitoyens, en particulier des zones rurales.

Pour lutter contre ce phénomène préoccupant, **la Région a mis en place une nouvelle stratégie territoriale**. Après l'adoption du Pacte régional pour la Ruralité en juin 2016, la réforme de la contractualisation adoptée en 2017 a complété cette ambition. Ainsi ce sont notamment **417 projets d'investissement communaux qui ont été aidés et 24 CTR** (couvrant 26 intercommunalités) qui ont été approuvés lors du dernier budget primitif.

En outre, la volonté de s'engager vers de nouveaux partenariats, notamment avec les Départements s'est traduite par un engagement de la région au sein du réseau Anjou Ingénierie territoriale et l'ouverture de la plateforme commune de dépôt dématérialisé des projets financés par les contrats de territoire du Département de la Vendée ou de la Région.

L'année 2018 marquera aussi le début de la procédure de contractualisation avec Nantes Métropole, Angers Loire Métropole et le Mans Métropole au travers des contrats de développement métropolitain.

Cette priorité enfin s'exprime en termes financiers puisque la Région s'engage à hauteur du mandat sur un effort de 200 M€ au titre du soutien aux collectivités, qui s'ajoute aux actions présentées lors du pacte régional pour la ruralité.

La désertification médicale touche durement de nombreux territoires ruraux mais également certains quartiers urbains. Celle-ci se caractérise notamment par l'inégalité qui existe entre nos concitoyens d'un accès garanti à la santé partout et pour tous. Le Plan régional d'accès la santé partout et pour tous, adopté l'année dernière a pour objectif d'apporter des réponses concrètes à cet enjeu essentiel pour l'avenir de nos territoires.

12 mesures de ce plan sont désormais opérationnelles et produisent leurs effets. Ainsi, la région a soutenu dans le cadre du « Fonds Régional d'Accompagnement à l'innovation en Santé (FRAIS) » la création d'un Service Médical de Proximité, à Laval.

Le Plan régional de prévention et d'éducation à la santé des jeunes adopté en juin 2017 sera pleinement déployé en 2018. Il vise à permettre aux jeunes de devenir acteurs de leur santé tout en répondant à leur désir d'autonomie et de responsabilité en développant des actions de prévention et d'éducation à la santé efficaces, mises en œuvre par des acteurs qualifiés et reconnus.

Agir au plus près des habitants, c'est aussi préparer l'avenir des Pays de la Loire. L'élaboration du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) se poursuivra et fixera les orientations et les grands principes d'aménagement du territoire régional sur plusieurs domaines à l'horizon 2050. A ce titre, il constitue une réelle opportunité de concevoir un véritable projet de territoire partagé, pour conforter le développement des Pays de la Loire et la qualité de vie des Ligériens.

La mise en œuvre de la nouvelle stratégie européenne restera une priorité de l'action de la région. Elle a pour triple objectif de mieux porter les priorités régionales sur la scène européenne, de développer de nouvelles opportunités de financements européens et d'optimiser la mobilisation des fonds européens.

L'enjeu est clair : créer plus de richesses, d'activités et d'emplois dans nos territoires. Le programme budgétaire 529 - « actions européennes » - rassemble notamment les moyens consacrés à cette stratégie :

- **accompagner et soutenir plus fortement les porteurs de projets européens**, au moyen notamment d'un fonds régional d'aide au montage de projets européens restructuré et renforcé. Le dispositif ACE 2020 (Appui conseil européen) dont le règlement intérieur a été adopté par la commission permanente le 29 septembre dernier, crée une offre d'accompagnement complète et flexible à destination des acteurs ligériens qui souhaiteront déposer un dossier au titre des appels à projets régulièrement publiés par la Commission européenne dans le cadre programmes sectoriels en cours.
- **renforcer le lobbying pour mieux porter les priorités régionales et développer de nouveaux partenariats** ; la Présidence de la Commission Arc Atlantique s'inscrit notamment dans cette volonté de faire du mandat un moyen puissant pour s'assurer que les politiques européennes soient mieux adaptées à la spécificité territoriale maritime.
- **fédérer les énergies locales en développant un réseau efficace** et actif comme la Région a su le faire au travers de sa candidature au projet européen Clipper en faveur de la compétitivité des PME dans le domaine des industries maritimes.

Dans la mise en œuvre de cette stratégie, le Bureau de la Région à Bruxelles a un rôle majeur : il identifie les appels à projets pertinents pour les acteurs ligériens, assure la liaison entre les collectivités et les institutions européennes et assure la représentation des intérêts des acteurs ligériens auprès des institutions européennes. A sa création en janvier 2017, l'Association Pays de la Loire Europe réunissait la Région des Pays de la Loire et les 3 chambres consulaires. Depuis sa dernière assemblée générale le 5 octobre dernier, **l'association s'est renforcée et a reçu l'adhésion de nouveaux membres** tels que la ville d'Angers, Angers Loire Métropole, les Départements du Maine et Loire, de la Vendée et de la Loire Atlantique. Des discussions sont par ailleurs en cours avec d'autres collectivités.

ACTION 6 Renforcer notre qualité de vie

Notre qualité de vie au quotidien, c'est à la fois, un environnement naturel préservé, un environnement culturel, sportif et associatif développé ainsi qu'un bénévolat actif et reconnu.

L'importance des enjeux écologiques est pleinement prise en compte par la Région qui souhaite favoriser la préservation du patrimoine naturel ligérien, tout en favorisant le développement d'une croissance verte, porteuse de nombreux emplois.

La Région continuera son effort en faveur de la biodiversité ligérienne à travers :

- **le travail avec les Parcs naturels régionaux et les réserves naturelles** régionales sera orienté vers plus de soutien à l'investissement.
- **Les contrats nature et l'appel à projet entreprises-biodiversité** (1 M€ en AP), ainsi que le renouvellement des partenariats avec les associations et organismes agissant en faveur de la biodiversité.
- L'élaboration de **la stratégie régionale de biodiversité** à l'horizon de juin 2018 qui constituera un document essentiel pour les Pays de la Loire.

L'année 2018 sera celle de **la finalisation du plan régional de prévention et de gestion des déchets et du plan d'actions régional économie circulaire**. La responsabilité régionale pour cette politique se traduira en particulier par la mise en place d'un observatoire déchets et ressources avec une dotation de 0,2 M€.

Enfin, **la Région agira dans le domaine essentiel de la gestion des eaux ligériennes**. En effet, l'état des masses d'eau est particulièrement préoccupant en Pays de la Loire. La Région entend se donner les moyens, en lien avec ses partenaires, pour agir sur cette situation :

- La poursuite du programme Eau et Loire, doté de 6,4 M€ en AP et 0,65 M€ en AE avec les Contrats régionaux de bassin versant, l'élaboration d'un dossier LIFE, la mise en œuvre de la convention avec l'agence de l'eau et le début du soutien aux premiers travaux de mise en œuvre du contrat Loire prévu au CPER avec 0,65 M€ en AP en 2018.
- La participation de manière pragmatique aux projets de digues dans un contexte d'incertitude lié au transfert de la compétence GEMAPI.

Simultanément, en investissant de manière ambitieuse dans les champs culturel, sportif et associatif, la Région des Pays de la Loire œuvre à promouvoir des valeurs essentielles à la qualité de vie de chacun et à la construction de l'individu et de la société.

L'ambition régionale dans le domaine de la culture et du patrimoine pour la période 2018-2021 conduit au déploiement progressif de la stratégie adoptée en 2017. **La création prochaine d'un musée de France à Fontevraud pour accueillir les œuvres de la remarquable collection des époux Cligman** constitue une belle illustration de cette ambition culturelle.

La Région entend s'adresser aux différents acteurs du monde culturel, se placer au service des territoires et des publics, des artistes et des projets, en développant des initiatives nouvelles tout en veillant à offrir une politique du patrimoine renouvelée, diversifiée et tournée aussi vers l'animation des territoires ruraux.

Par ailleurs, à travers sa politique sportive **la Région mise sur l'accessibilité et la diversité en faisant autant pour l'accompagnement du sport d'élite que pour le soutien des pratiques amateurs, des sports de masse jusqu'aux disciplines les plus confidentielles**. Elle accompagne l'excellence et entend bien en même temps que les Pays de la Loire restent la région la plus sportive de France.

En 2018, **ses actions visent en même temps le soutien aux ligues, aux grands évènements : Tour de France, Vendée Globe, 24H du Mans) mais aussi à la construction d'un nouveau CREPS**, institution qu'elle veut profondément nouvelle dans sa conception et son rôle, et enfin à la préparation des sportifs aux olympiades de 2020 et 2024.

Dans le cadre de sa volonté de permettre le vivre ensemble, la Région fait de la condition des femmes sa priorité. Elle poursuivra l'action engagée depuis 2015-2016 contre la précarité, l'isolement et les violences faites aux femmes en s'appuyant sur les acteurs et les associations de terrain. Elle prendra des initiatives nouvelles, en particulier en direction des jeunes, pour prévenir et lutter contre le harcèlement et pour faire avancer l'égalité entre les femmes et les hommes, notamment autour de l'enjeu du temps partiel subi/temps partiel choisi, puisque les Pays de la Loire sont la première région pour le travail à temps partiel.

L'autonomie des jeunes reste par ailleurs pour la Région une orientation majeure. La Région souhaite ouvrir aux jeunes la vie civique, la vie professionnelle et le sport. La dématérialisation du Pass culture sport, dès le printemps 2018, va pérenniser ce dispositif très complet et le moderniser de façon unique.

La politique associative de la Région poursuivra la priorité donnée à la reconnaissance du rôle des bénévoles. La Région poursuivra ainsi la réflexion sur la Fondation régionale pour le bénévolat et le dialogue, déjà engagé avec l'Institut de France.

MISSION 3 Le combat pour l'efficacité régionale

Plus que jamais, l'ensemble des administrations publiques de notre pays se doivent d'être exemplaires dans la gestion des deniers publics. Au-delà des économies indispensables, il s'agit de construire, avec les agents de la collectivité, une administration régionale moderne, innovante et agile qui tire le meilleur parti des transformations à l'œuvre dans la société, au premier chef de la révolution numérique, pour bâtir un service public de proximité, simplifié, qui réponde aux attentes des usagers ligériens.

ACTION 7 Des politiques régionales mieux évaluées et plus économes

La volonté d'agir vite en faveur des Ligériens a permis à la majorité régionale de voter en 18 mois environ 90 % de ses engagements. Cet effort a été réalisé sans accroître le poids de la collectivité régionale pour les Ligériens :

- La masse salariale régionale représente en Pays de la Loire 36 € par habitant en 2016, soit le niveau de loin le plus faible des régions, hors Île-de-France, avec une moyenne nationale à 49 € ;
- Les dépenses réelles de fonctionnement sont les moins élevées de France avec 209,5 € par habitant contre 261 € en moyenne nationale, hors Corse et Île-de-France.

Après une forte baisse en 2017 (-10,5 %), les moyens généraux de la collectivité s'établissent à 2,7 M€ en fonctionnement pour 2018, soit une nouvelle baisse de 2,1% malgré l'intégration des agents dans le cadre de la loi NOTRe et la hausse de certains tarifs notamment d'affranchissement. La Région continue donc ses efforts pour **réduire son train de vie**.

Le budget de communication, avait déjà baissé de 20% en 2016 et de 4,5% en 2017, passant ainsi de 7 à 5,2 M€ d'euros en deux ans. Cela a été possible en **recentrant la communication régionale sur des priorités claires**, tout en internalisant davantage certaines actions comme les relations presse nationales ou le management de communautés numériques.

Le train de vie de la collectivité est ainsi maîtrisé par des efforts réalisés dans différents domaines, **le renouvellement des marchés étant l'occasion de questionner chaque dépense**.

Parmi les nouveaux efforts prévus en 2018 peuvent notamment être cités :

- **Une diminution de l'ordre de 500 000 euros des dépenses de communication** (marché d'impression du magazine régional plus compétitif, internalisation du fichier protocolaire, prise en charge des panneaux de chantier par les maîtres d'ouvrage).
- une nouvelle diminution des dépenses d'abonnements de 7% alors que des économies de 14 000 euros ont déjà été réalisées en 2017.
- la diminution progressive du parc automobile, déjà bien engagée avec 90 véhicules fin 2017 contre 114 en 2008 **avec l'objectif d'une flotte plus propre et mieux adaptée aux besoins de la collectivité**.

Compte-tenu des efforts réalisés par le Conseil économique, social et environnemental régional en 2017, il a été décidé de l'exonérer de nouveaux efforts en 2018, alors même que les moyens généraux de la collectivité continuent à baisser.

Par ailleurs, les Pays de la Loire sont **la seule région métropolitaine à s'engager dès à présent dans l'expérimentation de la certification des comptes publics** locaux initiée par la loi NOTRe. Le pilotage est assuré par la Cour des comptes qui a approuvé le 10 mars 2017 une convention avec le Conseil régional précisant le périmètre et les conditions d'intervention de l'équipe pluridisciplinaire qui accompagne la Région. Celle-ci est composée d'experts de la Cour des Comptes, d'un magistrat de la Chambre régionale des comptes et de commissaires aux comptes issus du secteur privé et spécialistes du secteur public. La Région a par ailleurs accepté l'offre de service proposée par la DGFIP en matière de méthodologie, d'outils de pilotage et d'évaluation et de formations.

La démarche se concrétise déjà par des échanges approfondis et un dialogue fructueux entre les parties afin d'identifier les points d'amélioration en vue d'une certification avec le moins de réserves possible. L'aboutissement du processus est prévu en 2023 avec la transmission de l'avis final aux élus régionaux. **Les années 2018 et 2019 seront consacrées aux évaluations ciblées sur les thématiques à enjeu** repérées dans la phase de diagnostic global d'entrée de 2017.

La certification est également un levier managérial car elle offre la possibilité aux services d'analyser la pertinence des choix organisationnels, la répartition de leurs moyens, leur niveau de formation des personnels ou encore l'existence d'éventuels risques dans leur activité.

Dans le cadre de la réorganisation des services, les missions de contrôle et de qualité de gestion ont été redéfinies au sein de la Direction des Finances et de la Commande publique et sont portées notamment par les coordonnateurs financiers et les chefs de projet qualité de gestion. En 2018, la mise en place d'**un nouveau règlement budgétaire et financier** constituera une nouvelle étape pour renforcer encore la performance et la rigueur de la gestion financière régionale.

ACTION 8 Des agents mieux accompagnés et mieux valorisés

En 2018, la Région poursuivra en matière de ressources humaines les fondamentaux définis depuis le début du mandat pour mieux prendre en compte les besoins et les demandes des 860 agents du siège, 2 254 agents des EPLE, 210 agents de renfort et des 84 apprentis qui permettent au service public régional de vivre au quotidien.

L'organisation de la collectivité demeurera stable et lisible avec l'achèvement des principales évolutions engagées en 2017 : la réorganisation des services du siège, la redéfinition des missions des antennes territoriales et le déménagement des services. 2018 sera marqué par les efforts engagés en faveur des agents des lycées, avec des remplacements plus rapides dans les établissements. L'enjeu est d'améliorer les conditions de travail des agents des lycées et ainsi prévenir les accidents de travail et l'absentéisme.

Dès le 1^{er} janvier 2018, la Région accueillera une centaine de nouveaux agents chargés des transports interurbains et scolaires, avec leur transfert définitif vers le statut régional, tout en maintenant leur lien de proximité avec les usagers.

La volonté de développer une politique de prévention à la hauteur des enjeux de la collectivité et de l'attente des agents trouvera une traduction importante avec la création de 70 postes supplémentaires dans les EPLE. Cet effort significatif permettra une réelle amélioration des conditions et de la qualité de vie au travail des agents, notamment grâce à des remplacements plus rapides. Ceux-ci pourront contribuer à limiter encore davantage des accidents du travail.

L'objectif de **reconnaissance et de valorisation des parcours professionnels** des agents sera porté en 2018 avec l'évolution du régime indemnitaire de la collectivité avec la mise en place du RIFSEEP (régime indemnitaire tenant compte des fonctions, sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel). Celui-ci permet de mieux valoriser la prise de responsabilités en prenant en compte les spécificités des postes occupés, et d'atténuer les écarts de rémunération lié à la différence de filière ou de grade parfois constatée entre personnes occupant les mêmes fonctions.

Le régime indemnitaire de 2005 reposant essentiellement sur le grade n'est plus un facteur de motivation et d'attractivité suffisant pour la collectivité. Il n'a par ailleurs fait l'objet d'aucune revalorisation depuis 2005.

L'évolution proposée du régime indemnitaire s'accompagnera d'un effort financier de 0,5 M€ dès l'exercice 2018, il s'inscrit dans le cadre d'une politique de ressources humaines caractérisée par une mobilisation très forte en faveur du personnel :

- créations d'emplois au siège et dans les lycées,
- assouplissement de la politique de remplacement dans les lycées,
- développement du télétravail,
- renforcement de la participation employeur sur la prévoyance,
- développement de la mobilité interne (Rendez-vous de la mobilité),
- valorisation et développement du management de projet (à l'occasion de la réorganisation),
- facilitation d'accès à la catégorie B dans les lycées,
- acquisition de locaux dans le cadre du déménagement des Directions.

En contrepartie, **la Région poursuivra son objectif d'exemplarité**, alors même que sa masse salariale par habitant est la plus faible parmi les régions (hors Île-de-France), notamment avec l'application générale des 35 heures effectives. La Région entend maîtriser sa masse salariale, ce qui se caractérise par la mise en place d'un dialogue de gestion avec les directions. Ainsi en 2018, les mesures contraintes représenteront l'essentiel de l'évolution de la masse salariale.

En 2018, le travail engagé en 2017 sur les valeurs et le sens du travail au sein de l'institution régionale sera approfondi, notamment au niveau de la pratique du management dans la collectivité.

ACTION 9 Une administration plus innovante

Dans un contexte de profondes mutations à l'échelle internationale comme au sein des territoires, l'administration régionale doit adapter son fonctionnement **pour gagner en agilité, en rapidité, renforcer l'autonomie de ses agents et innover pour faire évoluer les politiques publiques**. Le service public rendu aux usagers doit évoluer vers toujours plus de réactivité, de simplicité et de proximité.

Le Schéma Directeur Numérique du Conseil régional des Pays de la Loire constitue un véritable levier de performance pour l'ensemble de la mandature. Il fixe un cap pour faire de la Région une

collectivité agile, qui anticipe les changements, innove en proposant de nouveaux usages et des expérimentations numériques au sein de ses politiques publiques. L'enjeu est d'utiliser les mutations en cours pour d'atteindre une efficacité, une rapidité et une qualité de service accrues.

En 2018, la Région continuera de s'inscrire dans sa stratégie de transformation numérique dont le vecteur est le Schéma Directeur Numérique 2017-2021. Au titre du Budget primitif 2018, une enveloppe totale de 4,95 M€ de crédits de paiement en fonctionnement et de 3M € de crédits de paiement en investissement sera consacrée au Schéma directeur numérique 2017-2021.

Avec le renforcement de la capacité d'action de la Direction de la transformation numérique en 2017, l'année 2018 sera celle **du développement de plusieurs projets importants de dématérialisation et de mise en place d'outils numériques performants**. Il s'agit notamment des suivants :

- dématérialisation des principaux processus de gestion financiers et de ressources humaines ;
- dématérialisation des feuilles d'émargement de la formation professionnelle ;
- dématérialisation des dossiers d'aides ;
- mise en place d'un outil intégré de gestion des fonds européens ;
- lancement du parapheur électronique et de la gestion électronique des documents ;
- modernisation d'outils existants, par exemple pour la gestion de délibérations avec le remplacement de GEDELIB ;
- préparation du futur système d'information régional des transports ;
- développement d'un système d'information géographique plus simple et plus performant ;
- développement du BIM, basé sur la création d'un modèle 3D des bâtiments favorisant de meilleures décisions.

La Région continuera son soutien à l'open data ainsi qu'à Géopal et étudiera la mise en place d'un système d'information décisionnel.

La fonction d'innovation publique continuera de se structurer pour accompagner l'évolution de la collectivité en 2018 : évaluer les politiques publiques, diffuser l'innovation parmi l'administration, moderniser les dispositifs existants et simplifier l'action de la région pour ses partenaires.

Au second semestre de l'année 2017, le réseau de l'innovation a été relancé auprès des agents volontaires de la collectivité. Plusieurs pistes de travail ont déjà été identifiées.

Le futur Lab numérique « Labsolu », lieu de conception et d'émergence des projets innovants, sera ouvert à tous les agents afin d'accompagner la démarche de modernisation numérique de la collectivité. Situé au cœur du campus régional, il sera équipé d'équipements numériques facilitant le travail collaboratif dans un cadre convivial, dès le début de l'année 2018. **L'enjeu est de développer et de diffuser les pratiques innovantes dans la collectivité.**

En conséquence, je vous propose :

- d'adopter au niveau du chapitre le projet de budget primitif pour 2018 équilibré à hauteur de 1 642 870 463 € de dépenses et recettes totales en section de fonctionnement et de 1 209 855 543 € de dépenses et recettes totales en section d'investissement et comportant des dotations de 513 066 997 € d'autorisations de programme et de 679 483 200 € d'autorisations d'engagement (conformément aux annexes).
- d'autoriser la Présidente à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel) dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections de fonctionnement et d'investissement ;
- d'autoriser la Présidente à procéder aux opérations comptables de neutralisation des amortissements relatives aux subventions d'équipements versées ;
- d'autoriser la Présidente à procéder à la réalisation d'emprunts de toute nature, notamment obligataire, dans la limite des montants inscrits au budget de l'exercice, soit 265 163 866 € (hors opérations de gestion active de la dette). Cette autorisation est encadrée par les limites définies dans la délibération du 18 décembre 2015.
- d'autoriser, à cet effet, la Présidente à signer les actes, contrats et avenants nécessaires ;
- de donner délégation à la Présidente pour conclure toute opération de placements jugée opportune, dans le respect des dispositions réglementaires et législatives, en particulier l'article L1618-1 du Code général des collectivités territoriales ;
- d'approuver l'inscription au Budget primitif 2018 d'une dotation de 10 000 000 € d'autorisations de programme et de 2 000 000 € d'autorisations d'engagement au titre du programme n° 272 : « Dépenses imprévues » ;
- d'approuver l'inscription au Budget primitif 2018 d'une dotation de 133 300 000 € de crédits de paiement en investissement et 39 032 000 € de crédits de paiement en fonctionnement au titre des opérations financières ;
- d'approuver l'inscription au Budget primitif 2018 d'une dotation de 3 666 907 € de crédits de paiement en fonctionnement au titre du reversement au fonds de péréquation de la CVAE ;
- d'approuver l'inscription au Budget primitif 2018 d'une dotation de 10 000 € de crédits de paiement en investissement et 198 310 € de crédits de paiement en fonctionnement au titre des affaires juridiques

l'esprit grand ouvert



Région

PAYS DE LA LOIRE

REGION DES PAYS DE LA LOIRE

M 71

BUDGET PRIMITIF

Voté par fonction
Année 2018

REÇU EN PREFECTURE
NANTES, LE
28 DEC. 2017

SOMMAIRE

		Page			Page
I - Informations générales			II - Présentation générale du budget		
A	Informations statistiques, fiscales et financières	4	A1	Vue d'ensemble - Exécution du budget	14
B	Modalités de vote	6	A2	Vue d'ensemble - Total des opérations réelles et d'ordre	15
C1	Exécution du budget de l'exercice précédent : Résultats		B	Récapitulation par groupes fonctionnels	16
C2	Exécution du budget de l'exercice précédent : RAR Dépenses		C1	Equilibre financier - Investissement	18
C3	Exécution du budget de l'exercice précédent : RAR Recettes		C2	Equilibre financier - Fonctionnement	19
D1	Présentation des AP votées	7	D1	Balance générale - Dépenses	20
D2	Présentation des AE votées	10	D2	Balance générale - Recettes	22
III - Vote du budget					
A - Section d'investissement - Vue d'ensemble		24	B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble		54
A.900	Services généraux	26	B.930	Services généraux	56
A.901	Formation professionnelle et apprentissage	28	B.931	Formation professionnelle et apprentissage	58
A.902	Enseignement	30	B.932	Enseignement	60
A.903	Culture, sports et loisirs	32	B.933	Culture, sports et loisirs	62
A.904	Santé et action sociale	34	B.934	Santé et action sociale	64
A.905	Aménagement des territoires	36	B.935	Aménagement des territoires	66
A.906	Gestion des fonds européens	38	B.936	Gestion des fonds européens	68
A.907	Environnement	40	B.937	Environnement	70
A.908	Transports	42	B.938	Transports	72
A.909	Action économique	46	B.939	Action économique	76
A.921	Taxes non affectées	48	B.940	Impositions directes	78
A.922	Dotations et participations	49	B.941	Autres impôts et taxes	79
A.923	Dettes et autres opérations financières	50	B.942	Dotations et participations	80
A.925	Opérations patrimoniales	51	B.943	Opérations financières	81
A.926	Transferts entre les sections	52	B.944	Frais de fonctionnement des groupes d'élus	82
A.95	Chapitres sans prévision de réalisations	53	B.945	Provisions et autres opérations mixtes	83
			B.946	Transferts entre les sections	84
			B.947	Transferts sans prévisions de réalisations	85
			B.95	Chapitres sans prévision de réalisations	86

SOMMAIRE

Page Joint Sans objet

A - Présentation croisée			
A.900	Services généraux	88	X
A.901	Formation professionnelle et apprentissage	90	X
A.902	Enseignement	92	X
A.903	Culture, sports et loisirs	94	X
A.904	Santé et action sociale	96	X
A.905	Aménagement des territoires	98	X
A.906	Gestion des fonds européens	100	X
A.907	Environnement	102	X
A.908	Transports	104	X
A.909	Action économique	108	X
A.930	Services généraux	110	X
A.931	Formation professionnelle et apprentissage	112	X
A.932	Enseignement	114	X
A.933	Culture, sports et loisirs	116	X
A.934	Santé et action sociale	118	X
A.935	Aménagement des territoires	120	X
A.936	Gestion des fonds européens	122	X
A.937	Environnement	124	X
A.938	Transports	126	X
A.939	Action économique	130	X

B - Eléments du bilan			
B.1.1	Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	132	X
B.1.2	Etat de la dette - Répartition par nature de dette	133	X
B.1.3	Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	140	X
B.1.4	Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	141	X
B.1.5	Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	142	X
B.2	Méthodes utilisées	144	X
B.3	Etat des provisions constituées	146	X
B.4	Etat des charges transférées	153	Sans objet
B.5	Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	154	X
B.6	Prêts	166	X
B.7.1	Equilibre des opérations financières - Dépenses	178	X
B.7.2	Equilibre des opérations financières - Recettes	179	X

Page Joint Sans objet

C - Engagements hors bilan			
C.1.1	Etat des emprunts garantis	180	X
C.1.2	Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	181	X
C.2	Subventions versées	182	X
C.3	Etat des contrats de crédit-bail	183	Sans objet
C.4	Etat des contrats de PPP	184	Sans objet
C.5	Etat des autres engagements donnés	185	X
C.6	Etat des engagements reçus	186	Sans objet
C.7	Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	187	X

D - Autres éléments d'information			
D.1	Etat du personnel	188	X
D.2	Liste des organismes dans lesquels la Région a pris un engagement financier	189	X
D.3.1	Liste des organismes de regroupement	200	X
D.3.2	Liste des établissements publics créés	201	Sans objet
D.3.3	Liste des services individualisés dans un budget annexe	202	Sans objet
D.3.4	Liste des services assujettis à la TVA et non érigés au budget annexe	203	X
D.3.5.1	Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	204	X
D.3.5.2	Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	205	X
D.4.1	Etat des Autorisations de Programme et d'Engagement	206	X
D.4.2	Etat des Crédits de Paiement	211	X
D.4.3	Etat des Recettes	217	X
D.4.4	Etat des Restes à Payer	223	X

E - Arrêtés et signatures			
E.1	Décisions en matière de taux	228	X
E.1.1	Arrêtés de transfert de crédits de chapitre à chapitre	229	X
E.2	Arrêté - Signatures	233	X

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

INFORMATIONS STATISTIQUES			
	Valeurs		Valeurs
Population totale (4)	3 690 712	Nombre de mètres carrés de surface utile de bâtiments (3)	
Longueur de la voirie régionale (en km)		Nombre d'organismes de coopération auxquels participe la Région	24

INFORMATIONS FISCALES (N-2)		
Indicateur de ressources fiscales / habitant défini par l'article L. 4332-5 du CGCT (1)	Région	Pour mémoire, la moyenne nationale

(1) Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGFde l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux)

INFORMATIONS FINANCIERES - RATIOS		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / Population	299.03
2	Produit des impositions directes / Population	137.59
3	Recettes réelles de fonctionnement / Population	359.79
4	Dépenses d'équipement brut / Population	157.19
5	Encours de la dette / Population (2)	427.47
6	Dotations globales de fonctionnement / Population	
7	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (3)	14.3%
8	Dépenses réelles de fonctionnement + remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (3)	98.8%
9	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	43.7%
10	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3)	118.8%

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 01/01/N

(3) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

(4) Données INSEE 2017 - Source DGF

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget :

- au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1)
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement (1)
- sans vote formel sur chacun des chapitres (2)

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante:

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en investissement et en fonctionnement.

III - L'assemblée délibérante autorise le Président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes (3) :

7.5 % des dépenses réelles de chacune des sections de fonctionnement et d'investissement hors charges de personnel (3)

IV - En l'absence de mention au paragraphe III - ci dessus, le Président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V - La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif de l'exercice précédent (4)

VI - Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (5)

(1) A compléter par «du chapitre» ou «de l'article».

(2) Indiquer "avec" ou "sans" vote formel

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel .

(4) Indiquer "primitif de l'exercice précédent" ou "cumulé de l'exercice précédent"

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

sans reprise des résultats de l'exercice N-1

avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif

avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1

REÇU EN PREFECTURE
 NANTES, LE
 28 DEC. 2017

I - INFORMATIONS GENERALES		I
D1 - PRESENTATION DES AP VOTEES		D1
Chapitre(s)	Libellé de l'AP (1)	BP 2018
900		1 620 000
	Mission 1 : le combat pour l'emploi local	
	519 Rayonnement à l'international	500 000
	Mission 3 : Le combat pour l'efficacité régionale	
	344 Information géographique régionale	250 000
	380 Etudes préalables	750 000
	403 Etudes et actions énergétiques	120 000
901		18 829 000
	Mission 1 : le combat pour l'emploi local	
	191 Investissements et équipements des CFA	15 400 000
	373 Investissement sanitaire et social	2 929 000
	523 Ingéierie et études - Emploi et formation professionnelle continue	500 000
902		104 637 598
	Mission 1 : le combat pour l'emploi local	
	330 Fonctionnement des EPLE	180 000
	331 Travaux dans les EPLE	40 000 000
	332 Equipements dans les EPLE	7 000 000
	334 Informatisation des lycées publics et ENT	5 170 000
	336 Subventions d'investissement aux établissements privés sous contrat d'association	26 237 598
	337 Etudes et promotions	10 000
	338 Aides sociales	40 000
	351 Fonds annuel d'intervention	2 000 000
	357 Investissements immobiliers et équipements pédagogiques	11 000 000
	404 Plan d'entretien et de maintenance dans les lycées	13 000 000
903		21 474 472
	Mission 1 : le combat pour l'emploi local	
	74 Actions territoriales	1 085 000
	92 Equipements structurants d'intérêt régional	10 527 564
	197 Patrimoine	5 990 000
	199 Livre et lecture	150 000
	259 Equipements et partenariats institutionnels sportifs	895 000
	315 Arts visuels	1 971 908
	525 Sport	580 000
	530 Actions musicales structurantes	275 000

I - INFORMATIONS GENERALES		I
D1 - PRESENTATION DES AP VOTEES		D1
Chapitre(s)	Libellé de l'AP (1)	BP 2018
904		1 530 000
	Mission 1 : le combat pour l'emploi local	
	188 Santé publique, vieillissement et politique du handicap	1 500 000
	376 Vie associative, égalité homme-femme, bénévolat et lutte contre la grande précarité	30 000
905		106 400 000
	Mission 1 : le combat pour l'emploi local	
	430 Logement et efficacité énergétique	10 300 000
	Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale	
	265 Développement et animation des territoires	96 100 000
906		29 050 000
	Mission 1 : le combat pour l'emploi local	
	424 Axe 4 FEDER - Transition énergétique	12 400 000
	Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale	
	422 Axe 2 FEDER - Accès aux TIC	11 700 000
	425 Axe 5 FEDER - Prévention des risques et préservation de l'environnement	4 950 000
907		18 522 000
	Mission 1 : le combat pour l'emploi local	
	285 Transition énergétique	8 512 000
	Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale	
	266 Biodiversité et littoral	3 430 000
	389 Economie circulaire, déchets, risques technologiques	200 000
	429 Eau et Loire	6 380 000
908		101 979 919
	Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale	
	106 Modernisation du parc de matériel roulant régional	26 576 193
	107 Infrastructures ferroviaires	28 108 966
	221 Points d'arrêt et investissements en faveur de l'intermodalité	7 928 000
	246 Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire	2 266 760
	509 Politique routière d'intérêt régional	37 100 000

I - INFORMATIONS GENERALES		I
D1 - PRESENTATION DES AP VOTEES		D1
Chapitre(s)	Libellé de l'AP (1)	BP 2018
909		105 724 008
	Mission 1 : le combat pour l'emploi local	
	113 Alimentation, qualité et industrie agro-alimentaire	6 350 000
	166 Internationalisation de l'économie	3 300 000
	192 Pêche maritime	385 000
	193 Aquaculture	800 000
	304 Programmes de recherche régionaux et interrégionaux	11 350 000
	310 Agriculture et développement durable	12 530 000
	431 Tourisme	4 320 000
	510 Appui à la performance - Aide au conseil	1 700 000
	511 Soutien à l'investissement, à la croissance et à l'emploi	23 100 000
	512 Soutien aux transitions	1 100 000
	513 Soutien à la création et à la transmission d'entreprises	2 265 000
	514 Economie résidentielle	2 390 000
	517 Appui aux filières, croissance bleue et croissance numérique	9 381 008
	518 Soutien à l'innovation	14 882 000
	520 Valorisation des produits halieutiques, Innovation et Actions collectives	1 235 000
	1400 Grands équipements structurants et équipements de centres de recherche	6 836 000
	1402 Accueil de chercheurs, valorisation, ouverture européenne et internationale	700 000
	Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale	
	114 Economie de proximité et relations agriculture, alimentation et territoire	2 850 000
	378 Aménagement numérique	250 000
950		10 000 000
	Mission 3 : le combat pour l'efficacité régionale	
	272 Dépenses imprévues	10 000 000
Total général		519 766 997

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
D2 - PRESENTATION DES AE VOTEES	D2

Chapitre(s)	Libellé de l'AE (1)	BP 2018
930		2 544 785
	Mission 1 : le combat pour l'emploi local	
	519 Rayonnement à l'international	760 000
	529 Actions européennes	1 036 585
	Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale	
	298 Initiatives de proximité	130 000
	400 Soutien aux partenaires sociaux	148 200
	Mission 3 : le combat pour l'efficacité régionale	
	249 Etudes et évaluation des politiques publiques	275 000
	251 Fonds Régional d'Intervention, d'Etudes et de Promotion	95 000
	344 Information géographique régionale	10 000
	380 Etudes préalables	30 000
	403 Etudes et actions énergétiques	50 000
	15002 Investissements immobiliers	10 000
931		349 701 194
	Mission 1 : le combat pour l'emploi local	
	189 Fonctionnement du dispositif	96 285 000
	190 Mesures en faveur des apprentis	12 282 000
	244 Aides aux employeurs d'apprentis	25 335 000
	255 Orientation - Valorisation des métiers	535 000
	323 Actions éducatives	1 640 000
	370 Région Formation des personnes détenues	1 676 600
	381 Région - Formation - Accès évolution	2 719 400
	433 Orientation professionnelle - Analyseet prospective de l'emploi et des format	5 132 509
	500 RÉGION FORMATION - PRÉPA	18 093 390
	501 RÉGION FORMATION - VISA	94 256 750
	502 REGION FORMATION - ACCES Emploi	5 000 000
	503 REGION FORMATION - ACCES Entrepreneur	2 740 500
	521 Ingénierie et études - Apprentissage	521 400
	522 Conditions de vie apprenants	37 683 307
	523 Ingénierie et études - Emploi et formation professionnelle continue	3 515 000
	524 Région Formation - Visa sanitaire et social	42 285 338

I - INFORMATIONS GENERALES	I
D2 - PRESENTATION DES AE VOTEES	D2

Chapitre(s)	Libellé de l'AE (1)	BP 2018
-------------	---------------------	---------

932		92 611 320
------------	--	-------------------

Mission 1 : le combat pour l'emploi local

38	Aide à la mobilité sortante	2 933 000
330	Fonctionnement des E.P.L.E.	33 517 500
331	Travaux dans les E.P.L.E.	100 000
332	Equipements des E.P.L.E.	25 000
334	Informatisation des lycées publics et ENT	1 140 000
335	Fonctionnement des établissements privés sous contrat d'association	37 459 387
337	Etudes et promotions	110 000
338	Aides sociales	7 375 433
339	Pacte éducatif régional	4 029 000
351	Fonds annuel d'intervention	1 100 000
355	Fonctionnement des établissements d'enseignement supérieur et soutien aux initiatives des acteurs de la vie étudiante	1 100 000
357	Investissements immobiliers et équipements pédagogiques	50 000
404	Plan d'entretien et de maintenance dans les lycées	3 000 000
432	Orientation des jeunes et lutte contre le décrochage	672 000

933		25 761 784
------------	--	-------------------

Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale

74	Actions territoriales	2 264 000
197	Patrimoine	1 781 850
198	Arts de la scène	6 426 800
199	Livre et lecture	1 480 000
259	Equipements et partenariats institutionnels sportifs	457 000
315	Arts visuels	1 850 000
525	Sport	5 750 000
530	Actions musicales structurantes	5 152 134

Mission 3 : le combat pour l'efficacité régionale

77	Audiovisuel régional	600 000
----	----------------------	---------

934		5 772 000
------------	--	------------------

Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale

188	Santé publique, vieillissement, et politique du handicap	2 057 000
376	Vie associative, égalité homme-femme, bénévolat et lutte contre la grande précarité	1 150 000
388	Autonomie des jeunes	2 565 000

I - INFORMATIONS GENERALES		I
D2 - PRESENTATION DES AE VOTEES		D2
Chapitre(s)	Libellé de l'AE (1)	BP 2018
935		655 803
	Mission 1 : le combat pour l'emploi local	
	430 Logement et efficacité énergétique	575 803
	Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale	
	265 Développement et animation des territoires	80 000
936		1 600 000
	Mission 1 : le combat pour l'emploi local	
	427 Axe 7 - Apprentissage, formation professionnelle,	1 600 000
937		5 096 300
	Mission 1 : le combat pour l'emploi local	
	285 Transition énergétique	1 292 000
	Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale	
	266 Biodiversité et littoral	2 982 000
	389 Economie circulaire, déchets, risques technologiques	200 000
	429 Eau et Loire	622 300
938		160 805 574
	Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale	
	104 Fonctionnement du réseau de transport régional	160 527 574
	359 Multimodalité et solutions innovantes	48 000
	391 Financement du syndicat mixte aéroportuaire	230 000
939		32 934 440
	Mission 1 : le combat pour l'emploi local	
	113 Alimentation, qualité et industrie agro-alimentaire	1 321 000
	166 Internationalisation de l'économie	1 550 000
	192 Pêche maritime	50 000
	304 Programmes de recherche régionaux et interrégionaux	1 617 000
	310 Agriculture et développement durable	1 030 000
	431 Tourisme	209 000
	1400 Grands équipements structurants et équipements de centres de recherche	120 000
	1402 Accueil de chercheurs, valorisation, ouverture européenne et internationale	4 789 000
	1405 Rayonnement de la science et coordination scientifique	1 500 000
	518 Soutien à l'innovation	754 600
	517 Appui aux filières, croissance bleue et croissance numérique	1 021 000
	516 Animation économique	13 427 840
	514 Economie résidentielle	180 000

I - INFORMATIONS GENERALES		I
D2 - PRESENTATION DES AE VOTEES		D2
Chapitre(s)	Libellé de l'AE (1)	BP 2018
513	Soutien à la création et à la transmission d'entreprises	2 730 000
512	Soutien aux transitions	595 000
520	Valorisation des produits halieutiques, Innovation et Actions collectives	450 000
Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale		
114	Economie de proximité et relations agriculture, alimentation et territoire	1 400 000
378	Aménagement numérique	190 000
952		2 000 000
Mission 3 : le combat pour l'efficacité régionale		
272	Dépenses imprévues	2 000 000
Total général		679 483 200

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET	A1

Section d'investissement

		DEPENSES	RECETTES
Délégation en cours + RAR	Crédits de paiement d'investissement proposés au vote (y compris le compte 1068)	+	+
	+	+	+
	Crédits de paiement d'investissement votés (y compris le compte 1068)	1 209 855 543.00	1 209 855 543.00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	=	=
Total de la section d'investissement (2)		1 209 855 543.00	1 209 855 543.00

Section de fonctionnement

		DEPENSES	RECETTES
Délégation en cours + RAR	Crédits de paiement de fonctionnement proposés au vote	+	+
	+	+	+
	Crédits de paiement de fonctionnement votés (y compris le compte 1068)	1 642 870 463.00	1 642 870 463.00
	002 Solde d'exécution de la section de fonctionnement reporté (1)	=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		1 642 870 463.00	1 642 870 463.00
TOTAL DU BUDGET (4)		2 852 726 006.00	2 852 726 006.00

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 4312.6 du CGCT)

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.4312-5 du CGCT)

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET	A2

VENTILATION DES OPÉRATIONS RÉELLES ET D'ORDRE DU BUDGET

	DEPENSES			RECETTES		
	REELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL	REELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL
Crédits de paiement d'investissement votés	804 855 543.00	405 000 000.00	1 209 855 543.00	580 625 622.00	629 229 921.00	1 209 855 543.00
Crédits de paiement de fonctionnement votés	1 103 640 542.00	539 229 921.00	1 642 870 463.00	1 327 870 463.00	315 000 000.00	1 642 870 463.00
Total budget (hors RAR N-1 et reports)	1 908 496 085.00	944 229 921.00	2 852 726 006.00	1 908 496 085.00	944 229 921.00	2 852 726 006.00

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BUDGET - RECAPITULATION PAR GROUPES FONCTIONNELS	B

SECTION	POUR MÉMOIRE		PROPOSITIONS DU PRESIDENT	VOTE DE L'ASSEMBLEE	TOTAL (RAR N-1 + VOTE)	DONT NON VENTILE	Dont 0 Services généraux (sauf 01)
	Pour mémoire BUDGET PRECEDENT (1)	RESTES A REALISER N-1					
AP VOTEES	582 564 158.00		513 066 997.00	519 766 997.00	519 766 997.00	10 000 000.00	1 620 000.00
Dont dépenses imprévues (950)	10 000 000.00		10 000 000.00	10 000 000.00	10 000 000.00	10 000 000.00	
AE VOTEES	643 760 644.00		679 483 200.00	679 483 200.00	679 483 200.00	2 000 000.00	2 544 785.00
Dont dépenses imprévues (952)	2 000 000.00		2 000 000.00	2 000 000.00	2 000 000.00	2 000 000.00	
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 269 702 481.00		1 209 855 543.00	1 209 855 543.00	1 209 855 543.00	613 000 000.00	5 179 665.00
90 Opérations ventilées	587 511 083.00		596 855 543.00	596 855 543.00	596 855 543.00		5 179 665.00
- En AP/CP (2)	463 108 180.00		505 254 166.00	505 285 593.00	505 285 593.00		4 441 665.00
- Hors AP/CP (2)	124 402 903.00		91 569 950.00	91 569 950.00	91 569 950.00		738 000.00
- Opérations pour compte de tiers (en AP/CP)			31 427.00				
92 Opérations non ventilées	682 191 398.00		613 000 000.00	613 000 000.00	613 000 000.00	613 000 000.00	
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté							
RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 269 702 481.00		1 209 855 543.00	1 209 855 543.00	1 209 855 543.00	986 393 787.00	
90 Opérations ventilées	218 268 811.00		223 461 756.00	223 461 756.00	223 461 756.00		
- Recettes affectées	209 936 937.00		213 147 367.00	213 147 367.00	213 147 367.00		
- Financement par le tiers de l'opération confiée à la Région	8 331 874.00		10 314 389.00	10 314 389.00	10 314 389.00		
92 Opérations non ventilées (sauf 922-1068)	805 800 161.00		777 163 866.00	777 163 866.00	777 163 866.00	777 163 866.00	
954 Produits des cessions d'immobilisations							
951 Virement de la section de fonctionnement	245 633 509.00		209 229 921.00	209 229 921.00	209 229 921.00	209 229 921.00	
922-1068 Excédents de fonctionnement capitalisés							
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté							
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 603 083 222.00		1 642 870 463.00	1 642 870 463.00	1 642 870 463.00	633 501 451.00	83 617 974.00
93 Services ventilés	1 017 926 675.00		1 009 369 012.00	1 009 369 012.00	1 009 369 012.00		83 617 974.00
- en AE/CP	637 235 273.00		632 260 093.00	632 260 093.00	632 260 093.00		8 233 075.00
- hors AE/CP	380 691 402.00		377 108 919.00	377 108 919.00	377 108 919.00		75 384 899.00
94 Services communs non ventilés	339 523 038.00		424 271 530.00	424 271 530.00	424 271 530.00	424 271 530.00	
953 Virement à la section d'investissement	245 633 509.00		209 229 921.00	209 229 921.00	209 229 921.00	209 229 921.00	
002 Résultat de fonctionnement reporté							
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 603 083 222.00		1 642 870 463.00	1 642 870 463.00	1 642 870 463.00	1 565 187 000.00	8 285 634.00
93 Services ventilés	109 272 222.00		77 683 463.00	77 683 463.00	77 683 463.00		8 285 634.00
94 Services communs non ventilés	1 493 811 000.00		1 565 187 000.00	1 565 187 000.00	1 565 187 000.00	1 565 187 000.00	
002 Résultat de de fonctionnement reporté							

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent

(2) Y compris les opérations pour compte de tiers

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BUDGET - RECAPITULATION PAR GROUPES FONCTIONNELS (suite)	B

1 FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE	2 ENSEIGNEMENT	3 CULTURE, SPORTS ET LOISIRS	4 SANTE ET ACTION SOCIALE	5 AMENAGEMENT DES TERRITOIRES	6 GESTION DES FONDS EUROPEENS	7 ENVIRONNEMENT	8 TRANSPORTS	9 ACTION ECONOMIQUE
18 829 000.00	104 637 598.00	21 474 472.00	1 530 000.00	106 400 000.00	29 050 000.00	18 522 000.00	101 979 919.00	105 724 008.00
349 701 194.00	92 611 320.00	25 761 784.00	5 772 000.00	655 803.00	1 600 000.00	5 096 300.00	160 805 574.00	32 934 440.00
21 329 471.00	127 933 049.00	18 920 514.00	2 870 000.00	61 776 247.00	133 008 000.00	17 955 727.00	88 759 998.00	119 122 872.00
21 329 471.00	127 933 049.00	18 920 514.00	2 870 000.00	61 776 247.00	133 008 000.00	17 955 727.00	88 759 998.00	119 122 872.00
21 329 471.00	127 933 049.00	18 920 514.00	2 870 000.00	61 776 247.00	42 500 000.00	17 955 727.00	88 436 048.00	119 122 872.00
					90 508 000.00		323 950.00	
130 000.00	31 537 221.00			3 770 000.00	125 749 300.00		52 845 248.00	9 429 987.00
130 000.00	31 537 221.00			3 770 000.00	125 749 300.00		52 845 248.00	9 429 987.00
130 000.00	25 742 832.00				125 749 300.00		52 845 248.00	8 679 987.00
	5 794 389.00			3 770 000.00				750 000.00
294 281 559.00	189 955 727.00	27 708 978.00	6 079 090.00	1 180 027.00	5 000 000.00	5 443 802.00	367 128 361.00	28 973 494.00
294 281 559.00	189 955 727.00	27 708 978.00	6 079 090.00	1 180 027.00	5 000 000.00	5 443 802.00	367 128 361.00	28 973 494.00
294 281 559.00	90 002 852.00	26 452 722.00	6 077 090.00	1 180 027.00	5 000 000.00	5 443 802.00	166 615 472.00	28 973 494.00
	99 952 875.00	1 256 256.00	2 000.00				200 512 889.00	
11 367 160.00	9 832 500.00	1 158 334.00	669 000.00		10 325 000.00	159 000.00	32 684 318.00	3 202 517.00
11 367 160.00	9 832 500.00	1 158 334.00	669 000.00		10 325 000.00	159 000.00	32 684 318.00	3 202 517.00

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET - INVESTISSEMENT	C 1

SECTION D'INVESTISSEMENT

OPERATIONS REELLES ET MIXTES (RAR N-1 + Vote de l'exercice)

CHAPITRES	DEPENSES	RECETTES
90 Opérations ventilées	596 855 543.00	223 461 756.00
900 Services généraux	5 179 665.00	
901 Formation professionnelle et apprentissage	21 329 471.00	130 000.00
902 Enseignement	127 933 049.00	31 537 221.00
903 Culture, sports et loisirs	18 920 514.00	
904 Santé et action sociale	2 870 000.00	
905 Aménagement des territoires	61 776 247.00	3 770 000.00
906 Gestion des fonds européens	133 008 000.00	125 749 300.00
907 Environnement	17 955 727.00	
908 Transports	88 759 998.00	52 845 248.00
909 Action économique	119 122 872.00	9 429 987.00
92 Opérations non ventilées	208 000 000.00	357 163 866.00
922 Dotations et participations (sauf 1068)		17 000 000.00
923 Dettes et autres opérations financières	208 000 000.00	340 163 866.00
95 Opérations sans réalisation		
954 Produit des cessions d'immobilisations		
TOTAL	804 855 543.00	580 625 622.00

OPERATIONS D'ORDRE

925 Opérations patrimoniales (à l'intérieur de la section)	90 000 000.00	90 000 000.00
926 Transferts entre les sections	315 000 000.00	330 000 000.00
951 Virement de la section de fonctionnement		209 229 921.00
TOTAL	405 000 000.00	629 229 921.00

AUTOFINANCEMENT DE L'EXERCICE = R(926+951) - D926		224 229 921.00
--	--	-----------------------

001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE		
922-1068 EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES		

TOTAL DE LA SECTION	1 209 855 543.00	1 209 855 543.00
----------------------------	-------------------------	-------------------------

SECTION DE FONCTIONNEMENT

OPERATIONS REELLES ET MIXTES (RAR N-1 + Vote de l'exercice)

CHAPITRES	DEPENSES	RECETTES
93 Services ventilés	1 009 369 012.00	77 683 463.00
930 Services généraux	83 617 974.00	8 285 634.00
931 Formation professionnelle et apprentissage	294 281 559.00	11 367 160.00
932 Enseignement	189 955 727.00	9 832 500.00
933 Culture, sports et loisirs	27 708 978.00	1 158 334.00
934 Santé et action sociale	6 079 090.00	669 000.00
935 Aménagement des territoires	1 180 027.00	
936 Gestion des fonds européens	5 000 000.00	10 325 000.00
937 Environnement	5 443 802.00	159 000.00
938 Transports	367 128 361.00	32 684 318.00
939 Action économique	28 973 494.00	3 202 517.00
94 Services communs non ventilés	94 271 530.00	1 250 187 000.00
940 Impositions directes	54 616 530.00	507 790 000.00
941 Autres impôts et taxes		704 050 000.00
942 Dotations et participations		36 447 000.00
943 Opérations financières	38 030 000.00	1 400 000.00
944 Frais de fonctionnement des groupes d'élus	890 000.00	
945 Provisions et autres opérations mixtes	735 000.00	500 000.00
TOTAL	1 103 640 542.00	1 327 870 463.00

OPERATIONS D'ORDRE

<i>946 Transferts entre les sections</i>	<i>330 000 000.00</i>	<i>315 000 000.00</i>
<i>947 Transferts dans section de fonctionnement</i>		
<i>953 Virement à la section d'investissement</i>	<i>209 229 921.00</i>	
TOTAL	539 229 921.00	315 000 000.00

AUTOFINANCEMENT DEGAGE = D(946+953)-R946		224 229 921.00
---	--	-----------------------

002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE		
---	--	--

TOTAL DE LA SECTION	1 642 870 463.00	1 642 870 463.00
----------------------------	-------------------------	-------------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE - DEPENSES	D 1

		Pour mémoire BUDGET PRECEDENT (1)	RESTES A REALISER N-1	PROPOSITIONS DU PRESIDENT (2)	VOTE DE L'EXERCICE	TOTAL
Dépenses d'investissement - Total		1 269 702 481.00		1 209 855 543.00	1 209 855 543.00	1 209 855 543.00
Sous total des opérations réelles et mixtes		774 702 481.00		804 855 543.00	804 855 543.00	804 855 543.00
10	Dotations, fonds divers et réserves	5 191 398.00				
16	Emprunts et dettes assimilées	182 000 000.00		208 000 000.00	208 000 000.00	208 000 000.00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	3 841 452.00		3 770 000.00	3 770 000.00	3 770 000.00
204	Subventions d'équipement versées	479 489 907.00		484 748 996.00	484 748 996.00	484 748 996.00
21	Immobilisations corporelles	9 570 450.00		16 595 950.00	16 595 950.00	16 595 950.00
23	Immobilisations en cours	68 703 274.00		75 026 604.00	75 026 604.00	75 026 604.00
26	Participations et créances rattachées	1 820 000.00		2 089 473.00	2 089 473.00	2 089 473.00
27	Autres immobilisations financières	24 086 000.00		14 624 520.00	14 624 520.00	14 624 520.00
45	Opérations pour compte de tiers					
Sous total des opérations d'ordre		495 000 000.00		405 000 000.00	405 000 000.00	405 000 000.00
925	Opérations patrimoniales	195 000 000.00		90 000 000.00	90 000 000.00	90 000 000.00
926	Transferts entre les sections	300 000 000.00		315 000 000.00	315 000 000.00	315 000 000.00
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté					

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent

(2) Propositions formulées par le Président pour l'exercice N

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE - DEPENSES

D 1

		Pour mémoire BUDGET PRECEDENT (1)	RESTES A REALISER N-1	PROPOSITIONS DU PRESIDENT (2)	VOTE DE L'EXERCICE	TOTAL
Dépenses de fonctionnement - Total		1 603 083 222.00		1 642 870 463.00	1 642 870 463.00	1 642 870 463.00
Sous total des opérations réelles et mixtes		1 057 449 713.00		1 103 640 542.00	1 103 640 542.00	1 103 640 542.00
011	Charges à caractère général	266 090 038.00		293 400 504.00	293 400 504.00	293 400 504.00
012	Charges de personnel et frais assimilés	148 037 975.00		158 069 076.00	158 069 076.00	158 069 076.00
014	Atténuation de produits	46 989 908.00		54 616 530.00	54 616 530.00	54 616 530.00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	559 964 754.00		559 149 432.00	559 149 432.00	559 149 432.00
6586	Frais de fonctionnement des groupes d'élus	888 000.00		890 000.00	890 000.00	890 000.00
66	Charges financières	35 000 000.00		36 750 000.00	36 750 000.00	36 750 000.00
67	Charges exceptionnelles	35 000.00		30 000.00	30 000.00	30 000.00
945	Provisions et autres opérations mixtes	444 038.00		735 000.00	735 000.00	735 000.00
Sous total des opérations d'ordre		545 633 509.00		539 229 921.00	539 229 921.00	539 229 921.00
946	Transferts entre les sections	300 000 000.00		330 000 000.00	330 000 000.00	330 000 000.00
947	Transferts dans section fonctionnement					
953	Virement à la section d'investissement	245 633 509.00		209 229 921.00	209 229 921.00	209 229 921.00
002	Résultat de fonctionnement reporté					

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent

(2) Propositions formulées par le Président pour l'exercice N

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE - RECETTES	D 2

		Pour mémoire BUDGET PRECEDENT (2)	RESTES A REALISER N-1	PROPOSITIONS DU PRESIDENT (3)	VOTE DE L'EXERCICE	TOTAL
Recettes d'investissement - Total		1 269 702 481.00		1 209 855 543.00	1 209 855 543.00	1 209 855 543.00
Sous total des opérations réelles et mixtes		529 068 972.00		580 625 622.00	580 625 622.00	580 625 622.00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	54 900 000.00		59 000 000.00	59 000 000.00	59 000 000.00
13	Subventions d'investissement	159 613 454.00		149 322 900.00	149 322 900.00	149 322 900.00
16	Emprunts et dettes assimilées	295 800 161.00		340 163 866.00	340 163 866.00	340 163 866.00
204	Subventions d'équipement versées (1)	3 388 441.00		9 747 732.00	9 747 732.00	9 747 732.00
23	Immobilisations en cours (1)	107 500.00				
27	Autres immobilisations financières	6 927 542.00		12 076 735.00	12 076 735.00	12 076 735.00
45	Opérations pour compte de tiers	8 331 874.00		10 314 389.00	10 314 389.00	10 314 389.00
954	Produit des cessions d'immobilisations					
Sous total des opérations d'ordre		740 633 509.00		629 229 921.00	629 229 921.00	629 229 921.00
925	Opérations patrimoniales	195 000 000.00		90 000 000.00	90 000 000.00	90 000 000.00
926	Transferts entre les sections	300 000 000.00		330 000 000.00	330 000 000.00	330 000 000.00
951	Virement de la section de fonctionnement	245 633 509.00		209 229 921.00	209 229 921.00	209 229 921.00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés					
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté					

(1) Exceptionnellement, les comptes 20, 204,21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(2) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent

(3) Propositions formulées par le Président pour l'exercice N

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE - RECETTES	D 2

		Pour mémoire BUDGET PRECEDENT (2)	RESTES A REALISER N-1	PROPOSITIONS DU PRESIDENT (3)	VOTE DE L'EXERCICE	TOTAL
Recettes de fonctionnement - Total		1 603 083 222.00		1 642 870 463.00	1 642 870 463.00	1 642 870 463.00
Sous total des opérations réelles et mixtes		1 303 083 222.00		1 327 870 463.00	1 327 870 463.00	1 327 870 463.00
70	Produits des services du domaine et ventes diverses	9 398 439.00		32 995 698.00	32 995 698.00	32 995 698.00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	484 395 000.00		704 050 000.00	704 050 000.00	704 050 000.00
731	Impôts locaux	478 990 000.00		507 790 000.00	507 790 000.00	507 790 000.00
74	Dotations, subventions et participations	320 118 441.00		72 079 549.00	72 079 549.00	72 079 549.00
75	Autres produits de gestion courante	7 089 801.00		5 289 244.00	5 289 244.00	5 289 244.00
013	Atténuations de charges	500 000.00		580 000.00	580 000.00	580 000.00
76	Produits financiers	1 886 541.00		2 373 472.00	2 373 472.00	2 373 472.00
77	Produits exceptionnels	105 000.00		2 212 500.00	2 212 500.00	2 212 500.00
945	Provisions et autres opérations mixtes	600 000.00		500 000.00	500 000.00	500 000.00
Sous total des opérations d'ordre		300 000 000.00		315 000 000.00	315 000 000.00	315 000 000.00
946	Transfert entre les sections	300 000 000.00		315 000 000.00	315 000 000.00	315 000 000.00
947	Transfert dans section fonctionnement					
002	Résultat de fonctionnement reporté					

(1) Exceptionnellement, les comptes 20, 204,21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(2) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent

(3) Propositions formulées par le Président pour l'exercice N

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE - DEPENSES	A

Chapitres	Libellés	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à Réaliser N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire	Propositions du Président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice (2)	Pour information, dépenses gérées dans la cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL
90	Opérations ventilées	587 511 083.00		509 766 997.00	596 855 543.00	596 855 543.00	505 285 593.00	91 569 950.00	596 855 543.00
900	Services généraux	4 216 652.00		1 620 000.00	5 179 665.00	5 179 665.00	4 441 665.00	738 000.00	5 179 665.00
901	Formation professionnelle et apprentissage	20 957 078.00		18 829 000.00	21 329 471.00	21 329 471.00	21 329 471.00		21 329 471.00
902	Enseignement	106 702 446.00		104 637 598.00	127 933 049.00	127 933 049.00	127 933 049.00		127 933 049.00
903	Culture, sports et loisirs	16 890 000.00		21 474 472.00	18 920 514.00	18 920 514.00	18 920 514.00		18 920 514.00
904	Santé et action sociale	3 229 600.00		1 530 000.00	2 870 000.00	2 870 000.00	2 870 000.00		2 870 000.00
905	Aménagement des territoires	62 546 400.00		106 400 000.00	61 776 247.00	61 776 247.00	61 776 247.00		61 776 247.00
906	Gestion des fonds européens	132 778 153.00		29 050 000.00	133 008 000.00	133 008 000.00	42 500 000.00	90 508 000.00	133 008 000.00
907	Environnement	20 200 000.00		18 522 000.00	17 955 727.00	17 955 727.00	17 955 727.00		17 955 727.00
908	Transports	80 026 250.00		101 979 919.00	88 759 998.00	88 759 998.00	88 436 048.00	323 950.00	88 759 998.00
909	Action économique	139 964 504.00		105 724 008.00	119 122 872.00	119 122 872.00	119 122 872.00		119 122 872.00
92	Opérations non ventilées	682 191 398.00			613 000 000.00	613 000 000.00		613 000 000.00	613 000 000.00
923	Dettes et autres opérations financières (sauf 1068)	187 191 398.00			208 000 000.00	208 000 000.00		208 000 000.00	208 000 000.00
925	Opérations patrimoniales	195 000 000.00			90 000 000.00	90 000 000.00		90 000 000.00	90 000 000.00
926	Transferts entre les sections	300 000 000.00			315 000 000.00	315 000 000.00		315 000 000.00	315 000 000.00
95	Chapitre de prévision sans réalisation			10 000 000.00					
950	Dépenses imprévues			10 000 000.00					
TOTAL des groupes fonctionnels		1 269 702 481.00		519 766 997.00	1 209 855 543.00	1 209 855 543.00	505 285 593.00	704 569 950.00	1 209 855 543.00
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (3)								
TOTAL		1 269 702 481.00		519 766 997.00	1 209 855 543.00	1 209 855 543.00	505 285 593.00	704 569 950.00	1 209 855 543.00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent

(2) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR

(3) Le solde d'exécution est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE - RECETTES	A

Chapitres	Libellés	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions du Président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice (2)	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
90	Opérations ventilées	218 268 811.00		223 461 756.00	223 461 756.00	223 461 756.00
900	Services généraux	3 656 014.00				
901	Formation professionnelle et apprentissage	200 000.00		130 000.00	130 000.00	130 000.00
902	Enseignement	25 630 481.00		31 537 221.00	31 537 221.00	31 537 221.00
903	Culture, sports et loisirs	86 700.00				
904	Santé et action sociale					
905	Aménagement des territoires			3 770 000.00	3 770 000.00	3 770 000.00
906	Gestion des fonds européens	132 582 940.00		125 749 300.00	125 749 300.00	125 749 300.00
907	Environnement					
908	Transports	42 379 460.00		52 845 248.00	52 845 248.00	52 845 248.00
909	Action économique	13 733 216.00		9 429 987.00	9 429 987.00	9 429 987.00
92	Opération non ventilées	805 800 161.00		777 163 866.00	777 163 866.00	777 163 866.00
922	Dotations et participations	15 000 000.00		17 000 000.00	17 000 000.00	17 000 000.00
923	Dettes et autres opérations financières (sauf 1068)	295 800 161.00		340 163 866.00	340 163 866.00	340 163 866.00
925	Opérations patrimoniales	195 000 000.00		90 000 000.00	90 000 000.00	90 000 000.00
926	Transferts entre les sections	300 000 000.00		330 000 000.00	330 000 000.00	330 000 000.00
95	Chapitre de prévision sans réalisation	245 633 509.00		209 229 921.00	209 229 921.00	209 229 921.00
951	Virement de la section de fonctionnement	245 633 509.00		209 229 921.00	209 229 921.00	209 229 921.00
954	Produits des cessions d'immobilisations					

TOTAL des groupes fonctionnels	1 269 702 481.00		1 209 855 543.00	1 209 855 543.00	1 209 855 543.00
---------------------------------------	-------------------------	--	-------------------------	-------------------------	-------------------------

001	Solde d'exécution reporté (3)				
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé (4)				

TOTAL	1 269 702 481.00		1 209 855 543.00	1 209 855 543.00	1 209 855 543.00
--------------	-------------------------	--	-------------------------	-------------------------	-------------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent

(2) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR

(3) Le solde d'exécution est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée

(4) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'Affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

III - VOTE DU BUDGET	III
A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES	A 900

CHAPITRE 900 - SERVICES GENERAUX

AP (1) = 1 620 000.00 €

Libellé	2 ADMINISTRATION GENERALE					
	20 ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE		21 CONSEIL REGIONAL	22 CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL REGIONAL	23 CONSEIL DE LA CULTURE, DE L'EDUCATION & DE L'ENVIRONNEMENT	28 AUTRES ORGANISMES
	201 PERSONNEL NON VENTILE	202 AUTRES MOYENS GENERAUX				
DEPENSES D'EQUIPEMENT						
Total (RAR N-1 + Vote)		4 596 177.00		7 000.00		
Restes à réaliser N-1						
Propositions du Président		4 596 177.00		7 000.00		
Vote de l'Assemblée (2)		4 596 177.00		7 000.00		
Dans le cadre d'une AP-CP (3)		3 865 177.00				
Hors AP-CP (3)		731 000.00		7 000.00		
Dont Op. pour compte de tiers						
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS						
Total (RAR N-1 + Vote)						
Restes à réaliser N-1						
Propositions du Président						
Vote de l'Assemblée (2)						
Recettes Affectées						
Financement par le tiers de l'op.						

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers

III - VOTE DU BUDGET	III
A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES	A 900

3 SECURITE	4 ACTIONS INTERREGIONALES, EUROPEENNES ET INTERNATIONALES					TOTAL DU CHAPITRE
	4 ACTIONS INTERREGIONALES	42 ACTIONS EUROPEENNES	43 ACTIONS RELEVANT DE LA SUBVENTION GLOBALE	44 AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT	48 AUTRES ACTIONS INTERNATIONALES	

					576 488.00	5 179 665.00
					576 488.00	5 179 665.00
					576 488.00	5 179 665.00
					576 488.00	4 441 665.00
						738 000.00

III - VOTE DU BUDGET	III
A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES	A 901

CHAPITRE 901 - FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE

AP (1) = 18 829 000.00 €

Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 FORMATION PROFESSIONNELLE	2 APPRENTISSAGE	3 FORMATION SANITAIRE ET SOCIALE	TOTAL DU CHAPITRE
---------	-----------------------	-----------------------------------	--------------------	--	-------------------

DEPENSES D'EQUIPEMENT

Total (RAR N-1 + Vote)		276 133.00	18 000 000.00	3 053 338.00	21 329 471.00
Restes à réaliser N-1					
Propositions du Président		276 133.00	18 000 000.00	3 053 338.00	21 329 471.00
Vote de l'Assemblée (2)		276 133.00	18 000 000.00	3 053 338.00	21 329 471.00
Dans le cadre d'une AP-CP (3)		276 133.00	18 000 000.00	3 053 338.00	21 329 471.00
Hors AP-CP (3)					
Dont Op. pour compte de tiers					

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Total (RAR N-1 + Vote)				130 000.00	130 000.00
Restes à réaliser N-1					
Propositions du Président				130 000.00	130 000.00
Vote de l'Assemblée (2)				130 000.00	130 000.00
Recettes Affectées				130 000.00	130 000.00
Financement par le tiers de l'op.					

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers

III - VOTE DU BUDGET	III
A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES	A 901

III - VOTE DU BUDGET	III
A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES	A 902

CHAPITRE 902 - ENSEIGNEMENT

AP (1) = 104 637 598.00 €

Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE	2 ENSEIGNEMENT DU DEUXIEME DEGRE			
			21 COLLEGES	22 LYCEES PUBLICS	23 LYCEES PRIVES	24 PARTICIPATIONS A DES CITES MIXTES

DEPENSES D'EQUIPEMENT

Total (RAR N-1 + Vote)	10 000.00			90 730 000.00	18 401 949.00	
Restes à réaliser N-1						
Propositions du Président	10 000.00			90 730 000.00	18 401 949.00	
Vote de l'Assemblée (2)	10 000.00			90 730 000.00	18 401 949.00	
Dans le cadre d'une AP-CP (3)	10 000.00			90 730 000.00	18 401 949.00	
Hors AP-CP (3)						
Dont Op. pour compte de tiers						

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Total (RAR N-1 + Vote)				24 103 562.00	300 000.00	
Restes à réaliser N-1						
Propositions du Président				24 103 562.00	300 000.00	
Vote de l'Assemblée (2)				24 103 562.00	300 000.00	
Recettes Affectées				24 103 562.00	300 000.00	
Financement par le tiers de l'op.						

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers

III - VOTE DU BUDGET	III
A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES	A 902

3 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	7 SECURITE	8 AUTRES SERVICES PERISCOLAIRES ET ANNEXES	TOTAL DU CHAPITRE
-----------------------------	---------------	--	-------------------

18 751 100.00		40 000.00	127 933 049.00
18 751 100.00		40 000.00	127 933 049.00
18 751 100.00		40 000.00	127 933 049.00
18 751 100.00		40 000.00	127 933 049.00

7 133 659.00			31 537 221.00
7 133 659.00			31 537 221.00
7 133 659.00			31 537 221.00
1 339 270.00			25 742 832.00
5 794 389.00			5 794 389.00

III - VOTE DU BUDGET	III
A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES	A 903

CHAPITRE 903 - CULTURE, SPORTS ET LOISIRS

AP (1) = 21 474 472.00 €

Libellé	9 SERVICES COMMUNS	1 CULTURE			2 SPORTS	3 LOISIRS	7 SECURITE	TOTAL DU CHAPITRE
		11 ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	12 ACTIVITES CULTURELLES ET ARTISTIQUES	13 PATRIMOINE (BIBLIOTHEQUES, MUSEES, MONUMENTS,...)				

Total (RAR N-1 + Vote)			2 413 908.00	15 294 606.00	1 212 000.00			18 920 514.00
Restes à réaliser N-1								
Propositions du Président			2 413 908.00	15 294 606.00	1 212 000.00			18 920 514.00
Vote de l'Assemblée (2)			2 413 908.00	15 294 606.00	1 212 000.00			18 920 514.00
Dans le cadre d'une AP-CP (3)			2 413 908.00	15 294 606.00	1 212 000.00			18 920 514.00
Hors AP-CP (3)								
Dont Op. pour compte de tiers								

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Total (RAR N-1 + Vote)								
Restes à réaliser N-1								
Propositions du Président								
Vote de l'Assemblée (2)								
Recettes Affectées								
Financement par le tiers de l'op.								

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers

III - VOTE DU BUDGET	III
A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES	A 903

III - VOTE DU BUDGET	III
A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES	A 904

CHAPITRE 904 - SANTE ET ACTION SOCIALE
AP (1) = 1 530 000.00 €

Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 SANTE	2 ACTION SOCIALE	7 SECURITE ALIMENTAIRE	TOTAL DU CHAPITRE
---------	--------------------------	------------	------------------------	------------------------------	----------------------

DEPENSES D'EQUIPEMENT

Total (RAR N-1 + Vote)		2 570 000.00	300 000.00		2 870 000.00
Restes à réaliser N-1					
Propositions du Président		2 570 000.00	300 000.00		2 870 000.00
Vote de l'Assemblée (2)		2 570 000.00	300 000.00		2 870 000.00
Dans le cadre d'une AP-CP (3)		2 570 000.00	300 000.00		2 870 000.00
Hors AP-CP (3)					
Dont Op. pour compte de tiers					

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Total (RAR N-1 + Vote)					
Restes à réaliser N-1					
Propositions du Président					
Vote de l'Assemblée (2)					
Recettes Affectées					
Financement par le tiers de l'op.					

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers

III - VOTE DU BUDGET	III
A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES	A 904

III - VOTE DU BUDGET	III
A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES	A 905

CHAPITRE 905 - AMENAGEMENT DES TERRITOIRES
AP (1) = 106 400 000.00 €

Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 POLITIQUE DE LA VILLE	2 AGGLOMERATIONS ET VILLES MOYENNES	3 ESPACE RURAL ET AUTRES ESPACES DE DEVELOPPEMENT	4 HABITAT (LOGEMENT)	5 ACTIONS EN FAVEUR DU LITTORAL
---------	-----------------------	----------------------------	---	--	-------------------------	---------------------------------------

DEPENSES D'EQUIPEMENT

Total (RAR N-1 + Vote)			43 966 991.00	1 466 339.00	16 342 917.00	
Restes à réaliser N-1						
Propositions du Président			43 966 991.00	1 466 339.00	16 342 917.00	
Vote de l'Assemblée (2)			43 966 991.00	1 466 339.00	16 342 917.00	
Dans le cadre d'une AP-CP (3)			43 966 991.00	1 466 339.00	16 342 917.00	
Hors AP-CP (3)						
Dont Op. pour compte de tiers						

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Total (RAR N-1 + Vote)				3 770 000.00		
Restes à réaliser N-1						
Propositions du Président				3 770 000.00		
Vote de l'Assemblée (2)				3 770 000.00		
Recettes Affectées						
Financement par le tiers de l'op.				3 770 000.00		

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers

III - VOTE DU BUDGET	III
A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES	A 905

6 TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION	7 SECURITE	8 AUTRES ACTIONS	TOTAL DU CHAPITRE
---	---------------	---------------------	-------------------

			61 776 247.00
			61 776 247.00
			61 776 247.00
			61 776 247.00

			3 770 000.00
			3 770 000.00
			3 770 000.00
			3 770 000.00

III - VOTE DU BUDGET	III
A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES	A 906

CHAPITRE 906 - GESTION DES FONDS EUROPEENS

AP (1) = 29 050 000.00 €

Libellé	1 FSE	2 FEDER	3 AUTRES		TOTAL DU CHAPITRE
			30 FEADER	31 FEAMP	

DEPENSES D'EQUIPEMENT

Total (RAR N-1 + Vote)		42 500 000.00	88 808 000.00	1 700 000.00	133 008 000.00
Restes à réaliser N-1					
Propositions du Président		42 500 000.00	88 808 000.00	1 700 000.00	133 008 000.00
Vote de l'Assemblée (2)		42 500 000.00	88 808 000.00	1 700 000.00	133 008 000.00
Dans le cadre d'une AP-CP (3)		42 500 000.00			42 500 000.00
Hors AP-CP (3)			88 808 000.00	1 700 000.00	90 508 000.00
Dont Op. pour compte de tiers					

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Total (RAR N-1 + Vote)		35 241 300.00	88 808 000.00	1 700 000.00	125 749 300.00
Restes à réaliser N-1					
Propositions du Président		35 241 300.00	88 808 000.00	1 700 000.00	125 749 300.00
Vote de l'Assemblée (2)		35 241 300.00	88 808 000.00	1 700 000.00	125 749 300.00
Recettes Affectées		35 241 300.00	88 808 000.00	1 700 000.00	125 749 300.00
Financement par le tiers de l'op.					

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers

III - VOTE DU BUDGET	III
A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES	A 906

III - VOTE DU BUDGET	III
A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES	A 907

CHAPITRE 907 - ENVIRONNEMENT

AP (1) = 18 522 000.00 €

Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 ACTIONS TRANSVERSALES	2 ACTIONS EN MATIERE DE DECHETS	3 POLITIQUE DE L'AIR	4 POLITIQUE DE L'EAU	5 POLITIQUE DE L'ENERGIE
---------	-----------------------	----------------------------	---------------------------------------	-------------------------	-------------------------	-----------------------------

DEPENSES D'EQUIPEMENT

Total (RAR N-1 + Vote)					1 265 000.00	7 178 506.00
Restes à réaliser N-1						
Propositions du Président					1 265 000.00	7 178 506.00
Vote de l'Assemblée (2)					1 265 000.00	7 178 506.00
Dans le cadre d'une AP-CP (3)					1 265 000.00	7 178 506.00
Hors AP-CP (3)						
Dont Op. pour compte de tiers						

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Total (RAR N-1 + Vote)						
Restes à réaliser N-1						
Propositions du Président						
Vote de l'Assemblée (2)						
Recettes Affectées						
Financement par le tiers de l'op.						

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers

III - VOTE DU BUDGET	III
A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES	A 907

6 PATRIMOINE NATUREL	7 ENVIRONNEMENT DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT	8 AUTRES ACTIONS	TOTAL DU CHAPITRE
-------------------------	---	---------------------	----------------------

9 512 221.00			17 955 727.00
9 512 221.00			17 955 727.00
9 512 221.00			17 955 727.00
9 512 221.00			17 955 727.00

III - VOTE DU BUDGET	III
A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES	A 908

CHAPITRE 908 - TRANSPORTS

AP (1) = 101 979 919.00 €

Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 TRANSPORTS EN COMMUN DES VOYAGEURS					
		10 SERVICES COMMUNS	11 TRANSPORT FERROVIAIRE REGIONAL DE VOYAGEURS	12 GARES ET AUTRES INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES	13 TRANSPORTS SCOLAIRES	14 TRANSPORTS INTERURBAINS	18 AUTRES TRANSPORTS EN COMMUN

DEPENSES D'EQUIPEMENT

Total (RAR N-1 + Vote)			35 845 400.00	31 892 177.00		73 950.00	250 000.00
Restes à réaliser N-1							
Propositions du Président			35 845 400.00	31 892 177.00		73 950.00	250 000.00
Vote de l'Assemblée (2)			35 845 400.00	31 892 177.00		73 950.00	250 000.00
Dans le cadre d'une AP-CP (3)			35 845 400.00	31 892 177.00			
Hors AP-CP (3)						73 950.00	250 000.00
Dont Op. pour compte de tiers							

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Total (RAR N-1 + Vote)				52 845 248.00			
Restes à réaliser N-1							
Propositions du Président				52 845 248.00			
Vote de l'Assemblée (2)				52 845 248.00			
Recettes affectées				52 845 248.00			
Financement par le tiers de l'op.							

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers

III - VOTE DU BUDGET	III
A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES	A 908

2 ROUTES ET VOIRIES						7 SECURITE
21 VOIRIE NATIONALE	22 VOIRIE REGIONALE	23 VOIRIE DEPARTEMENTALE	24 VOIRIE COMMUNALE	25 SECURITE ROUTIERE	28 AUTRES LIAISONS	
1 773 473.00	11 295 000.00					
1 773 473.00	11 295 000.00					
1 773 473.00	11 295 000.00					
1 773 473.00	11 295 000.00					

III - VOTE DU BUDGET	III
A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES	A 908

Libellé	8 AUTRES TRANSPORTS							TOTAL DU CHAPITRE
	81 TRANSPORTS AERIENS	82 TRANSPORTS MARITIMES	83 TRANSPORTS FLUVIAUX	84 TRANSPORTS FERROVIAIRES DE MARCHANDISES	85 LIAISONS MULTIMODALES	86 INFRASTRUCTURES PORTUAIRES ET AEROPORTUAIRES	88 AUTRES	

DEPENSES D'EQUIPEMENT

Total (RAR N-1 + Vote)						7 629 998.00		88 759 998.00
Restes à réaliser N-1								
Propositions du Président						7 629 998.00		88 759 998.00
Vote de l'Assemblée (2)						7 629 998.00		88 759 998.00
Dans le cadre d'une AP-CP (3)						7 629 998.00		88 436 048.00
Hors AP-CP (3)								323 950.00
Dont op. pour compte de tiers								

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Total (RAR N-1 + Vote)								52 845 248.00
Restes à réaliser N-1								
Propositions du Président								52 845 248.00
Vote de l'Assemblée (2)								52 845 248.00
Recettes affectées								52 845 248.00
Financement par le tiers de l'op.								

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes

(2) Détailler les comptes à trois chiffres

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR

III - VOTE DU BUDGET	III
A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES	A 908

III - VOTE DU BUDGET	III
A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES	A 909

CHAPITRE 909 - ACTION ECONOMIQUE

AP (1) = 105 724 008.00 €

Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 INTERVENTIONS ECONOMIQUES TRANSVERSALES	2 RECHERCHE ET INNOVATION	3 AGRICULTURE, PECHE, AGRO-INDUSTRIE	4 INDUSTRIE, ARTISANAT, COMMERCE ET AUTRES SERVICES	5 TOURISME ET THERMALISME	TOTAL DU CHAPITRE
---------	-----------------------	--	---------------------------------	--	--	------------------------------	-------------------

DEPENSES D'EQUIPEMENT

Total (RAR N-1 + Vote)			38 679 834.00	16 000 000.00	58 291 140.00	6 151 898.00	119 122 872.00
Restes à réaliser N-1							
Propositions du Président			38 679 834.00	16 000 000.00	58 291 140.00	6 151 898.00	119 122 872.00
Vote de l'Assemblée (2)			38 679 834.00	16 000 000.00	58 291 140.00	6 151 898.00	119 122 872.00
Dans le cadre d'une AP-CP (3)			38 679 834.00	16 000 000.00	58 291 140.00	6 151 898.00	119 122 872.00
Hors AP-CP (3)							
Dont Op. pour compte de tiers							

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Total (RAR N-1 + Vote)			857 500.00	85 117.00	8 270 663.00	216 707.00	9 429 987.00
Restes à réaliser N-1							
Propositions du Président			857 500.00	85 117.00	8 270 663.00	216 707.00	9 429 987.00
Vote de l'Assemblée (2)			857 500.00	85 117.00	8 270 663.00	216 707.00	9 429 987.00
Recettes Affectées			107 500.00	85 117.00	8 270 663.00	216 707.00	8 679 987.00
Financement par le tiers de l'op.			750 000.00				750 000.00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers

III - VOTE DU BUDGET	III
A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES	A 909

III - VOTE DU BUDGET	III
A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 92 OPERATIONS NON VENTILEES Détail par articles	A 921

CHAPITRE 921 - TAXES NON AFFECTEES

Article / compte par nature (1)	Libellé	Pour mémoire Budget précédent (2)	Restes à réaliser N-1	Propositions du Président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'Assemblée	TOTAL
	DEPENSES					
	RECETTES					

(1) Détailler les articles comme utilisés conformément au plan de comptes

(2) Le contenu de la colonne "Pour mémoire Budget précédent" est défini dans l'état I-B

III - VOTE DU BUDGET	III
A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 92 OPERATIONS NON VENTILEES Détail par articles	A 922

CHAPITRE 922 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS

Article / compte par nature (1)	Libelle	Pour mémoire, Budget précédent (2)	Restes à réaliser N-1	Propositions du Président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'Assemblée	Total
	DEPENSES (3)					
	RECETTES	15 000 000.00		17 000 000.00	17 000 000.00	17 000 000.00
10222	F.C.T.V.A.	15 000 000.00		17 000 000.00	17 000 000.00	17 000 000.00

(1) Détailler les articles comme utilisés conformément au plan de comptes

(2) Voir état I-B pour le contenu de la colonne "Pour mémoire Budget précédent"

(3) Reversement de dotations (trop perçu)

III - VOTE DU BUDGET	III
A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 92 OPERATIONS NON VENTILEES Détail par articles	A 923

CHAPITRE 923 - DETTES ET AUTRES OPERATIONS FINANCIERES

Article / compte par nature (1)	Libelle	Pour mémoire Budget précédent (2)	Restes à réaliser N-1	Propositions du Président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'Assemblée	TOTAL
	DEPENSES	187 191 398.00		208 000 000.00	208 000 000.00	208 000 000.00
103	Plan de relance FCTVA	5 191 398.00				
16311	Emprunts obligataires remboursables in fine			86 983 000.00	86 983 000.00	86 983 000.00
16318	Autres emprunts obligataires	250 000.00		250 000.00	250 000.00	250 000.00
1641	Emprunts en euros	106 750 000.00		45 767 000.00	45 767 000.00	45 767 000.00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	50 000 000.00		50 000 000.00	50 000 000.00	50 000 000.00
16449	Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie	10 000 000.00		10 000 000.00	10 000 000.00	10 000 000.00
166	Refinancement de dette	15 000 000.00		15 000 000.00	15 000 000.00	15 000 000.00
	RECETTES	295 800 161.00		340 163 866.00	340 163 866.00	340 163 866.00
1641	Emprunts en euros	220 800 161.00		265 163 866.00	265 163 866.00	265 163 866.00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	30 000 000.00		30 000 000.00	30 000 000.00	30 000 000.00
16449	Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie	30 000 000.00		30 000 000.00	30 000 000.00	30 000 000.00
166	Refinancement de dette	15 000 000.00		15 000 000.00	15 000 000.00	15 000 000.00

(1) Détailler les articles comme utilisés conformément au plan de comptes

(2) Le contenu de la colonne "Pour mémoire Budget précédent" est défini dans l'état I-B

III - VOTE DU BUDGET	III
A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 92 OPERATIONS NON VENTILEES Détail par articles	A 925

CHAPITRE 925 - OPERATIONS PATRIMONIALES

Article / compte par nature (1)	Libellé	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions du Président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'Assemblée
	DEPENSES (3)	195 000 000.00	90 000 000.00	90 000 000.00
16441	<i>Opérations afférentes à l'emprunt</i>	75 000 000.00	75 000 000.00	75 000 000.00
2313	<i>Immobilisations corporelles en cours - Constructions</i>	120 000 000.00	15 000 000.00	15 000 000.00
	RECETTES (3)	195 000 000.00	90 000 000.00	90 000 000.00
16449	<i>Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie</i>	75 000 000.00	75 000 000.00	75 000 000.00
238	<i>Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles</i>	120 000 000.00	15 000 000.00	15 000 000.00

(1) Détailler les articles comme utilisés conformément au plan de comptes

(2) Le contenu de la colonne "Pour mémoire Budget précédent" est défini dans l'état I-B

(3) Les dépenses du chapitre sont égales aux recettes

III - VOTE DU BUDGET

III

A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 92 OPERATIONS NON VENTILEES

A 926

Détail par articles

CHAPITRE 926 - TRANSFERTS ENTRE LES SECTIONS

Article / compte par nature(1)	Libellé	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions du Président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'Assemblée
	DEPENSES DE L'EXERCICE (3)	300 000 000.00	315 000 000.00	315 000 000.00
	<i>Reprises sur autofinancement</i>	<i>300 000 000.00</i>	<i>315 000 000.00</i>	<i>315 000 000.00</i>
198	<i>Neutralisation des amortissements</i>	<i>270 000 000.00</i>	<i>280 000 000.00</i>	<i>280 000 000.00</i>
13932	<i>Dotation régionale d'équipement scolaire</i>	<i>30 000 000.00</i>	<i>35 000 000.00</i>	<i>35 000 000.00</i>
	RECETTES DE L'EXERCICE (4)	300 000 000.00	330 000 000.00	330 000 000.00
28031	<i>Amortissements des frais d'études</i>	<i>300 000 000.00</i>	<i>330 000 000.00</i>	<i>330 000 000.00</i>

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes

(2) Le contenu de la colonne "Pour mémoire Budget précédent" est défini dans l'état I-B

(3) Egales aux recettes du chapitre 946 en fonctionnement

(4) Egales aux dépenses du chapitre 946 en fonctionnement

III - VOTE DU BUDGET	III
A - SECTION D'INVESTISSEMENT	A 950
95 - PREVISIONS SANS REALISATION	A 951
	A 954

DEPENSES

950 <i>Dépenses imprévues</i>	
Pour mémoire budget AP précédent	Vote de l'Assemblée sur les AP
10 000 000.00	10 000 000.00

RECETTES

951 <i>Virement de la section de fonctionnement</i>	
Pour mémoire, Budget précédent (1)	Vote de l'Assemblée
245 633 509.00	209 229 921.00

(1) Le contenu de la colonne "Pour mémoire, Budget précédent" est défini dans l'état I-B

RECETTES

954 <i>Produit des cessions d'immobilisations</i>		
Pour mémoire, Budget précédent (1)	Propositions du Président sur les crédits de l'exercice	Proposition de l'Assemblée

(1) Le contenu de la colonne "Pour mémoire, Budget précédent" est défini dans l'état I-B

III - VOTE DU BUDGET	III
B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE - DEPENSES	B

Chapitres	Libellés	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire	Propositions du Président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice (2)	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
93	Opérations ventilées	1 017 926 675.00		677 483 200.00	1 009 369 012.00	1 009 369 012.00	632 260 093.00	377 108 919.00	1 009 369 012.00
930	Services généraux	78 728 923.00		2 544 785.00	83 617 974.00	83 617 974.00	8 233 075.00	75 384 899.00	83 617 974.00
931	Formation professionnelle et apprentissage	325 360 484.00		349 701 194.00	294 281 559.00	294 281 559.00	294 281 559.00		294 281 559.00
932	Enseignement	178 844 880.00		92 611 320.00	189 955 727.00	189 955 727.00	90 002 852.00	99 952 875.00	189 955 727.00
933	Culture, sports et loisirs	26 177 727.00		25 761 784.00	27 708 978.00	27 708 978.00	26 452 722.00	1 256 256.00	27 708 978.00
934	Santé et action sociale	6 987 225.00		5 772 000.00	6 079 090.00	6 079 090.00	6 077 090.00	2 000.00	6 079 090.00
935	Aménagement des territoires	1 293 000.00		655 803.00	1 180 027.00	1 180 027.00	1 180 027.00		1 180 027.00
936	Gestion des fonds européens	5 000 000.00		1 600 000.00	5 000 000.00	5 000 000.00	5 000 000.00		5 000 000.00
937	Environnement	4 730 719.00		5 096 300.00	5 443 802.00	5 443 802.00	5 443 802.00		5 443 802.00
938	Transports	364 362 002.00		160 805 574.00	367 128 361.00	367 128 361.00	166 615 472.00	200 512 889.00	367 128 361.00
939	Action économique	26 441 715.00		32 934 440.00	28 973 494.00	28 973 494.00	28 973 494.00		28 973 494.00
94	Services communs non ventilés	339 523 038.00			424 271 530.00	424 271 530.00		424 271 530.00	424 271 530.00
940	Impositions directes	3 160 000.00			54 616 530.00	54 616 530.00		54 616 530.00	54 616 530.00
941	Autres impôts et taxes								
942	Dotations et participations								
943	Opérations financières	35 031 000.00			38 030 000.00	38 030 000.00		38 030 000.00	38 030 000.00
944	Frais de fonctionnement des groupes d'élus	888 000.00			890 000.00	890 000.00		890 000.00	890 000.00
945	Provisions et autres opérations mixtes	444 038.00			735 000.00	735 000.00		735 000.00	735 000.00
946	Transferts entre les sections	300 000 000.00			330 000 000.00	330 000 000.00		330 000 000.00	330 000 000.00
95	Chapitre de prévision sans réalisation	245 633 509.00		2 000 000.00	209 229 921.00	209 229 921.00		209 229 921.00	209 229 921.00
952	Dépenses imprévues			2 000 000.00					
953	Virement à la section d'investissement	245 633 509.00			209 229 921.00	209 229 921.00		209 229 921.00	209 229 921.00

TOTAL des groupes fonctionnels	1 603 083 222.00		679 483 200.00	1 642 870 463.00	1 642 870 463.00	632 260 093.00	1 010 610 370.00	1 642 870 463.00
---------------------------------------	-------------------------	--	-----------------------	-------------------------	-------------------------	-----------------------	-------------------------	-------------------------

002	Résultat de fonctionnement reporté (3)								
------------	---	--	--	--	--	--	--	--	--

TOTAL	1 603 083 222.00		679 483 200.00	1 642 870 463.00	1 642 870 463.00	632 260 093.00	1 010 610 370.00	1 642 870 463.00
--------------	-------------------------	--	-----------------------	-------------------------	-------------------------	-----------------------	-------------------------	-------------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent

(2) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR

(3) Le résultat est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée

III - VOTE DU BUDGET	III
B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE - RECETTES	B

Chapitres	Libellés	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions du Président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice (2)	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
93	Services ventilés	109 272 222.00		77 683 463.00	77 683 463.00	77 683 463.00
930	Services généraux	10 595 918.00		8 285 634.00	8 285 634.00	8 285 634.00
931	Formation professionnelle et apprentissage	45 241 225.00		11 367 160.00	11 367 160.00	11 367 160.00
932	Enseignement	9 315 000.00		9 832 500.00	9 832 500.00	9 832 500.00
933	Culture, sports et loisirs	1 190 000.00		1 158 334.00	1 158 334.00	1 158 334.00
934	Santé et action sociale	494 000.00		669 000.00	669 000.00	669 000.00
935	Aménagement des territoires	20 000.00				
936	Gestion des fonds européens	4 063 916.00		10 325 000.00	10 325 000.00	10 325 000.00
937	Environnement			159 000.00	159 000.00	159 000.00
938	Transports	9 042 022.00		32 684 318.00	32 684 318.00	32 684 318.00
939	Action économique	29 310 141.00		3 202 517.00	3 202 517.00	3 202 517.00
94	Services communs non ventilés	1 493 811 000.00		1 565 187 000.00	1 565 187 000.00	1 565 187 000.00
940	Impositions directes	478 990 000.00		507 790 000.00	507 790 000.00	507 790 000.00
941	Autres impôts et taxes	484 395 000.00		704 050 000.00	704 050 000.00	704 050 000.00
942	Dotations et participations	229 126 000.00		36 447 000.00	36 447 000.00	36 447 000.00
943	Opérations financières	700 000.00		1 400 000.00	1 400 000.00	1 400 000.00
944	Frais de fonctionnement des groupes d'élus					
945	Provisions et autres opérations mixtes	600 000.00		500 000.00	500 000.00	500 000.00
946	Transferts entre les sections	300 000 000.00		315 000 000.00	315 000 000.00	315 000 000.00
TOTAL des groupes fonctionnels		1 603 083 222.00		1 642 870 463.00	1 642 870 463.00	1 642 870 463.00
002	Résultat de fonctionnement reporté (3)					
TOTAL		1 603 083 222.00		1 642 870 463.00	1 642 870 463.00	1 642 870 463.00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent

(2) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR

(3) Le résultat est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée

III - VOTE DU BUDGET	III
B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES	B 930

CHAPITRE 930 : SERVICES GENERAUX

AE (1) =

Libellé	2 ADMINISTRATION GENERALE					
	20 ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE		21 CONSEIL REGIONAL	22 CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL REGIONAL	23 CONSEIL DE LA CULTURE, DE L'EDUCATION ET DE L'ENVIRONNEMENT	28 AUTRES ORGANISMES
	201 PERSONNEL NON VENTILE	202 AUTRES MOYENS GENERAUX				

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Total (RAR N-1 + Vote)	50 876 257.00	23 998 212.00	4 881 070.00	1 800 000.00		
Restes à réaliser N-1						
Propositions du Président	50 876 257.00	23 998 212.00	4 881 070.00	1 800 000.00		
Vote de l'Assemblée (2)	50 876 257.00	23 998 212.00	4 881 070.00	1 800 000.00		
Dans le cadre d'une AE-CP		6 170 640.00				
Hors AE-CP	50 876 257.00	17 827 572.00	4 881 070.00	1 800 000.00		

RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT

Total (RAR N-1 + Vote)	1 490 000.00	6 795 634.00				
Restes à réaliser N-1						
Propositions du Président	1 490 000.00	6 795 634.00				
Vote de l'Assemblée (2)	1 490 000.00	6 795 634.00				

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR

III - VOTE DU BUDGET	III
B -SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES	B 930

3 SECURITE	4 ACTIONS INTERREGIONALES,EUROPEENNES ET INTERNATIONALES					TOTAL DU CHAPITRE
	41 ACTIONS INTERREGIONALES	42 ACTIONS EUROPEENNES	43 ACTIONS RELEVANT DE LA SUBVENTION GLOBALE	44 AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT	48 AUTRES ACTIONS INTERNATIONALES	
		1 351 751.00			710 684.00	83 617 974.00
		1 351 751.00			710 684.00	83 617 974.00
		1 351 751.00			710 684.00	83 617 974.00
		1 351 751.00			710 684.00	8 233 075.00
						75 384 899.00
						8 285 634.00
						8 285 634.00
						8 285 634.00

III - VOTE DU BUDGET	III
B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES	B 931

CHAPITRE 931 - FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE

AE (1) = 349 701 194.00 €

Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 FORMATION PROFESSIONNELLE	2 APPRENTISSAGE	3 FORMATION SANITAIRE ET SOCIALE	TOTAL DU CHAPITRE
---------	-----------------------	-----------------------------------	--------------------	--	----------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Total (RAR N-1 + Vote)	348 653.00	115 301 743.00	134 000 000.00	44 631 163.00	294 281 559.00
Restes à réaliser N-1					
Propositions du Président	348 653.00	115 301 743.00	134 000 000.00	44 631 163.00	294 281 559.00
Vote de l'Assemblée (2)	348 653.00	115 301 743.00	134 000 000.00	44 631 163.00	294 281 559.00
Dans le cadre d'une AE-CP	348 653.00	115 301 743.00	134 000 000.00	44 631 163.00	294 281 559.00
Hors AE-CP					

RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT

Total (RAR N-1 + Vote)		10 171 863.00		1 195 297.00	11 367 160.00
Restes à réaliser N-1					
Propositions du Président		10 171 863.00		1 195 297.00	11 367 160.00
Vote de l'Assemblée (2)		10 171 863.00		1 195 297.00	11 367 160.00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR

III - VOTE DU BUDGET	III
B -SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES	B 931

III - VOTE DU BUDGET	III
B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES	B 932

CHAPITRE 932 - ENSEIGNEMENT

AE (1) =

Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE	2 ENSEIGNEMENT DU DEUXIEME DEGRE			
			21 COLLEGES	22 LYCEES PUBLICS	23 LYCEES PRIVES	24 PARTICIPATIONS A DES CITES MIXTES

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Total (RAR N-1 + Vote)	210 000.00			136 363 919.00	37 459 387.00	
Restes à réaliser N-1						
Propositions du Président	210 000.00			136 363 919.00	37 459 387.00	
Vote de l'Assemblée (2)	210 000.00			136 363 919.00	37 459 387.00	
Dans le cadre d'une AE-CP	210 000.00			36 411 044.00	37 459 387.00	
Hors AE-CP				99 952 875.00		

RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT

Total (RAR N-1 + Vote)				9 800 000.00		
Restes à réaliser N-1						
Propositions du Président				9 800 000.00		
Vote de l'Assemblée (2)				9 800 000.00		

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR

III - VOTE DU BUDGET	III
B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES	B 932

3 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	7 SECURITE	8 AUTRES SERVICES PERISCOLAIRES ET ANNEXES	TOTAL DU CHAPITRE
------------------------------------	----------------------	--	----------------------

5 134 988.00		10 787 433.00	189 955 727.00
5 134 988.00		10 787 433.00	189 955 727.00
5 134 988.00		10 787 433.00	189 955 727.00
5 134 988.00		10 787 433.00	90 002 852.00
			99 952 875.00

32 500.00			9 832 500.00
32 500.00			9 832 500.00
32 500.00			9 832 500.00

III - VOTE DU BUDGET	III
B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES	B 933

CHAPITRE 933 - CULTURE, SPORTS ET LOISIRS

AE (1) = 25 761 784.00 €

Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 CULTURE			2 SPORTS	3 LOISIRS
		11 ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	12 ACTIVITES CULTURELLES ET ARTISTIQUES	13 PATRIMOINE (BIBLIOTHEQUE, MUSEES, MONUMENTS...)		

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Total (RAR N-1 + Vote)			15 756 872.00	5 302 106.00	6 650 000.00	
Restes à réaliser N-1						
Propositions du Président			15 756 872.00	5 302 106.00	6 650 000.00	
Vote de l'Assemblée (2)			15 756 872.00	5 302 106.00	6 650 000.00	
Dans le cadre d'une AE-CP			15 756 872.00	4 045 850.00	6 650 000.00	
Hors AE-CP				1 256 256.00		

RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT

Total (RAR N-1 + Vote)			820 000.00	338 334.00		
Restes à réaliser N-1						
Propositions du Président			820 000.00	338 334.00		
Vote de l'Assemblée (2)			820 000.00	338 334.00		

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR

III - VOTE DU BUDGET	III
B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES	B 933

7 SECURITE	TOTAL DU CHAPITRE
-----------------------	------------------------------

	27 708 978.00
	27 708 978.00
	27 708 978.00
	26 452 722.00
	1 256 256.00

	1 158 334.00
	1 158 334.00
	1 158 334.00

III - VOTE DU BUDGET	III
B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES	B 934

CHAPITRE 934 - SANTE ET ACTION SOCIALE

AE (1) = 5 772 000.00 €

Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 SANTE	2 ACTION SOCIALE	7 SECURITE ALIMENTAIRE	TOTAL DU CHAPITRE
---------	-----------------------	------------	---------------------	---------------------------	----------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Total (RAR N-1 + Vote)		1 957 000.00	4 122 090.00		6 079 090.00
Restes à réaliser N-1					
Propositions du Président		1 957 000.00	4 122 090.00		6 079 090.00
Vote de l'Assemblée (2)		1 957 000.00	4 122 090.00		6 079 090.00
Dans le cadre d'une AE-CP		1 957 000.00	4 120 090.00		6 077 090.00
Hors AE-CP			2 000.00		2 000.00

RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT

Total (RAR N-1 + Vote)		169 000.00	500 000.00		669 000.00
Restes à réaliser N-1					
Propositions du Président		169 000.00	500 000.00		669 000.00
Vote de l'Assemblée (2)		169 000.00	500 000.00		669 000.00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR

III - VOTE DU BUDGET	III
B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES	B 934

III - VOTE DU BUDGET	III
B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES	B 935

CHAPITRE 935 - AMENAGEMENT DES TERRITOIRES

AE (1) = 655 803.00 €

Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 POLITIQUE DE LA VILLE	2 AGGLOMERATIONS ET VILLES MOYENNES	3 ESPACE RURAL ET AUTRES ESPACES DE DEVELOPPEMENT	4 HABITAT (LOGEMENT)	5 ACTIONS EN FAVEUR DU LITTORAL
---------	-----------------------	----------------------------	---	--	-------------------------	---------------------------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Total (RAR N-1 + Vote)	210 930.00		691 170.00	277 927.00		
Restes à réaliser N-1						
Propositions du Président	210 930.00		691 170.00	277 927.00		
Vote de l'Assemblée (2)	210 930.00		691 170.00	277 927.00		
Dans le cadre d'une AE-CP	210 930.00		691 170.00	277 927.00		
Hors AE-CP						

RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT

Total (RAR N-1 + Vote)						
Restes à réaliser N-1						
Propositions du Président						
Vote de l'Assemblée (2)						

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR

III - VOTE DU BUDGET	III
B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES	B 935

6 TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION	7 SECURITE	8 AUTRES ACTIONS	TOTAL DU CHAPITRE
---	---------------	---------------------	----------------------

			1 180 027.00
			1 180 027.00
			1 180 027.00
			1 180 027.00

III - VOTE DU BUDGET	III
B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES	B 936

CHAPITRE 936 - GESTION DES FONDS EUROPEENS

AE (1) =

Libellé	1 FSE	2 FEDER	3 AUTRES	TOTAL DU CHAPITRE
			30 FEADER	

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Total (RAR N-1 + Vote)	5 000 000.00			5 000 000.00
Restes à réaliser N-1				
Propositions du Président	5 000 000.00			5 000 000.00
Vote de l'Assemblée (2)	5 000 000.00			5 000 000.00
Dans le cadre d'une AE-CP	5 000 000.00			5 000 000.00
Hors AE-CP				

RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT

Total (RAR N-1 + Vote)	9 450 000.00		875 000.00	10 325 000.00
Restes à réaliser N-1				
Propositions du Président	9 450 000.00		875 000.00	10 325 000.00
Vote de l'Assemblée (2)	9 450 000.00		875 000.00	10 325 000.00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR

III - VOTE DU BUDGET	III
B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES	B 936

III - VOTE DU BUDGET	III
B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES	B 937

CHAPITRE 937 - ENVIRONNEMENT

AE (1) = 5 096 300.00 €

Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 ACTIONS TRANSVERSALES	2 ACTIONS EN MATIERE DE DECHETS	3 POLITIQUE DE L'AIR	4 POLITIQUE DE L'EAU	5 POLITIQUE DE L'ENERGIE
---------	-----------------------	----------------------------	---------------------------------------	-------------------------	-------------------------	-----------------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Total (RAR N-1 + Vote)					634 440.00	1 505 769.00
Restes à réaliser N-1						
Propositions du Président					634 440.00	1 505 769.00
Vote de l'Assemblée (2)					634 440.00	1 505 769.00
Dans le cadre d'une AE-CP					634 440.00	1 505 769.00
Hors AE-CP						

RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT

Total (RAR N-1 + Vote)			135 000.00		24 000.00	
Restes à réaliser N-1						
Propositions du Président			135 000.00		24 000.00	
Vote de l'Assemblée (2)			135 000.00		24 000.00	

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR

III - VOTE DU BUDGET	III
B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES	B 937

6 PATRIMOINE NATUREL	7 ENVIRONNEMENT DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT	8 AUTRES ACTIONS	TOTAL DU CHAPITRE
-------------------------	---	---------------------	----------------------

3 303 593.00			5 443 802.00
3 303 593.00			5 443 802.00
3 303 593.00			5 443 802.00
3 303 593.00			5 443 802.00

			159 000.00
			159 000.00
			159 000.00

III - VOTE DU BUDGET			III
B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES			B 938

CHAPITRE 938 - TRANSPORTS
 AE (1) = **160 805 574.00 €**

Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 TRANSPORTS EN COMMUN DES VOYAGEURS					
		10 SERVICES COMMUNS	11 TRANSPORT FERROVIAIRE REGIONAL DE VOYAGEURS	12 GARES ET AUTRES INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES	13 TRANSPORTS SCOLAIRES	14 TRANSPORTS INTERURBAINS	18 AUTRES TRANSPORTS EN COMMUN
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT							
Total (RAR N-1 + Vote)		4 872 270.00	166 185 472.00		136 882 085.00	54 023 534.00	4 735 000.00
Restes à réaliser N-1							
Propositions du Président		4 872 270.00	166 185 472.00		136 882 085.00	54 023 534.00	4 735 000.00
Vote de l'Assemblée (2)		4 872 270.00	166 185 472.00		136 882 085.00	54 023 534.00	4 735 000.00
Dans le cadre d'une AE-CP			166 185 472.00				
Hors AE-CP		4 872 270.00			136 882 085.00	54 023 534.00	4 735 000.00
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT							
Total (RAR N-1 + Vote)		532 424.00	943 268.00	3 600.00	21 909 782.00	7 716 244.00	1 579 000.00
Restes à réaliser N-1							
Propositions du Président		532 424.00	943 268.00	3 600.00	21 909 782.00	7 716 244.00	1 579 000.00
Vote de l'Assemblée (2)		532 424.00	943 268.00	3 600.00	21 909 782.00	7 716 244.00	1 579 000.00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR

III - VOTE DU BUDGET	III
B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES	B 938

2 ROUTES ET VOIRIES						7 SECURITE
21 VOIRIE NATIONALE	22 VOIRIE REGIONALE	23 VOIRIE DEPARTEMENTALE	24 VOIRIE COMMUNALE	25 SECURITE ROUTIERE	28 AUTRES LIAISONS	

	200 000.00					
	200 000.00					
	200 000.00					
	200 000.00					

III - VOTE DU BUDGET	III
B-SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES	B 938

Libellé	8 AUTRES TRANSPORTS					
	81 TRANSPORTS AERIENS	82 TRANSPORTS MARITIMES	83 TRANSPORTS FLUVIAUX	84 TRANSPORTS FERROVIAIRES DE MARCHANDISES	85 LIAISONS MULTIMODALES	86 INFRASTRUCTURES PORTUAIRES ET AEROPORTUAIRES

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Total (RAR N-1 + Vote)						230 000.00
Restes à réaliser N-1						
Propositions du Président						230 000.00
Vote de l'Assemblée (2)						230 000.00
Dans le cadre d'une AE-CP						230 000.00
Hors AE-CP						

RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT

Total (RAR N-1 + Vote)						
Restes à réaliser N-1						
Propositions du Président						
Vote de l'Assemblée (2)						

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR

III - VOTE DU BUDGET	III
B-SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES	B 938

8 AUTRES TRANSPORTS	TOTAL DU CHAPITRE
88 AUTRES	
	367 128 361.00
	367 128 361.00
	367 128 361.00
	166 615 472.00
	200 512 889.00
	32 684 318.00
	32 684 318.00
	32 684 318.00

III - VOTE DU BUDGET	III
B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES	B 939

CHAPITRE 939 - ACTION ECONOMIQUE

AE (1) = 32 934 440.00 €

Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 INTERVENTIONS ECONOMIQUES TRANSVERSALES	2 RECHERCHE ET INNOVATION	3 AGRICULTURE, PECHE, AGRO-INDUSTRIE	4 INDUSTRIE, ARTISANAT, COMMERCE ET AUTRES SERVICES	5 TOURISME ET THERMALISME	TOTAL DU CHAPITRE
---------	-----------------------	--	---------------------------------	--	--	---------------------------------	----------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Total (RAR N-1 + Vote)			9 048 779.00	3 938 311.00	15 762 854.00	223 550.00	28 973 494.00
Restes à réaliser N-1							
Propositions du Président			9 048 779.00	3 938 311.00	15 762 854.00	223 550.00	28 973 494.00
Vote de l'Assemblée (2)			9 048 779.00	3 938 311.00	15 762 854.00	223 550.00	28 973 494.00
Dans le cadre d'une AE-CP			9 048 779.00	3 938 311.00	15 762 854.00	223 550.00	28 973 494.00
Hors AE-CP							

RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT

Total (RAR N-1 + Vote)			1 936 960.00		1 181 531.00	84 026.00	3 202 517.00
Restes à réaliser N-1							
Propositions du Président			1 936 960.00		1 181 531.00	84 026.00	3 202 517.00
Vote de l'Assemblée (2)			1 936 960.00		1 181 531.00	84 026.00	3 202 517.00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR

III - VOTE DU BUDGET	III
B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES	B 939

III - VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT 94 - OPERATIONS NON VENTILEES Détails par articles	B 940

CHAPITRE 940 - IMPOSITIONS DIRECTES

Article / compte par nature (1)	Libellé	Pour mémoire Budget précédent (2)	Restes à réaliser N-1	Propositions du Président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'Assemblée délibérante	TOTAL
	DEPENSES	3 160 000.00		54 616 530.00	54 616 530.00	54 616 530.00
73914	Fonds de péréquation de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises	3 160 000.00		3 666 907.00	3 666 907.00	3 666 907.00
73913	Attributions de compensation CVAE			50 949 623.00	50 949 623.00	50 949 623.00
	RECETTES	478 990 000.00		507 790 000.00	507 790 000.00	507 790 000.00
73112	Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises	429 400 000.00		458 100 000.00	458 100 000.00	458 100 000.00
73114	Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseau	33 700 000.00		33 800 000.00	33 800 000.00	33 800 000.00
73121	Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources	15 890 000.00		15 890 000.00	15 890 000.00	15 890 000.00

(1) Détailler les articles comme utilisés conformément au plan de comptes

(2) Le contenu de la colonne "Pour mémoire, Budget précédent" est défini dans l'état I-B

III - VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT 94 - OPERATIONS NON VENTILEES Détails par articles	B 941

CHAPITRE 941 - AUTRES IMPOTS ET TAXES

Article / compte par nature (1)	Libellé	Pour mémoire Budget précédent (2)	Restes à réaliser N-1	Propositions du Président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'Assemblée délibérante	Total
	DEPENSES					
	RECETTES	484 395 000.00		704 050 000.00	704 050 000.00	704 050 000.00
7321	TICPE - 1ère part modulation LRL	192 075 000.00		195 240 000.00	195 240 000.00	195 240 000.00
733	Fraction de TVA			190 000 000.00	190 000 000.00	190 000 000.00
7344	Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	127 800 000.00		134 000 000.00	134 000 000.00	134 000 000.00
73821	Taxe d'apprentissage	96 770 000.00		98 400 000.00	98 400 000.00	98 400 000.00
73822	TICPE - Ressource régionale de l'apprentissage	9 300 000.00		18 600 000.00	18 600 000.00	18 600 000.00
73841	Frais de gestion	29 500 000.00		30 800 000.00	30 800 000.00	30 800 000.00
73842	TICPE FPA	13 950 000.00		13 950 000.00	13 950 000.00	13 950 000.00
7385	TICPE Primes employeurs apprentis	15 000 000.00		23 060 000.00	23 060 000.00	23 060 000.00

(1) Détailler les articles comme utilisés conformément au plan de comptes

(2) Le contenu de la colonne "Pour mémoire, Budget précédent" est défini dans l'état I-B

III - VOTE DU BUDGET	III
B - SECTION DE FONCTIONNEMENT 94 - OPERATIONS NON VENTILEES Détails par articles	B 942

CHAPITRE 942 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS

Article / compte par nature (1)	Libellé	Pour mémoire Budget précédent (2)	Restes à réaliser N-1	Propositions du Président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'Assemblée délibérante	Total
	RECETTES	229 126 000.00		36 447 000.00	36 447 000.00	36 447 000.00
744	FCTVA	100 000.00		200 000.00	200 000.00	200 000.00
7411	DGF - Dotation forfaitaire	185 440 000.00				
7453	Dotations primes aux employeurs d'apprentis	5 700 000.00				
7461	Dotation Générale de Décentralisation DGD	18 600 000.00		19 000 000.00	19 000 000.00	19 000 000.00
74832	Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle	12 371 000.00		11 557 000.00	11 557 000.00	11 557 000.00
74833	Etat - Compensation au titre de la Contribution Economique Territoriale (CVAE et CFE)	15 000.00				
74835	Dotation pour transfert de compensations d'exonérations de fiscalité directe locale	6 900 000.00		5 690 000.00	5 690 000.00	5 690 000.00
74888	Autres participations					

(1) Détailler les articles comme utilisés conformément au plan de comptes

(2) Le contenu de la colonne "Pour mémoire, Budget précédent" est défini dans l'état I-B

III - VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT	
94 - OPERATIONS NON VENTILEES	B 943
Détails par articles	

CHAPITRE 943 - OPERATIONS FINANCIERES

Article / compte par nature (1)	Libellé	Pour mémoire Budget précédent (2)	Restes à réaliser N-1	Propositions du Président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'Assemblée délibérante	TOTAL
	DEPENSES (3)	35 031 000.00		38 030 000.00	38 030 000.00	38 030 000.00
627	Services bancaires et assimilés			1 250 000.00	1 250 000.00	1 250 000.00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	31 000 000.00		32 250 000.00	32 250 000.00	32 250 000.00
66112	Intérêts - rattachement des ICNE	1 500 000.00		2 000 000.00	2 000 000.00	2 000 000.00
	<u>Calcul du 66112</u>					
	Montant des ICNE de l'exercice : 10 000 000					
	Montant des ICNE de l'exercice N-1 : 8 000 000					
6615	Intérêts des comptes courants et de dépôts créditeurs	100 000.00				
6618	Intérêts des autres dettes	400 000.00				
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	31 000.00		30 000.00	30 000.00	30 000.00
6688	Autres charges financières	2 000 000.00		2 500 000.00	2 500 000.00	2 500 000.00
	RECETTES (4)	700 000.00		1 400 000.00	1 400 000.00	1 400 000.00
761	Produits de participations			100 000.00	100 000.00	100 000.00
7688	Autres	700 000.00		1 300 000.00	1 300 000.00	1 300 000.00

(1) Détailler les articles comme utilisés conformément au plan de comptes

(2) Voir état I-B pour le contenu de la colonne "Pour mémoire, Budget précédent"

(3) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(4) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III - VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT 94 - OPERATIONS NON VENTILEES Détails par articles	B 944

CHAPITRE 944 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS

Article / compte par nature (1)	Libellé	Pour mémoire Budget précédent (2)	Restes à réaliser N-1	Propositions du Président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'Assemblée délibérante	Total
	DEPENSES	888 000.00		890 000.00	890 000.00	890 000.00
65861	Frais de personnel	888 000.00		890 000.00	890 000.00	890 000.00
	RECETTES					

(1) Détailler les articles comme utilisés conformément au plan de comptes

(2) Voir état I-B pour le contenu de la colonne "Pour mémoire, Budget précédent"

III - VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT 94 - OPERATIONS NON VENTILEES Détails par articles	B 945

CHAPITRE 945 - PROVISIONS ET AUTRES OPERATIONS MIXTES

Article / compte par nature (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	Propositions du Président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'Assemblée délibérante
	DEPENSES	444 038.00	735 000.00	735 000.00
6817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants	444 038.00	735 000.00	735 000.00
	RECETTES	600 000.00	500 000.00	500 000.00
7817	Reprises sur dépréciations des actifs circulants	600 000.00	500 000.00	500 000.00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne "Pour mémoire, budget précédent" est défini dans l'état I-B

III - VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT 94 - OPERATIONS NON VENTILEES Détails par articles	B 946

CHAPITRE 946 - TRANSFERTS ENTRE SECTIONS
(A l'exclusion du virement à la section d'investissement)

Article / compte par nature (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	Propositions du Président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'Assemblée délibérante
	DEPENSES (3)	300 000 000.00	330 000 000.00	330 000 000.00
6811	<i>Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles</i>	<i>300 000 000.00</i>	<i>330 000 000.00</i>	<i>330 000 000.00</i>
	RECETTES (4)	300 000 000.00	315 000 000.00	315 000 000.00
	<i>Reprise sur autofinancement</i>	<i>300 000 000.00</i>	<i>315 000 000.00</i>	<i>315 000 000.00</i>
7768	<i>Neutralisation des amortissements</i>	<i>270 000 000.00</i>	<i>280 000 000.00</i>	<i>280 000 000.00</i>
777	<i>Quote part des subventions d'investissement transférées au compte de résultat</i>	<i>30 000 000.00</i>	<i>35 000 000.00</i>	<i>35 000 000.00</i>

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) Egales aux recettes du chapitre 926 en investissement.

(4) Egales aux dépenses du chapitre 926 en investissement

III - VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT 94 - OPERATIONS NON VENTILEES Détails par articles	B 947

CHAPITRE 947 - Transferts sans prévisions de réalisations

Article / compte par nature (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	Propositions du Président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'Assemblée délibérante
	DEPENSES			
	RECETTES			

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne "Pour mémoire, budget précédent" est défini dans l'état I-B

(3) Les dépenses sont égales aux recettes par chapitre

III - VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT	B 952
95 - PREVISIONS SANS REALISATIONS	B 953

DEPENSES

952	
<i>Dépenses imprévues</i>	
Pour mémoire budget AE précédent	Vote de l'Assemblée sur les AE
2 000 000.00	2 000 000.00

DEPENSES

953	
<i>Virement à la section d'investissement</i>	
Pour mémoire, budget précédent (1)	Vote de l'Assemblée
245 633 509.00	209 229 921.00

(1) Le contenu de la colonne "Pour mémoire, Budget précédent" est défini dans l'état I-B

III - VOTE DU BUDGET	III
B-SECTION DE FONCTIONNEMENT	B 952
95 - PREVISIONS SANS REALISATIONS	B 953

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 900

CHAPITRE 900 - SERVICES GENERAUX

Article/ compte par nature (1)	Libellé	2 ADMINISTRATION GENERALE					
		20 ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE		21 CONSEIL REGIONAL	22 CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL REGIONAL	23 CONSEIL DE LA CULTURE, DE L'EDUCATION & DE L'ENVIRONNEMENT	28 AUTRES ORGANISMES
		201 PERSONNEL NON VENTILE	202 AUTRES MOYENS GENERAUX				

DEPENSES			4 596 177.00		7 000.00	
203	Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion		740 000.00			
204	Subventions d'équipement versées		300 000.00			
205	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires		3 020 000.00			
218	Autres immobilisations corporelles		285 000.00		7 000.00	
231	Immobilisations corporelles en cours		245 177.00			
275	Dépôts et cautionnements versés		6 000.00			
RECETTES						

(1) Détailler les comptes à trois chiffres

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 900

3 SECURITE	4 ACTIONS INTERREGIONALES,EUROPEENNES ET INTERNATIONALES					TOTAL DU CHAPITRE
	4 ACTIONS INTERREGIONALES	42 ACTIONS EUROPEENNES	43 ACTIONS RELEVANT DE LA SUBVENTION GLOBALE	44 AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT	48 AUTRES ACTIONS INTERNATIONALES	

					576 488.00	5 179 665.00
						740 000.00
					576 488.00	876 488.00
						3 020 000.00
						292 000.00
						245 177.00
						6 000.00

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 901

CHAPITRE 901 - FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE

Article/ compte par nature (1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 FORMATION PROFESSIONNELLE	2 APPRENTISSAGE	3 FORMATION SANITAIRE ET SOCIALE	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES			276 133.00	18 000 000.00	3 053 338.00	21 329 471.00
204	Subventions d'équipement versées		276 133.00	18 000 000.00	3 053 338.00	21 329 471.00
RECETTES					130 000.00	130 000.00
131	Subventions d'investissement rattachées aux actifs amortissables				130 000.00	130 000.00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 901

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 902

CHAPITRE 902 - ENSEIGNEMENT

Article/ compte par nature (1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE	2 ENSEIGNEMENT DU DEUXIEME DEGRE			
				21 COLLEGES	22 LYCEES PUBLICS	23 LYCEES PRIVES	24 PARTICIPATIONS A DES CITES MIXTES
DEPENSES		10 000.00			90 730 000.00	18 401 949.00	
203	Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion	10 000.00					
204	Subventions d'équipement versées					18 401 949.00	
215	Installations, matériel et outillage techniques				180 000.00		
218	Autres immobilisations corporelles				15 800 000.00		
231	Immobilisations corporelles en cours				74 750 000.00		
RECETTES					24 103 562.00	300 000.00	
131	Subventions d'investissement rattachées aux actifs amortissables				20 600.00		
132	Subventions d'investissement rattachées aux actifs non amortissables					300 000.00	
133	Fonds affectés à l'équipement transférable				23 123 000.00		
204	Subventions d'équipement versées				914 962.00		
274	Prêts				45 000.00		
458	Opérations sous mandat						

(1) Détailler les comptes à trois chiffres

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 902

3 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	7 SECURITE	8 AUTRES SERVICES PERISCOLAIRES ET ANNEXES	TOTAL DU CHAPITRE
------------------------------------	----------------------	---	-------------------

18 751 100.00		40 000.00	127 933 049.00
			10 000.00
18 719 673.00		40 000.00	37 161 622.00
			180 000.00
			15 800 000.00
31 427.00			74 781 427.00
7 133 659.00			31 537 221.00
			20 600.00
			300 000.00
			23 123 000.00
1 339 270.00			2 254 232.00
			45 000.00
5 794 389.00			5 794 389.00

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 903

CHAPITRE 903 - CULTURE, SPORTS ET LOISIRS

Article/ compte par nature (1)	Libellé	9 SERVICES COMMUNS	1 CULTURE			2 SPORTS	3 LOISIRS	7 SECURITE	TOTAL DU CHAPITRE
			11 ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	12 ACTIVITES CULTURELLES ET ARTISTIQUES	13 PATRIMOINE (BIBLIOTHEQUES, MUSEES, MONUMENTS,,)				

DEPENSES				2 413 908.00	15 294 606.00	1 212 000.00			18 920 514.00
204	Subventions d'équipement versées			2 413 908.00	15 294 606.00	1 212 000.00			18 920 514.00
RECETTES									

(1) Détailler les comptes à trois chiffres

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 903

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 904

CHAPITRE 904 - SANTE ET ACTION SOCIALE

Article/ compte par nature (1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 SANTE	2 ACTION SOCIALE	7 SECURITE ALIMENTAIRE	TOTAL DU CHAPITRE
--------------------------------------	---------	--------------------------	------------	------------------------	------------------------------	----------------------

DEPENSES			2 570 000.00	300 000.00		2 870 000.00
204	Subventions d'équipement versées		2 570 000.00	300 000.00		2 870 000.00
RECETTES						

(1) Détailler les comptes à trois chiffres

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 904

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 905

CHAPITRE 905 - AMENAGEMENT DES TERRITOIRES

Article/ compte par nature (1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 POLITIQUE DE LA VILLE	2 AGGLOMERATIONS ET VILLES MOYENNES	3 ESPACE RURAL ET AUTRES ESPACES DE DEVELOPPEMENT	4 HABITAT (LOGEMENT)	5 ACTIONS EN FAVEUR DU LITTORAL
--------------------------------------	---------	-----------------------	----------------------------	---	--	-------------------------	---------------------------------------

DEPENSES				43 966 991.00	1 466 339.00	16 342 917.00	
204	Subventions d'équipement versées			43 966 991.00	1 466 339.00	16 342 917.00	
RECETTES					3 770 000.00		
458	Opérations sous mandat				3 770 000.00		

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 905

6 TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION	7 SECURITE	8 AUTRES ACTIONS	TOTAL DU CHAPITRE
--	----------------------	----------------------------	-------------------

			61 776 247.00
			61 776 247.00
			3 770 000.00
			3 770 000.00

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 906

CHAPITRE 906 - GESTION DES FONDS EUROPEENS

Article/ compte par nature (1)	Libellé	1 FSE	2 FEDER	3 AUTRES		TOTAL DU CHAPITRE
				30 FEADER	31 FEAMP	

DEPENSES			42 500 000.00	88 808 000.00	1 700 000.00	133 008 000.00
204	Subventions d'équipement versées		42 500 000.00	88 808 000.00	1 700 000.00	133 008 000.00
RECETTES			35 241 300.00	88 808 000.00	1 700 000.00	125 749 300.00
131	Subventions d'investissement rattachées aux actifs amortissables		35 241 300.00	88 808 000.00	1 700 000.00	125 749 300.00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 906

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 907

CHAPITRE 907 - ENVIRONNEMENT

Article/ compte par nature (1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 ACTIONS TRANSVERSALES	2 ACTIONS EN MATIERE DE DECHETS	3 POLITIQUE DE L'AIR	4 POLITIQUE DE L'EAU	5 POLITIQUE DE L'ENERGIE
--------------------------------------	---------	-----------------------	----------------------------	---------------------------------------	-------------------------	-------------------------	-----------------------------

DEPENSES						1 265 000.00	7 178 506.00
204	Subventions d'équipement versées					1 265 000.00	7 178 506.00
RECETTES							

(1) Détailler les comptes à trois chiffres

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES	A 907
Détail par articles	

6	7	8	TOTAL
PATRIMOINE NATUREL	ENVIRONNEMENT DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT	AUTRES ACTIONS	DU CHAPITRE

9 512 221.00			17 955 727.00
9 512 221.00			17 955 727.00

IV - PRESENTATION CROISEE	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES	A 908
Détail par articles	

CHAPITRE 908 - TRANSPORTS

Article/ compte par nature (1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 TRANSPORTS EN COMMUN DES VOYAGEURS					
			10 SERVICES COMMUNS	11 TRANSPORT FERROVIAIRE REGIONAL DE VOYAGEURS	12 GARES ET AUTRES INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES	13 TRANSPORTS SCOLAIRES	14 TRANSPORTS INTERURBAINS	18 AUTRES TRANSPORTS EN COMMUN
DEPENSES				35 845 400.00	31 892 177.00		73 950.00	250 000.00
204	Subventions d'équipement versées			35 845 400.00	31 892 177.00			
218	Autres immobilisations corporelles						73 950.00	250 000.00
RECETTES					52 845 248.00			
102	Dotations et fonds d'investissement				42 000 000.00			
204	Subventions d'équipement versées				7 493 500.00			
276	Autres créances immobilisées				3 351 748.00			

(1) Détailler les comptes à trois chiffres

IV - PRESENTATION CROISEE	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 908

2 ROUTES ET VOIRIES						7 SECURITE
21 VOIRIE NATIONALE	22 VOIRIE REGIONALE	23 VOIRIE DEPARTEMENTALE	24 VOIRIE COMMUNALE	25 SECURITE ROUTIERE	28 AUTRES LIAISONS	
1 773 473.00	11 295 000.00					
1 773 473.00	11 295 000.00					

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 908

Article/ compte par nature (1)	Libellé	8 AUTRES TRANSPORTS						TOTAL DU CHAPITRE
		81 TRANSPORTS AERIENS	82 TRANSPORTS MARITIMES	83 TRANSPORTS FLUVIAUX	84 TRANSPORTS FERROVIAIRES DE MARCHANDISES	85 LIAISONS MULTIMODALES	86 INFRASTRUCTURES PORTUAIRES ET AEROPORTUAIRES	

DEPENSES							7 629 998.00		88 759 998.00
204	Subventions d'équipement versées						7 629 998.00		88 436 048.00
218	Autres immobilisations corporelles								323 950.00
RECETTES									52 845 248.00
102	Dotations et fonds d'investissement								42 000 000.00
204	Subventions d'équipement versées								7 493 500.00
276	Autres créances immobilisées								3 351 748.00

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 908

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES	A 909
Détail par articles	

CHAPITRE 909 - ACTION ECONOMIQUE

Article/ compte par nature (1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 INTERVENTIONS ECONOMIQUES TRANSVERSALES	2 RECHERCHE ET INNOVATION	3 AGRICULTURE, PECHE, AGRO-INDUSTRIE	4 INDUSTRIE, ARTISANAT, COMMERCE ET AUTRES SERVICES	5 TOURISME ET THERMALISME	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES				38 679 834.00	16 000 000.00	58 291 140.00	6 151 898.00	119 122 872.00
204	Subventions d'équipement versées			38 679 834.00	13 910 527.00	43 672 620.00	6 151 898.00	102 414 879.00
261	Titres de participations				2 089 473.00			2 089 473.00
274	Prêts					14 618 520.00		14 618 520.00
RECETTES				857 500.00	85 117.00	8 270 663.00	216 707.00	9 429 987.00
271	Titres immobilisés (Droits de propriété)					705 000.00		705 000.00
274	Prêts			107 500.00	85 117.00	7 565 663.00	216 707.00	7 974 987.00
458	Opérations sous mandat			750 000.00				750 000.00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 909

IV- ANNEXES	IV
SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES	A 930
Détail par articles	

CHAPITRE 930 - SERVICES GENERAUX

Article/ compte par nature (1)	Libellé	2 ADMINISTRATION GENERALE					
		20 ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE		21 CONSEIL REGIONAL	22 CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL REGIONAL	23 CONSEIL DE LA CULTURE, DE L'EDUCATION ET DE L'ENVIRONNEMENT	28 AUTRES ORGANISMES
		201 PERSONNEL NON VENTILE	202 AUTRES MOYENS GENERAUX				
DEPENSES		50 876 257.00	23 998 212.00	4 881 070.00	1 800 000.00		
606	Achats non stockés de matières et fournitures		1 047 700.00				
613	Locations		1 546 000.00				
615	Entretien et réparations		785 000.00				
616	Primes d'assurance		1 100 000.00				
617	Etudes et recherches		5 517 000.00				
618	Divers		579 900.00				
622	Rémunération d'intermédiaires et honoraires	221 178.00	1 779 410.00				
623	Publicité, publications, relations publiques		5 451 120.00				
624	Transports de biens et transports collectifs		145 000.00				
625	Déplacements et missions		330 000.00				
626	Frais postaux et frais de télécommunications		350 000.00				
628	Divers		2 103 000.00				
641	Rémunérations du personnel	35 904 000.00					
645	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	14 039 269.00					
647	Autres charges sociales	711 810.00	1 025 442.00				
648	Autres charges de personnel		1 550 000.00				
652	Indemnités de présence				1 800 000.00		
653	Indemnités et frais de formations des élus régionaux			4 881 070.00			
654	Pertes sur créances irrécouvrables		265 000.00				
657	Subventions		423 640.00				
RECETTES		1 490 000.00	6 795 634.00				
641	Rémunérations du personnel	330 000.00					
645	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	150 000.00					
706	Prestations de services		64 000.00				
708	Autres produits		462 000.00				
747	Participations	130 000.00	2 048 747.00				
748	Compensations, attributions et autres participations		150 000.00				
752	Revenus des immeubles		1 844 887.00				
758	Produits divers de gestion courante	880 000.00	26 000.00				
778	Autres produits exceptionnels		2 200 000.00				

(1) Détailler les comptes à trois chiffres

IV - ANNEXES	IV
SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 930

3 SECURITE	4 ACTIONS INTERREGIONALES, EUROPEENNES ET INTERNATIONALES					TOTAL DU CHAPITRE
	41 ACTIONS INTERREGIONALES	42 ACTIONS EUROPEENNES	43 ACTIONS RELEVANT DE LA SUBVENTION GLOBALE	44 AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT	48 AUTRES ACTIONS INTERNATIONALES	

		1 351 751.00			710 684.00	83 617 974.00
						1 047 700.00
						1 546 000.00
						785 000.00
						1 100 000.00
						5 517 000.00
						579 900.00
						2 000 588.00
		1 351 751.00				6 802 871.00
					710 684.00	855 684.00
						330 000.00
						350 000.00
						2 103 000.00
						35 904 000.00
						14 039 269.00
						1 737 252.00
						1 550 000.00
						1 800 000.00
						4 881 070.00
						265 000.00
						423 640.00
						8 285 634.00
						330 000.00
						150 000.00
						64 000.00
						462 000.00
						2 178 747.00
						150 000.00
						1 844 887.00
						906 000.00
						2 200 000.00

IV - ANNEXES	IV
SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	B 931

CHAPITRE 931 - FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE

Article/ compte par nature (1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 FORMATION PROFESSIONNELLE	2 APPRENTISSAGE	3 FORMATION SANITAIRE ET SOCIALE	TOTAL DU CHAPITRE
--------------------------------------	---------	-----------------------	-----------------------------------	--------------------	--	----------------------

DEPENSES		348 653.00	115 301 743.00	134 000 000.00	44 631 163.00	294 281 559.00
606	Achats non stockés de matières et fournitures				245 082.00	245 082.00
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	348 653.00	68 717 982.00	2 340 900.00		71 407 535.00
623	Publicité, publications, relations publiques		364 036.00			364 036.00
651	Aides à la personne		32 665 165.00		2 305 443.00	34 970 608.00
655	Contributions obligatoires			117 706 600.00		117 706 600.00
657	Subventions		13 554 560.00	13 952 500.00	42 080 638.00	69 587 698.00
RECETTES			10 171 863.00		1 195 297.00	11 367 160.00
703	Redevances et recettes d'utilisation du domaine				2 200.00	2 200.00
708	Autres produits				253 300.00	253 300.00
747	Participations		10 171 863.00			10 171 863.00
752	Revenus des immeubles				939 797.00	939 797.00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres

IV - ANNEXES	IV
SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 931

IV - ANNEXES	IV
SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 932

CHAPITRE 932 - ENSEIGNEMENT

Article/compte par nature (1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE	2 ENSEIGNEMENT DU DEUXIEME DEGRE			
				21 COLLEGES	22 LYCEES PUBLICS	23 LYCEES PRIVES	24 PARTICIPATIONS A DES CITES MIXTES
DEPENSES		210 000.00			136 363 919.00	37 459 387.00	
615	Entretien et réparations				3 241 044.00		
616	Primes d'assurances						
618	Divers				326 700.00		
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	210 000.00			451 440.00		
624	Transports de biens et transports collectifs				10 000.00		
625	Déplacements et missions				274 725.00		
641	Rémunérations du personnel				69 384 843.00		
645	Charges de sécurité sociale et de prévoyance				27 754 650.00		
647	Autres charges sociales				1 681 317.00		
651	Aides à la personne				79 200.00		
655	Contributions obligatoires				33 160 000.00	37 459 387.00	
657	Subventions						
RECETTES					9 800 000.00		
641	Rémunérations du personnel				50 000.00		
645	Charges de sécurité sociale et prévoyance				50 000.00		
748	Compensations, attributions et autres participations				9 700 000.00		
758	Produits divers de gestion courante						
773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la déchéance quadriennale						

(1) Détailler les comptes à trois chiffres

IV - ANNEXES	IV
SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES	A 932
Détail par articles	

3 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	7 SECURITE	8 AUTRES SERVICES PERISCOLAIRES ET ANNEXES	TOTAL DU CHAPITRE
------------------------------------	----------------------	--	-----------------------------

5 134 988.00		10 787 433.00	189 955 727.00
			3 241 044.00
50 000.00			50 000.00
			326 700.00
			661 440.00
			10 000.00
			274 725.00
			69 384 843.00
			27 754 650.00
			1 681 317.00
2 933 000.00			3 012 200.00
			70 619 387.00
2 151 988.00		10 787 433.00	12 939 421.00
32 500.00			9 832 500.00
			50 000.00
			50 000.00
			9 700 000.00
20 000.00			20 000.00
12 500.00			12 500.00

IV - ANNEXES	IV
SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 933

CHAPITRE 933 - CULTURE, SPORTS ET LOISIRS

Article/ compte par nature (1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 CULTURE			2 SPORTS	3 LOISIRS
			11 ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	12 ACTIVITES CULTURELLES ET ARTISTIQUES	13 PATRIMOINE (BIBLIOTHEQUE,MUSEES, MONUMENTS...)		

DEPENSES				15 756 872.00	5 302 106.00	6 650 000.00	
618	Divers				19 800.00		
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires				8 811.00		
625	Déplacements et missions				10 890.00		
633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)				335 094.00		
641	Rémunérations du personnel				864 336.00		
647	Autres charges sociales				17 325.00		
656	Participations					650 000.00	
657	Subventions			15 756 872.00	4 045 850.00	6 000 000.00	
RECETTES				820 000.00	338 334.00		
703	Redevances et recettes d'utilisation du domaine				338 334.00		
747	Participations			820 000.00			

(1) Détailler les comptes à trois chiffres

IV - ANNEXES	IV
SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 933

7 SECURITE	TOTAL DU CHAPITRE
-----------------------------	------------------------------------

	27 708 978.00
	19 800.00
	8 811.00
	10 890.00
	335 094.00
	864 336.00
	17 325.00
	650 000.00
	25 802 722.00
	1 158 334.00
	338 334.00
	820 000.00

IV - ANNEXES	IV
SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 934

CHAPITRE 934 - SANTE ET ACTION SOCIALE

Article/ compte par nature (1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 SANTE	2 ACTION SOCIALE	7 SECURITE ALIMENTAIRE	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES			1 957 000.00	4 122 090.00		6 079 090.00
627	Services bancaires et assimilés			2 000.00		2 000.00
651	Aide à la personne			2 950 000.00		2 950 000.00
657	Subventions		1 957 000.00	1 170 090.00		3 127 090.00
RECETTES			169 000.00	500 000.00		669 000.00
747	Participations		115 000.00			115 000.00
748	Compensations, attributions et autres participations			500 000.00		500 000.00
752	Revenus des immeubles		54 000.00			54 000.00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres

IV - ANNEXES	IV
SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 934

IV- ANNEXES	IV
SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 935

CHAPITRE 935 - AMENAGEMENT DES TERRITOIRES

Article/ compte par nature (1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 POLITIQUE DE LA VILLE	2 AGGLOMERATIONS ET VILLES MOYENNES	3 ESPACE RURAL ET AUTRES ESPACES DE DEVELOPPEMENT	4 HABITAT (LOGEMENT)	5 ACTIONS EN FAVEUR DU LITTORAL
--------------------------------------	---------	-----------------------	----------------------------	---	--	-------------------------	---------------------------------------

DEPENSES		210 930.00		691 170.00	277 927.00		
617	Etudes et recherches	210 930.00					
657	Subventions			691 170.00	277 927.00		
RECETTES							

(1)Détailler les comptes à trois chiffres

IV- ANNEXES	IV
SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 935

6 TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION	7 SECURITE	8 AUTRES ACTIONS	TOTAL DU CHAPITRE
--	----------------------	----------------------------	----------------------

			1 180 027.00
			210 930.00
			969 097.00

IV- ANNEXES	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 936

CHAPITRE 936 - GESTION DES FONDS EUROPEENS

Article/ compte par nature (1)	Libellé	1 FSE	2 FEDER	3 AUTRES		TOTAL DU CHAPITRE
				30 FEADER	31 FEAMP	

DEPENSES		5 000 000.00				5 000 000.00
657	Subventions	5 000 000.00				5 000 000.00
RECETTES		9 450 000.00		875 000.00		10 325 000.00
747	Participations	9 450 000.00		875 000.00		10 325 000.00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres

IV- ANNEXES	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 936

IV - ANNEXES	IV
SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 937

CHAPITRE 937 - ENVIRONNEMENT

Article/ compte par nature (2)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 ACTIONS TRANSVERSALES	2 ACTIONS EN MATIERE DE DECHETS	3 POLITIQUE DE L'AIR	4 POLITIQUE DE L'EAU	5 POLITIQUE DE L'ENERGIE
--------------------------------------	---------	-----------------------	----------------------------	---------------------------------------	-------------------------	-------------------------	-----------------------------

DEPENSES						634 440.00	1 505 769.00
656	Participations						
657	Subventions					634 440.00	1 505 769.00
RECETTES				135 000.00		24 000.00	
747	Participations			135 000.00		24 000.00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres

IV - PRESENTATION CROISEE	IV
SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES	A 937
Détail par articles	

6 PATRIMOINE NATUREL	7 ENVIRONNEMENT DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT	8 AUTRES ACTIONS	TOTAL DU CHAPITRE
-------------------------	---	---------------------	----------------------

3 303 593.00			5 443 802.00
3 145.00			3 145.00
3 300 448.00			5 440 657.00
			159 000.00
			159 000.00

IV - ANNEXES			IV
SECTION D'INVESTISSEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES			A 938
Détail par articles			

CHAPITRE 938 - TRANSPORTS

Article/ compte par nature (1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 TRANSPORTS EN COMMUN DES VOYAGEURS				
			10 SERVICES COMMUNS	11 TRANSPORT FERROVIAIRE REGIONAL DE VOYAGEURS	12 GARES ET AUTRES INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES	13 TRANSPORTS SCOLAIRES	14 TRANSPORTS INTERURBAINS

DEPENSES			4 872 270.00	166 185 472.00		136 882 085.00	54 023 534.00	4 735 000.00
617	Etudes et recherches							
618	Divers		39 600.00					
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires		14 355.00	1 122 869.00				
624	Transports de biens et transports collectifs					136 882 085.00	54 023 534.00	
625	Déplacements et missions		17 325.00					
641	Rémunérations du personnel		3 331 300.00					
645	Charges de sécurité sociale et de prévoyance		1 346 900.00					
647	Autres charges sociales		122 790.00					
656	Participations			165 062 603.00				4 735 000.00
RECETTES			532 424.00	943 268.00	3 600.00	21 909 782.00	7 716 244.00	1 579 000.00
706	Prestations de services					21 909 782.00	7 716 244.00	1 579 000.00
747	Participations		532 424.00	943 268.00				
752	Revenus des immeubles				3 600.00			

(1) Détailler les comptes à trois chiffres

IV -ANNEXES	IV
SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES	A 938
Détail par articles	

Article/ compte par nature (1)	Libellé	8 AUTRES TRANSPORTS					
		81 TRANSPORTS AERIENS	82 TRANSPORTS MARITIMES	83 TRANSPORTS FLUVIAUX	84 TRANSPORTS FERROVIAIRES DE MARCHANDISES	85 LIAISONS MULTIMODALES	86 INFRASTRUCTURES PORTUAIRES ET AEROPORTUAIRES

DEPENSES							230 000.00
617	Etudes et recherches						
618	Divers						
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires						
624	Transports de biens et transports collectifs						
625	Déplacements et missions						
641	Rémunérations du personnel						
645	Charges de sécurité sociale et de prévoyance						
647	Autres charges sociales						
656	Participations						230 000.00
RECETTES							
706	Prestations de service						
747	Participations						
752	Revenus des immeubles						

(1)Détailler les comptes à trois chiffres

IV - ANNEXES	IV
SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES	A 938
Détail par articles	

8 AUTRES TRANSPORTS	TOTAL DU CHAPITRE
88 AUTRES	

	367 128 361.00
	200 000.00
	39 600.00
	1 137 224.00
	190 905 619.00
	17 325.00
	3 331 300.00
	1 346 900.00
	122 790.00
	170 027 603.00
	32 684 318.00
	31 205 026.00
	1 475 692.00
	3 600.00

IV - ANNEXES	IV
SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 939

CHAPITRE 939 - ACTION ECONOMIQUE

Article/ compte par nature (1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 INTERVENTIONS ECONOMIQUES TRANSVERSALES	2 RECHERCHE ET INNOVATION	3 AGRICULTURE, PECHE, AGRO-INDUSTRIE	4 INDUSTRIE, ARTISANAT, COMMERCE ET AUTRES SERVICES	5 TOURISME ET THERMALISME	TOTAL DU CHAPITRE
--------------------------------------	---------	-----------------------	--	---------------------------------	--	--	---------------------------------	----------------------

DEPENSES				9 048 779.00	3 938 311.00	15 762 854.00	223 550.00	28 973 494.00
656	Participations			190 000.00				190 000.00
657	Subventions			8 858 779.00	3 938 311.00	15 762 854.00	223 550.00	28 783 494.00
RECETTES				1 936 960.00		1 181 531.00	84 026.00	3 202 517.00
708	Autres produits			416 000.00		254 838.00		670 838.00
747	Participations						37 247.00	37 247.00
752	Revenus des immeubles			1 520 960.00				1 520 960.00
762	Produits des autres immobilisations financières					926 693.00	46 779.00	973 472.00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres

IV - ANNEXES	IV
SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 939

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE *	B1.1

B1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)						
Nature	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2018	Montant des tirages 2017	Montant des remboursements 2017		Encours restant dû au 01/01/2018
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du trésor						
...						
5192 Avances de trésorerie						
...						
51931 Lignes de trésorerie		150 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
LT -2017900066M00001	27/01/2017	10 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
LT- 44-25834095CT6REGPDL	20/07/2017	15 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
LT- 9617444019	31/05/2017	25 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
LT- CO9583	20/07/2017	50 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
LT-2017900260Y00001	11/04/2017	30 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
LT-4425834095CT5REGPDL	11/04/2017	30 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
LT-SG 40M€	07/02/2017	40 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt		10 541 425,45	10 541 425,45	0,00	13 010 129,00	0,00
05 REVOL/200411484	20/12/2004	7 999 996,00	7 999 996,00	0,00	7 999 996,00	
37 REVOL/17930	01/08/2009	2 541 429,45	2 541 429,45	0,00	5 010 133,00	
5194 Billets de trésorerie		200 000 000,00	1 500 000 000,00	-500 000,00	1 460 000 000,00	40 000 000,00
Programme Billets de Trésorerie	26/03/2010	200 000 000,00	1 500 000 000,00	-500 000,00	1 460 000 000,00	40 000 000,00
5198 Autres crédits de trésorerie						
...						
519 Crédits de trésorerie (Total)		210 541 425,45	1 510 541 425,45	-500 000,00	1 473 010 129,00	40 000 000,00

* Etat prévisionnel de la dette au 01/01/2018 arrêté au 04/12/2017

(1) Circulaire n°NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE *

IV

B1.2

RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					635 583 000,00									
Obligataire - 20086	BNP PARIBAS	19/12/2008	19/12/2008	19/12/2009	5 000 000,00	V	Euribor 12 M + 1	4,17	4,23	EUR	A	C	O	A-1
Obligataire - 20121	HSBC	20/02/2012	22/02/2012	22/02/2022	43 000 000,00	F	Taux fixe à 4 %	4,00	4,00	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire - 20122	NATIXIS	19/10/2012	19/10/2012	19/10/2023	30 000 000,00	F	Taux fixe à 3,13 %	3,00	3,00	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire Public - 20123	NATIXIS	19/10/2012	24/10/2012	24/10/2018	86 983 000,00	F	Taux fixe à 4 %	4,00	4,00	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire - 20131	HSBC	13/06/2013	13/06/2013	13/06/2025	40 000 000,00	F	Taux fixe à 2,73 %	2,73	2,73	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire - 20132	SOCIETE GENERALE	14/06/2013	14/06/2013	14/06/2024	25 000 000,00	F	Taux fixe à 2,571 %	2,57	2,57	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire - 20141	HSBC	11/04/2014	11/04/2014	11/04/2029	53 000 000,00	F	Taux fixe à 3 %	3,00	3,00	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire - 20142	HSBC	30/04/2014	05/05/2014	05/05/2034	50 000 000,00	F	Taux fixe à 3,15 %	3,15	3,15	EUR	X	F	N	A-1
Obligataire - 20143 (stand alone)	NATIXIS	24/07/2014	01/08/2014	30/07/2026	5 000 000,00	F	Taux fixe à 2,057 %	2,06	2,06	EUR	X	F	N	A-1
Obligataire - 20144 (stand alone)	NATIXIS	24/07/2014	01/08/2014	16/12/2033	15 000 000,00	F	Taux fixe à 2,517 %	2,52	2,52	EUR	X	F	N	A-1
Obligataire - 20146	NATIXIS	12/12/2014	12/12/2014	12/12/2032	30 000 000,00	F	Taux fixe à 2 %	2,00	2,00	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire - 20148	NOMURA	19/12/2014	23/12/2014	23/12/2020	11 600 000,00	V	Euribor 3 M + 0,36	0,44	0,45	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire - 20153	BRED	01/06/2015	03/06/2015	03/06/2021	20 000 000,00	V	Euribor 3 M + 0,35	0,34	0,34	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire - 20154	HSBC	24/06/2015	24/06/2015	24/06/2019	15 000 000,00	V	Euribor 3 M + 0,35	0,34	0,34	EUR	X	F	N	A-1
Obligataire - 20155	BRED	14/09/2015	18/09/2015	18/09/2020	20 000 000,00	V	Euribor 3 M + 0,39	0,35	0,36	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire - 20156	NOMURA	16/09/2015	18/09/2015	18/09/2020	11 000 000,00	F	Taux fixe à 0,643 %	0,64	0,64	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire - 20157	SOCIETE GENERALE	16/09/2015	18/09/2015	18/09/2035	20 000 000,00	F	Taux fixe à 2,02 %	2,02	2,02	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire - 20159	CREDIT MUTUEL	06/10/2015	08/10/2015	08/10/2019	20 000 000,00	F	Taux fixe à 0,5 %	0,50	0,50	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire - 20162	GFI	01/08/2016	03/08/2016	03/08/2034	20 000 000,00	F	Taux fixe à 1,134 %	1,13	1,13	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire - 20163	BRED	03/08/2016	05/08/2016	05/08/2026	10 000 000,00	F	Taux fixe à 0,654 %	0,65	0,65	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire - 20164	CACIB	05/08/2016	08/08/2016	08/08/2033	25 000 000,00	F	Taux fixe à 0,973 %	0,97	0,97	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire - 20165	GFI	08/08/2016	10/08/2016	10/08/2026	20 000 000,00	F	Taux fixe à 0,6 %	0,60	0,60	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire - 20172	GFI	20/04/2017	20/04/2017	20/04/2026	10 000 000,00	F	Taux fixe à 1,165 %	1,16	1,16	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire - 20173	CACIB	04/04/2017	06/04/2017	06/04/2027	10 000 000,00	F	Taux fixe à 1,279 %	1,28	1,28	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire - 20174	CACIB	06/04/2017	10/04/2017	10/04/2024	10 000 000,00	F	Taux fixe à 0,722 %	0,72	0,72	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire - 20175	GFI	20/04/2017	20/04/2017	29/10/2025	10 000 000,00	F	Taux fixe à 1,01 %	1,01	1,01	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire - 20177	HSBC	06/12/2017	07/12/2017	07/12/2027	10 000 000,00	F	Taux fixe à 1,075 %	1,08	1,08	EUR	X	F	O	A-1

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE *

IV

B1.2

RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
Obligataire - 20178	HSBC	06/12/2017	07/12/2017	07/12/2027	10 000 000,00	F	Taux fixe à 1,33 %	1,33	1,33	EUR	X	F	O	A-1
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 609 369 140,01									
1641 Emprunts en euros (total)					1 538 871 985,01									
20020	CREDIT FONCIER DE FRANCE	11/12/2001	11/12/2001	01/01/2004	60 000 000,00	F	Taux fixe à 4,58 %	4,58	4,58	EUR	T	C	O	A-1
20021	DEXIA CL	27/11/2002	27/11/2002	01/03/2004	20 000 000,00	F	Taux fixe à 4,34 %	4,34	4,34	EUR	A	P	O	A-1
200411	DEPFA BANK	25/11/2004	25/11/2004	25/11/2005	30 000 000,00	V	Euribor 3 M - 0,04	2,22	2,27	EUR	A	C	O	A-1
20061	CACIB	22/11/2006	22/11/2006	22/02/2007	50 000 000,00	F	Taux fixe à 3,9 %	3,90	4,02	EUR	T	C	O	A-1
20062	CREDIT FONCIER DE FRANCE	05/12/2006	05/12/2006	05/03/2007	30 000 000,00	F	Taux fixe à 3,795 %	3,80	3,91	EUR	T	C	O	A-1
20063	BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT (Intermédiaire Dexia)	15/12/2006	15/12/2006	01/03/2007	50 000 000,00	F	Taux fixe à 3,87 %	3,87	3,98	EUR	T	C	O	A-1
20071	BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT	24/11/2006	22/06/2007	01/02/2008	75 000 000,00	V	Euribor 6 M - 0,045	4,24	4,37	EUR	T	C	O	A-1
20072	CACIB	03/10/2007	03/10/2007	03/10/2008	40 000 000,00	F	Taux fixe à 3,1 %	3,10	3,18	EUR	A	C	O	A-1
200733	DEXIA CL	02/11/2007	02/11/2007	01/03/2008	30 000 000,00	V	TAG 3 M - 0,002	4,04	4,16	EUR	T	C	O	A-1
20074	DEXIA CL	10/12/2007	10/12/2007	01/12/2008	20 000 000,00	F	Taux fixe à 3,85 %	3,85	3,91	EUR	A	C	O	A-2
20075	CACIB	17/12/2007	17/12/2007	17/03/2008	15 000 000,00	F	Taux fixe à 4,15 %	4,15	4,28	EUR	T	C	O	A-1
200811	DEXIA CL	19/12/2009	01/01/2008	01/01/2009	56 666 666,67	C	Taux fixe à 4,36 %	4,36	4,50	EUR	T	C	O	A-1
20082	DEXIA CL	21/12/2009	21/12/2007	01/10/2009	53 333 333,34	V	Eonia + 0,1	4,21	4,25	EUR	T	C	O	A-1
20084	ROYAL BANK OF CANADA	07/04/2008	07/04/2008	07/07/2008	40 000 000,00	C	Taux fixe à 3,26 %	3,26	3,35	EUR	T	C	O	D-1
20085	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	24/07/2008	24/07/2008	01/11/2008	50 000 000,00	V	Livret A + 1,05	4,55	4,55	EUR	T	C	O	A-1
200871	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	10/12/2008	18/12/2008	01/03/2009	66 000 000,00	V	Euribor 3 M - 0,05	3,10	3,19	EUR	T	C	O	A-1
200877	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	11/03/2009	11/03/2009	01/06/2009	20 000 000,00	V	Euribor 3 M - 0,05	1,64	1,67	EUR	T	C	O	A-1
20092	SOCIETE GENERALE	01/06/2009	01/06/2009	01/09/2009	50 000 000,00	C	Taux fixe annulable à 3,62 %	3,62	3,72	EUR	T	C	O	A-1
20101	BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT (Intermédiaire Caisse Epargne)	13/10/2009	13/10/2009	25/06/2010	6 061 735,00	V	Euribor 3 M + 0,63	1,37	1,40	EUR	T	C	O	A-1

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE *

IV

B1.2

RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
20102	BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT (Intermédiaire Caisse Epargne)	13/10/2009	13/10/2009	25/06/2010	7 066 500,00	V	Euribor 3 M + 0,63	1,37	1,40	EUR	T	C	O	A-1
20103	BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT (Intermédiaire Caisse Epargne)	13/10/2009	13/10/2009	25/06/2010	5 243 750,00	V	Euribor 3 M + 0,63	1,37	1,40	EUR	T	C	O	A-1
20105	CREDIT FONCIER DE FRANCE	21/12/2007	31/12/2009	30/03/2010	40 000 000,00	V	TAG 3 M - 0,055	0,41	0,42	EUR	T	C	O	A-1
20111	CREDIT FONCIER DE FRANCE	15/12/2011	15/12/2011	15/03/2012	15 000 000,00	F	Taux fixe à 2,1075 %	2,11	2,12	EUR	T	C	O	A-1
20133	BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT	20/12/2013	20/12/2013	20/03/2014	70 000 000,00	V	Euribor 3 M + 0,613	0,91	0,93	EUR	T	C	O	A-1
20145	BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT	19/09/2013	14/08/2014	14/11/2014	30 000 000,00	F	Taux fixe à 1,926 %	1,93	1,94	EUR	T	X	O	A-1
20147	BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT	23/12/2014	23/12/2014	23/03/2016	40 000 000,00	F	Taux fixe à 1,514 %	1,51	1,52	EUR	T	C	O	A-1
20151	BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT	23/12/2014	07/04/2015	07/04/2016	45 000 000,00	F	Taux fixe à 0,8 %	0,80	0,80	EUR	T	C	O	A-1
201510	AGENCE FRANCE LOCALE	23/10/2015	10/11/2015	21/03/2016	15 000 000,00	F	Taux fixe à 1,55 %	1,55	1,58	EUR	T	X	O	A-1
201511	BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT	04/08/2015	03/12/2015	03/03/2016	79 000 000,00	F	Taux fixe à 1,364 %	1,36	1,37	EUR	T	C	O	A-1
20152	AGENCE FRANCE LOCALE	02/04/2015	13/05/2015	21/03/2016	35 000 000,00	F	Taux fixe à 1,34 %	1,34	1,37	EUR	T	X	O	A-1
20158	BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT	08/10/2015	08/10/2015	08/01/2016	15 000 000,00	F	Taux fixe à 1,393 %	1,39	1,40	EUR	T	C	O	A-1
20161	BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT	21/04/2016	11/05/2016	11/08/2016	50 000 000,00	F	Taux fixe à 0,813 %	0,81	0,82	EUR	T	C	O	A-1
20166	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	22/11/2016	15/12/2016	15/12/2017	30 000 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	A	C	O	A-1
20167	AGENCE FRANCE LOCALE	12/12/2016	23/12/2016	20/03/2017	40 000 000,00	F	Taux fixe à 0,9 %	0,90	0,92	EUR	T	C	O	A-1
20168	BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT	04/08/2015	23/12/2016	23/03/2017	30 000 000,00	F	Taux fixe à 0,988 %	0,99	0,99	EUR	T	C	O	A-1
20171	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	22/11/2016	22/11/2016	01/03/2018	20 000 000,00	F	Taux fixe à 0,98 %	0,98	0,98	EUR	T	P	O	A-1
38	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	28/11/2011	25/11/2016	25/11/2017	90 500 000,00	V	Livret A + 0,75	1,50	1,50	EUR	A	C	O	A-1
20176	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	28/06/2017	17/07/2017	17/07/2018	35 000 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	A	C	O	A-1
02	DEXIA CL	15/12/2006	15/12/2006	31/12/2008	50 000 000,00	V	Eonia - 0,002	0,11	0,19	EUR	A	C	O	A-1
03	DEXIA CL	25/10/2005	25/10/2005	31/12/2006	35 000 000,00	V	Eonia - 0,038	0,15	0,23	EUR	A	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)														

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE *

IV

B1.2

RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					70 497 155,00									
N°5 REVOLV/200411484	CREDIT FONCIER DE FRANCE	20/12/2004	20/12/2004	02/01/2012	40 000 000,00	V	Eonia + 0,08	2,16	2,21	EUR	X	X	O	A-1
N°37 REVOLV/17930	SOCIETE GENERALE	01/08/2009	01/08/2009	03/09/2009	30 497 155,00	V	Eonia - 0,16	0,49	0,51	EUR	X	X	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
1671 Avances consolidées du Trésor (total)														
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)														
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)														
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)														
1678 Autres emprunts et dettes (total)														
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)														
1681 Autres emprunts (total)														
1682 Bons à moyen terme négociables (total)														
1687 Autres dettes (total)														
Total général					2 244 952 140,01									

* Etat prévisionnel de la dette au 01/01/2018 arrêté au 04/12/2017

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE *

IV
B1.2

RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature	Emprunts et dettes au 01/01/2018											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2018	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		2 750 000,00		633 333 000,00					87 233 000,00	14 139 573,89	23 062,27	5 550 998,01
Obligataire - 20086	O	2 750 000,00	A-1	2 750 000,00	10,97	F	Taux fixe à 4,155 %	4,22	250 000,00	138 956,36	23 062,27	864,82
Obligataire - 20121	N		A-1	43 000 000,00	4,14	F	Taux fixe à 4 %	4,00	0,00	1 720 000,00		1 470 246,58
Obligataire - 20122	N		A-1	30 000 000,00	5,8	F	Taux fixe à 3,13 %	3,00	0,00	900 000,00		177 500,00
Obligataire Public - 20123	N		A-1	86 983 000,00	0,81	F	Taux fixe à 4 %	4,00	86 983 000,00	3 479 320,00		
Obligataire - 20131	N		A-1	40 000 000,00	7,45	F	Taux fixe à 2,73 %	2,73	0,00	1 092 000,00		597 566,67
Obligataire - 20132	N		A-1	25 000 000,00	6,45	F	Taux fixe à 2,571 %	2,57	0,00	642 750,00		352 191,78
Obligataire - 20141	N		A-1	53 000 000,00	11,28	F	Taux fixe à 3 %	3,00	0,00	1 590 000,00		1 143 916,67
Obligataire - 20142	N		A-1	50 000 000,00	16,34	F	Taux fixe à 3,15 %	3,15	0,00	1 575 000,00		1 035 616,44
Obligataire - 20143 (stand alone)	N		A-1	5 000 000,00	8,58	F	Taux fixe à 2,057 %	2,06	0,00	102 850,00		43 394,25
Obligataire - 20144 (stand alone)	N		A-1	15 000 000,00	15,96	F	Taux fixe à 2,517 %	2,52	0,00	377 550,00		15 515,75
Obligataire - 20146	N		A-1	30 000 000,00	14,95	F	Taux fixe à 2 %	2,00	0,00	600 000,00		30 000,00
Obligataire - 20148	N		A-1	11 600 000,00	2,98	V	Euribor 3 M + 0,36	0,03	0,00	5 413,89		274,69
Obligataire - 20153	N		A-1	20 000 000,00	3,42	V	Euribor 3 M + 0,35	0,02	0,00	6 709,80		1 347,42
Obligataire - 20154	N		A-1	15 000 000,00	1,48	V	Euribor 3 M + 0,35	0,02	0,00	5 482,18		281,63
Obligataire - 20155	N		A-1	20 000 000,00	2,71	V	Euribor 3 M + 0,39	0,06	0,00	15 261,66		967,78
Obligataire - 20156	N		A-1	11 000 000,00	2,71	F	Taux fixe à 0,643 %	0,64	0,00	70 730,00		20 040,17
Obligataire - 20157	N		A-1	20 000 000,00	17,71	F	Taux fixe à 2,02 %	2,02	0,00	404 000,00		114 466,67
Obligataire - 20159	N		A-1	20 000 000,00	1,77	F	Taux fixe à 0,5 %	0,50	0,00	100 000,00		22 777,78
Obligataire - 20162	N		A-1	20 000 000,00	16,59	F	Taux fixe à 1,134 %	1,13	0,00	226 800,00		93 205,48
Obligataire - 20163	N		A-1	10 000 000,00	8,59	F	Taux fixe à 0,654 %	0,65	0,00	65 400,00		26 518,36
Obligataire - 20164	N		A-1	25 000 000,00	15,6	F	Taux fixe à 0,973 %	0,97	0,00	243 250,00		96 633,56
Obligataire - 20165	N		A-1	20 000 000,00	8,61	F	Taux fixe à 0,6 %	0,60	0,00	120 000,00		47 013,70
Obligataire - 20172	N		A-1	10 000 000,00	8,3	F	Taux fixe à 1,165 %	1,16	0,00	116 500,00		81 390,41
Obligataire - 20173	N		A-1	10 000 000,00	9,26	F	Taux fixe à 1,279 %	1,28	0,00	127 900,00		94 260,55
Obligataire - 20174	N		A-1	10 000 000,00	6,27	F	Taux fixe à 0,722 %	0,72	0,00	72 200,00		52 419,18
Obligataire - 20175	N		A-1	10 000 000,00	7,83	F	Taux fixe à 1,01 %	1,01	0,00	101 000,00		17 432,88
Obligataire - 20177	N		A-1	10 000 000,00	11	F	Taux fixe à 1,075 %	1,08	0,00	107 500,00		6 773,97
Obligataire - 20178	N		A-1	10 000 000,00	14	F	Taux fixe à 1,33 %	1,33	0,00	133 000,00		8 380,82
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		164 098 929,35		944 349 890,79					44 963 638,80	15 299 184,73	853 529,41	1 464 226,14
1641 Emprunts en euros (total)		164 098 929,35		936 475 132,34					44 963 638,80	15 299 184,73	853 529,41	1 464 226,14

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE *

IV
B1.2

RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature	Emprunts et dettes au 01/01/2018											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2018	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
20020	N		A-1	1 000 000,00	0	F	Taux fixe à 4,5 %	4,58	1 000 000,00	11 250,00		
20021	N		A-1	1 835 091,20	0,17	F	Taux fixe à 4,34 %	4,34	1 835 091,20	79 642,96		
200411	O	4 000 000,00	A-1	4 000 000,00	1,9	C	Taux fixe annuable à 3,43 %	3,53	2 000 000,00	138 724,44	-11 235,63	0,00
20061	N		A-1	28 000 000,00	13,89	F	Taux fixe à 3,9 %	4,02	2 000 000,00	1 077 429,17		109 850,00
20062	N		A-1	8 000 000,00	3,93	F	Taux fixe à 3,795 %	3,91	2 000 000,00	278 879,79		16 445,00
20063 - Intermédié Dexia	N		A-1	28 000 000,00	13,92	F	Taux fixe à 3,87 %	3,98	2 000 000,00	1 069 141,25		83 850,00
20071	O	44 387 755,20	A-1	44 387 755,20	14,34	F	Taux fixe à 1,851 %	1,89	3 061 224,48	1 184 580,89	373 122,27	61 690,18
20072	N		A-1	13 333 333,30	4,76	F	Taux fixe à 3,735 %	3,84	2 666 666,67	504 916,67		98 493,33
200733	N		A-1	18 000 000,00	14,92	V	TAG 3 M - 0,002	0,00	1 200 000,00	0,00		0,00
20074	N		A-2	6 666 666,70	4,92	V	2.095 x Inflation INSEE hors tabac + Tunnel	2,52	1 333 333,33	167 963,42		10 389,00
20075	N		A-1	5 000 000,00	4,96	V	Euribor 3 M - 0,1	0,00	1 000 000,00	0,00		0,00
200811	N		A-1	18 176 100,63	4	F	Taux fixe à 4,1 %	4,23	4 276 729,56	688 841,54		144 051,54
20082	N		A-1	23 999 999,97	6,5	F	Taux fixe à 2,79 %	2,86	3 555 555,56	641 148,89		144 184,45
20084	N		D-1	21 000 000,00	10,27	C	Taux fixe à 3,26 %	3,35	2 000 000,00	667 485,00		144 526,67
20085	O	26 875 000,00	A-1	26 875 000,00	10,58	V	Euribor 3 M - 0,16	-0,50	2 500 000,00	352 680,40	349 306,85	81 271,10
200871	O	19 250 000,00	A-1	33 000 000,00	10,92	V, F	Euribor 3 M - 0,05 Taux fixe à 3,599 %	3,70	0,00	678 417,75	-69 220,07	0,00
200877	N		A-1	11 250 000,00	11,17	V	Euribor 3 M - 0,05	0,00	1 000 000,00	0,00		0,00
20092	N		A-1	18 333 333,46	6,42	F	Taux fixe à 3,549 %	3,66	0,00	659 686,76		54 220,83
20101 - Intermédié CE	O	3 712 812,68	A-1	3 712 812,61	12,23	F	Taux fixe à 3,89 %	4,01	303 086,76	153 422,03	11 527,02	214,28
20102 - Intermédié CE	O	4 328 231,33	A-1	4 328 231,25	12,23	F	Taux fixe à 3,89 %	4,01	353 325,00	178 852,56	13 437,69	249,80
20103 - Intermédié CE	O	3 211 796,78	A-1	3 211 796,72	12,23	F	Taux fixe à 3,89 %	4,01	262 187,52	132 718,90	9 971,54	185,36
20105	N		A-1	18 666 666,56	7	V	TAG 3 M - 0,055	0,00	2 666 666,68	0,00		0,00
20111	N		A-1	4 999 999,92	2,96	F	Taux fixe à 2,1075 %	2,12	1 666 666,68	92 203,12		2 927,08
20133	O	58 333 333,36	A-1	58 333 333,36	15,97	F	Taux fixe à 1,366 %	1,39	0,00	984 520,21	176 619,74	6 390,82
20145	N		A-1	25 781 250,00	14,62	F	Taux fixe à 1,926 %	1,94	0,00	496 546,88		63 447,66
20147	N		A-1	35 555 555,52	16,98	F	Taux fixe à 1,514 %	1,52	0,00	538 311,12		10 467,16
20151	N		A-1	40 684 931,48	17,27	F	Taux fixe à 0,8 %	0,80	616 438,36	321 780,83		73 904,11
201510	N		A-1	13 421 052,64	17,97	F	Taux fixe à 1,55 %	1,58	0,00	210 915,57		6 356,36
201511	N		A-1	70 222 222,24	17,92	F	Taux fixe à 1,364 %	1,37	0,00	957 831,12		71 837,33
20152	N		A-1	29 716 981,12	12,22	F	Taux fixe à 1,34 %	1,37	0,00	403 738,21		12 167,45

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE *	B1.2

RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature	Emprunts et dettes au 01/01/2018											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2018	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
20158	N		A-1	13 421 052,64	17,77	F	Taux fixe à 1,393 %	1,40	0,00	186 955,28		42 584,26
20161	N		A-1	44 230 769,24	13,36	F	Taux fixe à 0,813 %	0,82	0,00	359 596,16		48 945,03
20166	N		A-1	28 500 000,00	18,96	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	0,00		0,00
20167	N		A-1	36 666 666,68	13,97	F	Taux fixe à 0,9 %	0,92	0,00	334 583,33		10 083,33
20168	N		A-1	27 692 307,68	13,98	F	Taux fixe à 0,988 %	0,99	0,00	273 600,00		5 320,00
20171	N		A-1	20 000 000,00	14,92	F	Taux fixe à 0,98 %	0,98	0,00	190 737,16		14 752,52
38	N		A-1	85 472 222,22	18,9	V	Livret A + 0,75	1,50	0,00	1 282 083,33		145 421,49
20176	N		A-1	35 000 000,00	19,54	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	0,00		0,00
02	N		A-1	16 666 667,00	5	V	Eonia - 0,002	0,00	3 333 334,00	0,00		0,00
03	N		A-1	9 333 333,00	4	V	Eonia - 0,038	0,00	2 333 333,00	0,00		0,00
1643 Emprunts en devises (total)												
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)				7 874 758,45					0,00	0,00		0,00
05 REVOL/200411484	N		A-1	5 333 329,00	2	V	Eonia - 0,085	0,00	0,00	0,00		
37 REVOL/17930	N		A-1	2 541 429,45	0,58	V	Eonia - 0,16	0,00	0,00	0,00		
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)												
1671 Avances consolidées du Trésor (total)												
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)												
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)												
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)												
1678 Autres emprunts et dettes (total)												
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)												
1681 Autres emprunts (total)												
1682 Bons à moyen terme négociables (total)												
1687 Autres dettes (total)												
Total général		166 848 929,35		1 577 682 890,79					132 196 638,80	29 438 758,62	876 591,68	7 015 224,15

* Etat prévisionnel de la dette au 01/01/2018 arrêté au 04/12/2017

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX *

IV
B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2018 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
20074	DEXIA CL	20 000 000,00	6 666 666,70	2	15		taux plancher 2,000%	taux plafond 5,750%		5,75%	2,00%	167 963,42		0,43%
TOTAL (A)		20 000 000,00	6 666 666,70									167 963,42		0,43%
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)														
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
20084	The Royal Bank of Canada	40 000 000,00	21 000 000,00	1	20	07/04/2008 - 07/04/2010 07/04/2010 - 07/01/2020 11/04/2023 - 07/04/2028	Taux fixe à 3.26 %	Si Euribor 12M (postfixé) ≤ 4,4 alors 3,26 % sinon 3,26 + Max (2,2(Euribor 12M(postfixé) -7) et 0) (cumulatif)		Si Euribor 12M (postfixé) ≤ 4,4 alors 3,26 % sinon 3,26 + Max (2,2(Euribor 12M(postfixé) -7) et 0) (cumulatif)	3,26%	667 485,00		1,35%
TOTAL (D)		40 000 000,00	21 000 000,00									667 485,00		1,35%
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL		60 000 000,00	27 666 666,70									835 448,42		2,04%

* Etat prévisionnel de la dette au 01/01/2018 arrêté au 04/12/2017

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6).

1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS *

B1.4

TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	68	1				
	% de l'encours	98,25%	0,42%				
	Montant en euros	1 550 016 224 €	6 666 667 €				
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	1					
	% de l'encours	1,33%					
	Montant en euros	21 000 000 €					
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

* Etat prévisionnel de la dette au 01/01/2018 arrêté au 04/12/2017

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE *	B1.5

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/2018	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)													
Taux variable simple (total)		140 848 929,14					140 848 929,35				0,00	0,00	0,00
Couverture n°1	200411	4 000 000,00	25/11/2019	The Royal Bank of Canada	swap	taux	4 000 000,00	25/11/2008	25/11/2019	T			
Couverture n°2	Obligataire - 20086	2 750 000,00	19/12/2028	Crédit Coopératif	swap	taux	2 750 000,00	19/12/2011	19/12/2028	A			
Couverture n°3	200871	33 000 000,00	01/12/2028	Société Générale	swap	taux	19 250 000,00	08/12/2008	01/12/2028	T			
Couverture n°4	20085	26 875 000,00	01/08/2028	Crédit Agricole CIB	swap	taux	26 875 000,00	01/11/2008	01/08/2028	T			
Couverture n°5	20101 - Intermédié CE	3 712 812,61	25/03/2030	Crédit Agricole CIB	swap	taux	3 712 812,68	27/06/2011	25/03/2030	T			
Couverture n°5	20102 - Intermédié CE	4 328 231,25	25/03/2030	Crédit Agricole CIB	swap	taux	4 328 231,33	27/06/2011	25/03/2030	T			
Couverture n°5	20103 - Intermédié CE	3 211 796,72	25/03/2030	Crédit Agricole CIB	swap	taux	3 211 796,78	27/06/2011	25/03/2030	T			
Couverture n°6	20133	58 333 333,36	20/12/2033	ARKEA	swap	taux	58 333 333,36	20/06/2017	20/12/2033	T			
Couverture n°7	20071	44 387 755,20	03/05/2032	ARKEA	swap	taux	44 387 755,20	01/08/2017	01/05/2032	T			
Taux complexe (total) (2)													
Total		140 848 929,14					140 848 929,35				0,00	0,00	0,00

* Etat prévisionnel de la dette au 01/01/2018 arrêté au 04/12/2017

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE *	B1.5

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)									
Taux variable simple (total)						23 309 524,56	11 282 653,87		
Couverture n°1	200411	Taux fixe annuable à 3,430 %	3,430 %	Euribor 3 M + 0,04 %	-0,29%	4 524 169,99	1 035 208,96	A-1	A-1
Couverture n°2	Obligataire - 20086	Taux fixe à 4,155 %	4,155 %	Euribor 12 M + 1,000 %	1,03%	1 033 036,88	384 932,11	A-1	A-1
Couverture n°3	200871	Taux fixe à 3,599 %	3,599 %	Euribor 3 M - 0,050 %	-0,38%	9 600 807,37	1 278 302,33	A-1	A-1
Couverture n°4	20085	Euribor 3 M -0,160 %	-0,488 %	Livret A + 1,050 %	1,80%	1 786 605,27	6 955 933,35	A-1	A-1
Couverture n°5	20101 - Intermédié CE	Taux fixe à 3,890 %	3,890 %	Euribor 3 M + 0,630 %	0,30%	1 358 298,45	295 279,62	A-1	A-1
Couverture n°5	20102 - Intermédié CE	Taux fixe à 3,890 %	3,890 %	Euribor 3 M + 0,630 %	0,30%	1 583 443,72	344 223,80	A-1	A-1
Couverture n°5	20103 - Intermédié CE	Taux fixe à 3,890 %	3,890 %	Euribor 3 M + 0,630 %	0,30%	1 175 006,38	255 433,87	A-1	A-1
Couverture n°6	20133	Taux fixe à 1,366 %	1,366 %	Euribor 3 M + 0,613 %	0,29%	1 223 102,28	262 942,81	A-1	A-1
Couverture n°7	20071	Taux fixe à 1,851 %	1,851 %	Euribor 3 M + 1,172 %	0,84%	1 025 054,21	470 397,02	A-1	A-1
Taux complexe (total) (2)									
Total						23 309 524,56	11 282 653,87		

* Etat prévisionnel de la dette au 01/01/2018 arrêté au 04/12/2017

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - METHODES UTILISEES	B2

METHODES UTILISEES

Procédure d'amortissement	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article D.4321-1 du CGCT) : 500 €		20 décembre 2017
	Catégories de biens amortis	Durée (en année)	
	Subventions d'équipement versées		
Linéaire	Subventions finançant des biens mobiliers, du matériel ou des études ; aides à l'investissement des entreprises ne relevant pas d'une autre catégorie	5	20 décembre 2017
Linéaire	Subventions finançant des biens immobiliers ou des installations	30	20 décembre 2017
Linéaire	Subventions finançant des infrastructures d'intérêt national	40	20 décembre 2017
Linéaire	Subventions d'équipement versées aux tiers - fonds européens	1	20 décembre 2017
Linéaire	Subventions pour acquisition de matériels ferroviaires versées entre 2005 et 2012	30	20 décembre 2017
Linéaire	Subventions pour acquisition d'infrastructures ferroviaires versées entre 2005 et 2012	50	20 décembre 2017
	Immobilisations incorporelles		
Linéaire	Frais d'étude non suivis de réalisation	5	20 décembre 2017
Linéaire	Frais de recherche et de développement	5 ans en cas de réussite du projet, immédiatement, pour leur totalité en cas d'échec	20 décembre 2017
Linéaire	Frais d'insertion non suivis de réalisation	5	20 décembre 2017
Linéaire	Concessions et droits similaires	durée du droit ou 2 ans	20 décembre 2017
Linéaire	Autres immobilisations incorporelles	5	20 décembre 2017

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - METHODES UTILISEES	B2

METHODES UTILISEES

Procédure d'amortissement	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Délibération du
	Immobilisations corporelles (ainsi que les comptes 217x et 22x correspondants mise à disposition ou en affectation)	
Linéaire	Agencements et aménagements de terrains	15 20 décembre 2017
Linéaire	Construction (neuve ou réhabilitation) Extension	30 20 décembre 2017
Linéaire	Travaux d'adjonction ou d'amélioration	15 20 décembre 2017
Linéaire	Installations générales, agencements, aménagements de construction	15 20 décembre 2017
Linéaire	Constructions sur sol d'autrui	durée du bail renouvellement probable compris 20 décembre 2017
Linéaire	Réseaux	15 20 décembre 2017
Linéaire	Matériel et outillage technique. Autres installations, matériel et outillage techniques	12 20 décembre 2017
Linéaire	Installations générales, agencements et aménagements divers	15 20 décembre 2017
Linéaire	Matériel de transport ferroviaire	30 20 décembre 2017
Linéaire	Matériel de transport maritime	20 20 décembre 2017
Linéaire	Autre matériel de transport	5 20 décembre 2017
Linéaire	Matériel informatique	3 20 décembre 2017
Linéaire	Matériel de bureau et mobilier	10 20 décembre 2017
Linéaire	Matériel de téléphonie	10 20 décembre 2017
Linéaire	Matériel de téléphonie mobile	2 20 décembre 2017
Linéaire	Autres immobilisations corporelles	10 20 décembre 2017

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES

B3

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/2018

Nature de la provision	Montant des provisions de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/2018 B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
Provisions pour risques et charges	-	-	-	-	-	-
Provisions pour litiges	-	-	-	-	-	-
Provisions pour pertes de change	-	-	-	-	-	-
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	-	-	-	-	-	-
Autres provisions pour risques	-	-	-	-	-	-
Dépréciations						
- des immobilisations	-	-	-	-	-	-
- des stocks et encours	-	-	-	-	-	-
- des comptes de tiers - provision pour risque de non-recouvrement de créances	-		8 794 898.95	8 794 898.95	-	8 794 898.95
Débiteur placé en liquidation judiciaire, remboursement prêt PRE - TR 2009/736 du 16/04/2009		17/12/2013	150 000.00	150 000.00		150 000.00
Débiteur placé en liquidation judiciaire, reversement subvention PRE - TR 2010/419 du 22/02/2010		17/12/2013	63 920.00	63 920.00		63 920.00
Débiteur placé en liquidation judiciaire, reversement prime d'apprentissage - TR 2010/1080 du 27/04/2010		17/12/2013	-	-		-
Débiteur placé en liquidation judiciaire, remboursement avance ARDT - TR 2011/2 du 13/01/2011		17/12/2013	250 000.00	250 000.00		250 000.00
Débiteur placé en liquidation judiciaire, remboursement avance modernisation navire de pêche - TR 2011/3052 du 09/11/2011		17/12/2013 / 31/12/2014	3 448.67	3 448.67		3 448.67
Débiteur placé en liquidation judiciaire, remboursement avance modernisation navire de pêche - TR 2011/3053 du 09/11/2011		17/12/2013 / 31/12/2014	3 434.47	3 434.47		3 434.47
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2011/3238 du 29/11/2011		17/12/2013 / 31/12/2014	4 562.50	4 562.50		4 562.50
Débiteur placé en liquidation judiciaire, reversement subvention PRE - TR 2011/1003 du 14/04/2011		17/12/2013 / 31/12/2014	25 500.00	25 500.00		25 500.00
Débiteur placé en liquidation judiciaire, reversement subvention PRE - TR 2011/1904 du 11/07/2011		17/12/2013 / 31/12/2014	-	-		-
Débiteur placé en liquidation judiciaire, remboursement capital P2RI - TR 2012/1978 du 17/07/2012		17/12/2013, 31/12/2014 et 19/11/2015	50 000.00	50 000.00		50 000.00
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2012/1979 du 17/07/2012		17/12/2013, 31/12/2014 et 19/11/2015	11 162.50	11 162.50		11 162.50
Débiteur placé en liquidation judiciaire, remboursement avance modernisation navire de pêche - TR 2012/2163 du 03/08/2012		17/12/2013, 31/12/2014 et 19/11/2015	13 737.86	13 737.86		13 737.86
Débiteur placé en liquidation judiciaire, remboursement avance modernisation navire de pêche - TR 2012/2164 du 03/08/2012		17/12/2013, 31/12/2014 et 19/11/2015	13 794.69	13 794.69		13 794.69
Débiteur placé en liquidation judiciaire, remboursement capital P2RI - TR 2012/3078 du 14/11/2012		17/12/2013, 31/12/2014 et 19/11/2015	125 000.00	125 000.00		125 000.00
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2012/3079 du 14/11/2012		17/12/2013, 31/12/2014 et 19/11/2015	27 906.23	27 906.23		27 906.23
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2012/3455 du 19/12/2012		17/12/2013, 31/12/2014 et 19/11/2015	4 575.00	4 575.00		4 575.00
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2012/3076 du 12/11/2012		17/12/2013, 31/12/2014 et 19/11/2015	4 066.67	4 066.67		4 066.67
Débiteur placé en liquidation judiciaire, remboursement capital P2RI - TR 2012/3120 du 20/11/2012		17/12/2013, 31/12/2014 et 19/11/2015	100 000.00	100 000.00		100 000.00
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2012/3121 du 20/11/2012		17/12/2013, 31/12/2014 et 19/11/2015	18 258.35	18 258.35		18 258.35
Débiteur placé en liquidation judiciaire, remboursement capital P2RI - TR 2013/198 du 07/02/2013		17/12/2013, 31/12/2014 et 19/11/2015	100 000.00	100 000.00		100 000.00
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2013/200 du 07/02/2013		17/12/2013, 31/12/2014 et 19/11/2015	15 975.01	15 975.01		15 975.01
Débiteur placé en liquidation judiciaire, reversement subvention objectif performance - TR 2013/663 du 26/04/2013		17/12/2013, 31/12/2014 et 19/11/2015	13 230.00	13 230.00		13 230.00
Débiteur placé en liquidation judiciaire, remboursement capital P2RI - TR 2013/1196 du 23/07/2013		17/12/2013, 31/12/2014 et 19/11/2015	-	-		-

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES	B3

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/2018

Nature de la provision	Montant des provisions de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/2018 B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2013/1197 du 23/07/2013		17/12/2013, 31/12/2014 et 19/11/2015	-	-		-
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2013/1058 du 04/07/2013		31/12/2014 et 19/11/2015	-	-		-
Débiteur placé en liquidation judiciaire, remboursement capital P2RI - TR 2013/1848 du 07/11/2013		31/12/2014 et 19/11/2015	-	-		-
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2013/1849 du 07/11/2013		31/12/2014 et 19/11/2015	-	-		-
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2012/3460 du 19/12/2012		31/12/2014 et 19/11/2015	7 500.00	7 500.00		7 500.00
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2013/2014 du 04/12/2013		31/12/2014 et 19/11/2015	10 138.89	10 138.89		10 138.89
Débiteur placé en liquidation judiciaire, remboursement capital P2RI - TR 2014/1304 du 24/09/2014		31/12/2014 et 19/11/2015	250 000.00	250 000.00		250 000.00
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2014/1305 du 24/09/2014		31/12/2014 et 19/11/2015	25 361.11	25 361.11		25 361.11
Débiteur placé en redressement judiciaire, remboursement prêt CAP - TR 2009/1132 du 16/06/2009		31/12/2014	13 673.00	13 673.00		13 673.00
Débiteur placé en redressement judiciaire, remboursement prêt CAP - TR 2010/1679 du 22/06/2010		31/12/2014	13 275.00	13 275.00		13 275.00
Débiteur placé sous procédure de surendettement, reversement bourse sanitaire et sociale - TR 2012/370 du 21/02/2012		31/12/2014 et 19/11/2015	-	-		-
Débiteur à risque, remboursement mise en jeu de la caution régionale sur logement des jeunes - TR 2012/3122 du 20/11/2012		31/12/2014 et 19/11/2015	-	-		-
Débiteur placé sous procédure de surendettement, reversement trop-perçu sur salaire - TR 2008/2051 du 06/10/2008		31/12/2014	318.34	318.34		318.34
Débiteur placé sous procédure de surendettement, remboursement mise en jeu de la caution régionale sur logement des jeunes - TR 2012/2884 du 22/10/2012		31/12/2014 et 19/11/2015	725.00	725.00		725.00
Débiteur placé en redressement judiciaire, remboursement prêt CAP - TR 2010/2982 du 03/11/2010		31/12/2014	-	-		-
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2014/271 du 12/03/2014		31/12/2014 et 19/11/2015	7 097.22	7 097.22		7 097.22
Débiteur placé en liquidation judiciaire, reversement subvention objectif performance - TR 2013/1803 du 28/10/2013		31/12/2014 et 19/11/2015	-	-		-
Débiteur placé en liquidation judiciaire, reversement subvention objectif performance - TR 2014/1212 du 04/09/2014		31/12/2014 et 19/11/2015	14 493.60	14 493.60		14 493.60
Débiteur placé sous procédure de surendettement, remboursement mise en jeu de la caution régionale sur logement des jeunes - TR 2011/3229 du 28/11/2011		31/12/2014	833.33	833.33		833.33
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2012/3573 du 21/12/2012		31/12/2014 et 19/11/2015	-	-		-
Débiteur placé en liquidation judiciaire, remboursement capital P2RI - TR 2013/1808 du 30/10/2013		31/12/2014 et 19/11/2015	-	-		-
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2013/1809 du 30/10/2013		31/12/2014 et 19/11/2015	-	-		-
Débiteur placé sous procédure de surendettement, reversement trop-perçu sur salaire - TR 2013/1288 du 31/07/2013		31/12/2014 et 19/11/2015	-	-		-
Débiteur placé en liquidation judiciaire avec plan de cession, remboursement prêt PRE - TR 2011/2483 du 15/09/2011		31/12/2014	323 333.00	323 333.00		323 333.00
Débiteur placé en liquidation judiciaire avec plan de cession, remboursement prêt PRE - TR 2012/2573 du 17/09/2012		31/12/2014 et 19/11/2015	333 333.00	333 333.00		333 333.00
Débiteur placé en liquidation judiciaire avec plan de cession, remboursement prêt PRE - TR 2012/3022 du 06/11/2012		31/12/2014 et 19/11/2015	333 334.00	333 334.00		333 334.00
Débiteur placé en liquidation judiciaire, remboursement capital P2RI - TR 2014/1266 du 18/09/2014		31/12/2014 et 19/11/2015	150 000.00	150 000.00		150 000.00
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2014/1267 du 18/09/2014		31/12/2014 et 19/11/2015	27 395.83	27 395.83		27 395.83
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement redevance d'occupation du domaine public - TR 2011/2759 du 17/10/2011		31/12/2014	10 569.39	10 569.39		10 569.39
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement redevance d'occupation du domaine public - TR 2011/2760 du 17/10/2011		31/12/2014	45 906.34	45 906.34		45 906.34
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement redevance d'occupation du domaine public - TR 2011/3005 du 02/11/2011		31/12/2014	48 056.06	48 056.06		48 056.06
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement redevance d'occupation du domaine public - TR 2012/546 du 14/03/2012		31/12/2014 et 19/11/2015	7 265.19	7 265.19		7 265.19
Débiteur placé en liquidation judiciaire, remboursement capital P2RI - TR 2013/1801 du 25/10/2013		31/12/2014 et 19/11/2015	-	-		-
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2013/1802 du 25/10/2013		31/12/2014 et 19/11/2015	-	-		-
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2012/1985 du 18/07/2012		31/12/2014 et 19/11/2015	17 156.25	17 156.25		17 156.25
Débiteur placé en liquidation judiciaire, remboursement capital P2RI - TR 2014/1768 du 10/12/2014		19/11/2015	175 000.00	175 000.00		175 000.00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES

B3

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/2018

Nature de la provision	Montant des provisions de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/2018 B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2014/1770 du 10/12/2014		19/11/2015	24 859.73	24 859.73		24 859.73
Débiteur placé en liquidation judiciaire avec certificat d'irrecouvrabilité, remboursement capital P2RI - TR 2014/1769 du 10/12/2014		19/11/2015	375 000.00	375 000.00		375 000.00
Débiteur placé en liquidation judiciaire avec certificat d'irrecouvrabilité, paiement intérêts P2RI - TR 2014/1771 du 10/12/2014		19/11/2015	77 062.51	77 062.51		77 062.51
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2014/1469 du 29/10/2014		19/11/2015	51 911.11	51 911.11		51 911.11
Débiteur placé en liquidation judiciaire, remboursement capital P2RI - TR 2015/292 du 11/03/2015		19/11/2015	1 500 000.00	1 500 000.00		1 500 000.00
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2015/293 du 11/03/2015		19/11/2015	97 413.34	97 413.34		97 413.34
Débiteur placé en liquidation judiciaire, remboursement capital P2RI - TR 2015/203 du 25/02/2015		19/11/2015	93 750.00	93 750.00		93 750.00
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2015/205 du 25/02/2015		19/11/2015	13 315.10	13 315.10		13 315.10
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2014/761 du 11/06/2014		19/11/2015	9 100.00	9 100.00		9 100.00
Débiteur placé en liquidation judiciaire, remboursement capital P2RI - TR 2015/154 du 10/02/2015		19/11/2015	187 500.00	187 500.00		187 500.00
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2015/156 du 10/02/2015		19/11/2015	34 234.37	34 234.37		34 234.37
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2014/1348 du 02/10/2014		19/11/2015	3 619.33	3 619.33		3 619.33
Débiteur placé en liquidation judiciaire, remboursement capital P2RI - TR 2015/681 du 27/05/2015		19/11/2015	75 000.00	75 000.00		75 000.00
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2015/682 du 27/05/2015		19/11/2015	12 187.43	12 187.43		12 187.43
Débiteur placé en liquidation judiciaire, remboursement capital P2RI - TR 2015/153 du 10/02/2015		19/11/2015	166 000.00	166 000.00		166 000.00
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2015/155 du 10/02/2015		19/11/2015	30 308.84	30 308.84		30 308.84
Débiteur placé en liquidation judiciaire, reversement solde négatif sur décompte général de marché - TR 2014/1478 du 29/10/2014		19/11/2015	4 456.62	4 456.62		4 456.62
Débiteur placé en liquidation judiciaire, remboursement capital P2RI - TR 2015/204 du 25/02/2015		19/11/2015	93 750.00	93 750.00		93 750.00
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2015/206 du 25/02/2015		19/11/2015	13 394.99	13 394.99		13 394.99
Débiteur placé en liquidation judiciaire, remboursement capita P2RI - TR 2015/164 du 13/02/2015		19/11/2015	375 000.00	375 000.00		375 000.00
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2015/165 du 13/02/2015		19/11/2015	53 260.42	53 260.42		53 260.42
Débiteur placé en liquidation judiciaire avec certificat d'irrecouvrabilité, reversement subvention dynamique des filières - TR 2015/603 du 13/05/2015		19/11/2015	6 250.00	6 250.00		6 250.00
Débiteur placé en liquidation judiciaire, remboursement capital P2RI - TR 2015/1095 du 08/09/2015		19/11/2015	133 593.75	133 593.75		133 593.75
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2015/1107 du 10/09/2015		19/11/2015	35 314.46	35 314.46		35 314.46
Débiteur placé en liquidation judiciaire, remboursement capital P2RI - TR 2015/1221 du 22/09/2015		19/11/2015	65 625.00	65 625.00		65 625.00
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2015/750 du 10/06/2015		19/11/2015	2 661.46	2 661.46		2 661.46
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2015/1222, du 22/09/2015		19/11/2015	9 320.57	9 320.57		9 320.57
Débiteur placé sous procédure de surendettement, remboursement mise en jeu de la caution régionale sur logement des jeunes - TR 2014/144 du 07/02/2014		28/11/2016	-	-		-
Débiteur placé en liquidation judiciaire, remboursement capital P2RI - TR 2015/1761 du 10/12/2015		28/11/2016	42 187.50	42 187.50		42 187.50
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2015/1762 du 10/12/2015		28/11/2016	3 426.56	3 426.56		3 426.56
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2015/356 du 26/03/2015		28/11/2016	2 281.25	2 281.25		2 281.25
Débiteur placé en liquidation judiciaire, remboursement capital P2RI - TR 2015/393 du 02/04/2015		28/11/2016	14 062.50	14 062.50		14 062.50
Débiteur placé en liquidation judiciaire, remboursement capital P2RI - TR 2016/191 du 10/02/2016		28/11/2016	-	-		-
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2016/192 du 10/02/2016		28/11/2016	-	-		-
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2015/1306 du 30/09/2015		28/11/2016	2 707.08	2 707.08		2 707.08
Débiteur placé en liquidation judiciaire, remboursement capital P2RI - TR 2016/788 du 26/05/2016		28/11/2016	50 000.00	50 000.00		50 000.00
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2016/790 du 26/05/2016		28/11/2016	6 320.23	6 320.23		6 320.23

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES

B3

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/2018

Nature de la provision	Montant des provisions de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/2018 B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2016/1205 du 04/08/2016		28/11/2016	1 142.17	1 142.17		1 142.17
Débiteur placé sous procédure de surendettement, remboursement mise en jeu de la caution régionale sur logement des jeunes - TR 2014/209 du 24/02/2014		28/11/2016	5 672.77	5 672.77		5 672.77
Débiteur placé sous procédure de surendettement, reversement trop-perçu sur salaire - TR 2015/434 du 13/04/2015		28/11/2016	-	-		-
Débiteur placé sous procédure de surendettement, reversement trop-perçu sur salaire - TR 2009/2497 du 26/11/2009		28/11/2016	1 175.51	1 175.51		1 175.51
Débiteur placé sous procédure de surendettement, reversement trop-perçu sur salaire - TR 2010/2195 du 19/08/2010		28/11/2016	777.70	777.70		777.70
Débiteur placé sous procédure de surendettement, reversement trop-perçu sur salaire - TR 2011/2192 du 05/08/2011		28/11/2016	361.00	361.00		361.00
Débiteur placé sous procédure de surendettement, reversement trop-perçu sur salaire - TR 2014/1984 du 31/12/2014		28/11/2016	3 095.00	3 095.00		3 095.00
Débiteur placé sous procédure de surendettement, reversement trop-perçu sur salaire - TR 2014/205 du 20/02/2014		28/11/2016	372.00	372.00		372.00
Débiteur placé sous procédure de surendettement, remboursement mise en jeu de la caution régionale sur logement des jeunes - TR 2013/382 du 15/03/2013		28/11/2016	2 404.72	2 404.72		2 404.72
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2016/1040 du 05/07/2016		28/11/2016	1 520.84	1 520.84		1 520.84
Débiteur placé en liquidation judiciaire, remboursement capital P2RI - TR 2016/953 du 23/06/2016		28/11/2016	32 625.00	32 625.00		32 625.00
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2016/956 du 23/06/2016		28/11/2016	4 435.95	4 435.95		4 435.95
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2014/276 du 12/03/2014		28/11/2016	6 100.00	6 100.00		6 100.00
Débiteur placé en liquidation judiciaire, remboursement capital P2RI - TR 2015/1838 du 31/12/2015		28/11/2016	112 500.00	112 500.00		112 500.00
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2015/1840 du 31/12/2015		28/11/2016	15 978.12	15 978.12		15 978.12
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2015/246 du 03/03/2015		28/11/2016	4 562.50	4 562.50		4 562.50
Débiteur à risque, remboursement mise en jeu de la caution régionale sur logement des jeunes - TR 2013/205 du 08/02/2013		28/11/2016	-	-		-
Débiteur placé sous procédure de surendettement, remboursement mise en jeu de la caution régionale sur logement des jeunes - TR 2014/748 du 06/06/2014		28/11/2016	2 774.21	2 774.21		2 774.21
Débiteur à risque, remboursement mise en jeu de la caution régionale sur logement des jeunes - TR 2013/1399 du 09/09/2013		28/11/2016	-	-		-
Débiteur à risque, remboursement mise en jeu de la caution régionale sur logement des jeunes - TR 2012/417 du 27/02/2012		28/11/2016	-	-		-
Débiteur à risque, paiement loyer sur logement de fonction - TR 2015/695 du 28/05/2015		28/11/2016	-	-		-
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2013/734 du 15/05/2013		28/11/2016	-	-		-
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2014/607 du 14/05/2014		28/11/2016	-	-		-
Débiteur placé en liquidation judiciaire, remboursement capital P2RI - TR 2015/1579 du 18/11/2015		28/11/2016	-	-		-
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2015/1582 du 18/11/2015		28/11/2016	-	-		-
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2015/544 du 29/04/2015		28/11/2016	-	-		-
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2014/763 du 11/06/2014		28/11/2016	8 133.21	8 133.21		8 133.21
Débiteur placé en liquidation judiciaire, remboursement capital P2RI - TR 2015/1497 du 05/11/2015		28/11/2016	150 000.00	150 000.00		150 000.00
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2015/1498 du 05/11/2015		28/11/2016	21 304.17	21 304.17		21 304.17
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2015/751 du 10/06/2015		28/11/2016	6 083.33	6 083.33		6 083.33
Débiteur placé sous procédure de surendettement, remboursement mise en jeu de la caution régionale sur logement des jeunes - TR 2014/947 du 10/07/2014		28/11/2016	2 331.88	2 331.88		2 331.88
Débiteur placé en liquidation judiciaire avec certificat d'irrecouvrabilité, remboursement capital P2RI - TR 2015/1578 du 18/11/2015		28/11/2016	56 250.00	56 250.00		56 250.00
Débiteur placé en liquidation judiciaire avec certificat d'irrecouvrabilité, paiement intérêts P2RI - TR 2015/1581 du 18/11/2015		28/11/2016	5 707.82	5 707.82		5 707.82
Débiteur à risque, remboursement mise en jeu de la caution régionale sur logement des jeunes - TR 2013/1673 du 07/10/2013		28/11/2016	-	-		-
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2015/1410 du 20/10/2015		28/11/2016	165.97	165.97		165.97
Débiteur placé en liquidation judiciaire avec certificat d'irrecouvrabilité, remboursement capital P2RI - TR 2015/1814 du 17/12/2015		28/11/2016	120 833.33	120 833.33		120 833.33
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2015/1893 du 31/12/2015		28/11/2016	17 161.69	17 161.69		17 161.69

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES

B3

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/2018

Nature de la provision	Montant des provisions de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/2018 B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2015/177 du 19/02/2015		28/11/2016	3 041.67	3 041.67		3 041.67
Débiteur placé en liquidation judiciaire, remboursement capital P2RI - TR 2015/1837 du 31/12/2015		28/11/2016	75 000.00	75 000.00		75 000.00
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2015/1839 du 31/12/2015		28/11/2016	7 612.49	7 612.49		7 612.49
Débiteur placé en liquidation judiciaire, remboursement capital prêt - TR 2015/1577 du 18/11/2015		28/11/2016	150 000.00	150 000.00		150 000.00
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts prêt - TR 2015/1580 du 18/11/2015		28/11/2016	11 692.80	11 692.80		11 692.80
Débiteur placé en liquidation judiciaire, remboursement capital P2RI - TR 2016/1057 du 08/07/2016		28/11/2016	87 500.00	87 500.00		87 500.00
Débiteur placé en liquidation judiciaire, remboursement capital P2RI - TR 2015/1786 du 15/12/2015		28/11/2016	312 500.25	312 500.25		312 500.25
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2015/1787 du 15/12/2015		28/11/2016	31 710.09	31 710.09		31 710.09
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2015/239 du 03/03/2015		28/11/2016	12 673.62	12 673.62		12 673.62
Débiteur placé en liquidation judiciaire, remboursement capital P2RI - TR 2015/1357 du 12/10/2015		28/11/2016	-	-		-
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2015/1358 du 12/10/2015		28/11/2016	-	-		-
Débiteur placé sous procédure de surendettement, remboursement mise en jeu de la caution régionale sur logement des jeunes - TR 2013/1852 du 08/11/2013		28/11/2016	1 358.86	1 358.86		1 358.86
Débiteur placé sous procédure de surendettement, remboursement mise en jeu de la caution régionale sur logement des jeunes - TR 2015/86 du 30/01/2015		28/11/2016	1 184.87	1 184.87		1 184.87
Débiteur placé en liquidation judiciaire, remboursement capital P2RI - TR 2015/1835 du 31/12/2015		28/11/2016	375 000.00	375 000.00		375 000.00
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2015/1836 du 31/12/2015		28/11/2016	60 937.19	60 937.19		60 937.19
Débiteur placé en liquidation judiciaire avec certificat d'irrecouvrabilité, remboursement capital P2RI - TR 2016/906 du 13/06/2016		28/11/2016	125 000.00	125 000.00		125 000.00
Débiteur placé en liquidation judiciaire avec certificat d'irrecouvrabilité, paiement intérêts P2RI - TR 2016/910 du 13/06/2016		28/11/2016	12 684.04	12 684.04		12 684.04
Débiteur à risque condamné par la cour d'appel de Rennes pour détournement de subvention - TR 2013/1361 du 08/08/2013		31/12/2017	52 598.20	52 598.20		52 598.20
Débiteur placé en liquidation judiciaire, reversement de subvention octroyée dans le cadre de la tempête Xynthia - TR 2013/2047 du 09/12/2013		31/12/2017	656.00	656.00		656.00
Débiteur à risque, remboursement mise en jeu de la caution régionale sur logement des jeunes - TR 2014/1108 du 29/07/2014		31/12/2017	269.23	269.23		269.23
Débiteur à risque, remboursement mise en jeu de la caution régionale sur logement des jeunes - TR 2014/142 du 07/02/2014		31/12/2017	1 273.75	1 273.75		1 273.75
Débiteur à risque, remboursement mise en jeu de la caution régionale sur logement des jeunes - TR 2014/145 du 07/02/2014		31/12/2017	3 012.70	3 012.70		3 012.70
Débiteur à risque, remboursement mise en jeu de la caution régionale sur logement des jeunes - TR 2014/156 du 12/02/2014		31/12/2017	502.92	502.92		502.92
Débiteur à risque, remboursement mise en jeu de la caution régionale sur logement des jeunes - TR 2014/1715 du 05/12/2014		31/12/2017	586.25	586.25		586.25
Débiteur à risque, remboursement mise en jeu de la caution régionale sur logement des jeunes - TR 2014/747 du 06/06/2014		31/12/2017	3 253.30	3 253.30		3 253.30
Débiteur à risque, reversement bourse envolée - OR 2231440211 pris en charge le 07/03/2015		31/12/2017	750.00	750.00		750.00
Débiteur à risque, reversement bourse sanitaire et sociale - OR 2253880211 pris en charge le 07/04/2015		31/12/2017	948.75	948.75		948.75
Débiteur à risque, remboursement mise en jeu de la caution régionale sur logement des jeunes - TR 2015/1071 du 04/09/2015		31/12/2017	1 110.00	1 110.00		1 110.00
Débiteur à risque, remboursement mise en jeu de la caution régionale sur logement des jeunes - TR 2015/715 du 01/06/2015		31/12/2017	3 540.00	3 540.00		3 540.00
Débiteur à risque, remboursement mise en jeu de la caution régionale sur logement des jeunes - TR 2015/1072 du 04/09/2015		31/12/2017	1 110.00	1 110.00		1 110.00
Débiteur à risque, remboursement mise en jeu de la caution régionale sur logement des jeunes - TR 2015/1078 du 04/09/2015		31/12/2017	1 525.85	1 525.85		1 525.85
Débiteur à risque, remboursement mise en jeu de la caution régionale sur logement des jeunes - TR 2015/1079 du 04/09/2015		31/12/2017	5 965.50	5 965.50		5 965.50
Débiteur à risque, remboursement mise en jeu de la caution régionale sur logement des jeunes - TR 2015/1081 du 04/09/2015		31/12/2017	3 727.50	3 727.50		3 727.50
Débiteur à risque, remboursement mise en jeu de la caution régionale sur logement des jeunes - TR 2015/1082 du 04/09/2015		31/12/2017	1 986.53	1 986.53		1 986.53
Débiteur à risque, remboursement mise en jeu de la caution régionale sur logement des jeunes - TR 2015/1086 du 04/09/2015		31/12/2017	1 417.76	1 417.76		1 417.76
Débiteur à risque, remboursement mise en jeu de la caution régionale sur logement des jeunes - TR 2015/1269 du 28/09/2015		31/12/2017	6 061.50	6 061.50		6 061.50
Débiteur à risque, remboursement mise en jeu de la caution régionale sur logement des jeunes - TR 2015/1325 du 02/10/2015		31/12/2017	756.29	756.29		756.29

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES	B3

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/2018

Nature de la provision	Montant des provisions de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/2018 B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
Débiteur à risque, remboursement mise en jeu de la caution régionale sur logement des jeunes - TR 2015/1326 du 02/10/2015		31/12/2017	1 050.00	1 050.00		1 050.00
Débiteur à risque, remboursement mise en jeu de la caution régionale sur logement des jeunes - TR 2015/1337 du 06/10/2015,		31/12/2017	1 715.42	1 715.42		1 715.42
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2015/1405 du 20/10/2015		31/12/2017	1 520.84	1 520.84		1 520.84
Débiteur à risque, remboursement mise en jeu de la caution régionale sur logement des jeunes - TR 2015/148 du 06/02/2015		31/12/2017	870.00	870.00		870.00
Débiteur à risque, remboursement mise en jeu de la caution régionale sur logement des jeunes - TR 2015/149 du 06/02/2015		31/12/2017	2 025.00	2 025.00		2 025.00
Débiteur à risque, remboursement mise en jeu de la caution régionale sur logement des jeunes - TR 2015/150 du 06/02/2015		31/12/2017	2 025.00	2 025.00		2 025.00
Débiteur à risque, reversement bourse envoleo - TR 2015/1644 du 30/11/2015		31/12/2017	750.00	750.00		750.00
Débiteur à risque, remboursement mise en jeu de la caution régionale sur logement des jeunes - TR 2015/187 du 23/02/2015		31/12/2017	2 700.00	2 700.00		2 700.00
Débiteur à risque, remboursement mise en jeu de la caution régionale sur logement des jeunes - TR 2015/287 du 11/03/2015		31/12/2017	2 635.83	2 635.83		2 635.83
Débiteur à risque, remboursement mise en jeu de la caution régionale sur logement des jeunes - TR 2015/289 du 11/03/2015		31/12/2017	1 793.16	1 793.16		1 793.16
Débiteur à risque, remboursement mise en jeu de la caution régionale sur logement des jeunes - TR 2015/290 du 11/03/2015		31/12/2017	906.44	906.44		906.44
Débiteur à risque, remboursement mise en jeu de la caution régionale sur logement des jeunes - TR 2015/316 du 17/03/2015		31/12/2017	815.94	815.94		815.94
Débiteur à risque, remboursement mise en jeu de la caution régionale sur logement des jeunes - TR 2015/368 du 30/03/2015		31/12/2017	1 077.11	1 077.11		1 077.11
Débiteur à risque, remboursement mise en jeu de la caution régionale sur logement des jeunes - TR 2015/371 du 30/03/2015		31/12/2017	893.48	893.48		893.48
Débiteur à risque, remboursement mise en jeu de la caution régionale sur logement des jeunes - TR 2015/439 du 13/04/2015		31/12/2017	1 243.13	1 243.13		1 243.13
Débiteur insolvable, reversement trop-perçu sur salaire - TR 2015/594 du 11/05/2015		31/12/2017	118.91	118.91		118.91
Débiteur à risque, remboursement mise en jeu de la caution régionale sur logement des jeunes - TR 2015/719 du 01/06/2015		31/12/2017	1 738.28	1 738.28		1 738.28
Débiteur à risque, remboursement mise en jeu de la caution régionale sur logement des jeunes - TR 2015/720 du 01/06/2015		31/12/2017	1 738.28	1 738.28		1 738.28
Débiteur à risque, remboursement mise en jeu de la caution régionale sur logement des jeunes - TR 2015/721 du 01/06/2015		31/12/2017	1 400.10	1 400.10		1 400.10
Débiteur à risque, remboursement mise en jeu de la caution régionale sur logement des jeunes - TR 2015/75 du 30/01/2015		31/12/2017	1 162.66	1 162.66		1 162.66
Débiteur à risque, remboursement mise en jeu de la caution régionale sur logement des jeunes - TR 2015/76 du 30/01/2015		31/12/2017	889.01	889.01		889.01
Débiteur à risque, remboursement mise en jeu de la caution régionale sur logement des jeunes - TR 2015/786 du 15/06/2015		31/12/2017	1 304.00	1 304.00		1 304.00
Débiteur à risque, remboursement mise en jeu de la caution régionale sur logement des jeunes - TR 2015/787 du 15/06/2015		31/12/2017	5 008.22	5 008.22		5 008.22
Débiteur à risque, remboursement mise en jeu de la caution régionale sur logement des jeunes - TR 2015/80 du 30/01/2015		31/12/2017	3 993.75	3 993.75		3 993.75
Débiteur à risque, remboursement mise en jeu de la caution régionale sur logement des jeunes - TR 2015/81 du 30/01/2015		31/12/2017	3 944.23	3 944.23		3 944.23
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2016/1250 du 19/08/2016		31/12/2017	4 025.00	4 025.00		4 025.00
Débiteur placé sous procédure de surendettement avec recommandation d'effacement de dettes, reversement trop-perçu sur salaire - TR 2016/1752 du 21/10/2016		31/12/2017	415.17	415.17		415.17
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts prêt fonds d'intervention territoriale - TR 2016/389 du 09/03/2016		31/12/2017	4 055.56	4 055.56		4 055.56
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts prêt à l'investissement d'entreprise - TR 2016/422 du 11/03/2016		31/12/2017	1 952.00	1 952.00		1 952.00
Débiteur placé en liquidation judiciaire, reversement de subvention octroyée dans le cadre d'une aide à la production cinématographique et audiovisuelle - TR 2016/880 du 09/06/2016		31/12/2017	6 500.00	6 500.00		6 500.00
Débiteur placé sous procédure de surendettement avec recommandation d'effacement de dettes, remboursement mise en jeu de la caution régionale sur logement des jeunes - TR 2017/1092 du 25/08/2017		31/12/2017	750.91	750.91		750.91
Débiteur placé en liquidation judiciaire, remboursement capital P2RI - TR 2017/110 du 17/02/2017		31/12/2017	12 500.00	12 500.00		12 500.00
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2017/153 du 23/02/2017		31/12/2017	577.78	577.78		577.78
Débiteur placé sous procédure de surendettement avec recommandation d'effacement de dettes, reversement trop-perçu sur salaire - TR 2017/198 du 02/03/2017		31/12/2017	1 266.28	1 266.28		1 266.28
Débiteur placé en liquidation judiciaire, remboursement capital prêt à l'investissement d'entreprise - TR 2017/310 du 21/03/2017		31/12/2017	37 500.00	37 500.00		37 500.00
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts prêt à l'investissement d'entreprise - TR 2017/313 du 21/03/2017		31/12/2017	829.33	829.33		829.33
Débiteur placé sous procédure de surendettement avec recommandation d'effacement de dettes, remboursement mise en jeu de la caution régionale sur logement des jeunes - TR 2017/393 du 06/04/2017		31/12/2017	2 788.99	2 788.99		2 788.99

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES	B3

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/2018

Nature de la provision	Montant des provisions de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/2018 B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
Débiteur placé en liquidation judiciaire, remboursement capital prêt à l'investissement d'entreprise - TR 2017/40 du 27/01/2017		31/12/2017	50 000.00	50 000.00		50 000.00
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts prêt à l'investissement d'entreprise - TR 2017/40 du 27/01/2017		31/12/2017	1 422.22	1 422.22		1 422.22
Débiteur placé en liquidation judiciaire, remboursement capital P2RI - TR 2017/424 du 13/04/2017		31/12/2017	110 250.00	110 250.00		110 250.00
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2017/431 du 13/04/2017		31/12/2017	27 857.69	27 857.69		27 857.69
Débiteur placé sous procédure de surendettement avec recommandation d'effacement de dettes, remboursement mise en jeu de la caution régionale sur logement des jeunes - TR 2017/540 du 11/05/2017		31/12/2017	828.00	828.00		828.00
Débiteur placé en liquidation judiciaire, remboursement capital P2RI - TR 2017/567 du 19/05/2017		31/12/2017	39 406.25	39 406.25		39 406.25
Débiteur placé en liquidation judiciaire, paiement intérêts P2RI - TR 2017/692 du 16/06/2017		31/12/2017	9 277.53	9 277.53		9 277.53
Débiteur placé en liquidation judiciaire, remboursement capital P2RI - TR 2017/1549 du 30/11/2017		31/12/2017	18 750.00	18 750.00		18 750.00
- des comptes financiers	-	-	-	-	-	-
TOTAL PROVISIONS			8 794 898.95	8 794 898.95	-	8 794 898.95

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provision pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
				NEANT			
	TOTAL						

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III)

ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° et intitulé de l'opération : 01.6347 - MIC LE MANS

	Pour mémoire, réalisations cumulées au 18/12/2017(2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES	2 161 473.86			-
Chapitre 9023001	2 161 473.86		-	-
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
RECETTES	2 161 473.86			-
Financement par le mandant et par d'autres tiers	2 161 473.86		-	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

N° et intitulé de l'opération : 95 11555 - IUT NANTES

	Pour mémoire, réalisations cumulées au 18/12/2017(2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES	9 177 615.39			-
Chapitre 9023002	9 177 615.39		-	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
RECETTES	550 000.00			-
Financement par le mandant et par d'autres tiers	550 000.00		-	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

N° et intitulé de l'opération : 01.19825 - ESTACA LAVAL

	Pour mémoire, réalisations cumulées au 18/12/2017(2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES	8 737 087.41			-
Chapitre 9023003	8 737 087.41		-	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
RECETTES	2 030 154.64			-
Financement par le mandant et par d'autres tiers	2 030 154.64		-	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° et intitulé de l'opération : 02.11503 - IAE NANTES				
	Pour mémoire, réalisations cumulées au 18/12/2017(2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES	4 267 938.05			-
Chapitre 9023004	4 267 938.05		-	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
RECETTES	4 267 938.05		-	-
Financement par le mandant et par d'autres tiers	4 267 938.05			
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

N° et intitulé de l'opération : 01 4946 - IUT LE MANS				
	Pour mémoire, réalisations cumulées au 18/12/2017(2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES	3 883 874.48			-
Chapitre 9023005	3 883 874.48		-	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
RECETTES	108 849.00		-	-
Financement par le mandant et par d'autres tiers	108 849.00			
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

N° et intitulé de l'opération : 01.4947 - IUT ANGERS				
	Pour mémoire, réalisations cumulées au 18/12/2017(2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES	6 450 251.28			-
Chapitre 9023006	6 450 251.28		-	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
RECETTES	914 964.00		-	-
Financement par le mandant et par d'autres tiers	914 964.00			
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° et intitulé de l'opération : 01 10307 - IUT NANTES

	Pour mémoire, réalisations cumulées au 18/12/2017(2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES	16 651 549.58			-
Chapitre 9023007	16 651 549.58		-	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
RECETTES	2 313 382.02			-
Financement par le mandant et par d'autres tiers	2 313 382.02		-	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

N° et intitulé de l'opération : 01.10309 - ENV NANTES

	Pour mémoire, réalisations cumulées au 18/12/2017(2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES	2 960 991.72			-
Chapitre 9023008	2 960 991.72		-	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
RECETTES	764 784.40			-
Financement par le mandant et par d'autres tiers	764 784.40		-	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

N° et intitulé de l'opération : 01 10570 - IUT LAVAL

	Pour mémoire, réalisations cumulées au 18/12/2017(2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES	1 348 836.44			-
Chapitre 9023009	1 348 836.44		-	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
RECETTES	2 002 088.02			-
Financement par le mandant et par d'autres tiers	2 002 088.02		-	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° et intitulé de l'opération : 02.11504 - INSTITUT DE RECHERCHE THERAPEUTIQUE IRT NANTES

	Pour mémoire, réalisations cumulées au 18/12/2017(2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES	33 007 956.97		-	-
Chapitre 9023010	33 007 956.97			
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
RECETTES	25 927 889.35			-
Financement par le mandant et par d'autres tiers	25 927 889.35		-	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

N° et intitulé de l'opération : 04D03130 - UNIVERSITE NANTES CYCLOTRON

	Pour mémoire, réalisations cumulées au 18/12/2017(2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES	36 689 819.13		-	-
Chapitre 9092011	36 689 819.13			
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
RECETTES	22 610 080.11			-
Financement par le mandant et par d'autres tiers	22 610 080.11			
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

N° et intitulé de l'opération : 05D22941 - IUT LA ROCHE S/YON

	Pour mémoire, réalisations cumulées au 18/12/2017(2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES	1 328 437.13			-
Chapitre 9023012	1 328 437.13			
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)			-	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
RECETTES	312 245.00			-
Financement par le mandant et par d'autres tiers	312 245.00		-	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° et intitulé de l'opération : 06D43424 ECOLE SUPERIEURE DU BOIS				
	Pour mémoire, réalisations cumulées au 18/12/2017(2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES	6 909.06			-
Chapitre 9023013	6 909.06		-	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
RECETTES	6 909.06			-
Financement par le mandant et par d'autres tiers	6 909.06		-	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

N° et intitulé de l'opération : 07D85530 - EPUN (Ecole Polytechnique de l'Université de Nantes)				
	Pour mémoire, réalisations cumulées au 18/12/2017(2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES	2 294 167.25		-	-
Chapitre 9023014	2 294 167.25			
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
RECETTES	288 000.00	-	19 700.00	19 700.00
Financement par le mandant et par d'autres tiers	288 000.00		19 700.00	19 700.00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

N° et intitulé de l'opération : 07D85550 - ECOLE SUPERIEURE DE GEOMETRES ET TOPOGRAPHES ESGT				
	Pour mémoire, réalisations cumulées au 18/12/2017(2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES	2 261 378.14		-	-
Chapitre 9023015	2 261 378.14			
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
RECETTES	1 473 036.28		-	-
Financement par le mandant et par d'autres tiers	1 473 036.28			
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° et intitulé de l'opération : 05D34329 - IUT DE LAVAL				
	Pour mémoire, réalisations cumulées au 18/12/2017(2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES	3 426 155.54		-	-
Chapitre 9023016	3 426 155.54			
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
RECETTES	973 974.60		124 159.00	124 159.00
Financement par le mandant et par d'autres tiers	973 974.60		124 159.00	124 159.00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

N° et intitulé de l'opération : 09D08321 - 07D82918 - ECOLE NATIONALE VETERINAIRE DE NANTES ENVN				
	Pour mémoire, réalisations cumulées au 18/12/2017(2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES	4 684 729.13		-	-
Chapitre 9092017	4 684 729.13			
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
RECETTES	2 376 641.23		-	-
Financement par le mandant et par d'autres tiers	2 376 641.23			
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

N° et intitulé de l'opération : 08D95811 - 09D08323 - LABORATOIRE ACOUSTIQUE DE L'UNIVERSITE DU MAINE LAUM				
	Pour mémoire, réalisations cumulées au 18/12/2017(2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES	6 911 506.36		-	-
Chapitre 9092018	6 911 506.36			
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
RECETTES	3 618 795.01		-	-
Financement par le mandant et par d'autres tiers	3 618 795.01			
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° et intitulé de l'opération : 07D81860 - CNAM NANTES				
	Pour mémoire, réalisations cumulées au 18/12/2017(2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES	5 867 874.35		-	-
Chapitre 9011019	5 867 874.35			
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
RECETTES	-			-
Financement par le mandant et par d'autres tiers	-			-
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

N° et intitulé de l'opération : 08D00108 - IUT ANGERS				
	Pour mémoire, réalisations cumulées au 18/12/2017(2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES	10 850 311.96		-	-
Chapitre 9023020	10 850 311.96			
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
RECETTES	6 807 210.63		865 000.00	865 000.00
Financement par le mandant et par d'autres tiers	6 807 210.63		865 000.00	865 000.00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

N° et intitulé de l'opération : 09D08324 - 08D01508 - ETMPA				
	Pour mémoire, réalisations cumulées au 18/12/2017(2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES	3 760 244.84		-	-
Chapitre 9092021	3 760 244.84			
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
RECETTES	1 933 333.73		-	-
Financement par le mandant et par d'autres tiers	1 933 333.73			
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° et intitulé de l'opération : 09D01655 - MONTECLAIR (et 11D00155)				
	Pour mémoire, réalisations cumulées au 18/12/2017(2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES	5 295 798.81		-	-
Chapitre 9092022	5 295 798.81			
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
RECETTES	2 763 870.00		750 000.00	750 000.00
Financement par le mandant et par d'autres tiers	2 763 870.00		750 000.00	750 000.00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

N° et intitulé de l'opération : 09D01656 - ISTIA ANGERS				
	Pour mémoire, réalisations cumulées au 18/12/2017(2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES	1 758 589.09		-	-
Chapitre 9023023	1 758 589.09			
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
RECETTES	1 220 000.00		135 530.00	135 530.00
Financement par le mandant et par d'autres tiers	1 220 000.00		135 530.00	135 530.00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

N° et intitulé de l'opération : 09D03283 - BEAUTOUR - LA ROCHE / YON				
	Pour mémoire, réalisations cumulées au 18/12/2017(2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES	8 082 343.03		-	-
Chapitre 9092024	8 082 343.03			
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
RECETTES	-		-	-
Financement par le mandant et par d'autres tiers	-		-	-
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° et intitulé de l'opération : 08D02208 - AGROCAMPUS - ANGERS				
	Pour mémoire, réalisations cumulées au 18/12/2017(2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES	1 786 747.42		-	-
Chapitre 9093025	1 786 747.42			
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
RECETTES	1 150 000.00		550 000.00	550 000.00
Financement par le mandant et par d'autres tiers	1 150 000.00		550 000.00	550 000.00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

N° et intitulé de l'opération : 10D08871 - IRT 2				
	Pour mémoire, réalisations cumulées au 18/12/2017(2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES	16 881 430.66		-	-
Chapitre 9092026 (et 9092030)	16 881 430.66			
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
RECETTES	10 243 048.98		-	-
Financement par le mandant et par d'autres tiers	10 243 048.98			
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

N° et intitulé de l'opération : 09D03280 - LINA / AtlanSTIC - NANTES				
	Pour mémoire, réalisations cumulées au 18/12/2017(2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES	6 824 935.36		-	-
Chapitre 9092027	6 824 935.36			
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
RECETTES	3 298 304.45		-	-
Financement par le mandant et par d'autres tiers	3 298 304.45			
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° et intitulé de l'opération : 11D04357 - MAISON JULIEN GRACQ				
	Pour mémoire, réalisations cumulées au 18/12/2017(2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES	2 742 334.52		-	-
Chapitre 90312029	2 742 334.52			
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
RECETTES	2 758 200.00		-	-
Financement par le mandant et par d'autres tiers	2 758 200.00			
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

N° et intitulé de l'opération : 11D11247 - GYMNASE LYCEE CLISSON				
	Pour mémoire, réalisations cumulées au 18/12/2017(2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES	3 419 359.52		-	-
Chapitre 90222033	3 419 359.52			
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
RECETTES	3 393 828.00		-	-
Financement par le mandant et par d'autres tiers	3 393 828.00			
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

N° et intitulé de l'opération : 12D17911 - IUT LE MANS				
	Pour mémoire, réalisations cumulées au 18/12/2017(2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES	191 859.40		-	-
Chapitre 9023034	191 859.40			
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
RECETTES	-		3 500 000.00	3 500 000.00
Financement par le mandant et par d'autres tiers	-		3 500 000.00	3 500 000.00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° et intitulé de l'opération : 11D06910 - UNIVERSITE DU MAINE				
	Pour mémoire, réalisations cumulées au 18/12/2017(2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES	24 346.66		-	-
Chapitre 9023035	24 346.66			
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
RECETTES	-		-	-
Financement par le mandant et par d'autres tiers	-			-
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

N° et intitulé de l'opération : 15D03250 - TECHNOCAMPUS LE MANS				
	Pour mémoire, réalisations cumulées au 18/12/2017(2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES	34 345.50		-	-
Chapitre 9092036	34 345.50			
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
RECETTES	-		-	-
Financement par le mandant et par d'autres tiers	-			-
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

N° et intitulé de l'opération : 15D03249 - ENSAM HALL TECHNOL				
	Pour mémoire, réalisations cumulées au 18/12/2017(2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES	2 248.06		-	-
Chapitre 9023037	2 248.06			
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
RECETTES	-		-	-
Financement par le mandant et par d'autres tiers	-			-
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° et intitulé de l'opération : 15D12100 - Reprise mur mitoyen Lycée Duplessis Mornay				
	Pour mémoire, réalisations cumulées au 18/12/2017(2)			Total (4)
		RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	
DEPENSES	3 916.20		-	
Chapitre 9023038	3 916.20			
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
RECETTES	3 916.20		-	
Financement par le mandant et par d'autres tiers	3 916.20			
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

N° et intitulé de l'opération : 16D02139 - Z Solidarité La Faute / Mer				
	Pour mémoire, réalisations cumulées au 18/12/2017(2)			Total (4)
		RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	
DEPENSES	1 282 504.53		-	-
Chapitre 90553039	1 282 504.53			
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
RECETTES	1 580 000.00		3 770 000.00	3 770 000.00
Financement par le mandant et par d'autres tiers	1 580 000.00		3 770 000.00	3 770 000.00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

N° et intitulé de l'opération : 15D08689 - IUT Angers 2				
	Pour mémoire, réalisations cumulées au 18/12/2017(2)			Total (4)
		RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	
DEPENSES			-	
Chapitre 9023040				
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
RECETTES	234 000.00		600 000.00	600 000.00
Financement par le mandant et par d'autres tiers	234 000.00		600 000.00	600 000.00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recett

(7) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DES PRETS	B6

PRETS (COMPTE 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/2018*	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
- Assortis d'intérêts (total)		38 622 222.39	7 141 339.10	1 045 571.57	-
SAITEC S.A. - CHALLANS - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2009	135 000.00	7 500.00	6 504.38	-
DOREL - BOUGUENAI - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2009	50 000.00	50 000.00	2 281.25	-
BMI - LE PUISET DORE - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2009	126 750.00	8 125.00	2 411.09	-
TRANSTEC MACHINE-OUTILS - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2009	89 285.72	17 857.14	3 621.03	-
JEFMAG - L'HEBERGEMENT - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2009	250 000.00	250 000.00	10 138.89	-
TOBER - LE FUILLET - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2009	53 125.00	53 125.00	2 154.51	-
HALGAND - ST BREVIN LES PINS - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2009	75 000.00	75 000.00	3 041.67	-
SLTS SAS - ST LAMBERT LA POTHERIE - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2009	18 750.00	18 750.00	760.41	-
TOLERIE INDUST. DU FRESNE - LE FRESNE SUR LOIRE - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2010	36 151.77	6 600.00	981.12	-
FIXATOR - ST BARTHELEMY D'ANJOU - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2010	31 250.00	31 250.00	1 267.36	-
TEM - CHEFFES - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2010	65 625.00	18 750.00	2 661.46	-
GESLIN - LE MANS - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2010	18 750.00	18 750.00	760.41	-
LEMER PAX - CARQUEFOU - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2010	43 750.00	43 750.00	1 774.31	-
MTA INDUSTRIE S.A. - CHEMILLE - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2010	18 750.00	18 750.00	760.42	-
ATELIER 3T - AIZENAY - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2010	25 000.00	25 000.00	1 013.87	-
ATELIERS CONSTR. CHAUDRONNEES OUEST - SOUDAN - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2010	31 250.00	31 250.00	1 267.36	-
CAMEGA TOLERIE - SEICHES SUR LOIR - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2010	62 667.00	15 666.75	1 906.12	-
CARTEL - ANTIGNY - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2010	125 000.00	125 000.00	5 069.44	-
ODYSSEE - MONTOIR DE BRETAGNE - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2010	125 000.00	125 000.00	5 069.44	-
ART DAN - CARQUEFOU - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2010	18 750.00	18 750.00	760.41	-
AGERA - ST MARS LA JAILLE - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2010	25 000.00	25 000.00	1 013.89	-
REAMETAL - BAZOUGES - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2010	31 250.00	31 250.00	1 267.36	-
SUMEG - CHANTONNAY - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2010	25 000.00	25 000.00	1 013.89	-
IMPRIMERIE DU BOCAGE MEDIA HORIZON - LES LUCS SUR BOULOGNE - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2010	18 750.00	18 750.00	760.41	-
ETS OGER - LAVAL - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2010	18 750.00	18 750.00	760.41	-
CULTURE D'OBJET - LA CAILLERE ST HILAIRE - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2010	21 875.00	21 875.00	887.15	-
RELIURE INDUSTRIELLE DE LA SARTHE - BOULOIRE - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2010	25 000.00	25 000.00	1 013.89	-
TECHNI INDUSTRIE - BONCHAMP LES LAVAL - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2010	250 000.00	125 000.00	10 138.89	-
BROCHARD CONSTRUCTEUR - BEAULIEU SOUS LA ROCHE - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2010	53 125.00	26 562.50	2 154.51	-

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DES PRETS	B6

PRETS (COMPTE 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/2018*	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
OEM TERMINAL ET SMART OBJECTS - FONTENAY LE COMTE - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2010	31 250.00	31 250.00	1 267.38	-
SERVI LOIRE INDUSTRIE - ANCENIS - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2010	75 000.00	37 500.00	3 041.67	-
CONSTRUCTIONS METALLIQUES GRESILLON - ST CALAIS - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2011	25 000.00	25 000.00	1 013.89	-
TERRES CUITES RAIRES - LES RAIRES - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2011	87 500.00	12 500.00	3 652.78	-
LES CONSTRUCTIONS MONNIER S.A. - ANCENIS - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2011	25 000.00	25 000.00	1 013.89	-
CFTFI TOLERIE INDUSTRIELLE FINE - POUZAUGES - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2011	37 500.00	18 750.00	787.50	-
ADP 85 - LES EPESES - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2011	50 000.00	25 000.00	2 027.78	-
MOUL'ANJOU - PELLOUAILLES LES VIGNES - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2011	12 500.00	12 500.00	506.94	-
JOUSSELIN PREFABRICATION - CHAZE HENRY - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2011	93 750.00	93 750.00	3 802.08	-
ATOLL - LUCON - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2011	37 500.00	37 500.00	1 520.83	-
SADEV - ST PROUANT - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2011	75 000.00	75 000.00	3 041.67	-
MINAUD SOUDURE - BELLEVILLE SUR VIE - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2011	25 000.00	12 500.00	1 013.89	-
MATELOC - CHOLET - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2011	87 500.00	43 750.00	3 548.61	-
L'ASSIETTE BLEUE - POUZAUGES - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2011	75 000.00	18 750.00	3 041.67	-
CENTRE TELEPH. VENDEEN - MOUILLERON LE CAPTIF - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2011	75 000.00	37 500.00	3 041.67	-
LUMIPLAN - ST HERBLAIN - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2011	187 500.00	93 750.00	7 604.17	-
STE BESNE MECANIQUE DE PRECISION - BESNE - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2012	62 500.00	31 250.00	2 534.72	-
STE HYDROVIDE - LEZIGNE - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2012	87 500.00	43 750.00	3 548.61	-
IDRA REALISATION - ERBRAY - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2012	25 000.00	12 500.00	1 013.89	-
FA2P PARTNERS - ANDOUILLE - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2012	112 500.00	30 000.00	8 966.60	-
OMEGA SYSTEMES ATLANTIQUE - ST PHILBERT-DE-GRANDLIEU - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2012	150 000.00	-	6 083.33	-
BRILLOUET - L'HEBERGEMENT - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2012	56 250.00	18 750.00	2 281.25	-
ATELIER FLEXIBLE HERBRETAIS - LES HERBIERS - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2012	65 625.00	21 875.00	2 668.75	-
H&S INVEST - LE PALLET - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2012	31 166.50	15 583.25	1 263.97	-
SAC UNI PACKAGING - FONTENAY LE COMTE - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2012	100 000.00	50 000.00	4 055.56	-
CTN INDUSTRIE - BOUGUENAI - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2012	-	-	2 668.75	-
LOIRE OCEAN ARMATURES - ST AIGNAN DE GRAND LIEU - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2012	25 000.00	12 500.00	1 013.89	-
SCIC HAUTE MAYENNE BOIS ENERGIE - PARIGNE SUR BRAYE - SOUTIEN DANS LE CADRE DE L'ESS	2012	-	-	1 520.80	-
SOLFAB CONSTRUCTION MODULAIRES - HERIC - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2012	125 000.00	62 500.00	5 069.44	-
SARL WALTER LESCOT VIEUX GACHET - CARQUEFOU - MODERNISATION D'UNE AUBERGE	2012	57 850.00	28 925.00	2 346.14	-

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DES PRETS	B6

PRETS (COMPTE 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/2018*	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
SYSTOVI - ST HERBLAIN - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2012	75 000.00	37 500.00	3 041.67	-
ALTREX COMPOSITES - SAUMUR - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2012	37 500.00	18 750.00	1 520.83	-
CHALETS RESIDENCES DE LOISIRS - BEAULIEU SUR ROCHE - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2012	46 750.00	23 375.00	1 895.97	-
TRANSPORTS SUDRE - MOUZEUIL ST MARTIN - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2012	157 500.00	52 500.00	6 405.00	-
QUEST CONSTRUCTIONS FRIGORIFIQUES - SIGOURNAIS - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2012	56 250.00	18 750.00	2 287.50	-
ALLARD TP - BOTZ EN MAUGES - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2012	75 000.00	9 375.00	3 041.67	-
BXL - LA ROCHE SUR YON - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2012	75 000.00	37 500.00	3 041.67	-
VENDEE LOIRE VIANDES - CHALLANS - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2012	112 500.00	37 500.00	4 562.50	-
SARL TELESKI NAUTIQUE 44 - ST VIAUD - AMENAGEMENT D'UN TELESKI NAUTIQUE	2012	60 000.00	20 000.00	2 433.33	-
TERRAGORA LODGES - LES EPESSES - CREATION D'UN VILLAGE DE LODGES	2012	75 000.00	25 000.00	3 041.67	-
HOTELLERIE DE LA GABELLE - ST FLORENT LE VIEIL - RENOVATION ET DEVELOPPEMENT HOTELIER	2012	85 714.29	14 285.71	476.19	-
PHYSIDIA - ST BARTHELEMY D'ANJOU - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2012	300 000.00	100 000.00	12 200.00	-
MECAN'OUTIL - MESANGER - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2012	93 750.00	31 250.00	3 812.50	-
OSE IMMUNOTHERAPEUTICS (EFFIMUNE® - NANTES - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2012	281 250.00	93 750.00	11 406.25	-
T TOP - LA CHAPELLE-ACHARD - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2012	100 000.00	25 000.00	4 055.56	-
LA VERRIARE - LES HERBIERS - CREATION D'UN HOTEL	2012	75 000.00	25 000.00	3 041.67	-
NOROIT - BOUAYE - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2013	37 500.00	12 500.00	1 525.00	-
SAT - ST CHRISTOPHE DU LIGNERON - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2012	87 423.29	9 080.83	4 049.70	-
TOILES DE MAYENNE - MAYENNE - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2012	150 000.00	-	6 083.33	-
DEVINEAU - CARQUEFOU - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2012	450 000.00	150 000.00	18 300.00	-
MINOTERIE PLANCHOT - ST PAUL EN PAREDS - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2012	75 000.00	25 000.00	3 041.67	-
AVENIR MAINTENANCE - LUCON - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2013	262 500.00	87 500.00	10 675.00	-
SILICIA INDUSTRIE - LE BIGNON - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2013	225 000.00	75 000.00	12 166.67	-
EDICIA - CARQUEFOU - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2013	56 250.00	18 750.00	2 287.50	-
BONNEL & CIE - CHAMPIGNE - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2013	118 750.00	29 687.50	4 815.97	-
STE CROIX CADEAU - AVRILLE - DEVELOPPEMENT HOTELIER	2013	250 000.00	35 714.29	10 138.89	-
LES PORTES DE L'ATLANTIQUE - PORNICHET - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2013	112 500.00	37 500.00	4 575.00	-
ALSIM SIMULATEURS - LE LOROUX BOTTEREAU - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2013	225 000.00	56 250.00	9 125.00	-
FIMEC TECHNOLOGIES - LE PIN EN MAUGES - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2013	187 500.00	62 500.00	7 625.00	-
ALCOR EQUIPEMENTS - CHAMPTOCE SUR LOIRE - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2013	112 500.00	37 500.00	4 575.00	-

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DES PRETS	B6

PRETS (COMPTE 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/2018*	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
MERIEU - MAYENNE - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2013	93 750.00	31 250.00	3 393.13	-
TREMAI - CORNE - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2013	175 000.00	43 750.00	4 750.38	-
ACB - NANTES - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2013	3 000 000.00	-	77 866.67	-
LOIRETECH - MAUVES SUR LOIRE - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2013	187 500.00	62 500.00	6 786.25	-
HYDROVIDE (LES METALLURGISTES ASSOCIES) - LEZIGNE - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2013	84 375.00	28 125.00	3 053.81	-
EURL TERRIEN JEAN-MARC - VARADES - EXTENSION ET DEVELOPPEMENT D'UN RESTAURANT	2013	60 000.00	15 000.00	1 557.33	-
FCH - ANGERS - CREATION D'UN HOTEL 4 ETOILES	2013	67 128.00	16 782.00	1 742.34	-
MYG - MACHECOUL - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2013	112 333.33	28 083.33	2 915.67	-
LBC DISTRIBUTION - PORNICHET - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2013	200 000.00	50 000.00	5 191.11	-
GROUPE COUPECHOUX - NANTES - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2013	250 000.00	62 500.00	6 488.89	-
GROUPE EMI - SEMUR-EN-VALLON - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2013	900 000.00	-	23 360.00	-
REUS INGENIERIE - FONTENAY-LE-COMTE - PROJET DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT : AEROPLUS	2013	116 400.00	29 100.00	3 021.23	-
ALUMARINE SHIPYARD - COUERON - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2013	250 000.00	62 500.00	6 488.89	-
SARL PHILIPPE LUCAS - BOUGUENAIS - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2013	50 000.00	12 500.00	1 297.78	-
INDUSTRIAL SMART SOFTWARE TECHNOLOGY - NANTES - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2013	125 000.00	-	3 244.44	-
GRIP INK - LA ROCHE-SUR-YON - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2013	50 000.00	12 500.00	1 297.78	-
CONDI ATLANTIQUE - PUCEUL - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2013	150 000.00	37 500.00	3 893.33	-
MAGE - BEAUPREAU - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2013	300 000.00	75 000.00	7 786.67	-
MARTINEAU - SAUMUR - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2014	132 000.00	33 000.00	3 426.13	-
EON REALITY - LAVAL - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2014	3 100 000.00	775 000.00	80 462.22	-
MERCIER FRERES - VIX - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2014	260 000.00	65 000.00	6 748.44	-
COSNET INDUSTRIES - COULANS SUR GEE - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2014	133 000.00	33 250.00	3 452.09	-
CHOCOLAT GELENCSEUR - LA ROCHE-SUR-YON - CREATION D'UN MUSEE DU CHOCOLAT	2014	48 000.00	12 000.00	1 245.87	-
OSE INDUSTRIE - ECOUFLANT - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2014	250 000.00	62 500.00	6 488.89	-
ACP - MONTREUIL-BELLAY - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2014	100 000.00	25 000.00	2 595.56	-
ORATECH INNOVATION - CARQUEFOU - PROJET CRYOGENIC CONTAINMENT	2014	390 000.00	-	10 122.67	-
ISALT (CDO INNOV) - MACHECOUL - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2014	50 000.00	12 500.00	1 297.78	-
GROUPE PR - ORVAULT - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2014	187 500.00	-	4 866.67	-
EXCELUM - ORVAULT - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2014	125 000.00	-	3 244.44	-
EDTO - SAINT-HERBLAIN - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2014	70 000.00	17 500.00	1 816.89	-

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DES PRETS	B6

PRETS (COMPTE 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/2018*	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
EXPLORE - CARQUEFOU - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2014	166 000.00	41 500.00	4 308.62	-
ADGV TOLERIE - DURTAL - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2014	150 000.00	-	3 893.33	-
EXTOL France - NANTES - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2014	130 000.00	32 500.00	3 374.22	-
ARMA TRADE - MIRE - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2014	50 000.00	-	1 297.78	-
MULTITUDE TECHNOLOGIES - ST BERTHEVIN - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2014	357 142.86	71 428.57	9 269.84	-
SAGLAM France - PRE-EN-PAIL SAINT SAMSON - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2014	320 000.00	-	8 305.78	-
TIB COMPANY INTERIOR (ATLANTIB) - MONTOIR-DE-BRETAGNE - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2014	291 666.66	29 166.67	7 570.37	-
LEBRE - VIGNEUX-DE-BRETAGNE - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2014	150 000.00	-	3 893.33	-
STCM - TOLERIE CHAUDRONNERIE MARTIN - BEAUPREAU EN MAUGES - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2014	75 000.00	-	1 946.67	-
LES SOLIDAIRES - CHOLET - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2014	100 000.00	-	2 595.56	-
CITE DE L OBJET CONNECTE - ANGERS - ACTION COLLECTIVE CITE DE L'OBJET CONNECTE	2015	750 000.00	-	19 466.67	-
LOIRETECH MALVILLE (ALLIO) - MALVILLE - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2015	300 000.00	-	7 786.67	-
GROUPE ADM (ATELIERS DU MARAIS SN) - ST-NAZAIRE - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2015	197 142.86	32 857.14	4 264.13	-
FINANCIERE MASSIOT - LA ROCHE-SUR-YON - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2015	225 000.00	-	5 840.00	-
BLANCHISSERIE DU MAINE - LAVAL - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2015	120 000.00	-	3 114.67	-
THERMO OUEST - ST-NAZAIRE - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2015	60 000.00	20 000.00	1 557.33	-
GAEC BELLARD CROCHET - STE GEMMES-SUR-LOIRE - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2015	90 000.00	-	2 336.00	-
ANDRE BRIANT JEUNES PLANTS - SAINT-BARTHELEMY D'ANJOU - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2015	90 000.00	-	2 336.00	-
BIOS DEVELOPPEMENT - SALINDRES - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2015	100 000.00	-	2 027.78	-
BIOMATLANTE - VIGNEUX-DE-BRETAGNE - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2015	200 000.00	-	5 191.11	-
OHANA RIDE - L'AIGUILLON-SUR-MER - CREATION D'UN TELESKI NAUTIQUE	2015	40 000.00	8 000.00	1 038.22	-
SCE - NANTES - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2015	1 000 000.00	-	20 277.78	-
LOIRETECH France - MAUVES-SUR-LOIRE - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2015	56 034.20	-	1 136.25	-
MECA - NANTES - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2015	21 961.78	-	445.34	-
SARL TELESKI NAUTIQUE 44.2 - PLESSE - AMENAGEMENT D'UN TELESKI NAUTIQUE	2015	150 000.00	-	3 041.67	-
ASSOCIATION DE SEJOURS EN PLEIN AIR - PORNIC - ACQUISITION D'UN CENTRE DE VACANCES	2015	350 000.00	-	7 097.22	-
OCEANO LOISIRS - LE BERNARD - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2015	711 111.11	88 888.89	14 419.75	-
LE MANS HOTEL GARE - LE MANS - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2015	800 000.00	-	16 222.22	-
NANTAISE DES EAUX INGENIERIE - STE-LUCE-SUR-LOIRE - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2015	400 000.00	273 444.67	6 671.12	-
POLYECIM - ST-NAZAIRE - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2015	24 000.00	8 000.00	486.67	-

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DES PRETS	B6

PRETS (COMPTE 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/2018*	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
AGENA 3000 - CHOLET - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2015	180 500.00	-	3 660.14	-
POLE EUROPEEN DU CHEVAL - YVRE L'EVEQUE - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2015	75 000.00	-	1 520.83	-
SCI LE GOURMET - ANCENIS - RENOVATION ET DEVELOPPEMENT HOTELIER	2015	80 000.00	-	1 626.67	-
YLOMIE - MAUGES SUR LOIRE - PROJET DE RENOVATION D'UN HOTEL	2015	55 000.00	-	1 115.28	-
France TANNERIES - PARIS 3EME - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2015	200 000.00	50 000.00	4 055.56	-
MOBILIUM - BOUAYE - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2016	182 142.00	30 357.00	3 693.44	-
MERVENT INDUSTRIE - MERVENT - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2016	48 000.00	12 000.00	973.33	-
GROUPE GRIMAUD LA CORBIERE - SEVREMOINE - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2016	800 000.00	200 000.00	17 033.33	-
FALIENOR TERREAUX France - VIVY - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2016	300 000.00	-	6 083.33	-
LOIRETECH France - MAUVES-SUR-LOIRE - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES - PROJET HOBIT	2016	13 901.02	-	281.88	-
FINANCIERE DE L'OMBREE - INGRANDES - LE FRESNE-SUR-LOIRE - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2016	2 000 000.00	-	34 444.44	-
MPO INTERNATIONAL - AVERTON - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2016	1 312 500.00	187 500.00	39 921.88	-
IMAYE GRAPHIC - LAVAL - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2016	1 000 000.00	-	20 277.78	-
SAS D'ELBEE - NOIRMOUTIER-EN-L'ILE - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2016	500 000.00	-	10 138.89	-
SCI LES SIMONES - NOIRMOUTIER EN L'ILE - CREATION D'UN HÔTEL	2016	130 000.00	-	2 636.11	-
PRIVILEGE MARINE - LES SABLES D'OLONNE - SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT	2016	350 000.00	70 000.00	7 097.22	-
GROUPE ABAQUE - PUCEUL - SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT	2016	125 000.00	-	2 534.72	-
LOGEMAIN - ANGERS - SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT	2016	50 000.00	-	1 013.89	-
SCI LIGERIUS - NANTES - CREATION D'UN HEBERGEMENT COLLECTIF	2016	60 000.00	-	1 200.00	-
LE FOU DU ROI - LES HERBIERS - CREATION D'UN HÔTEL	2016	250 000.00	-	5 069.44	-
L'HOTEL DU FIEF - JUIGNE S/ LOIRE - SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT	2017	300 000.00	30 000.00	6 083.33	-
DOREL - BOUGUENAI - SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT	2017	250 000.00	50 000.00	5 069.44	-
VALEO VISION - NANTES - SOUTIEN A L'INNOVATION	2017	-	-	12 166.67	-
MOUL'ANJOU INDUSTRIE - VERRIERES EN ANOU - SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT	2017	90 000.00	18 000.00	1 825.00	-
CHABAS BESSON HYDRAULIQUE MAINTENANCE - LE POIRES/ VIE - SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT	2017	350 000.00	50 000.00	7 097.22	-
LES RESIDENCES DU MANOIR - LA BERNRIE EN RETZ - SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT	2017	100 000.00	-	2 027.78	-
S20 INDUSTRIE - LA ROCHE SUR YON - SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT	2017	600 000.00	600 000.00	15 333.33	-
SAS SERAC GROUP - LA FERTE BERNARD - SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT	2017	500 000.00	-	10 138.89	-
NEODOTECH - GETIGNE - SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT	2017	100 000.00	14 285.71	2 027.78	-
SDI SERVICES - EVRON - SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT	2017	55 000.00	-	1 115.28	-

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DES PRETS	B6

PRETS (COMPTE 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/2018*	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
LAVAL HÔTEL CENTRE - LAVAL - MODERNISATION DE L'HÔTEL	2017	100 000.00	-	2 027.78	
LA BAIE LE CADRE - ASSERAC - SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT	2017	5 000.00	1 666.67	101.39	
JADE VACANCES - LA PLAINE SUR MER - SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT	2017	5 000.00	1 666.67	101.39	
SARL DU PORT CAROLINE ET RUE DU PONT - LOIRE AUTHION - SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT	2017	5 000.00	1 666.67	101.39	
LE CIRCUIT - LE MANS - SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT	2017	185 000.00	-	3 751.39	
GREMARD - NANTES - SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT	2017	1 000 000.00	142 857.14	20 581.94	
LA GOURMANDE - CHANTONNAY - SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT	2017	100 000.00	-	2 027.78	
DE NOUS A VOUS - REMOUILLE - SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT	2017	250 000.00	62 500.00	5 075.00	
IMAYE GRAPHIC - LAVAL - SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT	2017	300 000.00	-	-	
OMEGA SYSTEMES ATLANTIQUE - ST PHILBERT-DE-GRANDLIEU - SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT	2017	300 000.00	-	-	
- Non assortis d'intérêts (total)		6 730 471.22	795 581.62	-	-
MARIEBEL - LES LUCS SUR BOULOGNE - CONTRAT D'APPUI A LA PERFORMANCE	2002	20 207.04	2 172.80		
POTIER RICHARD - ST URBAIN - MODERNISATION DE LA FLOTILLE DE PECHE	2004	4 203.39	700.56		
MORIN ANTHONY - ST HILAIRE DE RIEZ - MODERNISATION DE LA FLOTILLE DE PECHE	2004	8 166.64	2 041.67		
BIRON OLIVIER - ST GILLES CROIX DE VIE - MODERNISATION DE LA FLOTILLE DE PECHE	2004	2 122.78	707.61		
SOCIETE NOUVEL ATELIER 41 - ST CALAIS - CONTRAT D'APPUI A LA PERFORMANCE	2007	26 942.76	-		
ST JEAN INDUSTRIES LAVAL - CHANGE - PROGRAMME DE CREATION D'ENTREPRISE	2009	330 000.00	82 500.00		
RDMO - ANGERS - PROJET DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	2010	900 000.00	150 000.00		
COOPERATIVE DE PRODUCTEURS SEL DE L'OUEST - NOIRMOUTIER-EN-L'ILE - AIDE A LA SALICULTURE	2010	20 000.00	20 000.00		
STX France CRUISE - ST NAZAIRE - PROJET EMR	2010	289 500.00	-		
STX France CRUISE - ST NAZAIRE - FERRY GNL HORIZON	2010	710 000.00	-		
SCI EMERANCE - LOURESSE - CREATION D'UN HOTEL	2012	48 000.00	16 000.00		
STE NOUVELLE PEPINIERES ROSERAIES DELBARD - DOUE-LA-FONTAINE - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2012	170 000.00	30 000.00		
PARINNOV - LA ROCHE SUR YON - ACQUISITION DE ROBOTS POUR LA PRI PROX'INNOV	2013	430 000.00	107 500.00		
COMITE REGIONAL DE LA CONCHYLICULTURE DES PAYS DE LA LOIRE - BOUIN - PROJET D'INVESTISSEMENT COFINANCE DANS LE CADRE DU FEP	2013	60 000.00	20 000.00		
BREGER ORGANISATION SERVICES - ST BERTHEVIN - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2013	80 000.00	20 000.00		
VIVIER BRUNO - L'AIGUILLON-SUR-MER - MORTALITES MYTILICOLES DE LA BAIE DE L'AIGUILLON	2014	83 333.33	41 666.67		
GAEC MYTILICOLE LAMARCHE GORICHON - L'AIGUILLON-SUR-MER - MORTALITES MYTILICOLES DE LA BAIE DE L'AIGUILLON	2014	125 000.00	-		
GAEC AIG MOULES - L'AIGUILLON-SUR-MER - MORTALITES MYTILICOLES DE LA BAIE DE L'AIGUILLON	2014	83 333.33	41 666.67		
AUJARD YANN - L'AIGUILLON-SUR-MER - MORTALITES MYTILICOLES DE LA BAIE DE L'AIGUILLON	2014	66 666.67	33 333.33		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DES PRETS	B6

PRETS (COMPTE 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/2018*	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
EARL DE LA BAIE - L'AIGUILLON-SUR-MER - MORTALITES MYTILICOLES DE LA BAIE DE L'AIGUILLON	2014	125 000.00	-		
EARL DU PERTUIS - L'AIGUILLON-SUR-MER - MORTALITES MYTILICOLES DE LA BAIE DE L'AIGUILLON	2014	125 000.00	-		
GAEC DE L'OCEAN - L'AIGUILLON-SUR-MER - MORTALITES MYTILICOLES DE LA BAIE DE L'AIGUILLON	2014	125 000.00	-		
LAMANT THIERRY - L'AIGUILLON-SUR-MER - MORTALITES MYTILICOLES DE LA BAIE DE L'AIGUILLON	2014	125 000.00	-		
EARL TESSIER - L'AIGUILLON-SUR-MER - MORTALITES MYTILICOLES DE LA BAIE DE L'AIGUILLON	2014	125 000.00	-		
GAEC MAREE AIGUILLONNAISE - L'AIGUILLON-SUR-MER - MORTALITES MYTILICOLES DE LA BAIE DE L'AIGUILLON	2014	125 000.00	-		
BREGER ORGANISATION SERVICES - ST BERTHEVIN - RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES	2014	33 500.00	8 375.00		
LYCEE PROFESSIONNEL MARITIME JACQUES CASSARD - NANTES - IMPLANTATION D'UNE ANTENNE DEDIEE A LA SECURITE MARITIME A SAINT-NAZAIRE	2016	270 000.00	45 000.00		
CHANTREAU PHILIPPE - NOIRMOUTIER-EN-L'ILE - MORTALITES MYTILICOLES EN BAIE DE BOURGNEUF ET SECTEUR DE LA PLAINE-SUR-MER	2015	50 000.00	16 666.66		
GENDRON JEAN-MICHEL - NOIRMOUTIER-EN-L'ILE - MORTALITES MYTILICOLES EN BAIE DE BOURGNEUF ET SECTEUR DE LA PLAINE-SUR-MER	2015	100 000.00	33 333.33		
GERVIER FRANCK - LA GUERINIERE - MORTALITES MYTILICOLES EN BAIE DE BOURGNEUF ET SECTEUR DE LA PLAINE-SUR-MER	2015	20 000.00	6 666.66		
SIMON PIERRES-HUGUES - NOIRMOUTIER-EN-L'ILE - MORTALITES MYTILICOLES EN BAIE DE BOURGNEUF ET SECTEUR DE LA PLAINE-SUR-MER	2015	25 000.00	8 333.33		
BERTRAND BRUNO - BOIS DE CENE - MORTALITES MYTILICOLES EN BAIE DE BOURGNEUF ET SECTEUR DE LA PLAINE-SUR-MER	2015	12 000.00	4 000.00		
HERY CHRISTOPHE - BOIS DE CENE - MORTALITES MYTILICOLES EN BAIE DE BOURGNEUF ET SECTEUR DE LA PLAINE-SUR-MER	2015	12 000.00	4 000.00		
EARL MYTIATLANTIQUE - LA BARRE DE MONTS - MORTALITES MYTILICOLES EN BAIE DE BOURGNEUF ET SECTEUR DE LA PLAINE-SUR-MER	2015	30 000.00	10 000.00		
GERVIER FRANCK - LA GUERINIERE - MORTALITES MYTILICOLES EN BAIE DE BOURGNEUF ET SECTEUR DE LA PLAINE-SUR-MER - PRÊT COMPLEMENTAIRE	2016	25 000.00	8 333.33		
KEOPS AUTOMATION - NANTES - SOUTIEN A L'INNOVATION	2016	97 290.00	-		
ISTOM - ECOLE SUPERIEURE D'AGRO-DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL - CERGY-PONTOISE - IMPLANTATION DE L'ECOLE A ANGERS	2016	500 000.00	50 000.00		
WINDREPORT - NANTES - SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT	2017	50 000.00	16 667.00		
AZI INFRA - LA ROCHELLE - SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT	2017	47 750.00	15 917.00		
KARA TECHNOLOGIE - VERRIERES EN ANJOU - SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT	2017	150 000.00	-		
SOCIETE MUTUALISTE LA CHOLETAISE - CHOLET - SOUTIEN A L'INNOVATION	2017	50 000.00	-		
IDEOL - NANTES - SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT	2017	200 000.00	-		
ETUDES SERVICES PRESTATIONS AERO - ST ANDRE DES EAUX - SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT	2017	20 000.00	-		
LACROIX ELECTRONIQUE - MONTREVAULT SUR EVRE - SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT	2017	500 000.00	-		
MOM OUEST - NANTES - SOUTIEN AUX TRANSITIONS	2017	20 000.00	-		
DUBOIS Maxime - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2012	719.36	-		
MAUBOUSSIN Amélie & SEVERIN Maxime - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2013	606.90	-		
MARCHAIS Pauline & CHAUVET Erwan - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2013	630.00	-		
LETORT Samuel - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2014	886.61	-		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DES PRETS	B6

PRETS (COMPTE 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/2018*	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
COIFFARD Grégory - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2014	1 182.00	-		
DUTERDE Charlyne - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2014	778.26	-		
SCHMUCK Victoria & BULEON Dylan - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2014	2 206.90	-		
BOURD Emmanuelle - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2014	1 336.98	-		
DURAND Loïc - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2014	3 150.00	-		
BELLANGER Anais & BEDEL Jordan - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2015	4 337.00	-		
FRIBAULT Aurélie & MARCHAND Jean-Charles - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2015	320.00	-		
BILLY Thomas - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2015	256.00	-		
GROF Christopher - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2015	3 244.41	-		
ORSKI Marella - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2015	4 301.68	-		
MATHIS Benjamin - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2015	707.71	-		
BOURNICHE Fanny & PIRON Florian - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2015	789.20	-		
ROBIN Camille - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2015	2 699.56	-		
PLAYEZ David - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2015	687.79	-		
ALLAIN Servane & DA PURIFICACAO Pierre - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2015	615.00	-		
ROUE Charly - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2015	1 805.50	-		
RAIMBAULT & RENOULT - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2015	4 915.00	-		
MARTIN Jenna - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2015	121.52	-		
LE GALL Mickael - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2015	1 740.00	-		
FAIDHOINE Fatima-Bé - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2016	2 834.00	-		
GIGNEY Ophélie - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2016	444.00	-		
ALPHONSE Lucie - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2016	269.00	-		
SERAÏDARIS Nikos - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2016	1 648.00	-		
LAVAUD Steven & PILLERON Océane - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2016	1 904.00	-		
THIREAU Amélie - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2016	1 448.05	-		
MAINGARD Emilie - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2017	402.00	-		
HERVOUET Noémie - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2017	1 516.15	-		
BAIT Nejma - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2017	760.00	-		
TRANCHANT Audrey et BOULOT Adrien - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2017	1 594.00	-		
DIONNET Audrey - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2017	1 410.00	-		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DES PRETS	B6

PRETS (COMPTE 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/2018*	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
BAH Abass - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2017	569.36	-		
BOUSSARD Renaud - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2017	1 400.00	-		
DONNET Justine - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2017	765.00	-		
DESCLOS Marina - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2017	1 584.20	-		
LE GAL Anthony - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2017	941.00	-		
CHARTREAU Nicolas - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2017	688.50	-		
GAUTIER Anthony - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2017	1 180.00	-		
DUMENY Jennifer - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2017	700.00	-		
BRICIER Océane et BICHON Virgil- CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2017	1 452.00	-		
KAMPE Yann - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2017	3 740.00	-		
PERROT Maxime - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2017	5 899.00	-		
ATTELLY Yakim - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2017	1 232.00	-		
AUDINEAU Dylan et QUONIAM Alicia - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2017	608.00	-		
DJEFFAL Samya et MEHMED Turhanl - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2017	4 236.00	-		
BOULAY James - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2017	783.00	-		
GUILBAUD Chloé - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2017	642.00	-		
GUHUR Elodie - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2017	213.00	-		
NAURAYE Najla - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2017	1 495.00	-		
MORVAN Erwin - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2017	746.00	-		
RICHARD Sarah et PERRIN Paul- CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2017	460.00	-		
BRIFFAULT Kevin - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2017	1 440.00	-		
BAGPOV Damir - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2017	1 016.00	-		
HALBERT Thierry - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2017	1 730.97	-		
CLAUDIC-LEVASSEUR Erevan - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2017	1 206.00	-		
FIAN AHOUA Ebe - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2017	790.45	-		
SILORET Océane et VIAUD Dylan - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2017	1 418.00	-		
WINGERT Séverine - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2017	1 113.00	-		
DULAC Laetitia - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2017	275.00	-		
REZZESI Prescillia - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2017	305.00	-		
DEJEAN Maurice - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2017	1 026.25	-		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DES PRETS	B6

PRETS (COMPTE 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/2018*	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
MELAN Nicolas - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2017	338.28	-		
BANGOURA Abdoulaye - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2017	586.06	-		
PROVOST Alison - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2017	2 331.00	-		
GASSAMA Fatoumata et Kandjoura - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2017	613.31	-		
HUET Meddy - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2017	2 351.13	-		
ARNAULT Romain - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2017	990.00	-		
GILLES Shauny et SCHEIDER Benjamin et SCHEIDER Adrien - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2017	4 224.00	-		
RENOUX Ludovic - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2017	2 282.74	-		
SIDIBE Kevin - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2017	187.80	-		
RADJABOU Anfane - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2017	549.00	-		
MIGNE Leny et LARDANS Catherine - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2017	2 150.00	-		
HEURLEY David - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2017	980.00	-		
GODIN Sullivan - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2017	1 921.00	-		
MORICE Jessica et LATEFF Ibrahim - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2017	816.00	-		
HAMOU Lea - CAUTION LOGEMENT DES JEUNES	2017	2 486.02	-		
COMMUNE DE ST BREVIN LES PINS - LUTTE CONTRE LA MAREE NOIRE	2000	4 835.91	-		
COMMUNE DE PORNIC - LUTTE CONTRE LA MAREE NOIRE	2000	7 622.45	-		
COMMUNE DE CORSEPT - LUTTE CONTRE LA MAREE NOIRE	2000	437.98	-		
COMMUNE DES MOUTIERS EN RETZ - LUTTE CONTRE LA MAREE NOIRE	2000	1 075.22	-		
COMMUNE DES MOUTIERS EN RETZ - LUTTE CONTRE LA MAREE NOIRE	2000	1 400.70	-		
COMMUNE DE LA BERNERIE EN RETZ - LUTTE CONTRE LA MAREE NOIRE	2000	3 986.31	-		
COMMUNE DE BATZ S/MER - LUTTE CONTRE LA MAREE NOIRE	2000	5 235.86	-		
COMMUNE DE LA BAULE - LUTTE CONTRE LA MAREE NOIRE	2000	416.11	-		
COMMUNE DE LA BAULE - LUTTE CONTRE LA MAREE NOIRE	2000	424.04	-		
COMMUNE DE BATZ S/MER - LUTTE CONTRE LA MAREE NOIRE	2000	425.18	-		
COMMUNE DE ST BREVIN LES PINS - LUTTE CONTRE LA MAREE NOIRE	2000	1 034.60	-		
COMMUNE DE ST MICHEL CHEF CHEF - LUTTE CONTRE LA MAREE NOIRE	2000	1 158.92	-		
COMMUNE DE ST MICHEL CHEF CHEF - LUTTE CONTRE LA MAREE NOIRE	2000	2 857.20	-		
COMMUNE DE ST BREVIN LES PINS - LUTTE CONTRE LA MAREE NOIRE	2000	3 652.75	-		
COMMUNE DE PIRIAC S/MER - LUTTE CONTRE LA MAREE NOIRE	2000	3 811.23	-		
COMMUNE DU POULIGUEN - LUTTE CONTRE LA MAREE NOIRE	2000	4 042.03	-		
COMMUNE DU POULIGUEN - LUTTE CONTRE LA MAREE NOIRE	2000	4 573.47	-		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DES PRETS	B6

PRETS (COMPTE 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/2018*	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
COMMUNE DU POULIGUEN - LUTTE CONTRE LA MAREE NOIRE	2000	4 573.47	-		
COMMUNE DE PIRIAC S/MER - LUTTE CONTRE LA MAREE NOIRE	2000	4 763.27	-		
COMMUNE DE PIRIAC S/MER - LUTTE CONTRE LA MAREE NOIRE	2000	5 016.49	-		
COMMUNE DE LA BAULE - LUTTE CONTRE LA MAREE NOIRE	2000	5 372.15	-		
COMMUNE DES MOUTIERS EN RETZ - LUTTE CONTRE LA MAREE NOIRE	2000	5 765.32	-		
COMMUNE DE ST BREVIN LES PINS - LUTTE CONTRE LA MAREE NOIRE	2000	5 876.99	-		
COMMUNE DE ST BREVIN LES PINS - LUTTE CONTRE LA MAREE NOIRE	2000	6 037.36	-		
COMMUNE DE PORNIC - LUTTE CONTRE LA MAREE NOIRE	2000	6 263.52	-		
COMMUNE DE ST BREVIN LES PINS - LUTTE CONTRE LA MAREE NOIRE	2000	6 473.60	-		
COMMUNE DE PORNIC - LUTTE CONTRE LA MAREE NOIRE	2000	7 622.45	-		
COMMUNE DE NOTRE DAME DE MONTS - LUTTE CONTRE LA MAREE NOIRE	2000	12 195.92	-		
COMMUNE DE NOIRMOUTIER EN L'ILE - LUTTE CONTRE LA MAREE NOIRE	2000	12 317.88	-		
COMMUNE DE BATZ S/MER - LUTTE CONTRE LA MAREE NOIRE	2000	122.04	-		
COMMUNE DU POULIGUEN - LUTTE CONTRE LA MAREE NOIRE	2000	3 811.23	-		
COMMUNE DE LA BERNERIE EN RETZ - LUTTE CONTRE LA MAREE NOIRE	2000	4 695.51	-		
COMMUNE DU POULIGUEN - LUTTE CONTRE LA MAREE NOIRE	2000	3 642.24	-		
COMMUNE DU POULIGUEN - LUTTE CONTRE LA MAREE NOIRE	2000	4 573.47	-		
COMMUNE DES MOUTIERS EN RETZ - LUTTE CONTRE LA MAREE NOIRE	2000	937.87	-		
COMMUNE DE PORNIC - LUTTE CONTRE LA MAREE NOIRE	2000	2 312.96	-		
COMMUNE DE LA BAULE - LUTTE CONTRE LA MAREE NOIRE	2000	3 726.52	-		
COMMUNE DU POULIGUEN - LUTTE CONTRE LA MAREE NOIRE	2000	4 135.79	-		
COMMUNE DE ST MICHEL CHEF CHEF - LUTTE CONTRE LA MAREE NOIRE	2000	7 228.07	-		
COMMUNE DE BRETIGNOLLES S/MER - LUTTE CONTRE LA MAREE NOIRE	2000	8 587.30	-		
COMMUNE DE LA BAULE - LUTTE CONTRE LA MAREE NOIRE	2001	284.93	-		
COMMUNE DE PORNIC - LUTTE CONTRE LA MAREE NOIRE	2001	2 666.56	-		
COMMUNE DES MOUTIERS EN RETZ - LUTTE CONTRE LA MAREE NOIRE	2001	2 769.47	-		
COMMUNE DE BATZ S/MER - LUTTE CONTRE LA MAREE NOIRE	2001	103.13	-		
COMMUNE DES MOUTIERS EN RETZ - LUTTE CONTRE LA MAREE NOIRE	2001	520.08	-		
COMMUNE DU POULIGUEN - LUTTE CONTRE LA MAREE NOIRE	2001	3 405.71	-		
COMMUNE DU POULIGUEN - LUTTE CONTRE LA MAREE NOIRE	2001	4 470.34	-		
COMMUNE DU POULIGUEN - LUTTE CONTRE LA MAREE NOIRE	2001	2 185.13	-		
COMMUNE DE LA BERNERIE EN RETZ - LUTTE CONTRE LA MAREE NOIRE	2001	6 280.90	-		

(*) Encours estimé au regard de la situation des mandats et titres émis au 18 décembre 2017 sur le chapitre comptable 274 et des écritures comptables de régularisation non encore intégrées à cette date

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	B7.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		218 000 000	I
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		183 000 000	
16311	Emprunts obligataires remboursables in fine	86 983 000	
16318	Autres emprunts obligataires	250 000	
1641	Emprunts en euros	45 767 000	
16441	Opérations afférentes à l'emprunt (assorti d'une option de tirage sur ligne de trésorerie)	50 000 000	
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		35 000 000	
13932	<i>Reprise subvention DRES</i>	<i>35 000 000</i>	

	Opérations de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	218 000 000			218 000 000

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	B7.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b		610 306 656	III
Ressources propres externes de l'année (a)		71 076 735	
10222	FCTVA	17 000 000	
10223	TICPE 2 ^e part	42 000 000	
271	Titres immobilisés (Droits de propriété)	705 000	
2748	Prêts - Avances remboursables	8 019 987	
27633	Autres créances immobilisées sur départements	3 351 748	
Ressources propres internes de l'année (b) (1)		539 229 921	
28031	Frais d'études	330 000 000	
951	Virement de la section de fonctionnement (d)	209 229 921	

	Opérations de l'exercice III	restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution R001 (3)	Affectation R1068 (3)	TOTAL IV
Total ressources disponibles	610 306 656				610 306 656

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	218 000 000
Ressources propres disponibles	IV	610 306 656
Solde	V = IV - II (5)	392 306 656

(1) Les comptes 169, 26, 27, 481 sont à détailler conformément au plan de compte.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES										IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS *										C1.1

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial de l'emprunt	Part garantie (en %)	Capital restant dû au 01/01/2018	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie de l'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil								Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			en intérêts (8)	en capital
Total pour les emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																			
Total pour les emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					33 621 684,65		21 229 383,73										597 593,73	1 859 255,64	
LYCEE BLANCHE DE CASTILLE	1999	P	INVESTISSEMENT LYCEE PRIVE	DEXIA	2 134 286,24	100,00	822 590,39	6,08	S	F	4,99	F	4,93	Non défini - Non défini			39 211,55	110 239,15	
LYCEE BLANCHE DE CASTILLE	2005	C	INVESTISSEMENT LYCEE PRIVE	DEXIA	841 500,00	33,00	576 778,12	20,25	A	F	3,50	F	5,04	Non défini - Non défini			29 473,36	27 465,63	
GIPAFOC	2001	X	INVESTISSEMENT CFA	DEXIA	381 122,55	50,00	104 601,02	4,00	A	F	3,94	F	4,88	Non défini - Non défini			5 175,43	20 920,21	
GIPAFOC	2002	P	INVESTISSEMENT CFA	DEXIA	381 122,55	50,00	104 026,39	4,00	T	F	3,60	F	4,88	Non défini - Non défini			4 667,38	22 583,80	
GIPAFOC	2002	P	INVESTISSEMENT CFA	DEXIA	381 122,54	50,00	104 014,11	4,00	T	F	3,56	F	4,88	Non défini - Non défini			4 666,82	22 581,14	
LYCEE ST CHARLES LE MANS	2002	P	INVESTISSEMENT LYCEE PRIVE	C.E.BRETAGNE PAYS DE LOIRE	400 000,00	80,00	139 528,73	5,10	M	F	4,93	F	2,77	Non défini - Non défini			3 543,17	25 471,97	
LYCEE ST CHARLES LE MANS	2004	P	INVESTISSEMENT LYCEE PRIVE	C.E.BRETAGNE PAYS DE LOIRE	355 000,00	100,00	139 169,15	6,09	M	F	4,01	F	2,77	Non défini - Non défini			3 589,86	20 986,50	
LYCEE ST CHARLES LE MANS	2006	P	INVESTISSEMENT LYCEE PRIVE	CCM CREDIT MUTUEL - LAVAL	153 600,00	80,00	99 333,18	8,45	S	V	3,82	V	3,77	Non défini - Non défini			3 653,05	10 106,44	
LYCEE ST JOSEPH LOQUIDY NANTES	2006	P	INVESTISSEMENT LYCEE PRIVE	CCM LOIRE-ATLANTIQUE	2 400 000,00	100,00	959 168,19	5,01	M	F	3,63	F	3,54	Non défini - Non défini			31 128,08	175 324,24	
LYCEE ST JOSEPH LOQUIDY NANTES	2014	P	INVESTISSEMENT LYCEE PRIVE	C.E.BRETAGNE PAYS DE LOIRE	1 700 000,00	100,00	1 491 720,56	16,77	M	F	2,93	F	2,89	Non défini - Non défini			42 190,61	69 827,23	
LYCEE ST JOSEPH LOQUIDY NANTES	2012	P	INVESTISSEMENT LYCEE PRIVE	C.E.BRETAGNE PAYS DE LOIRE	700 000,00	100,00	534 138,22	8,76	M	F	2,37	F	2,37	Non défini - Non défini			12 064,02	55 014,18	
LYCEE ST JOSEPH LOQUIDY NANTES	2013	P	INVESTISSEMENT LYCEE PRIVE	C.E.BRETAGNE PAYS DE LOIRE	700 000,00	100,00	280 128,65	2,26	M	F	1,59	F	1,58	Non défini - Non défini			3 568,24	118 792,52	
LYCEE ST JOSEPH LOQUIDY NANTES	2013	P	INVESTISSEMENT LYCEE PRIVE	C.E.BRETAGNE PAYS DE LOIRE	1 000 000,00	100,00	529 274,74	4,01	M	F	1,91	F	1,89	Non défini - Non défini			8 916,67	125 869,61	
LYCEE HAUTE FOLLIS LAVAL	2005	P	OGEC LYCEE PRIVE HAUTE FOLLIS	CRCA ANJOU-MAINE	750 000,00	100,00	147 467,37	2,41	M	F	4,20	V	5,79	Non défini - Non défini			7 116,48	56 364,96	
LYCEE D'AVESNIERES LAVAL	2004	P	OGEC LYCEE PRIVE D'AVESNIERES	C.E.BRETAGNE PAYS DE LOIRE	375 000,00	100,00	173 162,49	6,98	T	F	4,88	F	4,80	Non défini - Non défini			7 931,48	21 340,96	
LYCEE D'AVESNIERES LAVAL	2004	X	OGEC LYCEE PRIVE D'AVESNIERES	C.E.BRETAGNE PAYS DE LOIRE	375 000,00	100,00	145 471,93	6,81	T	V	4,55	V	4,86	Non défini - Non défini			6 849,76	20 781,68	
LYCEE D'AVESNIERES LAVAL	2004	P	OGEC LYCEE PRIVE D'AVESNIERES	CCM CREDIT MUTUEL - LAVAL	375 000,00	100,00	167 171,01	6,93	M	F	4,32	F	2,75	Non défini - Non défini			4 321,80	21 959,28	
LYCEE D'AVESNIERES LAVAL	2004	P	OGEC LYCEE PRIVE D'AVESNIERES	CCM CREDIT MUTUEL - LAVAL	375 000,00	100,00	152 544,37	6,93	M	V	3,30	V	4,53	Non défini - Non défini			6 560,10	20 224,91	
LYCEE ST DOMINIQUE ST HERBLAIN	2013	P	INVESTISSEMENT LYCEES PRIVES	CREDIT LYONNAIS	978 113,00	57,54	712 243,08	10,16	M	F	2,90	F	2,85	Non défini - Non défini			19 510,08	60 701,91	
LYCEE ST JOSEPH PRUILLE	2015	C	INVESTISSEMENT LYCEES PRIVES	C.E.BRETAGNE PAYS DE LOIRE	1 200 000,00	50,00	1 125 000,00	18,75	M	F	1,89	F	1,87	Non défini - Non défini			20 523,25	60 000,00	
LYCEE ROCHEFEUILLE MAYENNE	2000	P	INVESTISSEMENT LYCEE PRIVE	CRCA ANJOU-MAINE	1 219 592,14	100,00	231 890,57	2,51	T	F	4,17	F	4,08	Non défini - Non défini			8 111,82	81 389,94	
LYCEE ROCHEFEUILLE MAYENNE	2015	P	INVESTISSEMENT LYCEE ROCHEFEUILLE	CRCA ANJOU-MAINE	1 684 000,00	40,00	1 568 628,22	13,68	M	F	2,78	F	2,75	Non défini - Non défini			41 943,40	95 192,46	
OGEC ST GABRIEL ST MICHEL	1999	P	INVESTISSEMENT LYCEE PRIVE	C.E.BRETAGNE PAYS DE LOIRE	762 245,09	100,00	108 829,14	1,92	M	F	4,39	F	4,30	Non défini - Non défini			3 638,37	53 246,79	
LPJ JOSEPH ROUSSEL	1999	P	INVESTISSEMENT LYCEE PRIVE	CRCA ANJOU-MAINE	1 067 143,12	100,00	149 332,39	1,76	T	F	4,12	F	4,05	Non défini - Non défini			4 946,14	73 162,02	
LYCEE LES HORIZONS LE MANS	2000	P	INVEST/IMMOB LYCEE	CRCA ANJOU-MAINE	1 421 587,09	100,00	236 901,30	2,14	T	F	5,80	F	5,75	Non défini - Non défini			11 458,35	101 542,77	
LYCEE LES HORIZONS LE MANS	2010	C	INVEST/EXTENSION LYCEE	CRCA ANJOU-MAINE	2 300 000,00	100,00	2 274 980,00	14,95	A	V	3,61	V	3,35	Non défini - Non défini			77 693,73	13 313,00	
AETS ESEO	2011	P	INVEST.ECOLE SUP.ELECTRONIQUE DE L OUEST	CA D'ANJOU ET DU MAINE	1 123 333,33	33,33	981 299,29	23,14	M	F	4,40	F	4,25	Non défini - Non défini			41 801,67	24 550,93	
AETS ESEO	2011	P	INVEST.ECOLE SUP.ELECTRONIQUE DE L OUEST	CAISSE DES DEPOTS ET CONS.	1 166 667,00	33,33	1 025 742,97	23,55	T	F	4,23	F	4,17	Non défini - Non défini			42 371,23	25 885,83	
LYCEE STE CATHERINE LE MANS	2016	P	INVESTISSEMENT LYCEE PRIVE	CRCA ANJOU-MAINE	1 125 000,00	50,00	1 062 925,25	18,70	M	F	1,31	F	1,30	Non défini - Non défini			13 518,49	50 390,81	
LYCEE STE CATHERINE LE MANS	2016	P	INVESTISSEMENT LYCEE PRIVE	C.E.BRETAGNE PAYS DE LOIRE	168 750,00	50,00	136 552,82	4,75	M	F	0,79	F	0,78	Non défini - Non défini			965,76	27 831,67	
LYCEE STE CATHERINE LE MANS	2016	P	INVESTISSEMENT LYCEE PRIVE	C.E.BRETAGNE PAYS DE LOIRE	281 250,00	50,00	259 530,98	12,75	M	F	1,18	F	1,17	Non défini - Non défini			2 935,63	18 853,62	
LYCEE STE CATHERINE LE MANS	2016	P	INVESTISSEMENT LYCEE PRIVE	C.E.BRETAGNE PAYS DE LOIRE	675 000,00	50,00	670 044,30	18,75	M	F	1,33	F	1,32	Non défini - Non défini			8 818,58	4 308,89	
LYCEE SAINTE MARIE CHANTONNAY	2010	P	OGEC LYCEE STE MARIE	CCM VENDEE	1 000 000,00	100,00	681 385,31	11,95	M	F	3,34	F	2,68	Non défini - Non défini			17 664,61	48 799,43	
OGEC AEP CHATEAU GONTIER	2013	P	INVESTISSEMENT LYCEE PRIVE	CRCA ANJOU-MAINE	1 000 000,00	50,00	883 280,41	20,79	M	F	3,38	F	3,32	Non défini - Non défini			28 871,17	29 922,12	
LYCEE NOTRE DAME DE LA FLECHE	2015	P	LYCEE NOTRE DAME DE LA FLECHE	CCM MAINE LOIRE&BASSE NORM	425 000,00	50,00	358 815,25	12,33	M	F	1,73	F	1,50	Non défini - Non défini			5 199,26	26 686,06	
LYCEE LEAP DU TERTRE FERTE	2017	P	INVESTISSEMENT LYCEE PRIVE	CRCA ANJOU-MAINE	750 000,00	50,00	703 407,17	13,25	A	F	1,00	F	1,00	Non défini - Non défini			7 034,07	47 058,77	
LYCEE LA PERVERIE NANTES	2016	P	INVESTISSEMENT LYCEE PRIVE	SOCIETE GENERALE	570 000,00	28,50	559 827,52	13,75	M	F	1,01	F	1,00	Non défini - Non défini			5 557,95	8 814,19	
LYCEE LA PERVERIE NANTES	2016	C	INVESTISSEMENT LYCEE PRIVE	CA ATLANTIQUE VENDEE	926 250,00	28,50	828 479,14	13,38	M	F	1,31	F	1,30	Non défini - Non défini			10 402,31	61 750,02	
Total pour les emprunts contractés pour des opérations de logements aidés par l'état					9 607 915,16		5 247 012,62										155 132,05	474 836,60	
CROUS DE NANTES	2009	P	INVEST/PEX.PHARE & PRET COPROPRIETES	CAISSE DES DEPOTS ET CONS.	3 700 000,00	100,00	2 516 039,86	11,75	T	F	3,49	F	3,47	Non défini - Non défini			83 871,23	172 652,93	
SOCIETE HLM ESPACIL	1999	P	INVEST/LOG ETUDIANT LOCATIF HLM	CAISSE DES DEPOTS ET CONS.	1 505 513,70	50,00	519 247,06	6,50	A	V	3,97	V	3,00	Non défini - Non défini			10 384,94	69 844,94	
SOCIETE HLM ESPACIL	1999	P	INVESTIS/LOG ETUDIANTS	CRCA ILLE ET VILAINE	1 867 500,46	50,00	256 959,08	1,72	A	V	4,30	V	1,90	Non défini - Non défini			4 882,22	127 270,47	
URPEP	2006	P	INVEST/IMMOBILIER LA PLAIN S/MER	CREDIT COOPERATIF	640 000,00	80,00	249 355,70	5,35	T	F	3,43	F	3,45	Non défini - Non défini			8 064,50	41 904,90	
FOYER DE VIE HAUTS DE SEVRE	2013	C	FOYER DE VIE LES HAUTS DE SEVRE	CAISSE DES DEPOTS ET CONS.	1 894 901,00	50,00	1 705 410,92	26,92	T	F	2,87	F	2,85	Non défini - Non défini			47 929,16	63 163,36	
Total pour les autres emprunts					9 446 425,81		7 913 146,00										254 539,36	376 452,30	
SEM REGIONALE P.D.L	2011	P	AQUISITION PATRIMOINE IMMOBILIER	CREDIT COOPERATIF	800 000,00	50,00	403 431,53	5,16	T	F	4,01	F	3,95	Non défini - Non défini			14 895,79	70 536,84	
SCI POLE COIFFURE	2011	P	CREATION POLE COIFFURE - ESTHETIQUE	BANQUE POPULAIRE ATLANTIQUE	2 600 000,00	100,00	2 180 716,39	18,51	M	F	4,59	F	4,49	Non défini - Non défini			96 344,46	76 898,22	
SCI POLE COIFFURE	2010	P	CREATION POLE COIFFURE - ESTHETIQUE	C.E.BRETAGNE PAYS DE LOIRE	2 396 425,81	100,00	2 088 745,14	19,68	M	F	4,53	F	4,49	Non défini - Non défini			92 411,56	67 266,56	
INSTITUT CANCEROLOGIE OUEST	2015	P	INSTITUT CANCEROLOGIE OUEST	CREDIT COOPERATIF	900 000,00	29,03	841 921,33	22,75	T	V	1,81	F	1,80	Non défini - Non défini			14 953,98	29 831,07	
INSTITUT CANCEROLOGIE OUEST	2015	C	INSTITUT CANCEROLOGIE OUEST	C.E.BRETAGNE PAYS DE LOIRE	2 100 000,00	15,00	1 911 000,00	22,67	T	V	1,25	V	1,24	Non défini - Non défini			23 249,42	84 000,00	
AIR PAYS DE LA LOIRE	2013	P	AIR PAYS DE LA LOIRE	CREDIT COOPERATIF	440 000,00	50,00	340 335,19	10,95	T	F	2,90	F	2,85	Non défini - Non défini			9 415,50	26 736,02	
AIR PAYS DE LA LOIRE	2014	P	AIR PAYS DE LA LOIRE	CREDIT COOPERATIF	210 000,00	50,00	146 996,42	6,45	T	F	2,96	F	2,35	Non défini - Non défini			3 268,65	21 183,59	
Total Général					52 676 025,62		34 389 542,35										1 007 265,14	2 710 544,54	

* Etat prévisionnel de la dette au 01/01/2018 arrêté au 04/12/2017

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois, ...)

(5) Taux annuel, tout frais compris.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT *	C1.2

Calcul du ratio de l'article L. 4253-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	3 717 809,68
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	171 000 000,00
Provisions pour garanties d'emprunts	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	174 717 809,68
Recettes réelles de fonctionnement	1 327 970 463,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	13,16%

* Etat prévisionnel de la dette au 01/01/2018 arrêté au 04/12/2017

(1) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - SUBVENTIONS VERSEES	C2

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET					
Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (Total)					17 583 353.00
2041712	-	Aide au financement d'opérations de remplacement d'organes majeurs sur une partie du parc du matériel roulant pour les années 2018, 2019 et 2020	SNCF Mobilités	Personne morale de droit public	15 694 553.00
2041712	-	Aide au financement des études et de la mise en accessibilité du bâtiment voyageurs et des équipements de quais en gare de Montaigu	SNCF Gares & Connexions	Personne morale de droit public	20 800.00
204132	-	Aide au financement des travaux routiers sur la RD 178 de l'échangeur de Viais	Département de la Loire-Atlantique	Personne morale de droit public	1 868 000.00
FUNCTIONNEMENT (Total)					195 093 402.36
6574	-	Aide au fonctionnement des organismes gestionnaires de CFA au titre de l'exercice 2018	Association AGEFASUP - organisme gestionnaire du CFA FORMA - SUP Pays de la Loire	Personne morale de droit privé	300 000.00
65738	-	Aide à l'organisation d'opérations commerciales collectives à l'étranger	Chambre de Commerce et d'Industrie de Région - CCIR - Pays de la Loire	Organisme consulaire	180 000.00
65738	-	Aide à l'organisation d'opérations commerciales collectives à l'étranger	Chambre Régionale d'Agriculture des Pays de la Loire	Organisme consulaire	700 000.00
6574	-	Aide à la mobilité internationale des stagiaires en formation professionnelle qualifiante	Bretagne Atlantique Conseils Formation	Personne morale de droit privé	6 450.00
6574	-	Aide à la mobilité internationale des stagiaires en formation professionnelle qualifiante	Noria et Compagnie	Personne morale de droit privé	9 640.00
6574	-	Aide à la mobilité internationale des stagiaires en formation professionnelle qualifiante	CEMEA Pays de la Loire	Personne morale de droit privé	8 500.00
6574	-	Aide à la mobilité internationale des stagiaires en formation professionnelle qualifiante	CEMEA Pays de la Loire	Personne morale de droit privé	8 500.00
6574	-	Aide au fonctionnement des instituts de formation en travail social au titre de l'exercice 2018	Association de gestion du conservatoire national des arts et métiers - AGCNAM - Pays de la Loire	Personne morale de droit privé	313 025.00
6574	-	Aide au fonctionnement des instituts de formation en travail social au titre de l'exercice 2018	Association régionale pour l'institut de formation en travail social des Pays de la Loire - ARIFTS	Personne morale de droit privé	6 010 292.00
6574	-	Aide au fonctionnement des instituts de formation en travail social au titre de l'exercice 2018	Centre de formation à la recherche, à la relation d'aide et de soins - CEFRAS	Personne morale de droit privé	173 470.00
6574	-	Aide au fonctionnement des instituts de formation en travail social au titre de l'exercice 2018	Association familiale de gestion de l'établissement d'enseignement agricole privé des Etablères	Personne morale de droit privé	285 000.00
65738	-	Aide au fonctionnement des instituts de formation sanitaire au titre de l'exercice 2018	Centre hospitalier universitaire de Nantes	Personne morale de droit public	4 815 004.00
65738	-	Aide au fonctionnement des instituts de formation sanitaire au titre de l'exercice 2018	Centre hospitalier de Châteaubriant-Nozay-Pouancé	Personne morale de droit public	988 523.00
65738	-	Aide au fonctionnement des instituts de formation sanitaire au titre de l'exercice 2018	Centre hospitalier de Saint-Nazaire	Personne morale de droit public	1 200 103.00
65738	-	Aide au fonctionnement des instituts de formation sanitaire au titre de l'exercice 2018	Centre hospitalier de Cholet	Personne morale de droit public	1 819 617.00
65738	-	Aide au fonctionnement des instituts de formation sanitaire au titre de l'exercice 2018	Centre hospitalier de Saumur	Personne morale de droit public	1 090 475.00
65738	-	Aide au fonctionnement des instituts de formation sanitaire au titre de l'exercice 2018	Centre hospitalier universitaire d'Angers	Personne morale de droit public	3 557 019.00
65738	-	Aide au fonctionnement des instituts de formation sanitaire au titre de l'exercice 2018	Centre hospitalier de Laval	Personne morale de droit public	646 905.00
65738	-	Aide au fonctionnement des instituts de formation sanitaire au titre de l'exercice 2018	Centre hospitalier du Nord Mayenne - Mayenne	Personne morale de droit public	1 294 889.00
65738	-	Aide au fonctionnement des instituts de formation sanitaire au titre de l'exercice 2018	Centre hospitalier du Haut-Anjou - Château-Gontier	Personne morale de droit public	120 840.00
65738	-	Aide au fonctionnement des instituts de formation sanitaire au titre de l'exercice 2018	Centre hospitalier du Mans	Personne morale de droit public	2 443 310.00
65738	-	Aide au fonctionnement des instituts de formation sanitaire au titre de l'exercice 2018	Centre hospitalier pôle santé Sarthe et Loir - La Flèche	Personne morale de droit public	874 029.00
65738	-	Aide au fonctionnement des instituts de formation sanitaire au titre de l'exercice 2018	Etablissement public de santé mentale de la Sarthe - EPSM - Allonnes	Personne morale de droit public	652 872.00
65738	-	Aide au fonctionnement des instituts de formation sanitaire au titre de l'exercice 2018	Centre hospitalier Côte de Lumière - Les Sables d'Olonne	Personne morale de droit public	143 260.00
65738	-	Aide au fonctionnement des instituts de formation sanitaire au titre de l'exercice 2018	Centre hospitalier de Fontenay-le-Comte	Personne morale de droit public	121 315.00
65738	-	Aide au fonctionnement des instituts de formation sanitaire au titre de l'exercice 2018	Centre hospitalier Loire Vendée Océan - Challans	Personne morale de droit public	217 645.00
65738	-	Aide au fonctionnement des instituts de formation sanitaire au titre de l'exercice 2018	Centre hospitalier départemental de Vendée - La Roche-sur-Yon	Personne morale de droit public	3 702 933.00
6574	-	Aide au fonctionnement des instituts de formation sanitaire au titre de l'exercice 2018	Centre de médecine physique et de réadaptation Saint-Jean-de-Monts	Personne morale de droit privé	1 779 925.00
6574	-	Aide au fonctionnement des instituts de formation sanitaire au titre de l'exercice 2018	Institut régional de formation aux métiers de la rééducation et de la réadaptation - IFM3R - Pays de la Loire	Personne morale de droit privé	180 000.00
6574	-	Aide au fonctionnement des instituts de formation sanitaire au titre de l'exercice 2018	Croix rouge française - site de Laval	Personne morale de droit privé	841 400.00
6574	-	Aide au fonctionnement des instituts de formation sanitaire au titre de l'exercice 2018	Croix rouge française - site du Mans	Personne morale de droit privé	1 495 085.00
65735	-	Aide au fonctionnement des instituts de formation sanitaire au titre de l'exercice 2018	Lycée professionnel Louis-Jacques Goussier - Rezé	Personne morale de droit public	60 990.00
65735	-	Aide au fonctionnement des instituts de formation sanitaire au titre de l'exercice 2018	Lycée professionnel Simone Veil - Angers	Personne morale de droit public	63 460.00
65735	-	Aide au fonctionnement des instituts de formation sanitaire au titre de l'exercice 2018	Lycée polyvalent Raoul Vadepiéd - Evron	Personne morale de droit public	50 445.00
65735	-	Aide au fonctionnement des instituts de formation sanitaire au titre de l'exercice 2018	Lycée professionnel Funay-Hélène Boucher - Le Mans	Personne morale de droit public	63 270.00
65735	-	Aide au fonctionnement des instituts de formation sanitaire au titre de l'exercice 2018	Lycée professionnel René Couzinet - Challans	Personne morale de droit public	80 750.00
6574	-	Aide au fonctionnement des instituts de formation sanitaire au titre de l'exercice 2018	Centre de perfectionnement du personnel soignant - Rezé	Personne morale de droit public	240 065.00
6574	-	Aide au fonctionnement des instituts de formation sanitaire au titre de l'exercice 2018	OGE Saint-Joseph / Saint Thomas d'Aquin - Ancenis	Personne morale de droit privé	409 925.00
6574	-	Aide au fonctionnement des instituts de formation sanitaire au titre de l'exercice 2018	Institut de formation santé de l'Ouest - Angers	Personne morale de droit privé	1 732 230.00
65737	-	Aide à l'exploitation et la maintenance de la ligne Nantes-Châteaubriant en 2018	SNCF Réseau	Personne morale de droit public	1 223 464.00
65737	-	Aide à l'exploitation des services ferroviaires régionaux au titre de l'année 2018	SNCF Mobilités	Personne morale de droit public	154 938 777.36
65733	-	Aide à la mobilité (transport par hélicoptère) mise en place par le Département de la Vendée entre l'île d'Yeu et le continent au titre de l'année 2018	Département de la Vendée	Personne morale de droit public	250 000.00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention,
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exercice d'origine du contrat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant des redevances restant à courir					
					N + 1	N + 2	N + 3	N + 4	Cumul restant	Total (1)
Crédits-bails mobiliers										
[...]					NEANT					
Crédits-bails immobiliers										
[...]					NEANT					
TOTAL										

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	C4

ETAT DES CONTRATS PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP	Somme des parts invest. (1)	Somme nette des parts invest. (2)
[...]	NEANT								

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/Λ

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES *	C5

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/18	Annuité à verser au cours de l'exercice
TOTAL					90 000 000,00 €	79 804 700,44 €	949 237,11 €
8017 Subventions à verser en annuités							
[...]							
8018 Autres engagements donnés							
Au profit d'organismes publics							
[...]							
Au profit d'organismes privés (1)							
2015	Engagement de garantie	Agence France Locale	15	15	35 000 000,00 €	29 716 981,12 €	403 738,21 €
2015	Engagement de garantie	Agence France Locale	20	20	15 000 000,00 €	13 421 052,64 €	210 915,57 €
2016	Engagement de garantie	Agence France Locale	15	15	40 000 000,00 €	36 666 666,68 €	334 583,33 €

* Etat prévisionnel de la dette au 01/01/2018 arrêté au 04/12/2017

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) ; ;

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	C6

ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à reverser au cours de l'exercice
TOTAL							
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)						
	[...]	NEANT					
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)						
	[...]	NEANT					
	8028 Autres engagements reçus						
	A l'exception de ceux reçus des entreprises						
	[...]	NEANT					
	Engagements reçus des entreprises						
	[...]	NEANT					

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ETAT DES RECETTES GREVEES D'AFFECTATION SPECIALE (1)	C7

Tableau récapitulatif des recettes grévées d'une affectation spéciale				
Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/2018	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/2018
Dotation Régionale d'Équipement Scolaire		23 123 000,00	90 730 000,00	
Taxe Intérieure de Consommation sur les Produits Énergétiques - Grenelle	11 579 282,00	42 000 000,00	31 892 177,00	21 687 105,00
TOTAL		65 123 000,00	122 622 177,00	21 687 105,00

Libellé de la recette grévée d'une affectation spéciale (2) : DOTATION REGIONALE D'EQUIPEMENT SCOLAIRE			Reste à employer au 01/01/2018	-
Recettes				
Article	Libellé article			Montant
1332	Dotation régionale d'équipement scolaire			23 123 000,00
		Total		23 123 000,00
Dépenses				
Article	Libellé article			Montant
215	Installations, matériel et outillage technique			180 000,00
218	Autres immobilisations corporelles			15 800 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours			74 750 000,00
236	Avances versées aux E.P.L.E. sur immobilisations régionales			
		Total		90 730 000,00
		Reste à employer au 31/12/2018 (3)		-

Libellé de la recette grévée d'une affectation spéciale (2) : TAXE INTERIEURE DE CONSOMMATION SUR LES PRODUITS ENERGETIQUES			Reste à employer au 01/01/2018	11 579 282,00
Recettes				
Article	Libellé article			Montant
10223	TICPE - Grenelle			42 000 000,00
		Total		53 579 282,00
Dépenses				
Article	Libellé article			Montant
204	Subventions d'équipement versées			31 892 177,00
		Total		31 892 177,00
		Reste à employer au 31/12/2018 (3)		21 687 105,00

(1) Par exemple, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grévées d'une affectation, toutes recettes grévées d'une affectation spéciale non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée

(2) Ouvrir un tableau par recette grévée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grévées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/12 = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice - total dépenses de l'exercice

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018	D1

D1 - ETAT DU PERSONNEL ESTIME AU 01/01/2018

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS		7	0	7	7.0	0.0	7.0
Directeur Général des Services	A	1		1	1.0		1.0
Directeur Général Adjoint des Services	A	6		6	6.0		6.0
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n°84-53	A	0		0			
FILIERE ADMINISTRATIVE		759	0	759	580.0	24.9	604.9
Administrateur Hors Classe	A	1		1	1.0		1.0
Administrateur	A	19		19	13.0	4.0	17.0
Directeur Territorial	A	40		40	39.7		39.7
Attaché hors classe	A	0		0	0.0		0.0
Attaché Principal	A	78		78	68.5	5.0	73.5
Attaché Territorial	A	151		151	104.2	15.9	120.1
Rédacteur Principal de 1ère classe	B	95		95	86.6		86.6
Rédacteur Principal de 2ème classe	B	53		53	42.6		42.6
Rédacteur Territorial	B	98		98	73.2		73.2
Adjoint Administratif Principal de 1ère classe	C	23		23	17.5		17.5
Adjoint Administratif Principal de 2ème classe	C	91		91	78.5		78.5
Adjoint Administratif territorial	C	110		110	55.2		55.2
FILIERE TECHNIQUE		2656	7	2663	2379.0	17.0	2396.0
Ingénieur en chef hors classe	A	4		4	4.0		4.0
Ingénieur en chef	A	11		11	9.0	2.0	11.0
Ingénieur hors classe	A	1		1	1.0		1.0
Ingénieur Principal	A	75		75	70.5	2.0	72.5
Ingénieur Territorial	A	51		51	18.6	9.0	27.6
Technicien Principal de 1ère classe	B	16		16	10.4		10.4
Technicien Principal de 2ème classe	B	21		21	17.8		17.8
Technicien Territorial	B	37		37	18.8	2.0	20.8
Agent de Maîtrise Principal	C	148		148	148.0		148.0
Agent de Maîtrise	C	29		29	27.5		27.5
Adjoint Technique Principal de 1ère classe	C	2		2	2.0		2.0
Adjoint Technique Principal de 2ème classe	C	5		5	5.0		5.0
Adjoint Technique territorial	C	14		14	10.0		10.0
Adjoint Technique Principal de 1ère classe des EPLE	C	250		250	215.3		215.3
Adjoint Technique Principal de 2ème classe des EPLE	C	1464	1	1465	1424.6		1424.6
Adjoint Technique territorial des EPLE	C	528	6	534	396.5	2.0	398.5
FILIERE CULTURELLE		11	0	11	9.7	0.0	9.7
Attaché de Conservation du Patrimoine	A	5		5	5.0		5.0
Bibliothécaire Territorial	A	2		2	1.7		1.7
Conservateur de Bibliothèque	A	1		1	1.0		1.0
Conservateur en Chef du Patrimoine	A	0		0	0.0		0.0
Conservateur du Patrimoine	A	3		3	2.0		2.0
EMPLOIS NON CITES (5)		34	4	38	0.0	28.9	28.9
Collaborateur de cabinet	-	8	4	12		8.6	8.6
Collaborateur d'élus	-	18		18		14.5	14.5
Emploi spécifique de catégorie A - Art 3-3-1	A	3		3		0.8	0.8
Contractuel CDI - Art 3-4 (art 21 loi n°2012-347)	-	5		5		5.0	5.0
TOTAL GENERAL		3467	11	3478	2975.7	70.7	3046.4

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n°NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de travail et par leur période d'activité sur l'année.

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	D2
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA REGION A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articleL. 4313-2 du CGCT)	

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à l'hôtel de Région.(1)
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Etat au 19-12-2017

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Date de la décision	Montant de l'engagement
Délégations de service public (3)					
Affermage	STAO Pays de la Loire : gestion de la ligne autocar Le Mans-La Flèche-Saumur		Personne morale de droit privé	2016	
Affermage	STAO Pays de la Loire : gestion des lignes autocar régionales du Nord Vendée		Personne morale de droit privé	2016	
Affermage	SPL Pays de la Loire Environnement Biodiversité : Gestion du centre Beautour - Centre régional de découverte de la biodiversité		Personne morale de droit privé	2013	
Affermage	Groupement solidaire SOVETOURS - EFFIA Synergies : délégation des lignes autocars régionales Sud Vendée : Gestion des lignes d'autocar du Sud Vendée		Personne morale de droit privé	2014	
Affermage	Société Publique Régionale de l'Abbaye de Fontevraud (SOPRAF) : Gestion et mise en valeur de l'Abbaye de Fontevraud		Personne morale de droit privé	2014	
Affermage	Saint Nazaire Tourisme et Patrimoine - Gestion et animation de l'usine éleveatoire, centre d'interprétation de la Loire et de son estuaire		Personne morale de droit public	2015 (résiliation 2017)	
Affermage	SOVETOURS - Gares routières de la Roche sur Yon		Personne morale de droit privé	2015	
Affermage	SOVETOURS - Ligne régulière 168 St Jean de Monts - Les Sables d'Olonne		Personne morale de droit privé	2009	
Affermage	SOVETOURS - Ligne régulière 172 St Jean de Monts - L a Roche sur Yon		Personne morale de droit privé	2009	
Affermage	GROUPEMENT HERVOUET France/SOVETOURS - Exploitation de lignes régulières de transport de voyageurs - Lot A Nord Est (la Chataigneraie, les Essarts, les Herbiers, Montaigu) vers Nantes et La Roche sur Yon		Personne morale de droit privé	2011	
Affermage	SOVETOURS - Exploitation de lignes régulières de transport de voyageurs - Lot B Sud Est(Fontenay le Comte) vers la Roche sur Yon		Personne morale de droit privé	2011	
Affermage	SOVETOURS - Exploitation de lignes régulières de transport de voyageurs - Lot C Sud (Luçon) vers la Roche sur Yon		Personne morale de droit privé	2011	
Affermage	SOVETOURS - Exploitation de lignes régulières de transport de voyageurs - Lot D Littoral Sud (Les Sables d'Olonne, la Tranche sur Mer) vers la Roche sur Yon		Personne morale de droit privé	2011	
Affermage	SOVETOURS - Exploitation de lignes régulières de transport de voyageurs - Lot E Littoral Nord (Challans, St Gilles Croix de Vie, Noirmoutier) vers la Roche sur Yon		Personne morale de droit privé	2011	
Affermage	SOVETOURS - Exploitation de lignes régulières de transport de voyageurs - Lot F Nord (Belleville sur Vie, Rocherservièr) entre la Roche sur Yon et Nantes		Personne morale de droit privé	2011	
Affermage	STAO 72 - Transports voyageurs interurbains		Personne morale de droit privé	2009	
Affermage	SERI 49 - Exploitation des lignes interurbaines du réseau départemental (49) Lot 1 (lignes 1, 10, 11, 12)		Personne morale de droit privé	2011	
Affermage	VOISIN - Exploitation des lignes interurbaines du réseau départemental (49) Lot 2 (lignes 2-2B, 3,14,15,16,36)		Personne morale de droit privé	2011	
Affermage	SERI 49 - Exploitation des lignes interurbaines du réseau départemental (49) Lot 3 (lignes 4,5,6,17,18)		Personne morale de droit privé	2011	
Affermage	SERI 49 - Exploitation des lignes interurbaines du réseau départemental (49) Lot 4 (lignes 7, 8-8B, 20,21,30,33,34-34B)		Personne morale de droit privé	2011	
Affermage	SERI 49 - Exploitation des lignes interurbaines du réseau départemental (49) Lot 5 (lignes 9,22-22B,23-23B,24,25,35,42,43)		Personne morale de droit privé	2011	
Affermage	RICHOU - Exploitation des lignes interurbaines du réseau départemental (49) Lot 6 (lignes 31,32)		Personne morale de droit privé	2011	

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	D2
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA REGION A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articleL. 4313-2 du CGCT)	

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à l'hôtel de Région.(1)
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Etat au 19-12-2017

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Date de la décision	Montant de l'engagement
Détention de parts de capital					57 774 911,03
Titres de participation - nature comptable : 261					39 911 057,22
	Cil Atlantique		Personne morale de droit privé	2005	0,10
	HLM Espace Domicile		Personne morale de droit privé	2005	0,10
	HLM Logis Familial Mayennais		Personne morale de droit privé	2005	0,10
	Logi Ouest		Personne morale de droit privé	2005	0,10
	Meduane Habitat		Personne morale de droit privé	2005	0,10
	SA HLM CIF Habitat		Personne morale de droit privé	2005	0,10
	SA HLM Foyer Moderne		Personne morale de droit privé	2005	0,10
	SA HLM Foyer Vendéen		Personne morale de droit privé	2005	0,10
	SA HLM La Mancelle		Personne morale de droit privé	2005	0,10
	SA HLM Le Foyer Manceau		Personne morale de droit privé	2005	0,10
	SA HLM Le Toit Angevin		Personne morale de droit privé	2005	0,10
	SA HLM Le Val de Loire		Personne morale de droit privé	2005	0,10
	SA HLM Les Castors Angevins		Personne morale de droit privé	2005	0,10
	SA HLM Loire Atlantique Habitations		Personne morale de droit privé	2005	0,10
	SA SCIC Habitat		Personne morale de droit privé	2005	0,10
	SEM Folles Journées		Personne morale de droit privé	2005	45 000,00
	SEM Régionale des Pays de la Loire		Personne morale de droit privé	2005	10 556 500,00
	Société de Développement Régional ouest - Participations (SODERO)		Personne morale de droit privé	2005	1 172 730,00
	France Active Garantie		Personne morale de droit privé	2007	499 917,50
	Le Mans Sarthe Basket MSB		Personne morale de droit privé	2007	90 000,00
	SAFER Terre d'Europe		Personne morale de droit privé	2009	16,00
	SPL régionale des Pays de la Loire		Personne morale de droit privé	2009	1 447 000,00
	SPLA SAMOA		Personne morale de droit privé	2009	66 350,00
	SPL Abbaye de Fontevraud		Personne morale de droit privé	2010	157 500,00
	Fonds de co-investissement public régional PUB CONSEIL		Personne morale de droit privé	1-2015-2016-2	14 000 000,00
	SPL Le Voyage à Nantes		Personne morale de droit privé	2011	50 000,00
	SPL Marais de Monts Tourisme		Personne morale de droit privé	2017	370,00
	Agence France Locale		Personne morale de droit privé	2013	7 351 200,00
	SPL Loire Atlantique Développement		Personne morale de droit privé	2013	33 400,00
	SPL Cité Nantes Events Center		Personne morale de droit privé	2013	34 625,00
	SPL Environnement et biodiversité Beautour		Personne morale de droit privé	2013	55 000,00
	SAS Litto invest		Personne morale de droit privé	2014-2017	2 490 000,00
	Pornichet Events		Personne morale de droit privé	2015	5 850,00
	SPL Destination Bretagne Plein Sud		Personne morale de droit privé	2016	5 400,00
	SAEM Vendée		Personne morale de droit privé	2016	360 000,00
	Pays de la Loire Développement		Personne morale de droit privé	2017	301 367,22
	Département de Maine et Loire		Personne morale de droit public	2017	1 188 830,00
Autres formes de participation - nature comptable 266					7 261 541,02
	ASSIDEPA		Personne morale de droit privé	1996	2 737 003,40
	Pays de la Loire Développement		Personne morale de droit privé	1997	1 524 747,84
	Société de Développement Régional ouest - Participations (SODERO)		Personne morale de droit privé	1999	2 540 910,00
	Caisse d'Epargne des Pays de la Loire		Personne morale de droit privé	2000	457 336,00
	Caisse Régionale Crédit Agricole		Personne morale de droit privé	2000	1 520,00
	Sofaris Régions		Personne morale de droit privé	2000	23,78

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	D2
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA REGION A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articleL. 4313-2 du CGCT)	

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à l'hôtel de Région.(1)
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Etat au 19-12-2017

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Date de la décision	Montant de l'engagement
Titres immobilisés - nature comptable : 271	FCPR Mer (Atalaya)		Personne morale de droit privé	2013	10 602 312,79
	FCPR Aérofound II		Personne morale de droit privé	2013	832 312,79
	Fonds GOCA I		Personne morale de droit privé	2013	1 500 000,00
	Fonds GOCA II		Personne morale de droit privé	2013	2 100 000,00
	Grand Ouest Gestion - FCPR Ouest Ventures 2		Personne morale de droit privé	2017	300 000,00
	FCPI Pays de Loire Croissance		Personne morale de droit privé	2013	3 000 000,00
	Grand Ouest Gestion - FCPR Ouest Ventures 3		Personne morale de droit privé	2015	1 820 000,00
			Personne morale de droit privé	2015	1 050 000,00

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	D2
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA REGION A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articleL. 4313-2 du CGCT)	

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à l'hôtel de Région.(1)
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Etat au 19-12-2017

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Date de la décision	Montant de l'engagement
Garantie ou cautionnement d'emprunt					34 389 542,35
	LYCEE BLANCHE DE CASTILLE	Etablissement d'enseignement	PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		822 590,39
	LYCEE BLANCHE DE CASTILLE	Etablissement d'enseignement	PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		576 778,12
	GIPAFOC	Etablissement d'enseignement	PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		104 601,02
	GIPAFOC	Etablissement d'enseignement	PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		104 026,39
	GIPAFOC	Etablissement d'enseignement	PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		104 014,11
	LYCEE ST CHARLES LE MANS	Etablissement d'enseignement	PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		139 528,73
	LYCEE ST CHARLES LE MANS	Etablissement d'enseignement	PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		139 169,15
	LYCEE ST CHARLES LE MANS	Etablissement d'enseignement	PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		99 333,18
	LYCEE ST JOSEPH LOQUIDY NANTES	Etablissement d'enseignement	PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		959 168,19
	LYCEE ST JOSEPH LOQUIDY NANTES	Etablissement d'enseignement	PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		1 491 720,56
	LYCEE ST JOSEPH LOQUIDY NANTES	Etablissement d'enseignement	PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		534 138,22
	LYCEE ST JOSEPH LOQUIDY NANTES	Etablissement d'enseignement	PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		280 128,65
	LYCEE ST JOSEPH LOQUIDY NANTES	Etablissement d'enseignement	PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		529 274,74
	LYCEE HAUTE FOLLIS LAVAL	Etablissement d'enseignement	PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		147 467,37
	LYCEE D'AVESNIERES LAVAL	Etablissement d'enseignement	PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		173 162,49
	LYCEE D'AVESNIERES LAVAL	Etablissement d'enseignement	PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		145 471,93
	LYCEE D'AVESNIERES LAVAL	Etablissement d'enseignement	PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		167 171,01
	LYCEE D'AVESNIERES LAVAL	Etablissement d'enseignement	PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		152 544,37
	LYCEE ST DOMINIQUE ST HERBLAIN	Etablissement d'enseignement	PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		712 243,08
	LYCEE ST JOSEPH PRUILLE	Etablissement d'enseignement	PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		1 125 000,00
	LYCEE ROCHEFEUILLE MAYENNE	Etablissement d'enseignement	PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		231 890,57
	LYCEE ROCHEFEUILLE MAYENNE	Etablissement d'enseignement	PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		1 568 628,22
	OGEC ST GABRIEL ST MICHEL	Etablissement d'enseignement	PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		108 829,14
	LPP JOSEPH ROUSSEL	Etablissement d'enseignement	PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		149 332,39
	LYCEE LES HORIZONS LE MANS	Etablissement d'enseignement	PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		236 901,30
	LYCEE LES HORIZONS LE MANS	Etablissement d'enseignement	PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		2 274 980,00
	AETS ESEO	Etablissement d'enseignement	PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		981 299,29
	AETS ESEO	Etablissement d'enseignement	PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		1 025 742,97
	LYCEE STE CATHERINE LE MANS	Etablissement d'enseignement	PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		1 062 925,25
	LYCEE STE CATHERINE LE MANS	Etablissement d'enseignement	PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		136 552,82
	LYCEE STE CATHERINE LE MANS	Etablissement d'enseignement	PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		259 530,98
	LYCEE STE CATHERINE LE MANS	Etablissement d'enseignement	PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		670 044,30
	LYCEE SAINTE MARIE CHANTONNAY	Etablissement d'enseignement	PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		681 385,31
	OGEC AEP CHATEAU GONTIER	Etablissement d'enseignement	PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		883 280,41
	LYCEE NOTRE DAME DE LA FLECHE	Etablissement d'enseignement	PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		358 815,25
	LYCEE LEAP DU TERTRE FERTE	Etablissement d'enseignement	PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		703 407,17
	LYCEE LA PERVERIE NANTES	Etablissement d'enseignement	PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		559 827,52
	LYCEE LA PERVERIE NANTES	Etablissement d'enseignement	PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		828 479,14
	CROUS DE NANTES	Autres bénéficiaires	PERSONNE MORALE DROIT PUBLIC		2 516 039,86
	SOCIETE HLM ESPACIL	SA HLM	PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		519 247,06
	SOCIETE HLM ESPACIL	SA HLM	PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		256 959,08
	URPEP	Association	PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		249 355,70
	FOYER DE VIE HAUTS DE SEVRE	Etablissement PMS	PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		1 705 410,92
	SEM REGIONALE P.D.L	SEM	PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		403 431,53
	SCI POLE COIFFURE	Etablissement d'enseignement	PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		2 180 716,39
	SCI POLE COIFFURE	Etablissement d'enseignement	PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		2 088 745,14
	INSTITUT CANCEROLOGIE OUEST	Etablissement PSPH	PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		841 921,33
	INSTITUT CANCEROLOGIE OUEST	Atblissement PSPH	PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		1 911 000,00
	AIR PAYS DE LA LOIRE	Association	PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		340 335,19
	AIR PAYS DE LA LOIRE	Association	PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		146 996,42

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	D2
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA REGION A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articleL. 4313-2 du CGCT)	

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à l'hôtel de Région.(1)
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Etat au 19-12-2017

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Date de la décision	Montant de l'engagement
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme					136 837 311,00
	GRAND LITTORAL ATLANTIQUE		ASSOCIATIONS		87 326,29
	LIGUE FRANC PROTECTION OISEAUX		ASSOCIATIONS		180 211,72
	IMAGES ET RESEAUX		ASSOCIATIONS		141 259,86
	ASS ETUDE POLE AGRONOMIQUE OUEST		ASSOCIATIONS		223 200,00
	BRIDOR		PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		225 000,00
	ESPACIL HABITAT		PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		1 160 383,82
	SA HLM AIGUILLON CONSTRUCTION		PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		140 000,00
	UNION REGION SCOP		ASSOCIATIONS		249 022,00
	INTERPOFESSION DES VINS DU VAL D		ASSOCIATIONS		185 410,36
	44		ASSOCIATIONS		100 992,50
	ADAPEI LES PAPILLONS BLANCS		ASSOCIATIONS		108 400,00
	ADN OUEST		ASSOCIATIONS		391 734,50
	AEPFA BLAIN DERVAL		ASSOCIATIONS		90 845,31
	AFPI PAYS DE LA LOIRE		ASSOCIATIONS		1 218 877,09
	AFUL LA CHANTRERIE		ASSOCIATIONS		383 685,51
	AGCNAM PAYS LOIRE		ASSOCIATIONS		1 184 170,24
	AGECE CHARLES PEGUY		ASSOCIATIONS		250 886,82
	AIR PAYS DE LA LOIRE		ASSOCIATIONS		124 900,00
	ARMOR		PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		2 700 001,69
	ASS 303 RECHERCHES CREATION		ASSOCIATIONS		336 000,00
	ASS CRAPAL		ASSOCIATIONS		183 780,00
	ASS CTRE FORM HORT MFR MACHECOUL		ASSOCIATIONS		96 757,50
	ASS FAMILIALE GESTION LOQUIDY		ASSOCIATIONS		424 751,50
	ASS FORMAT IMPRIMERIE INDUS GRAP		ASSOCIATIONS		266 096,00
	ASS LEAP ST GABRIEL NANTES OCEAN		ASSOCIATIONS		3 055 387,64
	ASSOCIATION PING		ASSOCIATIONS		305 308,00
	ASSOCIATION TREMPOLINO		ASSOCIATIONS		159 500,00
	ASSOC MFR AIGREFEUILLE SUR MAINE		ASSOCIATIONS		388 698,35
	ASSO FAMILIALE GESTION DE BRIACE		ASSOCIATIONS		1 277 219,09
	ASSO FAMILIALE LYCEE L ERDRE		ASSOCIATIONS		137 467,19
	ASSO GESTION ST J BAP LA MENNAIS		ASSOCIATIONS		199 145,99
	ASSO INSTITUT ST DOMINIQUE		ASSOCIATIONS		87 597,30
	ASSO SCOLAIRE DE LA PERVERIE		ASSOCIATIONS		229 432,15
	ASS REG EXPERIMENT LEGUMES PDL		ASSOCIATIONS		220 097,52
	ATLANBOIS		ASSOCIATIONS		167 000,00
	ATLANGAMES		ASSOCIATIONS		76 000,00
	ATLANTIQUE HABITATIONS SA HLM		PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		507 533,45
	AUDENCIA BUSINESS SCHOOL		ASSOCIATIONS		532 243,40
	BTP CFA LOIRE ATLANTIQUE		ASSOCIATIONS		1 184 777,83
	CABINET BRAS		PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		75 476,00
	CAP ALIMET		ASSOCIATIONS		192 622,95
	CELLULE ECONOMIQUE REGIONALE DU		ASSOCIATIONS		78 000,00
	CENTRE D INITIATIVE LOCALE INITI		ASSOCIATIONS		90 000,00
	CEZAM PAYS DE LA LOIRE		ASSOCIATIONS		146 254,00
	CHAMBRE REGIONALE ECO SOCIALE		ASSOCIATIONS		265 312,40
	COMITE REGION OLYMP SPORTIF PDL		ASSOCIATIONS		136 321,00
	CONSERVATOIRE ESPACES NATURELS		ASSOCIATIONS		571 384,39
	COOP INSTALLATION AGRI PAYSANNE		ASSOCIATIONS		138 500,00
	CTCPA		PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		148 042,01
	CTRE CHOREGRAPHIQUE NATIO NANTES		ASSOCIATIONS		128 000,00
	CTRE COMMUNICATION OUEST		ASSOCIATIONS		95 800,00
	CTRE PERFECTIONN PERSONNEL SOIGN		ASSOCIATIONS		240 065,00

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	D2
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA REGION A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articleL. 4313-2 du CGCT)	

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à l'hôtel de Région.(1)
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Etat au 19-12-2017

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Date de la décision	Montant de l'engagement
	CTRE SUP FORMATION APPRENTI PDL		ASSOCIATIONS		212 184,51
	ECHOBAT DEVELOPPEMENT		ASSOCIATIONS		97 780,00
	ECOLE 2EME CHANCE ESTUAIRE LOIRE		ASSOCIATIONS		75 000,00
	ECOLE DESIGN NANTES ATLANTIQUE		ASSOCIATIONS		307 289,22
	ESPACE DOMICILE SA HLM		PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		594 175,12
	EUROPE TECHNOLOGIES		PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		199 318,09
	FACE LOIRE ATLANTIQUE		ASSOCIATIONS		110 000,00
	FEDE METIERS LIES COM ELEC		ASSOCIATIONS		106 165,78
	FEDE NATION COIFFURE ESTHETIQUE		PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		138 215,50
	FEDERATION MAISONS FAMILIALES		ASSOCIATIONS		239 672,75
	FEDERATION MARAICHERS NANTAIS		ASSOCIATIONS		200 000,00
	FEDERATION REGIONALE CIDFF		ASSOCIATIONS		142 895,00
	FONDATION D ENTREPRISES OCEAN VI		ASSOCIATIONS		120 000,00
	FONDES PAYS DE LA LOIRE		ASSOCIATIONS		424 673,40
	FONDS REGIO ART CONTEMPORAIN PDL		ASSOCIATIONS		447 000,91
	FONGECIF PAYS DE LOIRE		ASSOCIATIONS		90 000,00
	FRCIVAM PAYS DE LOIRE		ASSOCIATIONS		112 571,20
	GE EOLIENNE SN		PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		340 000,00
	GERONTOPOLE DES PAYS DE LA LOIRE		ASSOCIATIONS		402 100,00
	GESTION ETS CATHO ENSEIGNEMENT		ASSOCIATIONS		320 512,56
	GIPAFOC		ASSOCIATIONS		367 320,66
	HARMONIE HABITAT		PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		999 775,59
	IN CELL ART		PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		245 312,28
	INDUSTRIAL SMART SOFTWARE TECHNO		PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		171 323,87
	INITIATIVE PAYS DE LA LOIRE		ASSOCIATIONS		705 000,00
	INST ETUDES AVANCEES DE NANTES		ASSOCIATIONS		301 830,00
	INST REG FORMATION AUX METIERS		ASSOCIATIONS		300 000,00
	INST TECHN INGENIEUR INDUSTRIE		ASSOCIATIONS		215 636,46
	IREPS PAYS DE LA LOIRE		ASSOCIATIONS		351 451,00
	KEOPS AUTOMATION		PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		139 603,50
	LA FOLLE JOURNEE		PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		200 000,00
	LA PLATEFORME		ASSOCIATIONS		80 000,00
	LES 3 CONTINENTS		ASSOCIATIONS		127 500,00
	LES ECOSSOLIES		ASSOCIATIONS		147 208,88
	LES ESCALES DE SAINT NAZAIRE		ASSOCIATIONS		107 000,00
	LES FILMS DU BALIBARI		PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		99 375,00
	LE THEATRE		ASSOCIATIONS		95 000,00
	LE VOYAGE A NANTES		PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		115 000,00
	LIEU UNIQUE SCENE NAT NAN CRDC		ASSOCIATIONS		95 000,00
	LIGUE DE VOILE DES PAYS DE LA LO		ASSOCIATIONS		133 288,38
	LIGUE FOOTBALL PAYS DE LA LOIRE		ASSOCIATIONS		80 029,17
	LIGUE PAYS LOIRE ATHLETISME		ASSOCIATIONS		79 049,61
	LOIRE ATLANTIQUE DEVELOPPEMENT		PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		420 400,00
	LOIRETECH MAUVES		PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		134 625,30
	LUMI NANTES		PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		80 630,00
	MAISON DE L EUROPE A NANTES		ASSOCIATIONS		92 510,00
	MAZEDIA		PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		134 821,50
	MECA		PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		141 423,63
	MISSION LOCALE DU PAYS DE RETZ		ASSOCIATIONS		114 178,64
	MISSION LOCALE NANTES METROPOLE		ASSOCIATIONS		698 351,00
	MISSION LOCALE NORD ATLANTIQUE		ASSOCIATIONS		128 785,00
	MISSION LOCALE VIGNOBLE NANTAIS		ASSOCIATIONS		84 870,78
	MISSION RURALE SILLON BRETAGNE		ASSOCIATIONS		77 110,00

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	D2
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA REGION A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articleL. 4313-2 du CGCT)	

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à l'hôtel de Région.(1)
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Etat au 19-12-2017

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Date de la décision	Montant de l'engagement
	MISS LOCAL INSER SOCIO PROF		ASSOCIATIONS		170 490,50
	MISS LOC PRESOU ILE GUERANDAISE		ASSOCIATIONS		78 237,85
	MOUVEMENT FR POUR QUALITE PDL		ASSOCIATIONS		92 437,50
	NANTES REZE BASKET		ASSOCIATIONS		120 000,00
	NEOPOLIA		ASSOCIATIONS		566 881,05
	NEXTFLOW SOFTWARE		PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		114 733,41
	NOVABUILD		ASSOCIATIONS		180 002,00
	OBSERVATOIRE REGIONAL SANTE		ASSOCIATIONS		270 283,00
	OGEC DE CHATEAUBRIANT		ASSOCIATIONS		96 791,00
	OGEC GROUPE TALENSAC JEANNE BERN		ASSOCIATIONS		234 452,85
	OGEC LA JOLIVERIE		ASSOCIATIONS		1 295 717,00
	OGEC LYCEE ST JOSEPH		ASSOCIATIONS		90 697,43
	OGEC NANTES ERDRE		ASSOCIATIONS		769 621,13
	OGEC NOTRE DAME DE REZE		ASSOCIATIONS		237 601,38
	OGEC NOTRE DAME ST JOSEPH		ASSOCIATIONS		170 501,76
	OGEC NOTRE DAME TOUTES AIDES		ASSOCIATIONS		129 626,86
	OGEC ST JOSEPH ST THOMAS ACQUIN		ASSOCIATIONS		583 318,35
	OGEC ST LOUIS		ASSOCIATIONS		133 233,20
	OGEC ST STANISLAS		ASSOCIATIONS		132 792,72
	OPCA CONSTRUCTION PAYS DE LA LOI		ASSOCIATIONS		365 725,47
	ORGANISME GESTION LYCEE STE ANNE		ASSOCIATIONS		216 945,00
	OUEST MEDIALAB		PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		94 000,00
	PATRICK PUGET SA		PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		118 496,30
	PAYS LOIRE ENVIRON BIODIVERSITE		PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		137 462,31
	POLE ACHATS SUPPLY CHAIN ATLANTI		ASSOCIATIONS		121 573,86
	POLE COOPERATION ACTEURS		ASSOCIATIONS		137 000,00
	POLE DE COMPETITIVITE IDFORCAR		ASSOCIATIONS		315 043,43
	POLE EMC2		ASSOCIATIONS		413 468,20
	POLE REG COOP ACTEURS LIVRE		ASSOCIATIONS		173 000,00
	PRIMABOR		ASSOCIATIONS		79 755,00
	RBL PLASTIQUES		PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		240 045,85
	RESEAU ATLANTIC 2 0		ASSOCIATIONS		200 861,00
	SA HLM DES MARCHES DE L OUEST		PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		367 205,31
	SAMOA		PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		182 000,00
	SA NANTAISE D HABITATIONS		PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		531 749,02
	SERVICE REGIONAL UNSS PAYS DE LA SITIA		ASSOCIATIONS		82 032,83
	SOC PUB REG DES PAYS DE LA LOIRE		PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		201 608,33
	SOFT MAINT SA		PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		495 812,65
	SONGO		PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		119 480,79
	STE CONCOURS HIPPIQUES LA BAULE		ASSOCIATIONS		216 148,00
	ST NAZAIRE VOLLEY BALL ATLANT		ASSOCIATIONS		143 000,00
	STRADIVARIA		ASSOCIATIONS		75 000,00
	SYNDICAT COPROPRIETAIRESNANTES PARIS		ASSOCIATIONS		87 000,00
	THE BRIDGE		PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		90 000,00
	UFCV COMITE DEPARTEMENTAL LA		ASSOCIATIONS		230 000,00
	UGEC EN FA		ASSOCIATIONS		177 023,10
	UNE FAMILLE UN TOIT 44		ASSOCIATIONS		599 779,00
	UNION NAL ENTREPR COIFFURE PDL		ASSOCIATIONS		333 737,78
	UNION REGIONALE DES CPIE PDL		PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		220 442,52
	UNION REGIONHABITAT DES JEUNES		ASSOCIATIONS		133 500,00
	UNIS CITE		ASSOCIATIONS		90 250,00
	URI CFDT DES PAYS DE LA LOIRE		ASSOCIATIONS		107 553,25
			PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		88 792,50

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	D2
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA REGION A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articleL. 4313-2 du CGCT)	

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à l'hôtel de Région.(1)
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Etat au 19-12-2017

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Date de la décision	Montant de l'engagement
	URML DES PAYS DE LA LOIRE		ASSOCIATIONS		137 089,92
	VENTILAIRSEC		PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		118 290,00
	3ACT ARACT		ASSOCIATIONS		157 700,00
	ADAPEI DU MAINE ET LOIRE		ASSOCIATIONS		91 338,60
	AEP STE MARIE		ASSOCIATIONS		207 124,50
	AGAPE ANJOU		ASSOCIATIONS		96 000,00
	ALISEE		ASSOCIATIONS		145 837,00
	ANGERS EXPO CONGRES		PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		77 500,00
	ANGERS TECHNOPOLE		ASSOCIATIONS		711 038,98
	ASS CAMPAGNE MER MONTAGNE		ASSOCIATIONS		91 496,00
	ASS ECOLE TECH SUP CHIMIE OUEST		ASSOCIATIONS		322 485,50
	ASS GESTION FONDS ASSUR FORM SAL		ASSOCIATIONS		860 264,07
	ASS GROUPE ECOLE SUP AGRICULTURE		ASSOCIATIONS		803 624,15
	ASS INTER BIO PAYS DE LA LOIRE		ASSOCIATIONS		286 619,00
	ASS MISSION LOCALE SAUMUROIS		ASSOCIATIONS		182 933,00
	ASSOCIATION DIOCESAINE		ASSOCIATIONS		80 000,00
	ASSOCIATION GESTION R ARBRISSEL		ASSOCIATIONS		78 390,07
	ASSOCIATION MFR CHEMILLE		ASSOCIATIONS		143 605,80
	ASSOCIATION MFR LE CEDRE		ASSOCIATIONS		677 746,50
	ASSOCIATION MONGAZON		ASSOCIATIONS		362 760,50
	ASSOCIATION PREMIERS PLANS		ASSOCIATIONS		222 000,00
	ASSOCIATION SAINTE ANNE		ASSOCIATIONS		85 500,00
	ASSOCIATION URADEL		ASSOCIATIONS		91 000,00
	ASSO INSTITUTION STE MARIE		ASSOCIATIONS		280 841,57
	ASS OUV COMPAGNONS DEVOIR TOUR F		ASSOCIATIONS		1 036 589,94
	ASS REG INSTS FORM TRAV SOC PDL		ASSOCIATIONS		6 011 092,00
	BIO LOIRE OCEAN		ASSOCIATIONS		85 823,40
	BTP CFA MAINE ET LOIRE		ASSOCIATIONS		677 383,82
	CEFRAS		ASSOCIATIONS		964 531,00
	COMITE EQUESTRE DE SAUMUR		ASSOCIATIONS		126 125,00
	COORDINATION AGROBIOLOGIQUE PDL		ASSOCIATIONS		293 252,50
	COORDINATION REGIONALE LPO PDL		ASSOCIATIONS		203 980,43
	CTRE TECHNIQUE DU CHAMPIGNON		PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		101 700,00
	DEVELOP ROCK ET AUTRES MUSIQUES		ASSOCIATIONS		86 597,34
	FEDERATION DEPARTEMENTALE DES MA		ASSOCIATIONS		812 046,27
	FED REG DES CHASSEURS DES PDL		ASSOCIATIONS		77 511,56
	FILAVIE		PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		115 000,00
	FONTEVRAUD CTRE CULTUREL OUEST		ASSOCIATIONS		1 310 276,17
	FROTSI		ASSOCIATIONS		112 000,00
	FRSEA DES PAYS DE LA LOIRE		PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		110 000,00
	GAEC RECONNU DES FRITILLAIRES		PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		84 000,00
	IMMOBILIERE PODELIHA		PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		1 111 042,12
	INITIATIVE ANJOU		ASSOCIATIONS		84 000,00
	INSTITUT FORMATION SANTE OUEST		ASSOCIATIONS		1 768 700,00
	INSTITUT FRANCAIS VIGNE ET VIN		PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		133 306,10
	INSTITUTION STE AGNES		ASSOCIATIONS		169 863,23
	LACROIX ELECTRONIQUE		PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		90 000,00
	LA PAPERIE		ASSOCIATIONS		107 500,00
	LIGUE HANDBALL PAYS DE LOIRE		ASSOCIATIONS		84 000,00
	LIGUE PROTECTION DES OISEAUX		ASSOCIATIONS		79 265,30
	MAISON JULIEN GRACQ		ASSOCIATIONS		140 000,00
	MISSION LOCALE ANGEVINE		ASSOCIATIONS		498 364,00
	MISSION LOCALE DU CHOLETAIS		ASSOCIATIONS		209 692,32

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	D2
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA REGION A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articleL. 4313-2 du CGCT)	

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à l'hôtel de Région.(1)
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Etat au 19-12-2017

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Date de la décision	Montant de l'engagement
	NOUVELLES ECRITURES FILM ANIMAT		ASSOCIATIONS		150 000,00
	OGEC BOURG CHEVREAU STE ANNE		ASSOCIATIONS		222 996,57
	OGEC DOM SORTAIS		ASSOCIATIONS		262 641,98
	OGEC INSTITUTION ST LOUIS		ASSOCIATIONS		292 341,20
	OGEC INST ST MARTIN LYCEE		ASSOCIATIONS		124 145,08
	OGEC JEANNE DELANOUE 3 PROVINCES		ASSOCIATIONS		120 857,27
	OGEC LA PROVIDENCE		ASSOCIATIONS		112 663,01
	OGEC LYCEE PRO J WRRESINSKI		ASSOCIATIONS		3 218 953,00
	OGEC LYCEE SACRE COEUR		ASSOCIATIONS		282 913,50
	OGEC NOTRE DAME D ORVEAU		ASSOCIATIONS		177 941,17
	OGEC SAINT AUBIN LA SALLE		ASSOCIATIONS		402 533,70
	ORACE		ASSOCIATIONS		115 912,80
	PILOT PROJ RECH ENTR POLE ENFANT		ASSOCIATIONS		231 892,25
	SARL FERME EXPERIMENTALE DETHORIGNE D'ANJOU		PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		111 973,83
	SCENES DE PAYS DANS LES MAUGES		ASSOCIATIONS		75 000,00
	SCIC D HLM GAMBETTA		PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		104 542,50
	SPR ABBAYE DE FONTEVRAUD		PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		1 718 311,11
	STA ETUDE ET EXPERIMEN FRUITIERE		PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		198 684,14
	SYND AGRICULT BIOLOGISTES		ASSOCIATIONS		79 242,00
	SYND ENSEIGN AGRICOLE DE POUILLE		ASSOCIATIONS		505 972,09
	TERRE DES SCIENCES		ASSOCIATIONS		492 734,00
	THEATRE REGIONAL DES PDLL		PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		196 650,00
	UNION REGIONAL ASSO PUPILL ENSEI		PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		94 444,74
	UNIVERSITE CATHOLIQUE DE L OUEST		ASSOCIATIONS		482 040,00
	VALEO VISION		PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		301 937,60
	VEGEPOLYS		ASSOCIATIONS		253 300,00
	VEGEPOLYS INNOVATION		ASSOCIATIONS		103 626,42
	WEST ELECTRONIC APPLI NETWORK		ASSOCIATIONS		686 158,82
	ALLIANCE TECHNOLOGIES INFORMATIO		PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		143 570,00
	ASS GESTION LYCEE ROCHEFEUILLE		ASSOCIATIONS		1 539 448,40
	ASSO APPRENTISSAGE DE MAYENNE		ASSOCIATIONS		738 175,53
	ASSOCIATION MFR ST BERTHEVIN		ASSOCIATIONS		414 960,50
	ASSO FAM GESTION L P ORION		ASSOCIATIONS		91 333,95
	ASSO IMMACULEE CONCEPTION		ASSOCIATIONS		372 295,00
	CEMCAT		ASSOCIATIONS		152 414,08
	CIVAM BIO MAYENNE		ASSOCIATIONS		84 474,00
	CTRE LAVALLOIS RESSOURCES TECHNO		ASSOCIATIONS		469 735,83
	EARL FERTIWATT		PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		99 323,52
	ENSEMBLE PEDAGOGIQUE MF		ASSOCIATIONS		175 842,00
	INITIATIVE MAYENNE		ASSOCIATIONS		88 000,00
	LAVAL MAYENNE AMENAGEMENTS		PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		820 851,79
	LAVAL MAYENNE TECHNOPOLE		ASSOCIATIONS		536 146,17
	MISSION LOCALE DE LA MAYENNE		ASSOCIATIONS		85 944,00
	MISSION LOCALE DE LA MAYENNE		ASSOCIATIONS		259 529,00
	OGEC DU LYCEE D AVESNIERES		ASSOCIATIONS		389 308,44
	OGEC ENSEMBLE SCOLAIRE DON BOSCO		ASSOCIATIONS		252 032,11
	OGEC LYCEE HAUTE FOLLIS		ASSOCIATIONS		109 444,50
	POCPOK		ASSOCIATIONS		84 009,01
	RESEAU CHAINON		ASSOCIATIONS		85 000,00
	VIRTUAL LAVAL		ASSOCIATIONS		121 890,00
	VILOGIA SA HLM		PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		435 740,50
	CTRE TECH INDUSTRIE MECANIQUE		PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		651 631,94
	FONCIERE HABITAT HUMANISME		PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		84 954,00

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	D2
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA REGION A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articleL. 4313-2 du CGCT)	

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à l'hôtel de Région.(1)
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Etat au 19-12-2017

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Date de la décision	Montant de l'engagement
	ARCONIC FIXATIONS SIMMONDS		PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		135 000,00
	ASSOCIATION LEP JOSEPH ROUSSEL		ASSOCIATIONS		172 266,07
	ASSOCIATION MFR COULANS SUR GEE		ASSOCIATIONS		117 709,93
	ASSO GESTION ECOLES SCIENCES VIE		ASSOCIATIONS		124 167,00
	ASSO MFR BERNAY EN CHAMPAGNE		ASSOCIATIONS		125 080,50
	ASS TRANSFERTS TECHNO MANS		ASSOCIATIONS		376 320,00
	BTP CFA SARTHE		ASSOCIATIONS		676 862,82
	CARREFOUR ENTREPRISE SARTHE INIT		ASSOCIATIONS		199 200,00
	CEMA TECHNOLOGIES		PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		113 180,00
	CROIX ROUGE FRANCAISE		ASSOCIATIONS		2 443 508,00
	CTE ORGA CIRCUIT CYCLISTE SARTHE		ASSOCIATIONS		90 000,00
	CTRE ETUDE ACT SOC SARTHE		ASSOCIATIONS		110 383,51
	F2M		PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		190 733,93
	FORMATION PROMOTION MILIEU RURAL		ASSOCIATIONS		239 365,00
	INSTIT SUPERIEUR MATERIAUX MANS		PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		170 000,00
	ITEMM		ASSOCIATIONS		179 127,08
	LE MANS JAZZ FESTIVAL		ASSOCIATIONS		142 500,00
	MAINE SCIENCES		ASSOCIATIONS		160 992,04
	MISSION LOCALE SARTHE ET LOIR		ASSOCIATIONS		159 474,50
	MISSION LOCALE SARTHE NORD		ASSOCIATIONS		167 361,16
	OGEC INSTITUTION NOTRE DAME		ASSOCIATIONS		383 788,00
	OGEC SAINT CHARLES SAINTE CROIX		ASSOCIATIONS		224 808,83
	OGEC STE CATHERINE		ASSOCIATIONS		814 405,91
	OGEC ST JOSEPH LA SALLE		ASSOCIATIONS		1 442 456,27
	SA LA FROIDFONTAINE		PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		80 000,00
	SERIPHARMTECHNOPOLE UNIVERSITE		PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		225 000,00
	SOUTI ACCOM JEUN SPORT NIV TERRI		ASSOCIATIONS		180 000,00
	SYND COPROPRIETE RES ST SAENS		PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		100 000,00
	THEATRE DE L EPHEMERE		ASSOCIATIONS		102 622,30
	UNION NAL ENTRE COIFF SARTHE CFA		PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		124 974,02
	ADIT		PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		855 000,00
	AFTRAL		ASSOCIATIONS		123 677,70
	ASS DROIT A L INITIATIVE ECO		ASSOCIATIONS		80 000,00
	ASS LES ARTS FLORISSANTS		ASSOCIATIONS		90 000,00
	CAPA DRAMA		PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		97 500,00
	EFFERVESCENCE FICTION		PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		97 500,00
	FAFIEC		PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		238 405,51
	FAF TRAVAIL TEMPORAIRE		ASSOCIATIONS		323 853,94
	FRANCE TELEVISIONS		PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		250 000,00
	GIFAS		ASSOCIATIONS		102 999,00
	INST EUROPEEN COOPERATION DEVELO		ASSOCIATIONS		175 000,00
	LA VIE EST BELLE FILMS ASSOCIES		PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		97 500,00
	LES PETITS FRERES DES PAUVRES		ASSOCIATIONS		103 851,00
	MOBY DICK FILMS		PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		97 500,00
	OPCAIM		ASSOCIATIONS		295 829,45
	OPCALIA		ASSOCIATIONS		642 882,39
	OPCA TRANSPORTS		ASSOCIATIONS		652 780,57
	RECORD SNSM ST NAZAIRE ST MALO		ASSOCIATIONS		165 000,00
	SOC NATIONALE SAUVETAGE EN MER		ASSOCIATIONS		398 058,62
	TAKAMI PRODUCTIONS		PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		149 750,00
	UNIFORMATION		ASSOCIATIONS		221 496,62
	CLAAS TRACTOR SAS		PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		600 000,00
	AFPIA SOLF12A		ASSOCIATIONS		115 829,96

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	D2
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA REGION A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articleL. 4313-2 du CGCT)	

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à l'hôtel de Région.(1)
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Etat au 19-12-2017

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Date de la décision	Montant de l'engagement
	AGECAM LYCEE JEANNE D ARC		ASSOCIATIONS		292 846,95
	AGESCAL COLLEGE LYCEE ST URSULE		ASSOCIATIONS		96 509,41
	ARMONIA		ASSOCIATIONS		96 000,00
	ASS CTRE FORMAT APPRENTIS MF 85		ASSOCIATIONS		2 305 509,73
	ASS FAM GESTION E A P ETABLIERS		ASSOCIATIONS		477 999,43
	ASSOCIATION MFR VENANSAULT		ASSOCIATIONS		550 806,24
	BTP CFA PAYS DE LA LOIRE		ASSOCIATIONS		1 232 844,74
	CONCEPT REALISA OUTILLAGE		PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		105 240,70
	CTE REG PECHEES ELEVAGES MARINS		ASSOCIATIONS		187 176,69
	CTRE ACCUEIL SEJOUR QUATRE VENTS		ASSOCIATIONS		99 628,06
	CTRE ETUDES ET ACTION SOCIALE		ASSOCIATIONS		178 903,40
	FEDERATION ADMR VENDEE		ASSOCIATIONS		193 983,00
	GPT DES AGROBIOLOGISTES VENDEE		PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		80 560,60
	INST CATHO ARTS METIERS VENDEE		ASSOCIATIONS		195 864,98
	ISEC LEPGT STE MARIE DU PORT		ASSOCIATIONS		461 998,47
	KUHN-AUDUREAU SA		PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		112 248,89
	LA SIMPHONIE DU MARAIS		ASSOCIATIONS		75 000,00
	LATTONEDIL FRANCE		PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		75 000,00
	LOGIS LA PACIFIQUE		ASSOCIATIONS		121 031,50
	MAISON DE L'ELEVAGE CHAMBRE DE		ASSOCIATIONS		78 625,34
	MAISON VIE RURALE PAYS POUZAUGES		ASSOCIATIONS		86 588,21
	MISSION LOCALE DU HAUT BOCAGE		ASSOCIATIONS		117 795,50
	MISSION LOCALE PAYS YONNAIS		ASSOCIATIONS		188 066,00
	MISSION LOCALE VENDEE ATLANTIQ		ASSOCIATIONS		181 175,50
	MISSION LOCAL INSER SOC PROF JEU		ASSOCIATIONS		133 197,50
	OGEC DU LYCEE PRIVE JEAN XXIII		ASSOCIATIONS		79 185,86
	OGEC DU LYCEE PRIVE NOTRE DAME		ASSOCIATIONS		355 018,25
	OGEC DU LYCEE STE MARIE		ASSOCIATIONS		148 076,50
	O G E C INCA F		ASSOCIATIONS		416 331,41
	OGEC LYCEE PRIVE ST FRANCOIS ASS		ASSOCIATIONS		336 541,24
	OGEC NOTRE DAME DU ROC		ASSOCIATIONS		1 755 983,74
	OGEC NOTRE DAME LA TOURTELIERE		ASSOCIATIONS		146 323,55
	OGEC ST GABRIEL ET ST MICHEL		ASSOCIATIONS		1 477 348,10
	PARINNOV		ASSOCIATIONS		292 735,63
	SECTION REGIONALE DE LA CONCHY		PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		75 239,10
	SEML INNOVATION AUTOMOBILE SUD V		PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		147 750,00
	SOLIHA VENDEE		ASSOCIATIONS		147 731,96
	TERNELIA LE VENT DU LARGE		ASSOCIATIONS		80 538,00
	UNION LAITIERE DE LA VENISE VERT		PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		168 256,56
	VENDEE CYCLISME		PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		130 000,00
	BPIFRANCE FINANCEMENT		PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		10 465 178,00
	BPIFRANCE REGIONS		PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		7 150 000,00
	CO FRANCE 2017		ASSOCIATIONS		111 111,00
	OPCA DEFI		ASSOCIATIONS		134 615,77
	ASS ISTOM ECOLE SUP AGRO DEVEL I		ASSOCIATIONS		750 000,00
	ESPACE INTERREGIONAL EUROPEEN		PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		715 000,00

(1) Hôtel de région et autres lieux publics désignés par la Région

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif)

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...)

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE PARTICIPATION	MONTANT DU FINANCEMENT *
Syndicats mixtes (article L, 5721-2 du CGCT)			
SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL NORMANDIE MAINE	1973	Participation au fonctionnement	131 837,00
SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL DE BRIERE	1976	Participation au fonctionnement	575 718,00
SYNDICAT MIXTE PARC NATUREL DU MARAIS POITEVIN	1978	Participation au fonctionnement	291 993,75
SYNDICAT MIXTE DE DEVELOPPEMENT DES SERVICES ET RESEAUX DE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES	2000	Participation au fonctionnement	100 000,00
SYNDICAT MIXTE DE L'ORCHESTRE NATIONAL DES PAYS DE LA LOIRE	1982	Participation au fonctionnement	2 443 423,00
SYNDICAT MIXTE DEVELOPPEMENT AQUACULTURE PECHE PAYS DE LOIRE	1982	Participation au fonctionnement	188 887,64
SYNDICAT MIXTE ETABLISSEMENT PUBLIC LOIRE	1983	Participation au fonctionnement	158 024,00
SYNDICAT MIXTE DES 24 HEURES DU MANS	1985	Participation au fonctionnement	262 500,00
SYNDICAT MIXTE DE CONCEPTION ET ANIMATION ATLANPOLE	1988	Participation au fonctionnement	346 251,00
SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL LOIRE ANJOU TOURAINE	1995	Participation au fonctionnement	377 433,00
SYNDICAT MIXTE INTERREGIONAL MISSION VAL DE LOIRE	2000	Participation au fonctionnement	263 167,00
SYNDICAT MIXTE D'ETUDES AEROPORTUAIRE	2002	Participation au fonctionnement	125 701,91
SYNDICAT MIXTE TRANSPORT HYDROCARBURES ILES	2017	Participation au fonctionnement	100 000,00
SYNDICAT MIXTE OUVERT ANJOU NUMERIQUE	2017	Participation au fonctionnement	10 000,00
SYNDICAT MIXTE DE TRANSPORTS COLLECTIFS ROUTIERS	2017	Participation au fonctionnement	1 435 790,87
Autres organismes de regroupement			
GRAND LITTORAL ATLANTIQUE	1988	Participation au fonctionnement	55 000,00
GIP LOIRE ESTUAIRE	2003	Participation au fonctionnement	97 000,00
GROUPEMENT TECHNOCAMPUS	2008	Participation au fonctionnement	420 000,00
OFIS PUBLIK AR BREZHONEG OFFICE PUBLIC DE LA LANGUE	2010	Participation au fonctionnement	25 000,00
POLE ENSEIGNEMENT SUPERIEUR SPECTACLE VIVANT BRETAGNE - PAYS DE LA LOIRE - EPCC	2011	Participation au fonctionnement	300 000,00
LE GRAND T THEATRE DE LOIRE ATLANTIQUE	2012	Participation au fonctionnement	100 000,00
GIP CAFES CULTURES	2015	Participation au fonctionnement	100 000,00
EPIC LA SOUFFLERIE	2016	Participation au fonctionnement	40 000,00
LE QUAI CDN	2016	Participation au fonctionnement	216 000,00

* Réalisations au 19-12-2017

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES	D3.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
[...]				NEANT	

(1) Exemples de catégories : régies intéressées

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	D3.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
[...]				NEANT		

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
Plateforme régionale d'innovation	Construction location bâtiment Technocampus EMC2 - 06D60756 Recherche pour les études dans le domaine des matériaux composites	07/07/2008	SPIC
Plateforme régionale d'innovation	Construction location bâtiment Prox'innov - 10D13188 plateau technique en robotique	11/07/2011	SPIC
Culture	Réhabilitation location de l'hôtellerie St Lazare - Abbaye de Fontevraud - 09D08290	04/12/2013	SPIC
Plateforme régionale d'innovation	Construction location bâtiment CIRV Montoir de Bretagne - 10D13328 Centre industriel de la réalité virtuelle - Activités de développement technologiques et de recherche	04/12/2013	SPIC
Plateforme régionale d'innovation	Construction location bâtiment Technocampus OCEAN Activités de développement technologique en construction navale et énergies marines renouvelables	04/12/2013	SPIC
Plateforme régionale d'innovation	Installation location matériels technologiques (étuve et autoclave) Bâtiment technocampus EMC2 - 09D03342	17/06/2014	SPIC
Formation	Construction location bâtiment IFMTS Institut de Formation Multifilière en Travail Social - 09D05356	26/08/2014	SPA
Plateforme régionale d'innovation	Acquisition et aménagement / location PRI DESIGN : Plateforme destinée aux entreprises du secteur du design	26/08/2014	SPIC
Culture	Construction location pôle énergétique St Lazare - Abbaye de Fontevraud	25/11/2014	SPIC
Environnement	Restructuration de l'ancienne usine élévatoire du port de St Nazaire pour aménager un centre d'interprétation dédié à l'estuaire de la Loire appelé MAISON DE L'ESTUAIRE	20/10/2015	SPIC
Transports	Organisation des transports collectifs de voyageurs pour les services scolaires, réguliers non urbains et à la demande	01/09/2017	SPIC

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION - SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS - Volet 1 - Budget	D3.5.1.

VOLET 1 - BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

DEPENSES			RECETTES		
FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant	FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC	938	155 400 612.00	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation	942	63 135 283.00
Autres	938	9 661 991.00	Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat	942	8 967 798.00
			Matériel	942	12 641 780.00
Sous - total Fonctionnement		165 062 603.00	Sous - total Fonctionnement	(B)	84 744 861.00
INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant	INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant
Matériel	908	35 845 400.00			
Autres (gares, points d'arrêt routiers, infrastructures ferroviaires)	908	31 892 177.00			
Sous - total Investissement		67 737 577.00	Effort propre de la Région (A-B)	(C)	148 055 319.00
TOTAL DEPENSES	(A)	232 800 180.00	TOTAL RECETTES (B+C)		232 800 180.00

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION - SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DES VOYAGEURS

D3.5.2.

VOLET 2 - COMPTE TER SNCF (circulaire LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

Recettes directes du trafic	53 588 982
Compensations tarifaires	25 333 847
Autres produits	10 943 018
Contribution	118 567 762
Chiffre d'affaires	208 433 609
TOTAL PRODUITS	208 433 609
Energie électrique	-4 152 861
Energie diesel	-3 516 990
Péages d'infrastructure	-36 804 258
Conduite	-29 071 299
Accompagnement	-16 041 253
Transport routier régulier	-787 944
Transport routier de substitution	-941 924
Charges de circulation	-91 316 529
Maintenance, nettoyage et charges de capital des matériels roulants	-43 262 749
<i>Total charges de capital</i>	<i>-9 284 315</i>
<i>Dotation aux amortissements</i>	<i>-26 530 129</i>
<i>Subventions</i>	<i>24 706 422</i>
<i>Frais financiers</i>	<i>-457 276</i>
<i>IFER</i>	<i>-7 003 332</i>
Locations de matériels roulants	1 393 194
<i>Total prêts de matériels roulants</i>	<i>13 622 148</i>
<i>Total emprunts de matériels roulants</i>	<i>-12 228 954</i>
Charges de matériels roulants	-41 869 555
Produit train	-10 816 303
<i>Produit train Matériel</i>	<i>-5 171 310</i>
<i>Produit train Traction et Fret</i>	<i>-63 068</i>
<i>Produit train escale</i>	<i>-5 581 925</i>
Escale	-12 534 852
<i>Prestations communes</i>	<i>-9 781 107</i>
<i>Prestations spécifiques</i>	<i>-2 753 745</i>
<i>Forfait</i>	<i>-1 416 103</i>
<i>Service en gare</i>	<i>-1 337 642</i>
Distribution	-15 179 270
<i>Commissions versées</i>	<i>-3 830 252</i>
<i>Dispositif de distribution</i>	<i>-14 154 570</i>
<i>Commissions reçues</i>	<i>2 805 552</i>
Charges au sol	-38 530 425
Redevance SNCF	-6 312 539
Gestion du TER	-6 723 673
Si & Télécom	-2 400 983
Fonctions support	-15 437 195
Impôts et taxes	-2 608 163
Charges diverses	-12 241 427
TOTAL CHARGES	-202 003 294
RESULTAT NET avant IS	6 430 315
Impôts sur les sociétés	-1 522 211
RESULTAT NET	4 908 104

BUDGET PRIMITIF 2018

Autorisations de Programme et d'Engagement

IV
D.4.1

Budget primitif 2017			Budget primitif 2018		
Investissement	Fonctionnement	Total	Investissement	Fonctionnement	Total

Finances, ressources humaines, affaires générales, coopération interrégionale, affaires européennes et coopération internationale

1		79 700 000	22 070 500	101 770 500	39 920 000	5 974 785	45 894 785
	Mission 1 : le combat pour l'emploi local	35 650 000	3 828 000	39 478 000	12 400 000	2 636 585	15 036 585
	<u>Action 1 : faire émerger les PME du futur</u>	<u>3 450 000</u>		<u>3 450 000</u>			
	423 Axe3 FEDER -Compétitivité des PME	3 450 000		3 450 000			
	<u>Action 2 : faire des grandes mutations un moteur de production</u>	<u>32 200 000</u>	<u>2 228 000</u>	<u>34 428 000</u>	<u>12 400 000</u>	<u>1 036 585</u>	<u>13 436 585</u>
	421 Axe1 FEDER -Recherche, développement technologique et innovation	19 800 000		19 800 000			
	424 Axe4 FEDER -Transition énergétique	12 400 000		12 400 000	12 400 000		12 400 000
	529 Actions européennes		2 228 000	2 228 000		1 036 585	1 036 585
	<u>Action 3 : faire de la formation la garantie des emplois de demain</u>		<u>1 600 000</u>	<u>1 600 000</u>		<u>1 600 000</u>	<u>1 600 000</u>
	427 Axe7 FSE -Apprentissage, formation professionnelle et enseignement supérieur		1 600 000	1 600 000		1 600 000	1 600 000
	Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale	13 850 000	327 500	14 177 500	16 650 000	278 200	16 928 200
	<u>Action 5 : agir au plus près des habitants</u>	<u>3 950 000</u>	<u>327 500</u>	<u>4 277 500</u>	<u>11 700 000</u>	<u>278 200</u>	<u>11 978 200</u>
	298 Initiatives de proximité		170 000	170 000		130 000	130 000
	400 Soutien aux partenaires sociaux		157 500	157 500		148 200	148 200
	422 Axe2 FEDER -Accès aux TIC	3 950 000		3 950 000	11 700 000		11 700 000
	<u>Action 6 : renforcer notre qualité de vie</u>	<u>9 900 000</u>		<u>9 900 000</u>	<u>4 950 000</u>		<u>4 950 000</u>
	425 Axe5 FEDER -Prévention des risques et préservation de l'environnement	4 950 000		4 950 000	4 950 000		4 950 000
	426 Axe6 FEDER -Inclusion sociale, lutte contre la pauvreté et les discriminations	4 950 000		4 950 000			
	Mission 3 : le combat pour l'efficacité régionale	30 200 000	17 915 000	48 115 000	10 870 000	3 060 000	13 930 000
	<u>Action 7 : des politiques régionales mieux évaluées et plus économes</u>	<u>10 700 000</u>	<u>2 285 000</u>	<u>12 985 000</u>	<u>10 870 000</u>	<u>3 060 000</u>	<u>13 930 000</u>
	77 Audiovisuel régional					600 000	600 000
	249 Evaluation des politiques publiques et études		110 000	110 000		275 000	275 000
	251 Fonds Régional d'Intervention, d'Etudes et de Promotion		95 000	95 000		95 000	95 000
	272 Dépenses imprévues	10 000 000	2 000 000	12 000 000	10 000 000	2 000 000	12 000 000
	380 Etudes préalables	400 000	40 000	440 000	750 000	30 000	780 000
	403 Etudes et actions énergétiques	300 000	40 000	340 000	120 000	50 000	170 000
	15002 Investissements immobiliers					10 000	10 000
	<u>Action 9 : une administration plus innovante</u>	<u>19 500 000</u>	<u>15 630 000</u>	<u>35 130 000</u>			
	531 Schéma Directeur Numérique 2017-2021	19 500 000	15 630 000	35 130 000			

BUDGET PRIMITIF 2018

Autorisations de Programme et d'Engagement

IV
D.4.1

Budget primitif 2017			Budget primitif 2018		
Investissement	Fonctionnement	Total	Investissement	Fonctionnement	Total

Entreprise, développement international, tourisme, innovation, enseignement supérieur et recherche

2		142 540 108	31 997 035	174 537 143	95 090 768	33 336 440	128 427 208
Mission 1 : le combat pour l'emploi local		138 228 108	31 997 035	170 225 143	92 824 008	33 336 440	126 160 448
Action 1 : faire émerger les PME du futur		94 178 108	17 665 335	111 843 443	57 518 008	20 423 440	77 941 448
166	Internationalisation de l'économie	4 950 000	640 000	5 590 000	3 300 000	1 550 000	4 850 000
510	Appui à la performance - Aide au conseil	2 585 000		2 585 000	1 700 000		1 700 000
511	Soutien à l'investissement, à la croissance et à l'emploi	28 800 000		28 800 000	23 100 000		23 100 000
513	Soutien à la création et à la transmission d'entreprises	2 425 000	2 280 000	4 705 000	2 265 000	2 730 000	4 995 000
514	Economie résidentielle	3 390 000	180 000	3 570 000	2 390 000	180 000	2 570 000
516	Animation économique		12 449 335	12 449 335		13 427 840	13 427 840
517	Appui aux filières, croissance bleue et croissance numérique	10 993 163	386 000	11 379 163	9 381 008	1 021 000	10 402 008
518	Soutien à l'innovation	40 534 945	870 000	41 404 945	14 882 000	754 600	15 636 600
519	Rayonnement à l'international	500 000	860 000	1 360 000	500 000	760 000	1 260 000
Action 2 : faire des grandes mutations un moteur de production		28 550 000	9 438 700	37 988 700	24 306 000	8 830 000	33 136 000
304	Programmes de recherche régionaux et interrégionaux	11 750 000	2 809 000	14 559 000	11 350 000	1 617 000	12 967 000
431	Tourisme	4 800 000	312 200	5 112 200	4 320 000	209 000	4 529 000
512	Soutien aux transitions	1 200 000	657 500	1 857 500	1 100 000	595 000	1 695 000
1400	Grands équipements structurants et équipements de centres de recherche	10 000 000	120 000	10 120 000	6 836 000	120 000	6 956 000
1402	Accueil de chercheurs, valorisation, ouverture européenne et internationale	800 000	4 040 000	4 840 000	700 000	4 789 000	5 489 000
1405	Rayonnement de la science et coordination scientifique		1 500 000	1 500 000		1 500 000	1 500 000
Action 3 : faire de la formation la garantie des emplois de demain		15 500 000	4 893 000	20 393 000	11 000 000	4 083 000	15 083 000
38	Aide à la mobilité sortante		2 933 000	2 933 000		2 933 000	2 933 000
355	Fonctionnement des établissements d'enseignement et soutien aux initiatives des acteurs de la vie étudiante		1 935 000	1 935 000		1 100 000	1 100 000
357	Investissements immobiliers et équipements pédagogiques	15 500 000	25 000	15 525 000	11 000 000	50 000	11 050 000
Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale		4 312 000		4 312 000	2 266 760		2 266 760
Action 4 : développer les infrastructures et les réseaux de demain		4 312 000		4 312 000	2 266 760		2 266 760
246	Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire	4 312 000		4 312 000	2 266 760		2 266 760

BUDGET PRIMITIF 2018

Autorisations de Programme et d'Engagement

IV
D.4.1

Budget primitif 2017			Budget primitif 2018		
Investissement	Fonctionnement	Total	Investissement	Fonctionnement	Total

Emploi, apprentissage, formation professionnelle, insertion							
C3		44 567 750	307 684 064	352 251 814	18 829 000	349 701 194	368 530 194
Mission 1 : le combat pour l'emploi local		44 567 750	307 684 064	352 251 814	18 829 000	349 701 194	368 530 194
Action 3 : faire de la formation la garantie des emplois de demain		44 567 750	307 684 064	352 251 814	18 829 000	349 701 194	368 530 194
58	Gestion financière de l'ensemble des dépenses de fonctionnement et des rémunérations		1 902 520	1 902 520			
189	Fonctionnement du dispositif		94 417 000	94 417 000		96 285 000	96 285 000
190	Mesures en faveur des apprentis		11 680 000	11 680 000		12 282 000	12 282 000
191	Investissements et équipements des CFA	41 575 000		41 575 000	15 400 000		15 400 000
207	Rémunération et protection sociale des stagiaires		25 734 229	25 734 229			
208	Observation, études		15 000	15 000			
209	Ingénierie de formation		336 750	336 750			
244	Aides aux employeurs d'apprentis		24 600 000	24 600 000		25 335 000	25 335 000
255	Orientation - Valorisation des métiers		1 577 000	1 577 000		535 000	535 000
258	Bourses sanitaires et sociales		3 948 840	3 948 840			
311	Région - Formation - Visa social		8 063 895	8 063 895			
312	Région - Formation - Visa sanitaire		32 066 680	32 066 680			
323	Actions éducatives		1 640 000	1 640 000		1 640 000	1 640 000
370	Région Formation des personnes détenues		1 660 000	1 660 000		1 676 600	1 676 600
373	Investissement sanitaire et social	2 929 000		2 929 000	2 929 000		2 929 000
381	Région - Formation - Accès évolution		2 500 000	2 500 000		2 719 400	2 719 400
386	Ingénierie		365 000	365 000			
387	Etudes et promotion		350 400	350 400			
398	Mobilité internationale		135 000	135 000			
399	Amélioration des conditions de travail	63 750		149 400		213 150	
402	Etudes et projets des partenaires sociaux		93 500	93 500			
433	Orientation professionnelle – Analyse et prospective de l'emploi et des formations		5 151 350	5 151 350		5 132 509	5 132 509
500	RÉGION FORMATION - PRÉPA		13 400 000	13 400 000		18 093 390	18 093 390
501	RÉGION FORMATION - VISA		71 000 000	71 000 000		94 256 750	94 256 750
502	REGION FORMATION - ACCES Emploi		5 000 000	5 000 000		5 000 000	5 000 000
503	REGION FORMATION - ACCES Entrepreneur		1 897 500	1 897 500		2 740 500	2 740 500
521	Ingénierie et études - Apprentissage					521 400	521 400
522	Conditions de vie des apprenants					37 683 307	37 683 307
523	Ingénierie et études - Emploi et formation professionnelle continue				500 000	3 515 000	4 015 000
524	Région Formation - Visa sanitaire et social					42 285 338	42 285 338
Education et Lycées, orientation et lutte contre le décrochage, civisme							
C4		62 000 000	82 472 600	144 472 600	93 637 598	88 528 320	182 165 918
Mission 1 : le combat pour l'emploi local		62 000 000	82 472 600	144 472 600	93 637 598	88 528 320	182 165 918
Action 3 : faire de la formation la garantie des emplois de demain		62 000 000	82 472 600	144 472 600	93 637 598	88 528 320	182 165 918
330	Fonctionnement des E.P.L.E.	180 000	33 325 600	33 505 600	180 000	33 517 500	33 697 500
331	Travaux dans les E.P.L.E.	18 910 000	100 000	19 010 000	40 000 000	100 000	40 100 000
332	Equipements des E.P.L.E.	9 000 000		9 000 000	7 000 000	25 000	7 025 000
334	Informatisation des lycées publics et ENT	6 500 000	157 000	6 657 000	5 170 000	1 140 000	6 310 000
335	Fonctionnement des établissements privés sous contrat d'association		35 394 400	35 394 400		37 459 387	37 459 387
336	Subventions d'investissement aux établissements privés sous contrat d'association	25 350 000		25 350 000	26 237 598		26 237 598
337	Etudes et promotions	20 000	281 000	301 000	10 000	110 000	120 000
338	Aides sociales	40 000	7 132 000	7 172 000	40 000	7 375 433	7 415 433
339	Pacte éducatif régional		3 594 800	3 594 800		4 029 000	4 029 000
351	Fonds annuel d'intervention	2 000 000	1 100 000	3 100 000	2 000 000	1 100 000	3 100 000
404	Plan d'entretien et de maintenance dans les lycées				13 000 000	3 000 000	16 000 000
432	Orientation des jeunes et lutte contre le décrochage		687 800	687 800		672 000	672 000
435	Jeunesse et civisme		700 000	700 000			

BUDGET PRIMITIF 2018

Autorisations de Programme et d'Engagement

IV
D.4.1

Budget primitif 2017			Budget primitif 2018		
Investissement	Fonctionnement	Total	Investissement	Fonctionnement	Total

Transports, mobilité, infrastructures							
C5		93 030 800	155 170 291	248 201 091	99 963 159	160 995 574	260 958 733
Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale		93 030 800	155 170 291	248 201 091	99 963 159	160 995 574	260 958 733
Action 4 : développer les infrastructures et les réseaux de demain		93 030 800	155 170 291	248 201 091	99 963 159	160 995 574	260 958 733
93	Contrat Etat-Région (2000-2006)						
104	Fonctionnement du réseau de transport régional		151 622 291	151 622 291		160 527 574	160 527 574
106	Modernisation du parc de matériel roulant régional	7 050 000		7 050 000	26 576 193		26 576 193
107	Infrastructures ferroviaires	53 923 000		53 923 000	28 108 966		28 108 966
221	Points d'arrêt et investissements en faveur de l'intermodalité	3 807 800		3 807 800	7 928 000		7 928 000
359	Multimodalité et solutions innovantes		3 048 000	3 048 000		48 000	48 000
378	Aménagement numérique	250 000	100 000	350 000	250 000	190 000	440 000
391	Financement du syndicat mixte aéroportuaire					230 000	230 000
509	Politique routière d'intérêt régional	28 000 000	400 000	28 400 000	37 100 000		37 100 000
Territoires, ruralité, santé, environnement, transition énergétique, croissance verte et logement							
C6		108 468 000	8 099 000	116 567 000	126 672 000	7 819 103	134 491 103
Mission 1 : le combat pour l'emploi local		20 015 000	1 645 000	21 660 000	18 812 000	1 867 803	20 679 803
Action 2 : faire des grandes mutations un moteur de production		20 015 000	1 645 000	21 660 000	18 812 000	1 867 803	20 679 803
285	Transition énergétique	8 665 000	1 110 000	9 775 000	8 512 000	1 292 000	9 804 000
430	Logement et efficacité énergétique	11 350 000	535 000	11 885 000	10 300 000	575 803	10 875 803
Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale		88 203 000	5 867 000	94 070 000	107 610 000	5 941 300	113 551 300
Action 5 : agir au plus près des habitants		77 290 000	2 031 000	79 321 000	97 600 000	2 137 000	99 737 000
188	Santé publique, vieillissement et politique du handicap	2 290 000	1 770 000	4 060 000	1 500 000	2 057 000	3 557 000
265	Développement et animation des territoires	75 000 000	261 000	75 261 000	96 100 000	80 000	96 180 000
Action 6 : renforcer notre qualité de vie		10 913 000	3 836 000	14 749 000	10 010 000	3 804 300	13 814 300
266	Biodiversité et littoral	4 745 000	3 056 000	7 801 000	3 430 000	2 982 000	6 412 000
389	Economie circulaire, déchets, risques technologiques	218 000	100 000	318 000	200 000	200 000	400 000
429	Eau et Loire	5 950 000	680 000	6 630 000	6 380 000	622 300	7 002 300
Mission 3 : le combat pour l'efficacité régionale		250 000	587 000	837 000	250 000	10 000	260 000
Action 7 : des politiques régionales mieux évaluées et plus économes			572 000	572 000			
301	Observation régionale - Etudes et expertises		572 000	572 000			
Action 9 : une administration plus innovante		250 000	15 000	265 000	250 000	10 000	260 000
344	Information géographique régionale	250 000	15 000	265 000	250 000	10 000	260 000

BUDGET PRIMITIF 2018

Autorisations de Programme et d'Engagement

IV
D.4.1

Budget primitif 2017			Budget primitif 2018		
Investissement	Fonctionnement	Total	Investissement	Fonctionnement	Total

Culture, sport vie associative, bénévolat et solidarités						
C7	24 177 500	31 116 134	55 293 634	21 504 472	28 876 784	50 381 256
Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale	24 177 500	31 116 134	55 293 634	21 504 472	28 876 784	50 381 256
<u>Action 5 : agir au plus près des habitants</u>	<u>9 901 000</u>	<u>3 264 000</u>	<u>13 165 000</u>	<u>12 507 564</u>	<u>2 721 000</u>	<u>15 228 564</u>
74 Actions territoriales	1 165 000	2 194 000	3 359 000	1 085 000	2 264 000	3 349 000
92 Equipements structurants d'intérêt régional	7 841 000		7 841 000	10 527 564		10 527 564
259 Equipements et partenariats institutionnels sportifs	895 000	1 070 000	1 965 000	895 000	457 000	1 352 000
<u>Action 6 : renforcer notre qualité de vie</u>	<u>14 276 500</u>	<u>27 852 134</u>	<u>42 128 634</u>	<u>8 996 908</u>	<u>26 155 784</u>	<u>35 152 692</u>
197 Patrimoine	11 381 500	1 960 000	13 341 500	5 990 000	1 781 850	7 771 850
198 Arts de la scène		6 700 000	6 700 000		6 426 800	6 426 800
199 Livre et lecture	150 000	1 510 000	1 660 000	150 000	1 480 000	1 630 000
287 Sport de haut niveau	250 000	2 900 000	3 150 000			
288 Sport pour tous	360 000	2 840 000	3 200 000			
315 Arts visuels	1 790 000	1 700 000	3 490 000	1 971 908	1 850 000	3 821 908
376 Vie associative, égalité homme-femme, bénévolat et lutte contre la grande précarité	50 000	935 000	985 000	30 000	1 150 000	1 180 000
388 Autonomie des jeunes	20 000	4 225 000	4 245 000		2 565 000	2 565 000
390 Vie associative, égalité homme-femme, bénévolat et lutte contre la grande précarité						
530 Actions musicales structurantes	275 000	5 082 134	5 357 134	275 000	5 152 134	5 427 134
525 Sport				580 000	5 750 000	6 330 000
Agriculture, agroalimentaire, forêt, pêche et mer						
C8	28 080 000	5 151 020	33 231 020	24 150 000	4 251 000	28 401 000
Mission 1 : le combat pour l'emploi local	25 230 000	3 321 020	28 551 020	21 300 000	2 851 000	24 151 000
<u>Action 2 : faire des grandes mutations un moteur de production</u>	<u>25 230 000</u>	<u>3 321 020</u>	<u>28 551 020</u>	<u>21 300 000</u>	<u>2 851 000</u>	<u>24 151 000</u>
113 Alimentation, qualité et industrie agro-alimentaire	8 650 000	1 571 020	10 221 020	6 350 000	1 321 000	7 671 000
192 Pêche maritime	385 000	50 000	435 000	385 000	50 000	435 000
193 Aquaculture	1 500 000		1 500 000	800 000		800 000
310 Agriculture et développement durable	13 160 000	1 250 000	14 410 000	12 530 000	1 030 000	13 560 000
1100 Qualité et commercialisation des produits de la mer	635 000	50 000	685 000			
1101 Actions communes en faveur des filières pêche et aquaculture	900 000	400 000	1 300 000			
520 Valorisation des produits halieutiques, Innovation et Actions collectives				1 235 000	450 000	1 685 000
Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale	2 850 000	1 830 000	4 680 000	2 850 000	1 400 000	4 250 000
<u>Action 5 : agir au plus près des habitants</u>	<u>2 850 000</u>	<u>1 830 000</u>	<u>4 680 000</u>	<u>2 850 000</u>	<u>1 400 000</u>	<u>4 250 000</u>
114 Economie de proximité et relations agriculture, alimentation et territoire	2 850 000	1 830 000	4 680 000	2 850 000	1 400 000	4 250 000
582 564 158	643 760 644	1 226 324 802	519 766 997	679 483 200	1 199 250 197	

BUDGET PRIMITIF 2018

CREDITS DE PAIEMENT

IV
D.4.2

	Budget primitif 2017			Budget primitif 2018		
	Investissement	Fonctionnement	Total	Investissement	Fonctionnement	Total
Finances, ressources humaines, affaires générales, coopération interrégionale, affaires européennes et coopération internationale						
C1	126 431 898	261 230 369	387 662 267	179 817 118	288 724 293	468 541 411
Mission 1 : le combat pour l'emploi local	7 800 000	6 170 000	13 970 000	28 300 000	6 351 751	34 651 751
Action 1 : faire émerger les PME du futur	1 000 000		1 000 000	1 300 000		1 300 000
423 Axe3 FEDER -Compétitivité des PME	1 000 000		1 000 000	1 300 000		1 300 000
Action 2 : faire des grandes mutations un moteur de production	6 800 000	1 170 000	7 970 000	27 000 000	1 351 751	28 351 751
421 Axe1 FEDER -Recherche, développement technologique et innovation	5 500 000		5 500 000	14 500 000		14 500 000
424 Axe4 FEDER -Transition énergétique	1 300 000		1 300 000	12 500 000		12 500 000
529 Actions européennes		1 170 000	1 170 000		1 351 751	1 351 751
Action 3 : faire de la formation la garantie des emplois de demain		5 000 000	5 000 000		5 000 000	5 000 000
427 Axe7 FSE -Apprentissage, formation professionnelle et enseignement supérieur		5 000 000	5 000 000		5 000 000	5 000 000
Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale	3 200 000	327 500	3 527 500	14 200 000	282 700	14 482 700
Action 5 : agir au plus près des habitants	1 000 000	327 500	1 327 500	4 000 000	282 700	4 282 700
298 Initiatives de proximité		170 000	170 000		134 500	134 500
400 Soutien aux partenaires sociaux		157 500	157 500		148 200	148 200
422 Axe2 FEDER -Accès aux TIC	1 000 000		1 000 000	4 000 000		4 000 000
Action 6 : renforcer notre qualité de vie	2 200 000		2 200 000	10 200 000		10 200 000
425 Axe5 FEDER -Prévention des risques et préservation de l'environnement	700 000		700 000	5 200 000		5 200 000
426 Axe6 FEDER -Inclusion sociale, lutte contre la pauvreté et les discriminations	1 500 000		1 500 000	5 000 000		5 000 000
Mission 3 : le combat pour l'efficacité régionale	115 431 898	254 732 869	370 164 767	137 317 118	282 089 842	419 406 960
Action 7 : des politiques régionales mieux évaluées et plus économes	114 314 898	104 080 869	218 395 767	134 603 177	115 099 842	249 703 019
Charges générales	308 500	15 251 600	15 560 100	388 000	15 378 723	15 766 723
Actions de communication	15 000	5 201 800	5 216 800	50 000	4 662 577	4 712 577
Opérations financières	112 691 398	35 679 038	148 370 436	133 300 000	39 032 000	172 332 000
OPFIN FID Compensations réforme fiscale (CVAE)		3 160 000	3 160 000		3 666 907	3 666 907
NOT CVAE Reversement CVAE au titre de la Loi NOTRe		43 829 908	43 829 908		50 949 623	50 949 623
77 Audiovisuel régional		596 023	596 023		518 012	518 012
249 Evaluation des politiques publiques et études		107 500	107 500		215 000	215 000
251 Fonds Régional d'Intervention, d'Etudes et de Promotion		95 000	95 000		95 000	95 000
380 Etudes préalables	300 000	30 000	330 000	500 000	30 000	530 000
403 Etudes et actions énergétiques	300 000	30 000	330 000	120 000	50 000	170 000
428 Appui à la gestion des fonds européens 2014-2020		100 000	100 000		497 000	497 000
15002 Investissements immobiliers	700 000		700 000	245 177	5 000	250 177
Action 8 : des agents mieux accompagnés et mieux valorisés		148 250 000	148 250 000		162 050 000	162 050 000
Charges de personnel		146 750 000	146 750 000		160 500 000	160 500 000
PSOFI Prestations sociales Finances (chèques déjeuner)		1 500 000	1 500 000		1 550 000	1 550 000
Action 9 : une administration plus innovante	1 117 000	2 402 000	3 519 000	2 713 941	4 940 000	7 653 941
250 Schéma Directeur des Systèmes d'Information	70 000	21 000	91 000			
531 Schéma Directeur Numérique 2017-2021	895 000	2 381 000	3 276 000	2 713 941	4 940 000	7 653 941
15003 Investissements informatiques	152 000		152 000			

BUDGET PRIMITIF 2018

CREDITS DE PAIEMENT

IV
D.4.2

Budget primitif 2017			Budget primitif 2018		
Investissement	Fonctionnement	Total	Investissement	Fonctionnement	Total

Entreprise, développement international, tourisme, innovation, enseignement supérieur et recherche							
C2		127 797 950	28 209 523	156 007 473	115 985 603	30 704 451	146 690 054
Mission 1 : le combat pour l'emploi local		121 972 950	28 209 523	150 182 473	108 355 605	30 704 451	139 060 056
Action 1 : faire émerger les PME du futur		76 348 820	14 652 093	91 000 913	61 256 401	16 991 334	78 247 735
166	Internationalisation de l'économie	4 491 075	694 000	5 185 075	3 405 000	1 130 100	4 535 100
510	Appui à la performance - Aide au conseil	2 131 245		2 131 245	2 413 931	13 596	2 427 527
511	Soutien à l'investissement, à la croissance et à l'emploi	24 080 000		24 080 000	22 528 670		22 528 670
513	Soutien à la création et à la transmission d'entreprises	1 985 000	1 367 150	3 352 150	2 199 550	1 570 224	3 769 774
514	Economie résidentielle	3 943 500	194 000	4 137 500	3 485 000	180 000	3 665 000
516	Animation économique		10 028 170	10 028 170		11 651 678	11 651 678
517	Appui aux filières, croissance bleue et croissance numérique	10 614 100	382 250	10 996 350	8 656 779	959 752	9 616 531
518	Soutien à l'innovation	28 503 900	775 000	29 278 900	17 990 983	775 300	18 766 283
519	Rayonnement à l'international	600 000	1 211 523	1 811 523	576 488	710 684	1 287 172
Action 2 : faire des grandes mutations un moteur de production		32 621 684	8 702 430	41 324 114	28 348 104	8 578 129	36 926 233
304	Programmes de recherche régionaux et interregionaux	17 339 538	2 420 660	19 760 198	15 574 780	1 477 827	17 052 607
431	Tourisme	4 630 000	325 280	4 955 280	6 151 898	223 550	6 375 448
512	Soutien aux transitions	994 130	372 150	1 366 280	943 191	625 900	1 569 091
1400	Grands équipements structurants et équipements de centres de recherche	8 850 451	120 000	8 970 451	5 038 795	125 000	5 163 795
1402	Accueil de chercheurs, valorisation, ouverture européenne et internationale	777 565	4 037 840	4 815 405	639 440	4 763 160	5 402 600
1405	Rayonnement de la science et coordination scientifique	30 000	1 426 500	1 456 500		1 362 692	1 362 692
Action 3 : faire de la formation la garantie des emplois de demain		13 002 446	4 855 000	17 857 446	18 751 100	5 134 988	23 886 088
38	Aide à la mobilité sortante		3 070 000	3 070 000		2 933 000	2 933 000
184	Contrat Etat-Région-Investissements Immobiliers	403 274		403 274	31 427		31 427
341	Aide à la mobilité entrante		60 000	60 000			
355	Fonctionnement des établissements d'enseignement et soutien aux initiatives des act		1 700 000	1 700 000		2 151 988	2 151 988
356	Contrat Etat-Région : investissements	1 368 678		1 368 678	1 832 992		1 832 992
357	Investissements immobiliers et équipements pédagogiques	11 230 494	25 000	11 255 494	16 886 681	50 000	16 936 681
Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale		5 825 000		5 825 000	7 629 998		7 629 998
Action 4 : développer les infrastructures et les réseaux de demain		5 825 000		5 825 000	7 629 998		7 629 998
246	Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire	5 825 000		5 825 000	7 629 998		7 629 998

BUDGET PRIMITIF 2018

CREDITS DE PAIEMENT

IV
D.4.2

Budget primitif 2017			Budget primitif 2018		
Investissement	Fonctionnement	Total	Investissement	Fonctionnement	Total

Emploi, apprentissage, formation professionnelle, insertion							
C3		20 957 078	325 360 484	346 317 562	21 329 471	294 281 559	315 611 030
Mission 1 : le combat pour l'emploi local		20 957 078	325 360 484	346 317 562	21 329 471	294 281 559	315 611 030
Action 3 : faire de la formation la garantie des emplois de demain		20 957 078	325 360 484	346 317 562	21 329 471	294 281 559	315 611 030
58	Gestion financière de l'ensemble des dépenses de fonctionnement et des rémunérations		1 515 800	1 515 800		610 452	610 452
189	Fonctionnement du dispositif		94 738 861	94 738 861		96 284 500	96 284 500
190	Mesures en faveur des apprentis		11 500 985	11 500 985		12 326 500	12 326 500
191	Investissements et équipements des CFA	18 000 000		18 000 000	18 000 000		18 000 000
207	Rémunération et protection sociale des stagiaires		27 984 491	27 984 491		2 682 115	2 682 115
208	Observation, études		71 154	71 154		109 036	109 036
209	Ingénierie de formation		233 718	233 718			
210	Investissement Formation Professionnelle Continue	236 013		236 013	193 913		193 913
244	Aides aux employeurs d'apprentis		22 379 490	22 379 490		21 422 100	21 422 100
255	Orientation - Valorisation des métiers		948 428	948 428		1 525 000	1 525 000
258	Bourses sanitaires et sociales		3 582 420	3 582 420		2 305 443	2 305 443
269	Démarches individuelles de formation et VAE		277 500	277 500		84 659	84 659
281	Emplois aidés		804 454	804 454		332 630	332 630
311	Région - Formation - Visa social		7 895 957	7 895 957		267 882	267 882
312	Région - Formation - Visa sanitaire		32 216 680	32 216 680		80 000	80 000
323	Actions éducatives		1 799 700	1 799 700		1 626 000	1 626 000
370	Région Formation des personnes détenues		1 616 920	1 616 920		1 666 500	1 666 500
373	Investissement sanitaire et social	2 582 975		2 582 975	3 053 338		3 053 338
381	Région - Formation - Accès évolution		2 613 569	2 613 569		3 104 102	3 104 102
386	Ingénierie		637 435	637 435		441 700	441 700
387	Etudes et promotion		305 101	305 101		249 400	249 400
392	Emplois de solidarité		110 893	110 893		16 023	16 023
397	Acquisition et développement des compétences clés		4 000 000	4 000 000		1 188 322	1 188 322
398	Mobilité internationale		158 591	158 591		20 430	20 430
399	Amélioration des conditions de travail	138 090	157 700	295 790	82 220	74 700	156 920
402	Etudes et projets des partenaires sociaux		85 000	85 000		115 250	115 250
407	Je m'oriente, je me prépare		9 869 260	9 869 260		800 324	800 324
408	Je me qualifie		47 017 072	47 017 072		3 387 500	3 387 500
409	Je crée ou je reprends une entreprise		1 042 196	1 042 196			
433	Orientation professionnelle – Analyse et prospective de l'emploi et des formations		5 168 000	5 168 000		5 145 457	5 145 457
434	Formations courtes d'adaptation à l'emploi		200 000	200 000		161 060	161 060
436	Plan national - 500 000 formations		36 670 484	36 670 484		3 202 832	3 202 832
500	RÉGION FORMATION - PRÉPA		1 396 750	1 396 750		8 970 480	8 970 480
501	RÉGION FORMATION - VISA		6 640 500	6 640 500		46 805 000	46 805 000
502	RÉGION FORMATION - ACCES Emploi		1 500 000	1 500 000		5 516 672	5 516 672
503	REGION FORMATION - ACCES Entrepreneur		221 375	221 375		1 418 802	1 418 802
521	Ingénierie et études - Apprentissage					124 800	124 800
522	Conditions de vie des apprenants					29 983 050	29 983 050
523	Ingénierie et études - Emploi et formation professionnelle continue					255 000	255 000
524	Région Formation - Visa sanitaire et social					41 977 838	41 977 838

BUDGET PRIMITIF 2018

CREDITS DE PAIEMENT

IV
D.4.2

Budget primitif 2017			Budget primitif 2018		
Investissement	Fonctionnement	Total	Investissement	Fonctionnement	Total

Education et Lycées, orientation et lutte contre le décrochage, civisme

C4	93 700 000	80 580 000	174 280 000	109 181 949	84 867 864	194 049 813
Mission 1 : le combat pour l'emploi local	93 700 000	80 580 000	174 280 000	109 181 949	84 867 864	194 049 813
Action 3 : faire de la formation la garantie des emplois de demain	93 700 000	80 580 000	174 280 000	109 181 949	84 867 864	194 049 813
330 Fonctionnement des E.P.L.E.	180 000	32 300 000	32 480 000	180 000	33 160 000	33 340 000
331 Travaux dans les E.P.L.E.	57 795 152	440 000	58 235 152	70 900 000	400 000	71 300 000
332 Equipements des E.P.L.E.	7 700 000		7 700 000	9 000 000	10 000	9 010 000
334 Informatisation des lycées publics et ENT	7 200 000	161 000	7 361 000	6 800 000	885 000	7 685 000
335 Fonctionnement des établissements privés sous contrat d'association		35 394 400	35 394 400		37 459 387	37 459 387
336 Subventions d'investissement aux établissements privés sous contrat d'association	14 860 000		14 860 000	18 401 949		18 401 949
337 Etudes et promotions	20 000	281 000	301 000	10 000	210 000	220 000
338 Aides sociales	2 040 000	5 603 180	7 643 180	40 000	6 202 433	6 242 433
339 Pacte éducatif régional		3 594 800	3 594 800		3 869 000	3 869 000
351 Fonds annuel d'intervention	2 000 000	1 740 000	3 740 000	2 000 000	1 527 544	3 527 544
404 Plan d'entretien et de maintenance dans les lycées	1 904 848	170 000	2 074 848	1 850 000	428 500	2 278 500
432 Orientation des jeunes et lutte contre le décrochage		567 500	567 500		716 000	716 000
435 Jeunesse et civisme		328 120	328 120			

Transports, mobilité, infrastructures

C5	90 001 250	320 702 094	410 703 344	95 224 855	362 446 091	457 670 946
Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale	90 001 250	320 702 094	410 703 344	95 224 855	362 446 091	457 670 946
Action 4 : développer les infrastructures et les réseaux de demain	90 001 250	320 702 094	410 703 344	95 224 855	362 446 091	457 670 946
93 Contrat Etat-Région (2000-2006)	550 000		550 000	471 632		471 632
104 Fonctionnement du réseau de transport régional		150 864 513	150 864 513		165 062 603	165 062 603
106 Modernisation du parc de matériel roulant régional	36 000 000		36 000 000	35 845 400		35 845 400
107 Infrastructures ferroviaires	12 628 508		12 628 508	17 535 386		17 535 386
221 Points d'arrêt et investissements en faveur de l'intermodalité	15 262 385		15 262 385	14 356 791		14 356 791
270 Soutien aux transports collectifs en sites propres (TCSP)	429 825		429 825			
290 CERProgrammes complémentaires	700 000		700 000	1 301 841		1 301 841
305 Désenclavement urbain et rural	1 829 282		1 829 282	1 295 000		1 295 000
359 Multimodalité et solutions innovantes		505 487	505 487		1 122 869	1 122 869
378 Aménagement numérique	15 800 000	170 000	15 970 000	14 094 855	190 000	14 284 855
391 Financement du syndicat mixte aéroportuaire		150 000	150 000		230 000	230 000
509 Politique routière d'intérêt régional	5 000 000	170 000	5 170 000	10 000 000	200 000	10 200 000
Loi NOTRe Transports	1 801 250	168 842 094	170 643 344	323 950	195 640 619	195 964 569

BUDGET PRIMITIF 2018

CREDITS DE PAIEMENT

IV
D.4.2

Budget primitif 2017			Budget primitif 2018		
Investissement	Fonctionnement	Total	Investissement	Fonctionnement	Total

Territoires, ruralité, santé, environnement, transition énergétique, croissance verte et logement							
C6		86 152 152	7 946 719	94 098 871	82 588 033	8 636 769	91 224 802
Mission 1 : le combat pour l'emploi local		21 900 000	1 136 000	23 036 000	22 206 953	1 941 170	24 148 123
Action 2 : faire des grandes mutations un moteur de production		19 800 000	1 136 000	20 936 000	22 013 773	1 941 170	23 954 943
285	Transition énergétique	9 500 000	828 000	10 328 000	6 821 644	1 250 000	8 071 644
430	Logement et efficacité énergétique	10 300 000	308 000	10 608 000	15 192 129	691 170	15 883 299
Action 3 : faire de la formation la garantie des emplois de demain		2 100 000		2 100 000	193 180		193 180
325	Logement pour les jeunes	2 100 000		2 100 000	193 180		193 180
Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale		63 876 000	6 062 719	69 938 719	60 095 021	6 474 669	66 569 690
Action 5 : agir au plus près des habitants		53 176 000	1 965 000	55 141 000	48 960 938	2 234 927	51 195 865
187	Accueil des personnes âgées et handicapées	186 960		186 960			
188	Santé publique, vieillissement et politique du handicap	2 842 640	1 703 000	4 545 640	2 570 000	1 957 000	4 527 000
265	Développement et animation des territoires	41 346 400	262 000	41 608 400	42 206 000	277 927	42 483 927
283	Habitat et logement social	2 500 000		2 500 000	957 608		957 608
349	Renouvellement urbain	6 300 000		6 300 000	3 227 330		3 227 330
Action 6 : renforcer notre qualité de vie		10 700 000	4 097 719	14 797 719	11 134 083	4 239 742	15 373 825
266	Biodiversité et littoral	4 000 000	3 100 000	7 100 000	4 149 652	3 300 448	7 450 100
268	Axe Ligérien	1 000 000	52 719	1 052 719		3 145	3 145
286	Gestion de l'eau dans les bassins versants	2 600 000		2 600 000	1 265 000		1 265 000
379	Agenda 21 - coordination		195 000	195 000		45 940	45 940
389	Economie circulaire, déchets, risques technologiques	200 000	90 000	290 000	356 862	255 769	612 631
429	Eau et Loire	2 900 000	660 000	3 560 000	5 362 569	634 440	5 997 009
Mission 3 : le combat pour l'efficacité régionale		376 152	748 000	1 124 152	286 059	220 930	506 989
Action 7 : des politiques régionales mieux évaluées et plus économes			723 000	723 000		210 930	210 930
301	Observation régionale - Etudes et expertises		723 000	723 000		210 930	210 930
Action 9 : une administration plus innovante		376 152	25 000	401 152	286 059	10 000	296 059
344	Information géographique régionale	376 152	25 000	401 152	286 059	10 000	296 059
Culture, sport vie associative, bénévolat et solidarités							
C7		17 090 000	29 295 809	46 385 809	19 220 514	30 054 800	49 275 314
Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale		17 090 000	29 295 809	46 385 809	19 220 514	30 054 800	49 275 314
Action 5 : agir au plus près des habitants		7 965 159	2 644 000	10 609 159	10 071 606	2 914 000	12 985 606
74	Actions territoriales	1 632 300	2 194 000	3 826 300	1 085 000	2 264 000	3 349 000
92	Equipements structurants d'intérêt régional	5 313 859		5 313 859	8 154 606		8 154 606
259	Equipements et partenariats institutionnels sportifs	1 019 000	450 000	1 469 000	832 000	650 000	1 482 000
Action 6 : renforcer notre qualité de vie		9 124 841	26 651 809	35 776 650	9 148 908	27 140 800	36 289 708
197	Patrimoine	6 250 933	1 619 538	7 870 471	6 055 000	1 781 850	7 836 850
198	Arts de la scène		6 632 830	6 632 830		6 632 830	6 632 830
199	Livre et lecture	167 000	1 396 441	1 563 441	167 000	1 457 207	1 624 207
287	Sport de haut niveau	100 000	2 660 000	2 760 000	80 000	1 500 000	1 580 000
288	Sport pour tous	360 000	2 840 000	3 200 000	80 000	2 000 000	2 080 000
315	Arts visuels	1 771 908	1 700 000	3 471 908	1 971 908	1 905 000	3 876 908
376	Vie associative, égalité homme-femme, bénévolat et lutte contre la grande précarité	50 000	661 105	711 105	30 000	1 170 090	1 200 090
388	Autonomie des jeunes	150 000	4 295 000	4 445 000	270 000	2 950 000	3 220 000
390	Vie associative, égalité homme-femme, bénévolat et lutte contre la grande précarité		346 895	346 895		108 823	108 823
530	Actions musicales structurantes	275 000	4 500 000	4 775 000	275 000	5 135 000	5 410 000
525	Sport				220 000	2 500 000	2 720 000

BUDGET PRIMITIF 2018

CREDITS DE PAIEMENT

IV
D.4.2

Budget primitif 2017			Budget primitif 2018		
Investissement	Fonctionnement	Total	Investissement	Fonctionnement	Total

Agriculture, agroalimentaire, forêt, pêche et mer							
C8		137 572 153	4 124 715	141 696 868	106 508 000	3 924 715	110 432 715
Mission 1 : le combat pour l'emploi local		135 652 153	2 664 715	138 316 868	104 418 527	2 724 715	107 143 242
Action 2 : faire des grandes mutations un moteur de production		135 652 153	2 664 715	138 316 868	104 418 527	2 724 715	107 143 242
113	Alimentation, qualité et industrie agro-alimentaire	5 057 000	1 029 715	6 086 715	4 616 229	1 224 000	5 840 229
192	Pêche maritime	150 000	30 000	180 000	141 250	10 000	151 250
193	Aquaculture	1 270 000		1 270 000	684 593		684 593
310	Agriculture et développement durable	6 507 000	1 225 000	7 732 000	7 601 943	1 100 715	8 702 658
520	Valorisation des produits halieutiques, Innovation et Actions collectives				338 750	324 218	662 968
1100	Qualité et commercialisation des produits de la mer	320 000	35 000	355 000	171 607	3 882	175 489
1101	Actions communes en faveur des filières pêche et aquaculture	570 000	345 000	915 000	356 155	61 900	418 055
UEFD FEAMP	Gestion des fonds européens 2014-2020 FEADER	121 778 153		121 778 153	88 808 000		88 808 000
UEFD FEADE	Gestion des fonds européens 2014-2020 FEADER				1 700 000		1 700 000
Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale		1 920 000	1 460 000	3 380 000	2 089 473	1 200 000	3 289 473
Action 5 : agir au plus près des habitants		1 920 000	1 460 000	3 380 000	2 089 473	1 200 000	3 289 473
114	Economie de proximité et relations agriculture, alimentation et territoire	1 920 000	1 460 000	3 380 000	2 089 473	1 200 000	3 289 473
		699 702 481,00	1 057 449 713,00	1 757 152 194,00	729 855 543,00	1 103 640 542,00	1 833 496 085,00
	Gestion active de la dette	75 000 000,00		75 000 000,00	75 000 000,00		75 000 000,00
Dépenses d'ordre		495 000 000,00	545 633 509,00	1 040 633 509,00	405 000 000,00	539 229 921,00	944 229 921,00
Opérations d'ordre de section à section		300 000 000,00	545 633 509,00	845 633 509,00	315 000 000,00	539 229 921,00	854 229 921,00
	Ajustement des opérations d'ordre		245 633 509,00	245 633 509,00		209 229 921,00	209 229 921,00
	Dotations aux amortissements		300 000 000,00	300 000 000,00		330 000 000,00	330 000 000,00
	Neutralisation des amortissements	270 000 000,00		270 000 000,00	280 000 000,00		280 000 000,00
	Reprise DRES et subventions perçues	30 000 000,00		30 000 000,00	35 000 000,00		35 000 000,00
	Gestion active de la dette	75 000 000,00		75 000 000,00	75 000 000,00		75 000 000,00
	Opérations patrimoniales (à l'intérieur de la section d'investissement)	120 000 000,00		120 000 000,00	15 000 000,00		15 000 000,00
	Avances sur immobilisations (réimputations)	120 000 000,00		120 000 000,00	15 000 000,00		15 000 000,00
DEPENSES TOTALES		1 269 702 481,00	1 603 083 222,00	2 872 785 703,00	1 209 855 543,00	1 642 870 463,00	2 852 726 006,00

BUDGET PRIMITIF 2018

IV

RECETTES

D.4.2

	Budget Primitif 2017			Budget Primitif 2018		
	Investissement	Fonctionnement	Total	Investissement	Fonctionnement	Total
RECETTES REELLES DE L'EXERCICE (hors emprunt)	233 268 811	1 303 083 222	1 536 352 033	240 461 756	1 327 870 463	1 568 332 219
FISCALITE	39 900 000	969 085 000	1 008 985 000	42 000 000	1 211 840 000	1 253 840 000
Recettes de compensation de la réforme fiscale		478 990 000	478 990 000		507 790 000	507 790 000
Contribution à la valeur ajoutée des entreprises (CVAE)		429 400 000	429 400 000		458 100 000	458 100 000
Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau (IFER) - ferroviaire		12 000 000	12 000 000		12 100 000	12 100 000
Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau (IFER) - télécommunications		21 700 000	21 700 000		21 700 000	21 700 000
Dotations complémentaires FNGIR		15 890 000	15 890 000		15 890 000	15 890 000
Fiscalité indirecte	39 900 000	490 095 000	529 995 000	42 000 000	704 050 000	746 050 000
Taxe sur les cartes grises		127 800 000	127 800 000		134 000 000	134 000 000
Taxe Intérieure de Consommation sur les Produits Energétiques (TICPE)	39 900 000	192 075 000	231 975 000	42 000 000	195 240 000	237 240 000
<i>TICPE Grenelle</i>	<i>39 900 000</i>		<i>39 900 000</i>	<i>42 000 000</i>		<i>42 000 000</i>
<i>TICPE Fraction</i>		<i>152 075 000</i>	<i>152 075 000</i>		<i>153 240 000</i>	<i>153 240 000</i>
<i>TICPE Modulation</i>		<i>40 000 000</i>	<i>40 000 000</i>		<i>42 000 000</i>	<i>42 000 000</i>
TVA					190 000 000	190 000 000
<i>Recettes de substitution - Formation Professionnelle et Apprentissage</i>		<i>170 220 000</i>	<i>170 220 000</i>		<i>184 810 000</i>	<i>184 810 000</i>
<i>Ressources régionales de la formation professionnelle</i>		<i>43 450 000</i>	<i>43 450 000</i>		<i>44 750 000</i>	<i>44 750 000</i>
<i>dont TICPE FPA</i>		<i>13 950 000</i>	<i>13 950 000</i>		<i>13 950 000</i>	<i>13 950 000</i>
<i>dont Frais gestion</i>		<i>29 500 000</i>	<i>29 500 000</i>		<i>30 800 000</i>	<i>30 800 000</i>
<i>Compensation primes employeurs d'apprentis</i>		<i>20 700 000</i>	<i>20 700 000</i>		<i>23 060 000</i>	<i>23 060 000</i>
<i>dont TICPE Primes employeurs apprentis</i>		<i>15 000 000</i>	<i>15 000 000</i>		<i>16 360 000</i>	<i>16 360 000</i>
<i>dont TICPE Recrutement apprentis art. 38 X</i>		<i>5 700 000</i>	<i>5 700 000</i>		<i>6 700 000</i>	<i>6 700 000</i>
<i>Ressources régionales de l'apprentissage</i>		<i>106 070 000</i>	<i>106 070 000</i>		<i>117 000 000</i>	<i>117 000 000</i>
<i>dont TICPE - ressource régionale de l'apprentissage</i>		<i>9 300 000</i>	<i>9 300 000</i>		<i>18 600 000</i>	<i>18 600 000</i>
<i>dont fraction régionale de la taxe d'apprentissage</i>		<i>96 770 000</i>	<i>96 770 000</i>		<i>98 400 000</i>	<i>98 400 000</i>
CONCOURS FINANCIERS DE L'ETAT	23 123 000	223 326 000	246 449 000	23 123 000	36 247 000	59 370 000
Dotations de décentralisation	23 123 000	216 411 000	239 534 000	23 123 000	30 557 000	53 680 000
Dotation Globale de fonctionnement (DGF) Forfaitaire		185 440 000	185 440 000			
Dotation complémentaire DC RTP		12 371 000	12 371 000		11 557 000	11 557 000
Dotation Générale de Décentralisation (DGD)		18 600 000	18 600 000		19 000 000	19 000 000
Dotation Régionale d'Equipe ment Scolaire (DRES)	23 123 000		23 123 000	23 123 000		23 123 000
Allocations compensatrices de fiscalité		6 915 000	6 915 000		5 690 000	5 690 000
Compensation contribution économique territoriale (CVAE compensée)		15 000	15 000			
Dotations pour transferts de compensations d'exonérations de fiscalité (DTCE)		6 900 000	6 900 000		5 690 000	5 690 000
FONDS DE COMPENSATION POUR LA TVA	15 000 000	100 000	15 100 000	17 000 000	200 000	17 200 000
Fonds de compensation pour la TVA	15 000 000		15 000 000	17 000 000		17 000 000
FCTVA Entretien des bâtiments		100 000	100 000		200 000	200 000
COMPENSATION DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE		27 400 000	27 400 000			

BUDGET PRIMITIF 2018

IV

RECETTES

D.4.2

	Budget Primitif 2017			Budget Primitif 2018		
	Investissement	Fonctionnement	Total	Investissement	Fonctionnement	Total
RECETTES ASSOCIEES AUX POLITIQUES REGIONALES	154 670 811	81 722 222	236 393 033	157 633 756	77 783 463	235 417 219
Participations	8 583 374	45 104 973	53 688 347	11 804 259	11 452 110	23 256 369
<u>Action culturelle</u>		540 000	540 000		470 000	470 000
Participation du Centre National du Livre		50 000	50 000		50 000	50 000
Festival d'Avignon - Grenier à sel - participation Région		70 000	70 000			
Participation du Centre National du Cinéma		420 000	420 000		420 000	420 000
<u>Charges de personnel</u>					130 000	130 000
Participations autres organismes					130 000	130 000
<u>Charges de structures et de gestion</u>		290 000	290 000		369 000	369 000
Crèche le Petit Prince - participation CAF		252 000	252 000		324 000	324 000
Crèche le Petit Prince - participation Ville de Nantes		38 000	38 000		45 000	45 000
<u>Développement territorial</u>				3 770 000		3 770 000
Z Solid Faute sur Mer - 15D03219				3 770 000		3 770 000
<u>Enseignement secondaire</u>	121 500		121 500	20 600		20 600
Travaux d'adaptation service restauration - David d'Angers	51 500		51 500	20 600		20 600
Gymnase - Lycée de Clisson	70 000		70 000			
<u>Enseignement supérieur</u>	1 412 000		1 412 000	7 133 659		7 133 659
Ecole Polytechnique de Nantes	72 000		72 000	19 700		19 700
ESGT extension	160 000		160 000			
Agrocampus Ouest INH Angers	500 000		500 000	550 000		550 000
IUT ANGERS	500 000		500 000	865 000		865 000
IUT ANGERS 2				600 000		600 000
IUT LAVAL				124 159		124 159
IUT LE MANS				3 500 000		3 500 000
Volet Formation du QHU - Etat				50 000		50 000
Volet Formation du QHU - Nantes Métropole				50 000		50 000
Campurs de Saumur - Etat				339 270		339 270
Campurs de Saumur - Saumur Agglo				900 000		900 000
ISTIA Angers	180 000		180 000	135 530		135 530
<u>Environnement</u>					159 000	159 000
Autres participations Etat - CODREC					135 000	135 000
Autres participations Etat - politique régionale de l'eau					24 000	24 000
<u>Formation professionnelle continue</u>		42 341 473	42 341 473		10 171 863	10 171 863
Participation AGEFIPH		1 151 500	1 151 500		500 000	500 000
Participation de Pôle emploi		3 000 000	3 000 000		6 160 000	6 160 000
Compte personnel de formation		4 519 488	4 519 488			
Autres participations Etat - 500 000 formations		33 670 485	33 670 485		3 511 863	3 511 863
<u>Formations sanitaires et sociales</u>	200 000	1 700 000	1 900 000	130 000		130 000
Autres participations Etat		200 000	200 000			
Pôle Régional de Formation Santé Social-Laval-Etat	200 000		200 000	130 000		130 000
Participation Pôle Emploi		1 500 000	1 500 000			

BUDGET PRIMITIF 2018

IV

RECETTES

D.4.2

	Budget Primitif 2017			Budget Primitif 2018		
	Investissement	Fonctionnement	Total	Investissement	Fonctionnement	Total
Recherche	<u>6 849 874</u>		<u>6 849 874</u>	<u>750 000</u>		<u>750 000</u>
IRIS 2 - Institut Monteclair	2 550 000		2 550 000	750 000		750 000
LINA AtlanSTIC	153 574		153 574			
IRT2 Nantes	4 146 300		4 146 300			
Santé et qualité de vie					<u>115 000</u>	<u>115 000</u>
Participation CPAM - pass prevention contraception					115 000	115 000
Tourisme		<u>13 500</u>	<u>13 500</u>		<u>37 247</u>	<u>37 247</u>
Participations FEDER (NEA 2)		13 500	13 500		37 247	37 247
Transports		<u>220 000</u>	<u>220 000</u>			
ITISS - Destineo départements		220 000	220 000			
Gestion des fonds structurels européens	<u>136 238 954</u>	<u>6 448 668</u>	<u>142 687 622</u>	<u>125 749 300</u>	<u>11 744 747</u>	<u>137 494 047</u>
Gestion des fonds européens 2007-2013	<u>3 656 014</u>		<u>3 656 014</u>			
Subvention globale FEDER 2007/2013 - Axe 1 - Innovation	3 656 014		3 656 014			
Gestion des fonds européens 2014-2020	<u>132 582 940</u>	<u>6 448 668</u>	<u>139 031 608</u>	<u>125 749 300</u>	<u>11 744 747</u>	<u>137 494 047</u>
FSE		4 880 653	4 880 653		10 169 747	10 169 747
FEADER	121 778 153		121 778 153	88 808 000	875 000	89 683 000
FEAMP				1 700 000		1 700 000
FEDER	10 804 787	1 568 015	12 372 802	35 241 300	700 000	35 941 300
Recettes de gestion		<u>28 987 040</u>	<u>28 987 040</u>	<u>300 000</u>	<u>51 280 634</u>	<u>51 580 634</u>
Redevances et loyers		<u>7 887 618</u>	<u>7 887 618</u>		<u>5 627 916</u>	<u>5 627 916</u>
Charges de structures et de gestion		<u>2 102 100</u>	<u>2 102 100</u>		<u>425 000</u>	<u>425 000</u>
Loyers divers		2 102 100	2 102 100		425 000	425 000
Developpement industriel et innovation		<u>3 122 716</u>	<u>3 122 716</u>		<u>2 825 708</u>	<u>2 825 708</u>
Locations diverses EMC2 étuve, autoclave		305 806	305 806		254 838	254 838
Revenus des immeubles - Technocampus Océan		1 584 000	1 584 000		1 337 960	1 337 960
Loyer et charges Technocampus EMC2		1 232 910	1 232 910		1 232 910	1 232 910
Formations sanitaires et sociales		<u>1 199 752</u>	<u>1 199 752</u>		<u>1 195 297</u>	<u>1 195 297</u>
Redevance Cité de la formation Santé Social Marion Cahour		695 411	695 411		696 200	696 200
Charges - Cité de la formation Santé Social Marion Cahour		228 811	228 811		253 300	253 300
Revente électricité à EDF					2 200	2 200
Lycée Valère Mathé		92 600	92 600		60 667	60 667
Redevance IFMITS - Laval - Pôle Régional de Formation Santé Social		182 930	182 930		182 930	182 930
Patrimoine		<u>400 000</u>	<u>400 000</u>		<u>338 334</u>	<u>338 334</u>
Redevance d'occupation du domaine public régional - Fontevraud Hotellerie		200 000	200 000		166 667	166 667
Redevance d'occupation du domaine public régional - Fontevraud Pôle énergétique					141 667	141 667
Autres redevances Fontevraud		200 000	200 000		30 000	30 000
PRI et developpement technologique		<u>995 450</u>	<u>995 450</u>		<u>780 977</u>	<u>780 977</u>
Loyer PRI Design		125 100	125 100		46 977	46 977
Loyer CIRV Montoir de Bretagne		200 900	200 900		178 000	178 000
Locations diverses - CIRV Montoir de Bretagne		499 200	499 200		416 000	416 000
Loyer Prox'innov		170 250	170 250		140 000	140 000

BUDGET PRIMITIF 2018

IV

RECETTES

D.4.2

	Budget Primitif 2017			Budget Primitif 2018		
	Investissement	Fonctionnement	Total	Investissement	Fonctionnement	Total
Recherche		<u>10 000</u>	<u>10 000</u>		<u>5 000</u>	<u>5 000</u>
Redevance Beautour		10 000	10 000		5 000	5 000
Santé et qualité de vie		<u>54 000</u>	<u>54 000</u>		<u>54 000</u>	<u>54 000</u>
Loyer Gérontopôle		54 000	54 000		54 000	54 000
Transports		<u>3 600</u>	<u>3 600</u>		<u>3 600</u>	<u>3 600</u>
Location local vélo LRSY		3 600	3 600		3 600	3 600
Autres recettes de gestion		21 099 422	21 099 422	300 000	45 652 718	45 952 718
Action culturelle		<u>250 000</u>	<u>250 000</u>		<u>350 000</u>	<u>350 000</u>
Recettes tarifaires "Folle journée"		250 000	250 000		350 000	350 000
Charges de personnel		<u>1 125 000</u>	<u>1 125 000</u>		<u>1 524 000</u>	<u>1 524 000</u>
Vente de tickets déjeuners		575 000	575 000		575 000	575 000
Chèques déjeuner (non précomptés)		50 000	50 000		64 000	64 000
chèques vacances (précomptés sur salaires)					305 000	305 000
Reversement de charges personnel hors EPLE		50 000	50 000		150 000	150 000
Remboursement sur détachement et mises à disposition		200 000	200 000		330 000	330 000
Remboursement sur rémunération du personnel EPLE		50 000	50 000		50 000	50 000
Remboursement de charges personnel EPLE		200 000	200 000		50 000	50 000
Charges de structures et de gestion		<u>1 466 000</u>	<u>1 466 000</u>		<u>898 000</u>	<u>898 000</u>
Emplois d'avenir		1 200 000	1 200 000		260 000	260 000
Crèche le Petit Prince - participations des familles		150 000	150 000		150 000	150 000
Recouvrements divers		21 000	21 000		26 000	26 000
Cafeteria		95 000	95 000		95 000	95 000
Remboursement de frais par des tiers					367 000	367 000
Enseignement secondaire		<u>9 000 000</u>	<u>9 000 000</u>	<u>300 000</u>	<u>9 700 000</u>	<u>10 000 000</u>
FEDER E-LYCO				300 000		300 000
Fonds Académique de Rémunération des Personnels d'Internat (FARPI)		9 000 000	9 000 000		9 700 000	9 700 000
Solidarités humaines et dynamique sociale		<u>440 000</u>	<u>440 000</u>		<u>500 000</u>	<u>500 000</u>
Pack 15-30 (Pass Culture Sport)		440 000	440 000		500 000	500 000
Transports		<u>8 818 422</u>	<u>8 818 422</u>		<u>32 680 718</u>	<u>32 680 718</u>
Transports scolaires		4 734 822	4 734 822		21 909 782	21 909 782
Transports interurbains		2 481 967	2 481 967		7 716 244	7 716 244
Transports maritimes		437 333	437 333		1 312 000	1 312 000
Région Poitou Charentes - Train des plages					128 268	128 268
Lignes routières régionales - reversement année n-1		475 000	475 000		800 000	800 000
Lignes routières régionales - reversement année n (régie)		165 500	165 500		267 000	267 000
Carène : compensation pour intégration tarifaire sur les réseaux STAN et TER		18 000	18 000		15 000	15 000
Métrocéane : compensations tarifaires Départements		200	200		200	200
Métrocéane : compensations tarifaires n-1 Nantes Métro et Carène		5 600	5 600		5 900	5 900
Métrocéane : compensations tarifaires n-1 SNCF		500 000	500 000		526 324	526 324

BUDGET PRIMITIF 2018

IV

RECETTES

D.4.2

	Budget Primitif 2017			Budget Primitif 2018		
	Investissement	Fonctionnement	Total	Investissement	Fonctionnement	Total
Remboursements de prêts et d'avances	6 460 042	1 036 541	7 496 583	11 371 735	973 472	12 345 207
<u>Appui aux filières et à l'innovation</u>					<u>12 167</u>	<u>12 167</u>
Intérêts Appui aux filières et à l'innovation					12 167	12 167
<u>Contrat de croissance Entreprises</u>				<u>800 584</u>	<u>44 026</u>	<u>844 610</u>
Amortissement Contrat de croissance Entreprises				800 584		800 584
Intérêts Contrat de croissance Entreprises					44 026	44 026
<u>Developpement industriel et innovation</u>	<u>2 546 145</u>	<u>239 106</u>	<u>2 785 251</u>	<u>1 958 290</u>	<u>121 495</u>	<u>2 079 785</u>
Amortissement du capital Developpement industriel et innovation	2 546 145		2 546 145	1 694 517		1 694 517
CAP				2 173		2 173
Avances aux filières				179 100		179 100
ARCE/ARDIA/PRE/AUTRES PRETS				82 500		82 500
Intérêts Developpement industriel et innovation		239 106	239 106		88 885	88 885
Intérêts Avances aux filières					32 610	32 610
<u>Economie de proximité et création d'entreprises</u>	<u>12 500</u>	<u>5 414</u>	<u>17 914</u>	<u>12 500</u>	<u>1 521</u>	<u>14 021</u>
Amortissement du capital Economie de proximité et création d'entreprises	12 500		12 500	12 500		12 500
Intérêts Economie de proximité et création d'entreprises		5 414	5 414		1 521	1 521
<u>Enseignement secondaire</u>	<u>65 000</u>		<u>65 000</u>	<u>45 000</u>		<u>45 000</u>
Amortissement du capital Enseignement secondaire	65 000		65 000	45 000		45 000
<u>Infrastructures ferroviaires</u>				<u>3 351 748</u>		<u>3 351 748</u>
Remboursement CG 85 - Nantes St Gilles				3 351 748		3 351 748
<u>Fonds d'investissement des Pays de la Loire</u>	<u>3 316 283</u>	<u>749 955</u>	<u>4 066 238</u>	<u>4 794 289</u>	<u>747 484</u>	<u>5 541 773</u>
Amortissement du capital Fonds d'investissement des Pays de la Loire	3 316 283		3 316 283	4 794 289		4 794 289
Intérêts Fonds d'investissement des Pays de la Loire		749 955	749 955		747 484	747 484
<u>Patrimoine</u>	<u>86 700</u>		<u>86 700</u>			
Amortissement du capital Patrimoine	86 700		86 700			
<u>Pêche maritime et aquaculture</u>	<u>59 703</u>		<u>59 703</u>	<u>85 117</u>		<u>85 117</u>
Amortissement du capital Pêche maritime et aquaculture	59 703		59 703	23 450		23 450
Autres prêts				61 667		61 667
<u>PRI et developpement technologique</u>	<u>107 500</u>		<u>107 500</u>	<u>107 500</u>		<u>107 500</u>
Reversement avances de fonds excédentaires PRI et developpement technologique	107 500		107 500	107 500		107 500
<u>Tourisme</u>	<u>266 211</u>	<u>42 066</u>	<u>308 277</u>	<u>216 707</u>	<u>46 779</u>	<u>263 486</u>
Amortissement du capital Tourisme	266 211		266 211	216 707		216 707
Intérêts Tourisme		42 066	42 066		46 779	46 779

BUDGET PRIMITIF 2018

IV

RECETTES

D.4.2

	Budget Primitif 2017			Budget Primitif 2018		
	Investissement	Fonctionnement	Total	Investissement	Fonctionnement	Total
Recettes exceptionnelles	3 388 441	145 000	3 533 441	8 408 462	2 332 500	10 740 962
<u>Aide à la mobilité internationale</u>		<u>65 000</u>	<u>65 000</u>		<u>32 500</u>	<u>32 500</u>
Reversement d'aide à la mobilité N-1		25 000	25 000		12 500	12 500
Reversement d'aide à la mobilité N		40 000	40 000		20 000	20 000
<u>Charges de structures et de gestion</u>		<u>60 000</u>	<u>60 000</u>		<u>2 300 000</u>	<u>2 300 000</u>
Produits de participation					100 000	100 000
Indemnités d'assurances		60 000	60 000		800 000	800 000
Lycée Tabarly					1 400 000	1 400 000
<u>Enseignement secondaire</u>	<u>908 981</u>		<u>908 981</u>	<u>914 962</u>		<u>914 962</u>
Subventions d'équip. versées - Lurçat Mounier	903 000		903 000	903 000		903 000
Revst subv organismes publics divers	5 981		5 981	11 962		11 962
<u>Environnement</u>		<u>20 000</u>	<u>20 000</u>			
Autres subventions exceptionnelles		20 000	20 000			
<u>Infrastructures ferroviaires</u>	<u>2 479 460</u>		<u>2 479 460</u>	<u>7 493 500</u>		<u>7 493 500</u>
Subventions SNCF bâtiments et installations				7 493 500		7 493 500
Reversement soldes d'opérations	2 479 460		2 479 460			
OPERATIONS FINANCIERES	575 000	1 450 000	2 025 000	705 000	1 800 000	2 505 000
<u>Fonds d'investissement des Pays de la Loire</u>	<u>575 000</u>	<u>150 000</u>	<u>725 000</u>	<u>705 000</u>		<u>705 000</u>
Desinvestissements participations FCPR Ouest Vent II	150 000		150 000	150 000		150 000
Produits des désinvestissements FCPR Ouest Vent I		150 000	150 000	40 000		40 000
Desinvestissements FCPR ATALAYA	125 000		125 000	125 000		125 000
Desinvestissements participations FCPR Aerofound	300 000		300 000	300 000		300 000
Desinvestissements part FCPR GOCA				90 000		90 000
<u>Reprises de provisions pour dépréciation d'actifs</u>		<u>600 000</u>	<u>600 000</u>		<u>500 000</u>	<u>500 000</u>
<u>Produits des opérations de marché</u>		<u>700 000</u>	<u>700 000</u>		<u>800 000</u>	<u>800 000</u>
<u>Intérêts négatifs à percevoir / billet de trésorerie</u>					<u>500 000</u>	<u>500 000</u>
Résultat antérieur						
EMPRUNT	220 800 161.00		220 800 161.00	265 163 866.00		265 163 866.00
RECETTES REELLES (hors gestion de la dette)	454 068 972.00	1 303 083 222.00	1 757 152 194.00	505 625 622.00	1 327 870 463.00	1 833 496 085.00
<i>Gestion active de la dette</i>	<i>75 000 000.00</i>		<i>75 000 000.00</i>	<i>75 000 000.00</i>		<i>75 000 000.00</i>
RECETTES D'ORDRE	740 633 509.00	300 000 000.00	1 040 633 509.00	629 229 921.00	315 000 000.00	944 229 921.00
Opérations d'ordre de section à section	545 633 509.00	300 000 000.00	845 633 509.00	539 229 921.00	315 000 000.00	854 229 921.00
<i>Ajustement des opérations d'ordre</i>	<i>245 633 509.00</i>		<i>245 633 509.00</i>	<i>209 229 921.00</i>		<i>209 229 921.00</i>
<i>Amortissements</i>	<i>300 000 000.00</i>		<i>300 000 000.00</i>	<i>330 000 000.00</i>		<i>330 000 000.00</i>
<i>Neutralisation des amortissements</i>		<i>270 000 000.00</i>	<i>270 000 000.00</i>		<i>280 000 000.00</i>	<i>280 000 000.00</i>
<i>Reprise DRES et subventions perçues</i>		<i>30 000 000.00</i>	<i>30 000 000.00</i>		<i>35 000 000.00</i>	<i>35 000 000.00</i>
Gestion active de la dette	75 000 000.00		75 000 000.00	75 000 000.00		75 000 000.00
Opérations patrimoniales (à l'intérieur de la section d'investissement)	120 000 000.00		120 000 000.00	15 000 000.00		15 000 000.00
<i>Avances sur immobilisations</i>	<i>120 000 000.00</i>		<i>120 000 000.00</i>	<i>15 000 000.00</i>		<i>15 000 000.00</i>
RECETTES TOTALES	1 269 702 481.00	1 603 083 222.00	2 872 785 703.00	1 209 855 543.00	1 642 870 463.00	2 852 726 006.00

BUDGET PRIMITIF 2018

Etat des restes à payer

IV
D.4.4

Restes à payer estimés au 28-11-2017	Autorisations de Programme 2018	Crédits de paiement 2018	Crédits de paiement 2019 et années suivantes
--	------------------------------------	-----------------------------	--

Finances, ressources humaines, affaires générales, coopération interrégionale, affaires européennes et coopération internationale

C1		165 725 603	39 920 000	46 079 118	159 566 484
	Mission 1 : le combat pour l'emploi local	96 215 053	12 400 000	28 300 000	80 315 053
	<u>Action 1 : faire émerger les PME du futur</u>	8 617 502		1 300 000	7 317 502
	423 Axe3 FEDER -Compétitivité des PME	8 617 502		1 300 000	7 317 502
	<u>Action 2 : faire des grandes mutations un moteur de production</u>	87 597 551	12 400 000	27 000 000	72 997 551
	421 Axe1 FEDER -Recherche, développement technologique et innovation	52 491 945		14 500 000	37 991 945
	424 Axe4 FEDER -Transition énergétique	35 105 607	12 400 000	12 500 000	35 005 607
	Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale	43 244 730	16 650 000	14 200 000	45 694 730
	<u>Action 5 : agir au plus près des habitants</u>	15 275 934	11 700 000	4 000 000	22 975 934
	345 Axe Innovation et Economie de la Connaissance	2 963 362			2 963 362
	346 Axe Accessibilité aux services de transports	505 698			505 698
	347 Axe Dimension Urbaine	16 355			16 355
	422 Axe2 FEDER -Accès aux TIC	11 790 519	11 700 000	4 000 000	19 490 519
	<u>Action 6 : renforcer notre qualité de vie</u>	27 968 797	4 950 000	10 200 000	22 718 797
	425 Axe5 FEDER -Prévention des risques et préservation de l'environnement	13 613 853	4 950 000	5 200 000	13 363 853
	426 Axe6 FEDER -Inclusion sociale, lutte contre la pauvreté et les discriminations	14 354 944		5 000 000	9 354 944
	Mission 3 : le combat pour l'efficacité régionale	26 265 819	10 870 000	3 579 118	33 556 701
	<u>Action 7 : des politiques régionales mieux évaluées et plus économes</u>	6 453 941	10 870 000	865 177	16 458 764
	272 Dépenses imprévues		10 000 000		10 000 000
	380 Etudes préalables	649 571	750 000	500 000	899 571
	403 Etudes et actions énergétiques	921 871	120 000	120 000	921 871
	410 Agence France Locale	158 800			158 800
	15002 Investissements immobiliers	4 723 700		245 177	4 478 523
	<u>Action 9 : une administration plus innovante</u>	19 811 878		2 713 941	17 097 937
	250 Schéma Directeur des Systèmes d'Information	756 518			756 518
	531 Schéma Directeur Numérique 2017-2021	18 781 440		2 713 941	16 067 499
	15003 Investissements informatiques	273 920			273 920

BUDGET PRIMITIF 2018

Etat des restes à payer

IV

D.4.4

Restes à payer estimés au 28-11-2017	Autorisations de Programme 2018	Crédits de paiement 2018	Crédits de paiement 2019 et années suivantes
--------------------------------------	---------------------------------	--------------------------	--

Entreprise, développement international, tourisme, innovation, enseignement supérieur et recherche

C2		303 960 031	95 090 768	115 985 603	283 065 196
	Mission 1 : le combat pour l'emploi local	289 701 183	92 824 008	108 355 605	274 169 586
	Action 1 : faire émerger les PME du futur	137 285 447	57 518 008	61 256 401	133 547 054
	166 Internationalisation de l'économie	5 831 165	3 300 000	3 405 000	5 726 165
	510 Appui à la performance - Aide au conseil	4 165 145	1 700 000	2 413 931	3 451 214
	511 Soutien à l'investissement, à la croissance et à l'emploi	57 586 975	23 100 000	22 528 670	58 158 305
	513 Soutien à la création et à la transmission d'entreprises	5 345 654	2 265 000	2 199 550	5 411 104
	514 Economie résidentielle	4 648 228	2 390 000	3 485 000	3 553 228
	517 Appui aux filières, croissance bleue et croissance numérique	12 601 765	9 381 008	8 656 779	13 325 994
	518 Soutien à l'innovation	46 516 488	14 882 000	17 990 983	43 407 505
	519 Rayonnement à l'international	590 026	500 000	576 488	513 538
	Action 2 : faire des grandes mutations un moteur de production	96 222 322	24 306 000	28 348 104	92 180 218
	304 Programmes de recherche régionaux et interregionaux	49 973 506	11 350 000	15 574 780	45 748 726
	431 Tourisme	13 173 111	4 320 000	6 151 898	11 341 213
	512 Soutien aux transitions	1 199 536	1 100 000	943 191	1 356 345
	1400 Grands équipements structurants et équipements de centres de recherche	29 313 675	6 836 000	5 038 795	31 110 880
	1402 Accueil de chercheurs, valorisation, ouverture européenne et internationale	2 459 171	700 000	639 440	2 519 731
	1405 Rayonnement de la science et coordination scientifique	103 323			103 323
	Action 3 : faire de la formation la garantie des emplois de demain	56 193 414	11 000 000	18 751 100	48 442 314
	68 Investissements immobiliers	1 350 521			1 350 521
	184 Contrat Etat-Région-Investissements Immobiliers	546 716		31 427	515 289
	356 Contrat Etat-Région : investissements	13 258 463		1 832 992	11 425 471
	357 Investissements immobiliers et équipements pédagogiques	41 037 714	11 000 000	16 886 681	35 151 033
	Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale	14 258 848	2 266 760	7 629 998	8 895 610
	Action 4 : développer les infrastructures et les réseaux de demain	14 258 848	2 266 760	7 629 998	8 895 610
	246 Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire	14 258 848	2 266 760	7 629 998	8 895 610

Emploi, apprentissage, formation professionnelle, insertion

C3		97 893 386	18 829 000	21 329 471	95 392 915
	Mission 1 : le combat pour l'emploi local	97 893 386	18 829 000	21 329 471	95 392 915
	Action 3 : faire de la formation la garantie des emplois de demain	97 893 386	18 829 000	21 329 471	95 392 915
	191 Investissements et équipements des CFA	88 404 718	15 400 000	18 000 000	85 804 718
	210 Investissement Formation Professionnelle Continue	473 792		193 913	279 879
	373 Investissement sanitaire et social	8 889 731	2 929 000	3 053 338	8 765 393
	399 Amélioration des conditions de travail	125 145		82 220	42 925
	523 Ingénierie et études - Emploi et formation professionnelle continue		500 000		500 000

BUDGET PRIMITIF 2018

Etat des restes à payer

IV
D.4.4

Restes à payer estimés au 28-11-2017	Autorisations de Programme 2018	Crédits de paiement 2018	Crédits de paiement 2019 et années suivantes
--	------------------------------------	-----------------------------	--

Education et Lycées, orientation et lutte contre le décrochage, civisme

C4		510 304 223	93 637 598	109 181 949	494 759 872
Mission 1 : le combat pour l'emploi local		510 304 223	93 637 598	109 181 949	494 759 872
Action 3 : faire de la formation la garantie des emplois de demain		510 304 223	93 637 598	109 181 949	494 759 872
15	Constructions rénovations lourdes extensions	1 445 889			1 445 889
16	Maintenance et sécurité	143 552			143 552
17	Travaux d'urgence	11 868			11 868
18	Rénovation des logements de fonctions	17 281			17 281
20	Etudes techniques	281 294			281 294
330	Fonctionnement des E.P.L.E.	178 193	180 000	180 000	178 193
331	Travaux dans les E.P.L.E.	455 129 429	40 000 000	70 900 000	424 229 429
332	Equipements des E.P.L.E.	10 056 734	7 000 000	9 000 000	8 056 734
334	Informatisation des lycées publics et ENT	3 835 154	5 170 000	6 800 000	2 205 154
336	Subventions d'investissement aux établissements privés sous contrat d'association	35 542 948	26 237 598	18 401 949	43 378 597
337	Etudes et promotions	29 860	10 000	10 000	29 860
338	Aides sociales	826 276	40 000	40 000	826 276
351	Fonds annuel d'intervention	1 616 654	2 000 000	2 000 000	1 616 654
404	Plan d'entretien et de maintenance dans les lycées	1 189 092	13 000 000	1 850 000	12 339 092

Transports, mobilité, infrastructures

C5		494 407 111	99 963 159	94 900 905	499 469 365
Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale		494 407 111	99 963 159	94 900 905	499 469 365
Action 4 : développer les infrastructures et les réseaux de demain		494 407 111	99 963 159	94 900 905	499 469 365
93	Contrat Etat-Région (2000-2006)	2 210 878		471 632	1 739 246
106	Modernisation du parc de matériel roulant régional	162 115 269	26 576 193	35 845 400	152 846 062
107	Infrastructures ferroviaires	94 741 746	28 108 966	17 535 386	105 315 326
221	Points d'arrêt et investissements en faveur de l'intermodalité	48 800 597	7 928 000	14 356 791	42 371 806
264	Echangeurs autoroutiers	117 989			117 989
270	Soutien aux transports collectifs en sites propres (TCSP)	510 525			510 525
290	CER Programmes complémentaires	4 286 347		1 301 841	2 984 506
305	Désenclavement urbain et rural	8 217 386		1 295 000	6 922 386
378	Aménagement numérique	116 661 237	250 000	14 094 855	102 816 382
391	Financement du syndicat mixte aéroportuaire	29 193 637			29 193 637
509	Politique routière d'intérêt régional	27 551 500	37 100 000	10 000 000	54 651 500

BUDGET PRIMITIF 2018
Etat des restes à payer

IV
D.4.4

Restes à payer estimés au 28-11-2017	Autorisations de Programme 2018	Crédits de paiement 2018	Crédits de paiement 2019 et années suivantes
--	------------------------------------	-----------------------------	--

Territoires, ruralité, santé, environnement, transition énergétique, croissance verte et logement

C6		275 636 441	126 672 000	82 588 033	319 720 408
Mission 1 : le combat pour l'emploi local		37 923 677	18 812 000	22 206 953	34 528 724
<u>Action 2 : faire des grandes mutations un moteur de production</u>		<u>35 814 379</u>	<u>18 812 000</u>	<u>22 013 773</u>	<u>32 612 606</u>
245	Filière bois	27 167			27 167
285	Transition énergétique	15 522 157	8 512 000	6 821 644	17 212 513
430	Logement et efficacité énergétique	20 265 055	10 300 000	15 192 129	15 372 926
<u>Action 3 : faire de la formation la garantie des emplois de demain</u>		<u>2 109 298</u>		<u>193 180</u>	<u>1 916 118</u>
325	Logement pour les jeunes	2 109 298		193 180	1 916 118
Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale		237 434 784	107 610 000	60 095 021	284 949 763
<u>Action 5 : agir au plus près des habitants</u>		<u>197 491 239</u>	<u>97 600 000</u>	<u>48 960 938</u>	<u>246 130 301</u>
187	Accueil des personnes âgées et handicapées	54 720			54 720
188	Santé publique, vieillissement et politique du handicap	3 040 675	1 500 000	2 570 000	1 970 675
265	Développement et animation des territoires	183 976 320	96 100 000	42 206 000	237 870 320
283	Habitat et logement social	3 023 580		957 608	2 065 972
349	Renouvellement urbain	7 395 944		3 227 330	4 168 614
<u>Action 6 : renforcer notre qualité de vie</u>		<u>39 943 545</u>	<u>10 010 000</u>	<u>11 134 083</u>	<u>38 819 462</u>
266	Biodiversité et littoral	10 450 893	3 430 000	4 149 652	9 731 241
268	Axe Ligérien	8 145 968			8 145 968
286	Gestion de l'eau dans les bassins versants	4 473 493		1 265 000	3 208 493
389	Economie circulaire, déchets, risques technologiques	659 884	200 000	356 862	503 022
429	Eau et Loire	16 213 307	6 380 000	5 362 569	17 230 738
Mission 3 : le combat pour l'efficacité régionale		277 980	250 000	286 059	241 921
<u>Action 9 : une administration plus innovante</u>		<u>277 980</u>	<u>250 000</u>	<u>286 059</u>	<u>241 921</u>
344	Information géographique régionale	277 980	250 000	286 059	241 921

BUDGET PRIMITIF 2018

Etat des restes à payer

IV

D.4.4

Restes à payer estimés au 28-11-2017	Autorisations de Programme 2018	Crédits de paiement 2018	Crédits de paiement 2019 et années suivantes
--	------------------------------------	-----------------------------	--

Culture, sport vie associative, bénévolat et solidarités

C7		61 012 537	21 504 472	19 220 514	63 296 495
	Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale	61 012 537	21 504 472	19 220 514	63 296 495
	Action 5 : agir au plus près des habitants	46 773 922	12 507 564	10 071 606	49 209 880
	74 Actions territoriales	934 965	1 085 000	1 085 000	934 965
	92 Equipements structurants d'intérêt régional	44 902 969	10 527 564	8 154 606	47 275 927
	259 Equipements et partenariats institutionnels sportifs	935 987	895 000	832 000	998 987
	Action 6 : renforcer notre qualité de vie	14 238 616	8 996 908	9 148 908	14 086 616
	197 Patrimoine	10 282 853	5 990 000	6 055 000	10 217 853
	199 Livre et lecture	144 351	150 000	167 000	127 351
	287 Sport de haut niveau	129 072		80 000	49 072
	288 Sport pour tous	274 740		80 000	194 740
	315 Arts visuels	2 397 109	1 971 908	1 971 908	2 397 109
	376 Vie associative, égalité homme-femme, bénévolat et lutte contre la grande précarité	14 867	30 000	30 000	14 867
	388 Autonomie des jeunes	803 125		270 000	533 125
	530 Actions musicales structurantes	192 500	275 000	275 000	192 500
	525 Sport		580 000	220 000	360 000

Agriculture, agroalimentaire, forêt, pêche et mer

C8		56 774 772	24 150 000	16 000 000	64 924 772
	Mission 1 : le combat pour l'emploi local	52 544 399	21 300 000	13 910 527	59 933 872
	Action 2 : faire des grandes mutations un moteur de production	52 544 399	21 300 000	13 910 527	59 933 872
	111 Recherche et innovation agricole et agro-alimentaire	207 018			207 018
	112 Environnement et agriculture	1 311 815			1 311 815
	113 Alimentation, qualité et industrie agro-alimentaire	19 211 438	6 350 000	4 616 229	20 945 209
	192 Pêche maritime	58 222	385 000	141 250	301 972
	193 Aquaculture	886 001	800 000	684 593	1 001 408
	310 Agriculture et développement durable	29 979 294	12 530 000	7 601 943	34 907 351
	1100 Qualité et commercialisation des produits de la mer	251 881		171 607	80 274
	1101 Actions communes en faveur des filières pêche et aquaculture	638 729		356 155	282 574
	520 Valorisation des produits halieutiques, Innovation et Actions collectives		1 235 000	338 750	896 250
	Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale	4 230 373	2 850 000	2 089 473	4 990 900
	Action 5 : agir au plus près des habitants	4 230 373	2 850 000	2 089 473	4 990 900
	114 Economie de proximité et relations agriculture, alimentation et territoire	4 230 373	2 850 000	2 089 473	4 990 900

Total général	1 965 714 104	519 766 997	505 285 593	1 980 195 508
----------------------	----------------------	--------------------	--------------------	----------------------

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS	E1

Libellé		Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases (N-1) (%)	Taux appliqué par décision de l'assemblée délibérante	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (fraction) Fraction de tarif en euros par hectolitre	Super Carburant			6,08€/hl	0.00%	195 240 000	1.65%
	Gazole			4,29€/hl	0.00%		
Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (modulation) Fraction de tarif en euros par hectolitre	Super Carburant			1,77€/hl	0.00%	42 000 000	5.26%
	Gazole			1,15€/hl	0.00%		
Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (majoration -TICPE Grenelle) Fraction de tarif en euros par hectolitre	Super Carburant			0,73€/hl	0.00%	0	0.00%
	Gazole			1,35€/hl	0.00%		
Taxe sur les permis de conduire				0.00 €	0.00%	0	0.00%
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules				48,00€/CV		134 000 000	4.85%
Taxe spéciale de consommation des produits pétroliers (1)							
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1) (2)							
Taxe relative à l'octroi de mer (1)							
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux(1)							
Droits de francisation et de navigation corse(2)							
Droits de passeport en Corse(2)							
Droit de consommation sur les tabacs en Corse(2)							
Taxes spéciale d'équipement(3)							
... (4)							
TOTAL GENERAL						371 240 000	3.19%

ARRÊTÉ DE TRANSFERT DE CRÉDITS DE CHAPITRE A CHAPITRE N° 2017-001

La Présidente du Conseil régional des Pays de la Loire,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M71 applicable aux régions,

Vu la délibération du Conseil régional prise en session des 14, 15 et 16 décembre 2016, modifiée en session des 22 et 23 juin puis des 19 et 20 octobre 2017, autorisant le Président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel) dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections de fonctionnement et d'investissement,

ARRÊTE

Article 1^{er} : Il est procédé, sur le budget ouvert au titre de l'exercice 2017 et dans la limite de 7,5% des dépenses réelles inscrites dans chacune des sections, aux transferts de crédits de paiement de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel) suivants :

Chapitre fonctionnel	Sous-fonction	Article comptable	Montant établi en euros
908	811	2041712	- 1 800 000,00
908	812	2041712	- 1 663 119,25
908	812	2041722	- 840 175,40
908	818	204142	- 21 491,25
908	821	204112	- 27 500,00
908	822	204112	- 2 341 464,10
908	886	204182	- 291 250,00
945	01	6817	- 1 009 230,00
931	11	6228	- 2 843 000,00
931	11	6574	- 130 000,00
931	11	65111	- 991 894,00
900	0202	2051	665 000,00
902	222	2313	550 000,00
902	223	20421	350 000,00

Chapitre fonctionnel	Sous-fonction	Article comptable	Montant établi en euros
905	52	20421	3 000 000,00
905	54	204122	2 420 000,00
930	0202	6541	524 500,00
939	93	6574	185 000,00
939	93	65738	210 000,00
939	94	6574	3 955 000,00
940	01	73913	99 624,00

Article 2 : Le Directeur général des services et le Payeur régional sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Etabli en deux exemplaires

A Nantes, le **30 NOV. 2017**

La Présidente du Conseil régional
des Pays de la Loire



Christèle MORANÇAIS

ARRÊTÉ DE TRANSFERT DE CRÉDITS DE CHAPITRE A CHAPITRE N° 2017-002

La Présidente du Conseil régional des Pays de la Loire,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M71 applicable aux régions,

Vu la délibération du Conseil régional prise en session des 14, 15 et 16 décembre 2016, modifiée en session des 22 et 23 juin puis des 19 et 20 octobre 2017, autorisant le Président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel) dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections de fonctionnement et d'investissement,

ARRÊTÉ

Article 1^{er} : Il est procédé, sur le budget ouvert au titre de l'exercice 2017 et dans la limite de 7,5% des dépenses réelles inscrites dans chacune des sections, aux transferts de crédits de paiement de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel) suivants :

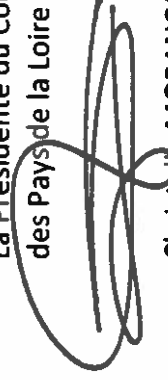
Chapitre fonctionnel	Sous-fonction	Article comptable	Montant établi en euros
900	0202	2315	- 150 000,00
900	0202	2031	- 50 000,00
903	313	204132	- 265 692,00
903	313	20421	- 24 308,00
903	313	2313	- 130 000,00
907	74	204152	- 130 000,00
907	75	20421	- 485 000,00
907	76	204152	- 1 595 000,00
902	222	2313	1 990 000,00
902	223	20421	840 000,00

Article 2 : Le Directeur général des services et le Payeur régional sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Etabli en deux exemplaires

A Nantes, le **06 DEC. 2017**

La Présidente du Conseil régional
des Pays de la Loire



Christèle MORANÇAIS



BUDGET PRIMITIF 2018

ARRETE – SIGNATURES

Nombre de membres en exercice... **93**.....
Nombre de membres présents... **76**.....
Nombre de suffrages exprimés... **92**.....
VOTES : Pour : **54**.....
 Contre : **23**.....
 Abstentions : **15**.....

Date de convocation : **20, 21 et 22 décembre 2017**

Présenté par la Présidente,

A NANTES, le **20 et 21 décembre 2017**

La Présidente du Conseil régional
des Pays de la Loire


Christelle MORANCAIS

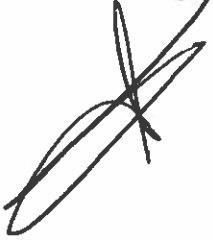


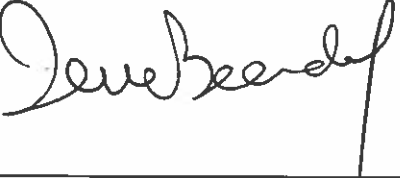
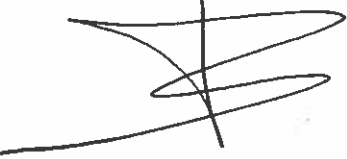

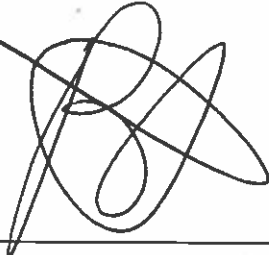



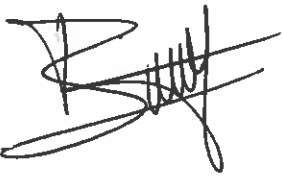

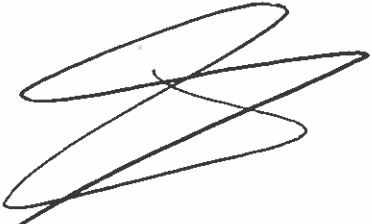

Délibéré par le Conseil régional réuni en session

A Nantes, le **20 et 21 décembre 2017**




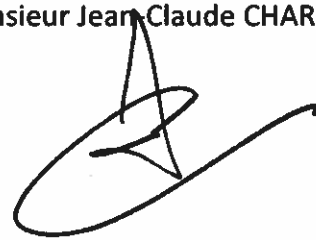

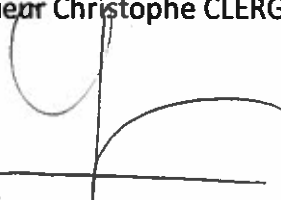

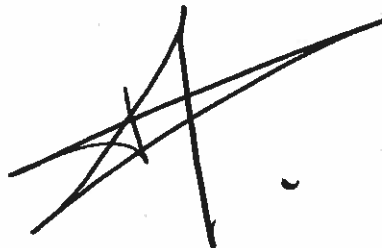
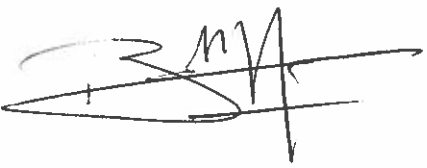

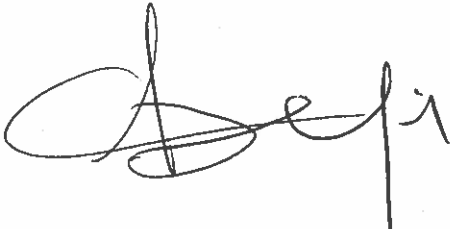

REÇU EN PREFECTURE
NANTES, LE



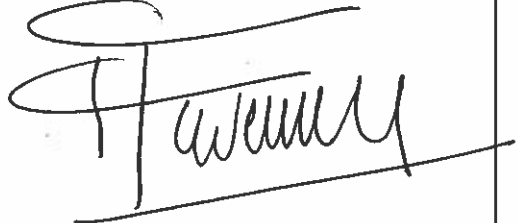

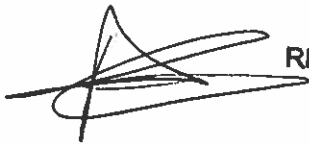

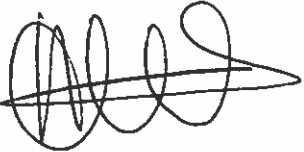
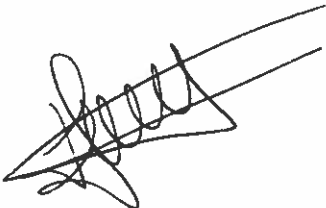

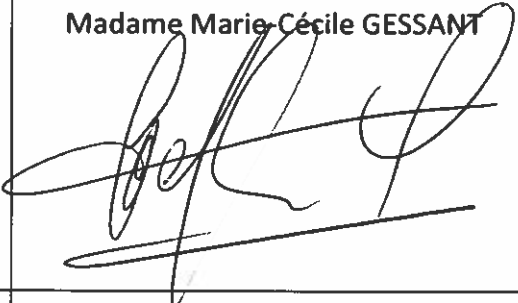



28 DEC. 2017

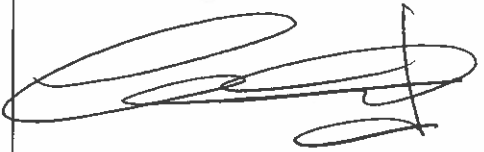

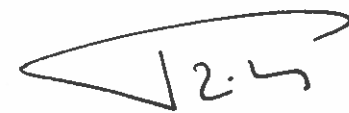
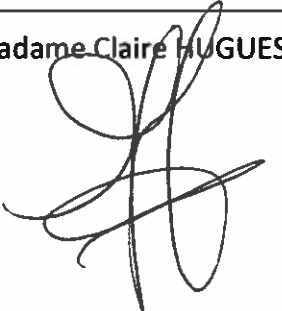


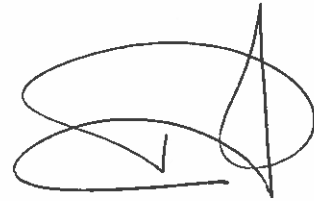

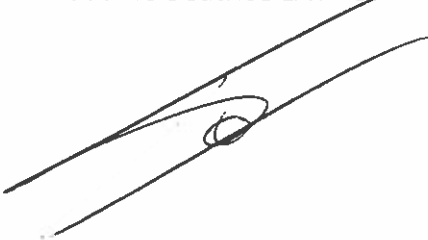

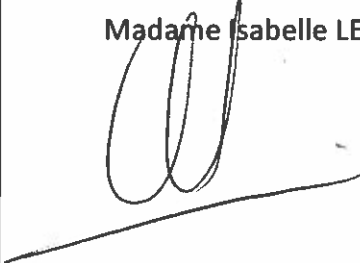


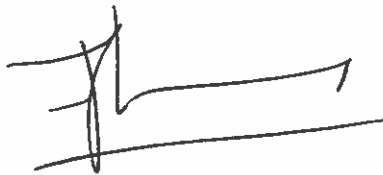

Les membres du Conseil régional

<p>Monsieur Dominique AMIARD</p> 	<p>Monsieur Alain AVELLO</p>	<p>Monsieur Philippe BARRÉ</p> 	<p>Monsieur Frédéric BÉATSE</p> 
<p>Madame Anne BEAUCHEF</p> 	<p>Madame Lydie BERNARD</p> 	<p>Madame Florence BEUVELET</p> 	<p>Monsieur Olivier BIENCOURT</p> 
<p>Madame Roselyne BIENVENU</p> 	<p>Monsieur Jean-Claude BLANCHARD</p>	<p>Monsieur François BLANCHET</p> 	<p>Monsieur Johann BOBLIN</p> 
<p>Madame Emmanuelle BOUCHAUD</p> 	<p>Monsieur Roch BRANCOUR</p> 	<p>Madame Sophie BRINGUY</p> 	<p>Monsieur Jean-Michel BUF</p> 

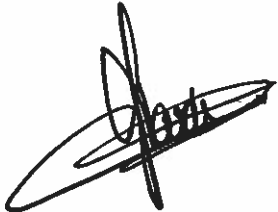
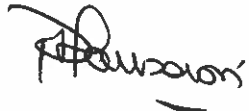



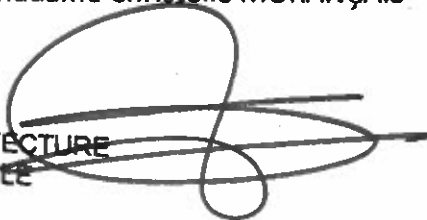




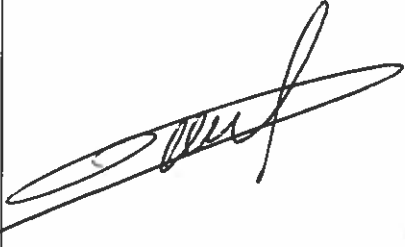
REÇU EN PREFECTURE
NANTES, LE
28 DEC. 2017

<p>Monsieur Laurent CAILLAUD</p>	<p>Madame Christelle CARDET</p> 	<p>Madame Régine CATIN</p> 	<p>Madame Vanessa CHARBONNEAU</p> 
<p>Monsieur Jean-Claude CHARRIER</p> 	<p>Monsieur Antoine CHÉREAU</p> 	<p>Monsieur Christophe CLERGEAU</p> 	<p>Madame Delphine COAT-PROU</p> 
<p>Monsieur Daniel COUDREUSE</p> 	<p>Monsieur Bruno DE LA MORINIÈRE</p> 	<p>28 DEC. 2017 Monsieur Maxence DE RUGY</p>	<p>Madame Pascale DEBORD</p> 
<p>Madame Sandra DEBORDE</p>	<p>Monsieur Laurent DEJOIE</p> 	<p>Madame Catherine DEROCHE</p> 	<p>Madame Florence DESILLIÈRE</p>

<p>Monsieur Christophe DOUGÉ</p> 	<p>Madame Lucie ETONNO</p> 	<p>Monsieur Yannick FAVENNEC</p> 	<p>Madame Patricia GALLERNEAU</p>
<p>Monsieur Pascal GANNAT</p> 	<p>Monsieur Aykel GARBA</p>  <p>REÇU EN PREFECTURE NANTES, LE 28 DEC. 2017</p>	<p>Madame Laurence GARNIER</p> 	<p>Madame Sabrina GARNIER</p>
<p>Madame Myriam GARREAU</p> 	<p>Madame Marie GENEVREY</p> 	<p>Monsieur Laurent GÉRAULT</p> 	<p>Madame Marie-Cécile GESSANT</p> 
<p>Madame Marie-Hélène GIRODET</p> 	<p>Madame Nathalie GOSSÉLIN</p> 	<p>Monsieur Jean GOYCHMAN</p> 	<p>Madame Anne-Sophie GUERRA</p>

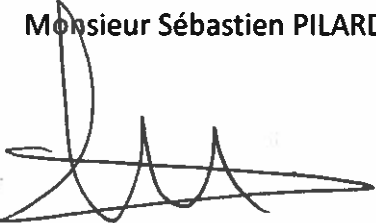
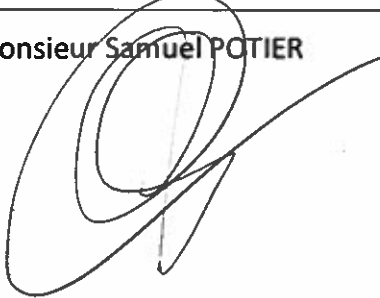


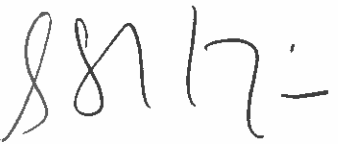

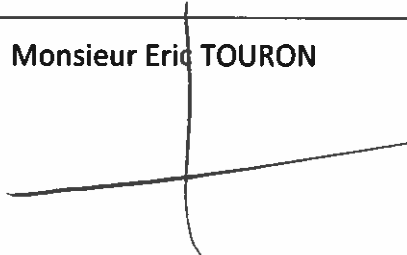
<p>Madame Christine GUERRIAU</p> 	<p>Madame Maï HAEFFELIN</p> 	<p>Monsieur Philippe HENRY</p> 	<p>Madame Stéphanie HOUËL</p>
<p>Madame Claire HUGUES</p> 	<p>Monsieur Stéphane IBARRA</p> 	<p>Monsieur Grégoire JAUNEAULT</p> 	<p>Monsieur Paul JEANNETEAU</p> 
<p>Monsieur Denis LA MACHE</p> 	<p>Madame Béatrice LATOUCHE</p> 	<p>Monsieur Jean-Pierre LE SCORNET</p> 	<p>Madame Isabelle LEROY</p> 
<p>Madame Monique LIEUMONT-BRIAND</p> 	<p>Madame Viviane LOPEZ</p> 	<p>Monsieur Franck LOUVRIER</p> 	<p>Madame Violaine LUCAS</p> 

REÇU EN PREFECTURE
NANTES, LE
28 DEC. 2017

Madame Marguerite LUSSAUD	Monsieur André MARTIN 	Madame Patricia MAUSSION 	Madame Carine MÉNAGE 
Madame Isabelle MÉRAND 	Monsieur Aymeric MERLAUD 	Madame Christelle MORANÇAIS 	Madame Pauline MORTIER 
Madame Brigitte NÉDÉLEC 	Madame Brigitte NEVEUX 	Monsieur Franck NICOLON 	Monsieur Pascal NICOT
Madame Barbara NOURRY	Monsieur Joël PARANT	Monsieur Pierre-Guy PERRIER	Monsieur Maurice PERRION 

REÇU EN PREFECTURE
NANTES, LE

28 DEC. 2017

<p>Monsieur Sébastien PILARD</p> 	<p>Monsieur François PINTE</p>	<p>Madame Nathalie POIRIER</p>	<p>Monsieur Samuel POTIER</p> 
<p>Monsieur Laurent PRÉTROT</p>	<p>Monsieur Christophe PRIOU</p>  <p>REÇU EN PREFECTURE NANTES, LE 28 DEC. 2017</p> 	<p>Monsieur Bruno RETAILLEAU</p>	<p>Monsieur Didier REVEAU</p>
<p>Madame Samia SOULTANI-VIGNERON</p> 	<p>Madame Ina SY</p> 	<p>Monsieur Eric THOUZEAU</p>	<p>Monsieur Eric TOURON</p> 
<p>Monsieur Thierry VIOLLAND</p> 